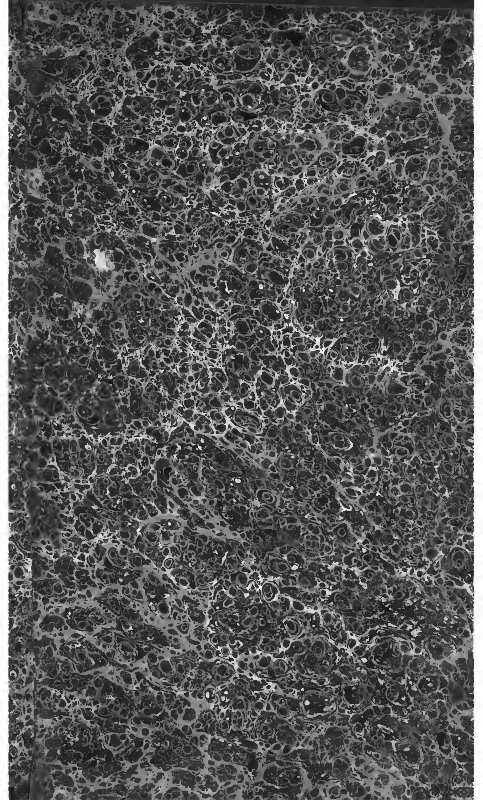




HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA VENDÉE

ET DES CHOUANS.



On vend chez les mêmes Libraires :

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE FRANCE, par A. F. BERTRAND DE MOLEVILLE, ancien ministre d'état.

Ire. PARTIE. 5 vol. in-8°., papier carré.		21 fr.
	Papier vélin grand-raisin.	50
IIe. PARTIE. 5 vol. in-8°. papier carré.		24
	Papier vélin grand-raisin.	60
IIIe. PARTIE. 4 vol. in-8°., papier carré.		17
	Papier vélin grand-raisin.	40

HISTOIRE DES CAMPAGNES DU MARÉCHAL DE SUWOROW, PRINCE ITALIKSKI, général-feld-maréchal au service de Russie, contenant la guerre de sept ans contre les Prussiens en 1759; la guerre de la confédération de Pologne en 1769; les première et deuxième guerres contre les Turcs, en 1773 et 1787; la dernière guerre contre la Pologne, en 1794; et enfin la dernière campagne d'Italie contre les Français, en 1799, jusqu'à la dissolution de la seconde coalition, et notamment une relation exacte des batailles de la Trébia, de Novi, etc. etc. — Édition in-8°., 3 vol. ornés de trois portraits. Prix : 10 fr. La même, papier vélin, 24 fr. — Édition in-12, 3 vol. ornés de trois portraits. Prix : 6 fr.

HISTOIRE DES PROGRÈS ET DE LA CHUTE DE L'EMPIRE DE MYSORE, sous les règnes d'*Hyder-Aly* et de *Tippoo-Saïb;* par J. MICHAUD. — Deux vol. in-8°. de près de 900 pages, enrichis du portrait de Tippoo-Saïb, de cartes enluminées, plans, etc. Prix : 9 fr.

HISTOIRE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS, par SCHILLER, traduite de l'allemand par M. DE CHAMPFEU. Paris, 1803. — Deux vol. in-8°. Prix : 9 fr.

LES TROIS AGES DES COLONIES, ou *de leur état passé, présent et à venir*, par M. DE PRADT, évêque de Poitiers, et aumônier ordinaire de S. M. I. — Trois vol. in-8°. beau papier. Prix : 10 fr.

MÉMOIRES DE M. DE BOUILLÉ sur la Révolution française, depuis son origine jusqu'à la retraite du duc de Brunswick. — Deux vol. in-12, ornés du portrait de l'auteur. Prix : 4 fr.

TRAITÉ DE GRANDE TACTIQUE ou *Relation de la Guerre de sept ans, extraite de Tempelhof*; commentée et comparée aux principales opérations de la dernière guerre ; avec un Recueil des Maximes les plus importantes de l'art militaire, justifiées par ces différents évènements. Par le colonel Henri JOMINI, attaché au sixième corps de la grande armée. — Deux vol. in-8°. et Atlas in-4°. Prix du papier fin : 20 fr. Papier vélin : 36 fr.



ARTUS DE BONCHAMPS.

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA VENDÉE ET DES CHOUANS,

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'À LA PACIFICATION DE 1800.

PAR ALPHONSE DE BEAUCHAMP.

TROISIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, AUGMENTÉE ET ORNÉE DE PORTRAITS.

TOME PREMIER.

Vol. 3

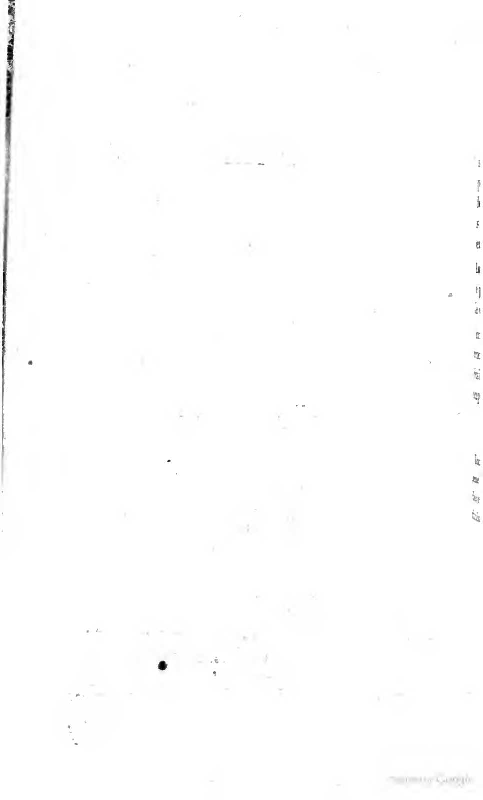


A PARIS,

CHEZ GIGUET ET MICHAUD, IMPRIM.-LIBRAIRES,

RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.

M. DCCC. IX.



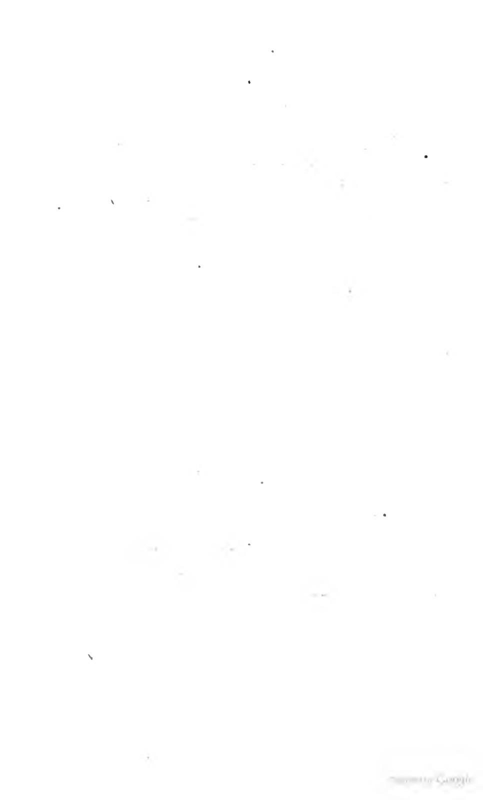
Extrait du décret *du 19 juillet 1793, concernant les contrefacteurs et débitants d'éditions contrefaites.*
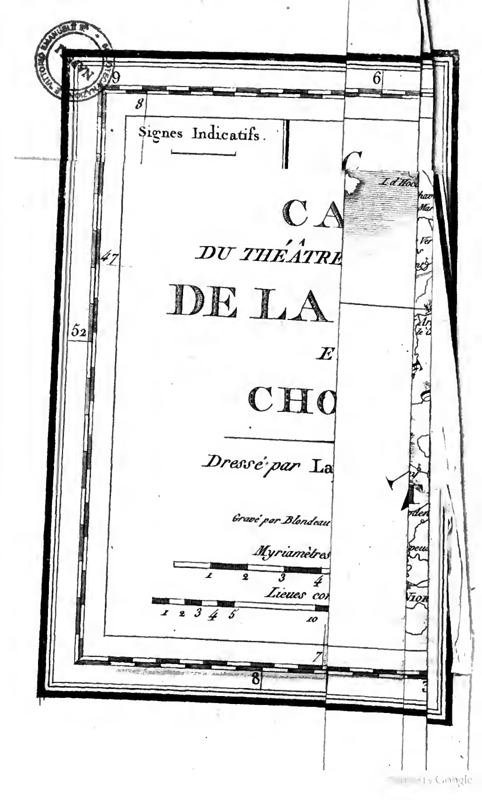
Art. III. Les officiers de paix, juges de paix ou commissaires de police, seront tenus de faire confisquer, à la réquisition et au profit des auteurs, compositeurs, peintres et dessinateurs, et autres, leurs héritiers ou cessionnaires, tous les exemplaires des éditions imprimées ou gravées sans la permission formelle ou par écrit des auteurs.

Art. IV. Tout contrefacteur sera tenu de payer au véritable propriétaire, une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'édition originale.

Art. V. Tout débitant d'édition contrefaite, s'il n'est pas reconnu contrefacteur, sera tenu de payer au véritable propriétaire, une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'édition originale.







9
6
8
Signes Indicatifs.
I. d'Hoe
CA
DU THÉÂTRE
DE LA
E
CHO
47
52
Dressé par La
Gravé par Blondeau
Myriamètres
1 2 3 4
Lieues co
1 2 3 4 5 10
7
8

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA VENDÉE ET DES CHOUANS.

LIVRE PREMIER.

Introduction. — Description de la Vendée. — Origine des troubles.

La monarchie française comptait quatorze cents ans d'existence, lorsque vers la fin du dix-huitième siècle on la vit s'écrouler après de sanglantes divisions. Plusieurs factions s'en disputèrent les lambeaux ; la liberté fut leur prétexte, la domination leur but, et une république s'élevant du sein des orages, fut proclamée au milieu des défaites d'une guerre étrangère, opiniâtre, et qui menaçait l'intégrité de la France. Les royalistes épars et sans forces en frémirent, et n'osèrent s'y opposer. A l'Ouest seulement, les contrées qu'arrose la Loire et

que borde l'Océan s'agitaient, et se préparaient à la résistance ; là, le royalisme avait ses temples, ses autels, ses prêtres et une population brillante, courageuse et dévouée. D'abord des troubles précurseurs annoncent une guerre intestine ; le supplice de Louis XVI l'accélère. Les Vendéens indignés s'apprêtent à venger les mânes de leur roi dans le sang des républicains. Quelques mois s'écoulent à peine ; soudain la guerre civile éclate ; elle prend dans son principe un caractère terrible et cruel : les bataillons républicains sont écrasés ; partout les royalistes triomphent ; la république naissante allait s'anéantir sous leurs coups ; une seule ville résiste. Aux cris de défaite, les républicains font succéder ceux d'une rage aveugle. Bientôt leurs bataillons inondent l'Occident, et des revers multipliés signalent la ruine de leurs ennemis, plus braves qu'exercés à une guerre méthodique. Néanmoins cette lutte épouvantable qui étonne l'Europe et la tient en suspens, se ralentit, se ranime, se prolonge par des vicissitudes, est marquée par des actes d'héroïsme et de cruauté, par de grandes vertus et des crimes atroces. Enfin, laissant des traces profondes, les royalistes désunis et fatigués succombent et se soumettent.

Tel est le tableau des grands évènements que

je présente dans cet ouvrage. Ils n'étaient connus qu'imparfaitement par le témoignage de quelques hommes qui ont figuré dans les troubles, en ont été les victimes ou en ont profité pour élever leur fortune. Aussi la passion, l'intérêt, l'esprit de parti et les haines encore récentes ont altéré presque tous les faits, qui, disséminés d'ailleurs dans des écrits partiels et détachés, avaient besoin d'être réunis pour former un tout exact et uniforme. J'ai formé cette entreprise, non seulement pour transmettre sans altération des évènements mémorables, mais encore pour offrir aux contemporains des leçons terribles. Cette tâche ne m'impose aucun sacrifice ; je ne connais les royalistes et les républicains ni par leurs bienfaits, ni par leurs persécutions.

Avant d'entrer en matière, il est à propos de présenter un aperçu des principaux évènements politiques dont le Poitou a été le théâtre dans les siècles qui ont précédé la révolution ; je donnerai ensuite la description de tout le pays insurgé au midi de la Loire, avec quelques observations sur le caractère et les mœurs des hommes qui l'habitent.

Long-temps sous la domination des Gaulois, le Poitou, conquis par César, fut soumis aux maîtres du monde, pour devenir ensuite la proie des hordes du Nord. Alaric le subjugue,

Attila y fait des incursions; devenu royaume d'Aquitaine, Clovis s'en empare après y avoir défait les Visigoths. Ses successeurs gouvernèrent avec faiblesse, et la France, ouverte aux Sarrasins d'Espagne, allait devenir une province mahométane, lorsque Charles Martel la sauva, en exterminant les Sarrasins entre Tours et Poitiers. Son fils, l'ambitieux Pepin, réunit l'Aquitaine à la couronne, et prépara le règne brillant de Charlemagne. Sous les faibles enfants de ce grand homme, le Poitou fut ravagé par les Normands, et déchiré par des troubles intérieurs. Les ducs et les comtes, espèce de gouverneurs de province, se rendirent indépendants; mais l'histoire des comtes du Poitou est obscure et souvent confuse. On le vit fleurir dans le dixième siècle, sous Guillaume III. Après cent ans d'intervalle vint le règne de Guillaume VII; il effaça tout ce qui avait précédé. Guillaume réunit l'Aquitaine, se signala par ses qualités guerrières, son amour pour les sciences, et la hardiesse de ses idées. Le dixième duc d'Aquitaine laissa ses états à Éléonore, sa fille. Cette princesse célèbre s'unit à Louis VII, dit le Jeune, monarque jaloux et sombre : union malheureuse par l'opposition des caractères. Louis répudia Éléonore, et lui rendit ses états. Éléonore se vengea en donnant

sa main au fils aîné du roi d'Angleterre. Alors le Poitou devint la proie des Anglais. Tel fut le germe de cette animosité, de cette haine inextinguible entre l'Angleterre et la France, haine qui fut au reste entretenue par la situation géographique des deux pays, et par les intérêts opposés de leurs habitants. Éléonore mourut après un règne long et orageux. Les Anglais regardèrent l'Aquitaine comme leur propriété; mais Philippe-Auguste fit changer la fortune; il dépouilla Jean-Sans-Terre, et unit le Poitou à la France par la loi des fiefs. Le quatorzième siècle vit éclater une guerre terrible entre les deux nations rivales. Maîtres de la Gascogne, et vainqueurs à Crécy, les Anglais inondèrent le midi de la France. Le célèbre prince Noir veut franchir la Loire; il est atteint par le roi Jean à Maupertuis, près Poitiers. Là fut donnée cette bataille fatale qui coûta tant de larmes aux Français; l'humiliant traité de Bretigny, signé par un roi prisonnier, livra le Poitou et les plus belles provinces entre la Loire et la Charente. Les seigneurs poitevins s'indignent; ils s'unissent pour secouer le joug britannique. Tout ce que la guerre peut entraîner de désordres et de calamités afflige alors ce malheureux pays, hérissé de châteaux forts, dont les seigneurs, les uns Anglais, les autres Fran-

çais, s'attaquent et se déchirent tour à tour. Enfin, le brave Duguesclin paraît; il gagne la bataille de Chizé, et remet le Poitou sous la domination française. Tandis que sous les auspices de Bedfort, Paris donne à la France un Anglais pour roi, Poitiers proclame son légitime monarque.

Le seizième siècle vit naître le novateur Calvin. Poitiers le reçut dans ses murs; il y fit des prosélites. Les parlements s'armèrent de sévérité contre les nouveaux sectaires, et les supplices ne firent qu'irriter leur enthousiasme. Ils trouvèrent des protecteurs puissants: on en vint aux armes; et, pendant près d'un siècle, les innovations dogmatiques furent en France, et principalement dans le Poitou, l'aliment et le prétexte des guerres civiles. Après un vain édit de pacification, Coligny, l'âme du parti protestant, vint y puiser de nouvelles forces. Poitiers seul lui résista. Atteint et défait près de Montcontour, mais redoutable encore après ses défaites, il rétrograda vers la Charente et s'y maintint. Alors le Poitou revint à l'obéissance royale, quoique le brave Lanoue, maître de la Rochelle, y fît des incursions. La pacification de Saint-Germain ne suspendit la fureur de la guerre que pour cacher un horrible piège. Les calvinistes qui avaient échappé à la Saint-

Barthélemi courent aux armes. Un traité de paix aussi peu sincère que les précédents, retarde le moment des combats; mais bientôt le duc d'Alençon et les Montmorenci, en opposant une digue à l'ambition de la maison de Lorraine, rallument la guerre: le Poitou en est encore le théâtre. Un édit favorable aux calvinistes donne naissance à la Ligue, vaste conception des Guises pour asservir Henri III. Louis de la Trimouille, duc de Thouars, le plus puissant seigneur poitevin, fait signer cette confédération catholique à plus de quatre-vingts gentilshommes de la province. Poitiers entre aussi dans la Ligue. Ce n'est partout que désordres, exactions, brigandages; le Poitou est déchiré, tantôt par les protestants, tantôt par les ligueurs. La bataille de Coutras, gagnée par le roi de Navarre, depuis Henri IV, entraîne tout le Bas-Poitou. La Ligue prenant un caractère de sédition, Poitiers résiste au faible Henri III. La guerre civile se complique: royalistes, protestants, ligueurs, ravagent tour à tour ces contrées. On touchait aux dernières convulsions; l'édit de Nantes pacifia la France. Le vertueux Sully, nommé gouverneur du Poitou, en ferma les plaies. A la mort d'Henri-le-Grand, les feux de la Ligue mal éteints s'y rallumèrent; cependant le génie de Richelieu con-

tint les mécontents; mais Richelieu gouvernait en maître et la France et son roi. Alors les chefs protestants, inquiets pour leur liberté, s'assemblent à la Rochelle, et forment le plan d'une république sur le modèle de celle de Hollande. Le royaume eût été divisé en huit cercles; Soubise eût dirigé la Bretagne et le Poitou : la mésintelligence des chefs fit échouer ce hardi projet. Cependant Soubise eut encore, dans le Poitou, des succès accompagnés de revers. L'armée royale le défit : cette victoire fut décisive, et la prise de la Rochelle, due au génie persévérant de Richelieu, étouffa tous les germes de cette guerre de religion. A la mort de Richelieu et de Louis XIII, un reste d'esprit de faction se ranima. Le prince de Marsillac, entraîné par le parti de la Fronde, et depuis le marquis de Larocheposay, relevèrent, dans le Poitou l'étendard de la révolte; mais ces tentatives, paralysées par des négociations, n'eurent aucun résultat. Sous Louis XIV, le Poitou jouit d'un demi-siècle de tranquillité. La révocation de l'édit de Nantes, en signalant le déclin de ce règne brillant, décida l'émigration d'une foule de religionnaires poitevins; expatriation forcée qui porta le coup le plus funeste à l'agriculture et à l'industrie. Purgé de ses éléments d'opposition, le Poitou se distingua depuis par son

amour pour ses rois et sa soumission au clergé, qui, surtout dans les campagnes, y exerça constamment une influence sans bornes à l'abri des progrès de l'esprit philosophique.

La révolution a divisé le Poitou en trois départements, la Vendée, les Deux-Sèvres et la Vienne, tous trois contigus et dans une longitude parallèle. Les deux premiers ont été, dans leur presque totalité, le foyer de la guerre civile. Moins peuplé et moins riche, celui de la Vienne, dont Poitiers est le chef-lieu, n'y a point participé. A la vérité sa limite occidentale, arrosée par la Dive, n'a pas toujours été respectée. Au nord, deux autres départements, la Loire-Inférieure et Maine et Loire, tous deux limitrophes du Poitou, et tous deux parallèles, ont également pris une part active à l'explosion vendéenne.

Le département de la Vendée à jamais célèbre, prend son nom de la rivière de Vendée qui le traverse dans sa limite orientale. Ses bornes sont au nord, la Loire-Inférieure et partie de Maine et Loire, à l'est les Deux-Sèvres, au sud la Charente-Inférieure, et l'Océan à l'ouest. Sa superficie, de 246 lieues carrées, présentait avant la guerre civile environ 300 mille habitants, 330 communes, et seulement cinq à six petites villes; Fontenay, alors

son chef-lieu, ne contenait que 7 mille âmes. Ce département est coupé par un grand nombre de ruisseaux et de rivières, alimentés par plusieurs étangs qui se trouvent dans sa partie septentrionale. D'excellents pâturages, des récoltes abondantes, des bois propres à tous les usages, voilà ses richesses; ses bœufs fournissent à l'approvisionnement de Paris. Sur la côte, il possède six petits ports embarcadaires; dans l'intérieur, quatre routes. Malgré ces avantages, le département de la Vendée n'est point florissant; s'il est un des plus fertiles de la France, il est un des plus reculés par rapport aux connaissances et à l'industrie. Pas un atelier, pas une manufacture, pas une société de commerçants ou de spéculateurs qui le vivifient: les Vendéens étaient donc tous bergers ou agriculteurs; leur funeste destin en fit des soldats. La nature a divisé leur territoire en trois parties distinctes, le Bocage, le Marais et la plaine. Le Bocage, qui forme les sept neuvièmes de toute son étendue, est ainsi nommé à cause de la quantité de bois dont il est couvert; chaque propriété est fermée de haies vives; l'aspérité des coteaux, entre lesquels serpentent plusieurs rivières, l'escarpement de leurs bords, leurs cataractes nombreuses, en font un pays d'un aspect dur et sauvage.

On nomme *marais* les côtes de la Vendée, autrefois couvertes par l'océan, terrain en général fertile, assis à l'occident sur un lit de sable, au midi sur une glaise compacte, dont une partie est perdue pour l'agriculture. Le marais méridional est presque toujours enseveli sous les eaux ; les bas-fonds, qui ne se dessèchent jamais, sont coupés de canaux innombrables qui se communiquent, et ne sont séparés que par des pièces de terre plantées en saules, en frênes, en aubiers, en peupliers, et quelquefois en chênes ; environnées de fossés, de chemins sinueux, et couvertes de métairies nommées *cabanes*, dont l'ensemble peut s'embrasser du même coup-d'œil. Le cabanier ne marche jamais qu'armé d'une longue perche, au moyen de laquelle il saute les fossés et les canaux avec une agilité surprenante. Au premier aspect, les habitants de ce pittoresque séjour semblent les plus malheureux des humains : leurs cabanes de branchage et de boue, sont couvertes de roseaux ; le même toit recèle presque toujours toute une famille, avec ses vaches, ses brebis et ses chiens. Souvent tous ces individus n'ont pour propriété qu'une langue de terre de vingt-cinq à trente pas. Ignorés du reste du monde, ils vivent, au fond de leurs retraites inacces-

sibles, du produit de leur pêche, du lait de leurs vaches, et sont forcés d'aller chercher sur les canaux environnants la nourriture de leurs troupeaux. Le silence de ces déserts marécageux, la teinte sombre du paysage, la pâleur et l'air misérable des habitants, inspirent d'abord un sentiment pénible ; mais si l'on pénètre dans cet humide séjour, ses sinuosités mystérieuses, les différentes espèces d'oiseaux qu'on rencontre à chaque pas, font bientôt éprouver une impression qui n'est pas sans charme. Peu de ces paisibles Vendéens ont quitté leur cabane pour soutenir la guerre civile; mais il n'en est pas de même des habitants du marais occidental : tous ont montré pour le parti du Roi, un zèle et un courage au-dessus de leurs forces. La Plaine, langue de terre comprise entre le Bocage et la limite méridionale, plus civilisée, plus éclairée, n'a point pris de part directe à la guerre civile.

Le département des Deux-Sèvres, qui prend son nom de deux rivières dont il est arrosé, a la forme d'un carré long; il est borné à l'est par la Vienne, au midi par les Deux-Charentes, et au nord par Maine et Loire. Sa superficie, de 260 lieues carrées, contenait avant la guerre vendéenne 275 mille habitants, 366 communes, et un plus grand nombre de villes que la Vendée.

Niort, son chef-lieu, est peuplé de 15 mille âmes; arrosé par sept rivières, traversé par quatre grandes routes, divisé, comme la Vendée, en deux parties distinctes, le Bocage et la Plaine; comme dans la Vendée, son Bocage, situé au nord, a été l'un des foyers les plus actifs de la guerre civile. Là, au milieu des forêts, une impénétrable haie clôt chaque propriété; là, des chênes antiques ombragent un sol pierreux, qui ne donne à ses habitants que du seigle et du bled noir. Un air pur, des sites agrestes, des hameaux épars, des métairies isolées, des chemins difficiles, des coteaux, des vallons, des montagnes, des étangs, tel est le Bocage des Deux-Sèvres. Nulle part les préjugés et la routine ne règnent avec plus d'empire. Un pays qui n'a ni canaux, ni rivières navigables, ni grandes routes, ni villes, ne saurait être commerçant; aussi, avec tant d'objets d'échange qu'il pourrait améliorer et multiplier, est-il réduit à circonscrire ses spéculations dans un cercle dont il ne sort jamais. Ainsi que dans la Vendée, rien n'y favorise la circulation, rien n'y hâte les progrès de la civilisation, qui adoucit les passions humaines.

Le département de la Loire-Inférieure, formé d'une partie de la Haute-Bretagne, et traversé

par la Loire de l'est à l'ouest, n'a participé que partiellement à la guerre vendéenne ; la république a même trouvé dans son sein d'ardents défenseurs ; mais sa partie méridionale, située sur la rive gauche du fleuve et bornée par la Vendée, a embrassé avec énergie le parti royaliste. La superficie de tout ce département est de 332 lieues carrées ; il comptait avant la guerre civile 207 communes environ, et 330 mille habitants. Nantes, son chef-lieu, mérite des détails particuliers, qui trouveront une place distinguée dans cet ouvrage. Le cours majestueux de la Loire, les rives ombragées de l'Erdre, la Sèvre qui roule à travers des rochers, imitant par fois les torrents ; des sites variés, l'ensemble d'un paysage poétique, en feraient un séjour enchanteur, si des débris teints de sang ne rappelaient des souvenirs horribles. Clisson, Legé, Machecoult et le Loroux furent des bourgs riches et populeux ; il n'en reste que des ruines, funestes monuments de la fureur des partis.

Formé de l'ancien Anjou, le département de Maine et Loire, également traversé par ce fleuve de l'est à l'ouest, présente une superficie de 370 lieues carrées, contenant 308 communes et près de 234 mille habitants. Sa partie méridio-

nale sur la rive gauche de la Loire et limitrophe de la Vendée et des Deux-Sèvres, a été le théâtre des actions les plus éclatantes de la guerre. Le voisinage du fleuve, les bois variés qui couvrent ses rives, la fécondité des prairies et d'un terroir bien cultivé, fertile en grains et en fruits, offrent en général un aspect enchanteur; des carrières de marbre et d'ardoises augmentent ses richesses. L'industrie y était active avant la guerre civile, et ses toiles de Chollet étaient estimées dans le commerce; mais Chollet, tant de fois dévasté, ne présentait naguère que des vestiges sanglants, des ruines fumantes. Angers, chef-lieu de Maine et Loire, doit, ainsi que Nantes, occuper une place remarquable dans le cours de cet ouvrage.

Il me reste à fixer les limites de tout le pays insurgé ou de la Vendée militaire. On lui assigne au nord le cours de la Loire depuis Saumur jusqu'à Nantes, et du nord à l'est et au midi le grand chemin de Saumur à Poitiers et à la Rochelle, cercle immense renfermant à peu près 800 lieues carrées, 700 communes, et près de 800 mille individus; mais non seulement les habitants de la plupart des villes ne combattirent point en faveur de la royauté, ils prirent encore les armes pour la cause républicaine.

La Vendée militaire se divise en pays dit le Bocage, qui embrasse toute la partie septentrionale de la Vendée et des Deux-Sèvres, et en pays dit de Mauges, qui borde la rive gauche de la Loire, et se trouve compris, suivant la nouvelle division de la France, dan[illegible]épartement de la Loire-Inférieure et de Ma[illegible]et Loire.

C'est là le véritable théâtre de la guerre vendéenne; c'est là qu'elle a été constamment plus vive et plus sanglante. Le pays de Mauges est un peu moins boisé que le Bocage dans les parties les plus voisines de la Loire; mais, en général, le pays vendéen est très-couvert, à l'exception du Marais, qui a fait également partie du théâtre de la guerre, mais dont les habitants se sont bornés le plus souvent à la défensive, pour laquelle la nature semble avoir disposé leur humide séjour. Dans la presque totalité du pays insurgé, la terre est tellement grasse et fertile, que même les bruyères, les landes, les genêts, toutes les productions parasites y sont d'une force et d'une grosseur prodigieuse. Dans un tel pays, il ne peut se trouver de grandes et belles routes; aussi n'y en a-t-il que deux dans la Vendée militaire, celle de Nantes à Saumur par Chollet, et celle de Nantes à la Rochelle par Montaigu. Ces routes, qu'on ne peut suivre

qu'accidentellement, ne sont guères plus favorables aux dispositions militaires que les chemins de traverse; bordées de haies, de fossés larges et profonds, de buissons et d'arbres, c'est ordinairement sur leurs lisières que l'ennemi prépare ses embuscades, et dispose ses attaques soudaines. Quant aux chemins de traverse, ils sont presque impraticables; quelquefois encaissés à dix ou douze pieds au-dessous du niveau des terres : les convois peuvent à peine y faire trois lieues dans une journée; rarement y trouve-t-on des espaces où les voitures puissent tourner pour changer de direction. Ainsi la Vendée militaire était comme une vaste forteresse, où la nature semblait avoir réuni tous ses moyens pour protéger la résistance des ennemis intérieurs de la république.

Depuis vingt siècles, la Vendée n'a point changé : c'était, sous les Romains, un pays inégal et difficile, couvert de bois épais, semé de marais fangeux. César dit positivement, dans ses *Commentaires*, qu'il ne put jamais ni le fouiller, ni le soumettre entièrement, à cause des difficultés insurmontables de la nature, et de la résistance opiniâtre de ses habitants : preuve antique d'un courage qui n'a point dégénéré.

Il faut maintenant faire connaître ces intré-

pides royalistes, habitants du Bocage, qui, sans avoir jamais porté les armes, se sont levés simultanément, et qui, abandonnés à leurs propres forces et armés seulement de bâtons et de fourches, ont d'abord dispersé leurs ennemis et obtenu tant d'avantages.

L'homme du Bocage ou le Vendéen est d'une taille médiocre, assez bien prise; sa tête est grosse et ronde, son cou épais, son teint pâle, ses cheveux noirs, ses yeux petits mais expressifs. Le pain de seigle mêlé d'orge est sa nourriture habituelle, avec la bouillie de blé noir et quelquefois des légumes, du lard, des fruits, du beurre, du lait et du fromage; sa boisson est l'eau de fontaine, rarement du vin, qu'il aime, mais que lui interdit son économique sobriété. L'homme du Bocage est d'un tempérament bilieux et mélancolique; son esprit est lent; son cœur généreux, mais irascible; sa conception peu facile, mais sûre; ses mœurs simples et patriarchales; bon, hospitalier, juste, fidèle à ses engagements, mais taciturne, méfiant pour tout ce qui lui vient de l'autorité; fortement attaché au sol qui l'a vu naître et à la religion de ses pères, il est capable des actions les plus héroïques pour la défense de sa foi. Isolé au milieu des bois et des montagnes, loin de tout foyer de civilisation, il vit seul dans

sa chaumière, et, s'il sort pour cultiver son champ, il est encore seul. Des haies impénétrables et de larges fossés le cachent à ses voisins; il n'a d'autre société que celle de ses bœufs auxquels il parle sans cesse et pour qui même il fait des chansons. Ignorant et crédule, le Vendéen est doué cependant d'une certaine mobilité d'imagination qui le rend propre à recevoir les impressions fortes. De là son goût pour le merveilleux; de là ces histoires extravagantes que de ridicules magiciens lui débitent avec emphase: êtres privilégiés qui devinent le passé, lisent dans l'avenir; qui, d'un geste ou d'un mot, guérissent les hommes et les animaux malades, ou leur envoient la mort; font retrouver les effets perdus, excitent l'amour ou la haine entre deux amants, et exercent, en un mot, le redoutable ministère de *sorcier*. Après son curé, le premier objet de la vénération du Vendéen est le *sorcier* du Bocage. Laborieux avec une lente et uniforme ténacité, les hommes du Bocage annoncent moins le goût que l'habitude du travail. Jeunes, la danse a pour eux un attrait irrésistible, sans que jamais cet exercice favorise l'amour aux dépens de la décence et du respect pour les mœurs.

L'enfant de la Loire, qu'on pourrait appeler le *grenadier de la Vendée*, quoique plus civi-

lisé, plus rapproché des foyers du mouvement, est également routinier et tient aux vieux errements des préjugés et de l'habitude. Il ne manque, en général, ni de pénétration, ni même d'aptitude aux affaires. Plus fort, plus intelligent que l'homme du Bocage, il se fait remarquer par sa taille élevée, son air de contentement, de santé, de fraîcheur, fruit d'une vie sobre et laborieuse. Sa conversation est lente et circonspecte, ses jeux sans mouvement, sans folie. Il chante peu : ses chants se traînent en accents plaintifs; ses danses sans grâce et peu variées ressemblent plutôt à des exercices fatigants qu'à des délassements enjoués; il ne connaît qu'un seul instrument, espèce de musette à demi-sauvage qu'on croirait plutôt appartenir aux montagnes d'Écosse qu'à l'un des plus beaux pays de la France. Cette musette rustique suffit à ses fêtes, à ses plaisirs; elle dirige ses courses nocturnes; elle se fait entendre dans ses assemblées, dans ses foires, dans ses noces tumultueuses.

Si l'habitant de la lisière de Mauges est privé des jouissances que procurent le luxe et les arts, il n'en a ni l'égoïme ni l'orgueil. La bonne foi, la bienfaisance le caractérisent. Ses vices comme ses défauts sont ceux de l'ignorance. Un assemblage inconcevable de défiance et de

crédulité, un attachement invincible aux anciennes habitudes, un entier asservissement aux superstitions, une résignation mystique; voilà les mobiles dont la politique s'est habilement servie pour le précipiter dans la guerre civile. Ce caractère distinctif lui est commun avec l'homme du Bocage. Comment celui-ci eût-il pu sortir de son ignorance profonde ? Isolé au milieu des forêts, loin de tout foyer de lumières, il en savait toujours assez pour cultiver la terre, payer docilement la dîme, et obéir à la corvée. C'est ainsi qu'il vivait paisible depuis plusieurs siècles.

La révolution se déclare: les royalistes avaient besoin d'un théâtre où leurs opérations militaires fussent à l'abri de la vigilance républicaine, et ils choisirent le Bocage de la Vendée; ils avaient besoin de soldats fidèles, patients, dociles, et pourtant susceptibles d'énergie; ils choisirent les hommes du Bocage et du pays de Mauges.

Ainsi, les dispositions locales, la proximité de la mer qui borne la Vendée à l'ouest, la Loire qui la défend au nord, présentaient aux chefs des mécontents le théâtre le plus favorable. Aux habitudes innocentes et paisibles succèdent tout à coup les durs exercices des

camps ; aux travaux champêtres, le maniement des armes ; au spectable des moissons et des troupeaux, celui des champs de batailles, de la flamme et du carnage ; et c'est à cette redoutable école que la génération présente a pris ses premières leçons.

En voulant rechercher l'origine de la guerre civile, les partis opposés n'ont pas manqué de lui assigner des causes différentes, et d'en faire l'objet d'une accusation mutuelle. Les faits démontreront jusqu'à l'évidence que le principe insurrecteur remonte à celui de la révolution française, et que c'est à la résistance opposée à cette révolution qu'on doit attribuer les premiers déchirements et la guerre civile elle-même. Tout est lié dans l'ordre politique comme dans le règne de la nature ; ainsi les troubles de la Vendée furent toujours plus ou moins dépendans des révolutions dont Paris était à la fois le théâtre et le foyer. C'est aux provocations des démocrates, à leurs innovations imprudentes, à l'impolitique constitution du clergé, aux persécutions suscitées contre les nobles et les prêtres, que les royalites attribuent la résistance des Vendéens, et néanmoins ils prétendent que les nobles et les prêtres n'ont pas fomenté cette guerre intestine ; ils soutiennent que son explo-

sion générale ne fut prévue ni combinée, et qu'on doit l'imputer uniquement à la levée des 300 mille hommes pour la défense de la république, conscription forcée qui entraîna le Vendéen indécis, et fut comme le brandon de l'incendie général. Selon les révolutionnaires, c'est une erreur d'attribuer la révolte spontanée des habitants du Poitou à une cause qui n'a servi que de prétexte ; de donner un principe fortuit à la naissance, à l'extension d'un parti armé qui ne pouvait obtenir d'aussi grands succès, prendre si rapidement tous les caractères d'une puissance aussi redoutable, sans le concours d'une infinité de causes et de moyens combinés. C'est dans l'opposition méthodique des prêtres et des nobles, dans la marche pusillanime et souvent perfide des autorités locales, dans les dispositions morales des Poitevins, que les partisans de la république trouvent les causes originelles de la révolte, et les premiers éléments dont s'est alimenté le volcan vendéen qui, dans son explosion, a plus ou moins ébranlé tous les départements de l'Ouest. Les haines sont encore trop récentes pour que ces deux opinions puissent se rapprocher. Dans l'une et dans l'autre peut-être, la postérité trouvera la vérité; elle verra naître le germe

de la guerre civile avec la révolution, et pourra en juger les motifs.

Quelle que soit la différence des opinions sur les causes de ce long déchirement, la postérité s'étonnera sans doute que, dans un coin presque ignoré de la France, des paysans pauvres et obscurs qui gagnaient à la révolution la remise des terrages et des dîmes, insensibles à ces avantages, aient osé seuls se prononcer contre le nouvel ordre de choses; que seuls ils aient tenté d'élever un mur d'airain entre eux et le reste de la France; que seuls ils aient voulu rétablir ce qu'on venait de détruire. Mais la révolution, malgré ses débuts éclatants, ne pénétra jamais dans les campagnes du Poitou et de la Bretagne. Les lois mêmes de l'assemblée nationale n'y furent exécutées qu'imparfaitement, et l'autorité n'obtint jamais qu'une soumission apparente. Loin de partager ce système de résistance, les principales villes de l'Ouest, telles que Rennes, Nantes, Angers, l'Orient, avaient eu l'initiative de la révolution populaire du 14 juillet. De leur sein partirent les premières réclamations pour une égale représentation nationale et une égale répartition de l'impôt. La Bastille tomba; les Nantais prirent les armes et ne s'en

dessaisirent plus. Dès-lors on put prévoir la lutte qui s'engagerait entre deux éléments si opposés et si rapprochés. On avait vu la jeunesse bretonne et angevine, après avoir triomphé des prétentions des ordres privilégiés, s'assembler par députés dans la ville de Pontivy pour y jurer un pacte fédératif et solennel en faveur de la liberté, aux cris répétés de *vivre libre ou mourir*. Là, parmi cette bouillante jeunesse se firent remarquer des hommes qui depuis ont joué un grand rôle dans le parti républicain. Les campagnes du Poitou gardaient un morne silence, et paraissaient insensibles à ces premiers élans de la liberté; mais la révolution, comme un torrent, entraînait tous les ordres de l'état, dont la faible résistance ne faisait que l'irriter et doubler ses forces. Dans le dépit de l'impuissance, les nobles fuyaient hors des limites françaises pour y rentrer en armes. Les ecclésiastiques plus attachés au sol montraient une persévérance imperturbable à aigrir les consciences, à signaler les excès des novateurs. L'évêque de Tréguier se prononça le premier avec force; il représenta dans un mandement la révolution qui s'opérait comme la subversion de tout ordre, la tolérance comme une impiété, la liberté comme une révolte, et l'égalité comme une

monstrueuse chimère. Enfin, il exhortait les prêtres à détromper le peuple de ces funestes erreurs. Ainsi que toute la nation, le clergé était divisé; mais la grande majorité restait attachée à l'ancien ordre de choses. L'assemblée nationale venait d'adopter avec légèreté une loi impolitique proposée sous le nom de constitution civile du clergé. Après avoir déclaré qu'il n'existait point de religion dominante dans l'état, elle voulut constituer la religion catholique et lui donner une existence privilégiée, tout en l'asservissant à la puissance civile. L'assemblée constituante agissait ainsi contre ses propres maximes, bien moins par l'hétérodoxie de ses principes que par les sacrifices auxquels elle condamnait une foule d'évêques, d'abbés et de commendataires. En dépouillant le sacerdoce de sa puissance et de ses richesses, l'assemblée nationale aurait voulu le réduire à la simplicité de l'évangile, et le ramener dans le dix-huitième siècle à la discipline de la primitive église : tentative insensée qui décida la résistance. On vit alors un prélat ambitieux former une coalition menaçante en apparence. Cent quarante évêques signataires donnèrent à cette coalition tous les caractères que la théologie la plus accréditée présente comme une décision de foi obligatoire pour

toutes les consciences. A cette attaque formidable, l'assemblée nationale crut devoir opposer une coalition plus générale et plus puissante. Tel fut le motif du décret du 27 novembre 1790, qui astreignit le clergé à la prestation d'un serment civique et constitutionnel. Ce décret devint bientôt la source d'une foule de controverses absurdes, qui opposaient sans cesse la politique à la religion et la religion à elle-même. Il était peut-être plus dangereux encore de vouloir lier la constitution ecclésiastique à l'ordre civil, en offrant comme loi générale des réglements relatifs à la hiérarchie religieuse.

L'approbation du pape sollicitée par le faible Louis XVI, fut d'abord éludée; les esprits s'aigrirent; on combina les résistances, et le clergé inonda les provinces d'écrits incendiaires. Le seul diocèse de Nantes vit éclore cent trois protestations. Les ennemis de la révolution calculèrent toute l'influence qu'une bulle du souverain pontife pourrait exercer sur des hommes religieux et crédules. Pressé par le parti dominant, Louis XVI sanctionna le décret avant la réponse du pape qui, voyant qu'on s'était passé de son assentiment, le refusa. Les évêques en triomphèrent; les curés se réunirent aux évêques, et les démo-

crates s'échauffant, le clergé s'obstina. Tous les prêtres qui refusaient de prêter le serment étaient réputés ennemis du peuple et signalés à sa fureur, sous le nom de *réfractaires*. Ceux-ci qualifiaient d'*intrus* les assermentés qui faisaient cause commune avec les patriotes. On en vint bientôt à la persécution, et la persécution allumant le fanatisme, légitima la résistance. La diversité des opinions politiques envenimait tout : avant d'en venir aux armes, on défendit et on attaqua tour à tour le système de la soumission révolutionnaire. Selon les uns, la révolution prenait un cours rapide et solennel; la majorité des Français applaudissant avec orgueil aux premières opérations d'une assemblée nationale constituée au nom du bien public, se livrait avec enthousiasme à l'espoir de la régénération de l'empire et de l'abaissement des Grands au profit du plus grand nombre. Le bienfait de la liberté devait en être le résultat; s'y opposer, n'était-ce pas se déclarer contre la volonté générale, et en se rendant coupable de rebellion, provoquer le déploiement de la force publique et la vengeance des lois? « N'est-» il pas dans l'ordre des choses humaines, ré-» pondaient les adversaires de l'égalité, que la » noblesse et le clergé comblés de richesses et » d'honneurs, dépouillés, puis nivelés au rang

» du peuple, résistent à la subversion révo-
» lutionnaire ? Doivent-ils, peuvent-ils s'im-
» moler eux-mêmes ? Le prétendre serait mé-
» connaître étrangement le cœur de l'homme.
» Que les évêques, les prêtres, les nobles, que
» les mécontents, pour défendre leurs privi-
» lèges, leurs richesses, leur rang, leurs opi-
» nions, enrôlent des soldats, prennent les
» armes ; que dans l'espoir de se soustraire à la
» vengeance, à la haine du peuple, ils aient
» recours au moyen extrême et désespéré de la
» guerre civile ; ce moyen redoutable suppose
» de l'élévation, de l'énergie ; il n'y a que les
» peuples usés qui lui préfèrent l'ignominie.
» Les mécontents ne peuvent-ils pas se croire
» autorisés par la prescription et l'exemple de
» tous les siècles ? D'ailleurs ne sont-ils pas eux-
» mêmes entraînés par la force des évènements ?
» Si dans toute l'étendue de la France ils peu-
» vent s'entendre, se concerter, rallier assez de
» partisans pour combattre, pour écraser le
» le parti populaire, et conserver un trône de
» dix-huit siècles, alors ne seront-ils pas tous
» des héros ? Dans tous les temps, le succès
» légitima la victoire. »

Tout annonçait qu'aux déclamations des tri-
bunes et des places publiques, aux querelles ci-

viles et religieuses, succéderaient les horreurs d'une guerre intestine. Ainsi que les grands bouleversements de la nature, les commotions politiques sont ordinairement précédées de signes effrayants, précurseurs de catastrophes sanglantes.

Le volcan de la Vendée, dont les communications s'étendaient en Bretagne, s'annonça par des irruptions partielles, instantanées et correspondantes aux grandes secousses de la révolution. La première étincelle jaillit non dans le Poitou, mais dans le Morbihan, qui depuis, par sa résistance tardive et prolongée, a fait voir qu'il avait mérité l'initiative de l'insurrection, et qu'il lui appartenait de devenir le théâtre d'un des évènements les plus mémorables de la guerre civile. La religion servit de prétexte à ce prélude insurrecteur. Les vicaires d'Amelot, évêque de Vannes, prélat d'un caractère pusillanime et incertain, le décident à refuser le serment qu'il était sur le point de prêter. Un officier municipal de Vannes répand en même temps dans les campagnes une protestation contre la constitution civile du clergé. Les partis déjà échauffés s'exaspèrent. Le 7 février 1790, plusieurs milliers de paysans s'assemblent aux portes de Vannes, et adressent

une réclamation menaçante au directoire du département pour invoquer la liberté des cultes. On leur oppose la force armée ; l'attroupement se dissipe, en laissant des pétitions qui ne respirent que l'audace et la révolte. Les plus ardents annoncent qu'ils reviendront chercher la réponse. Au bruit de ce soulèvement, les patriotes de l'Orient réunis en garde nationale, viennent avec de l'artillerie au secours des faibles patriotes de Vannes. Six jours après, trois à quatre mille paysans armés de bâtons et de fusils de chasse marchent sur la ville pour délivrer l'évêque qui s'était cru en danger, parce que de jeunes patriotes l'avaient forcé d'arborer la cocarde nationale. « Nous voulons, s'écrient les paysans, punir les impies » qui portent sur notre évêque des mains sacrilèges ; nous voulons rétablir la religion catholique. » Aussitôt Vannes prend un aspect guerrier, on y bat la générale ; les patriotes et les troupes de ligne s'assemblent et marchent en deux colonnes contre les insurgés. Beysser, le plus fougueux des révolutionnaires de l'Orient, commande les dragons de cette ville ; il se distingue par son ardeur, et prélude au rôle important que lui préparent les troubles. Il voit les insurgés s'avançant par la route de Rennes ; il harangue sa troupe. Les balles

sifflaient déjà : Beysser ordonne aussitôt la charge à travers un feu continuel, mais mal dirigé. Retranchés derrière des haies, les paysans semblaient braver la cavalerie. Les dragons s'élancent, et bientôt les insurgés dispersés cherchent un asile dans des marais impénétrables. Les patriotes s'acharnent à leur poursuite, franchissent les haies, les fossés, font un grand nombre de prisonniers.

Tel fut le premier choc entre les révolutionnaires et les paysans bretons. Quelques morts, des blessés des deux côtés, beaucoup de paysans prisonniers, et la dispersion de tous, fut le résultat de cette journée. Les insurgés manquèrent d'ensemble; leurs chefs se tinrent cachés pour rester ignorés, et le paysan n'eut plus pour guide qu'une fureur aveugle, dont il fut la victime. Les campagnes du Morbihan se remplirent de terreur, et les Morbihannais livrés aux idées superstitieuses qui se mêlaient au souvenir de leur défaite, se persuadèrent que le diable combattait pour les patriotes, et se crurent en proie aux maléfices. Le nom de Diables-Rouges resta aux dragons de l'Orient, vêtus de drap rouge. Par leur dévouement, les patriotes joints aux commissaires civils et aux corps administratifs, rétablirent la tranquillité, du moins en apparence.

La rive gauche de la Loire éprouva les mêmes commotions, mais sous un aspect moins effrayant. Des prêtres, espèces de missionnaires, parcouraient les campagnes de l'Anjou, soulevant les esprits contre les innovations religieuses. La garde nationale nantaise et angevine dissipait leurs processions nocturnes, grossies quelquefois de plusieurs milliers de paysans. Ces moyens répressifs menaient à la violence et à la persécution. Le Bas-Poitou fut agité en même temps. Dès 1790, les nobles Poitevins s'étaient ligués en secret pour le soutien du trône : confédération impuissante, qui n'eut alors ni consistance, ni durée. Cependant, le 3 mai 1791, une insurrection éclate à Châlans dans le Bas-Poitou. La garde nationale nantaise, fidèle au serment de fédération, y accourt pleine de zèle et d'ardeur : l'ordre est rétabli ; mais Saint-Gilles est menacé à son tour par des Vendéens insurgés. Palluau, Apremont, Saint-Jean-de-Mont et Machecoult s'agitent. Des symptômes d'insurrection éclatent également dans le district de Châtillon, département des Deux-Sèvres. Soudain les patriotes s'élancent sur les points agités, et font de nombreuses arrestations. A l'installation de son évêque constitutionnel, Nantes

même n'est point à l'abri d'une secousse. Néanmoins les prêtres assermentés s'intronisent avec violence à la place des anciens évêques et des curés non assermentés; ceux-ci se vengent en aigrissant le peuple contre la révolution et les révolutionnaires. Partout l'habitant des campagnes est enivré d'une fureur sacrée : *Mon corps est au roi, mon âme est au pape*, dit au commissaire civil du Morbihan un paysan écumant de colère. Dans la Vendée plusieurs gendarmes poursuivent et atteignent un paysan, qui n'a pour se défendre qu'une fourche de fer. Il reçoit vingt-deux blessures; on lui crie de se rendre : *Rends-moi mon Dieu* ! répond cet infortuné; et il expire sans vouloir céder à la force.

Bientôt un grand évènement, la fuite de Louis XVI, vint causer une plus forte commotion dans le Bas-Poitou. Après avoir provoqué la révolution, Louis ne sut ni la diriger, ni la domter; enchaîné par sa propre inertie, cédant à tous les chocs, n'opposant à ses ennemis que des vertus privées, croyant échapper à la révolution en fuyant dans les bras des potentats de l'Europe, ce monarque semblait n'avoir été donné à la France que pour offrir aux peuples et aux rois une grande et terrible leçon. Le bruit seul de sa fuite fut le signal de nouveaux troubles. Dans le Poitou, et surtout en Bre-

tagne, les patriotes plus forts, plus énergiques et alors plus nombreux, coururent aux armes et se formèrent en bataillons; les royalistes, pour leur sûreté, se mirent sur la défensive, et quelques nobles, dans l'attente des évènements, se renfermèrent dans leurs châteaux avec des armes et des moyens de résistance. Ceux du Bas-Poitou, plus hardis, firent un appel à leurs partisans, et se rassemblèrent en assez grand nombre au château de la Proutière, district des Sables-d'Olonne; Lezardière, maître de ce château, paraissait l'âme du rassemblement. Le hasard fit tomber une circulaire insurrectionnelle entre les mains des révolutionnaires; l'alarme devint générale; les patriotes accoururent de toutes parts, et Nantes fit sortir de ses murs sa garde nationale; Dumouriez y commandait. Empressé de se signaler, cet homme, devenu depuis plus célèbre encore par ses intrigues que par ses exploits, saisit avec ardeur cette première occasion. On le vit dans son début s'unir aux patriotes, s'élever contre la fuite de Louis XVI, détacher sa croix de Saint-Louis et en faire une offrande à l'égalité, jurer fidélité à la nation, et, d'accord avec l'autorité administrative, marcher à la tête du régiment de Rohan et des gardes nationales contre les insurgés du Bas-Poitou. Déjà les grenadiers de

Rohan bloquaient près de Châlans un grand nombre de prêtres et de nobles rassemblés dans deux châteaux. Dumouriez, au lieu de se porter en avant, demeure stationnaire à Machecoult, et donne le temps aux insurgés de se disperser dans les bois. Cependant les gardes nationales des districts voisins ne consultant que l'ardeur qui les animent, dissipent les rassemblements, investissent les châteaux. Un violent orage favorisa l'évasion des assiégés de la Proutière ; le château fut livré aux flammes par les patriotes des Sables-d'Olonne ; et ce fâcheux exemple trouva des imitateurs. Les incendiaires accréditèrent le bruit de l'apparition de vingt-six voiles anglaises en vue du château, et de quelques signaux en mer. Ce fait, qui n'a été ni démenti, ni confirmé, supposerait dès-lors de la part de l'Angleterre le projet de fomenter des troubles dans la Vendée à l'occasion de la fuite de Louis XVI, projet dont les cabinets de l'Europe attendaient impatiemment l'exécution. Vraies ou hasardées, ces conjectures aigrirent les vainqueurs.

Le département des Deux-Sèvres et même la Bretagne, éprouvèrent la même commotion. La nouvelle de l'arrestation de Louis XVI vint calmer l'agitation des esprits. Cependant une fermentation sourde, un mécontentement gé-

néral qu'il fut impossible de dissimuler, décida l'assemblée nationale à envoyer des commissaires civils dans les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres; ils étaient chargés de prendre les mesures qu'ils jugeraient nécessaires pour rétablir l'ordre. Cette mission fut confiée à Gallois et Gensonné, sortis des rangs des patriotes, et obscurs jusqu'alors. Dumouriez devait diriger les forces qu'on opposerait à ce commencement de révolte. Ses liaisons avec Gensonné, qui devint depuis l'un des coryphées du parti de la Gironde, furent l'origine de sa fortune révolutionnaire. Les commissaires civils parcoururent les villes et les campagnes, et ne firent rien de remarquable, soit qu'ils fussent paralysés par l'amnistie, qui dans l'intervalle accompagna l'acceptation de la démocratie royale de 1791, ou que trop imprévoyants ils ne sentissent pas la nécessité de prendre des mesures pour l'avenir.

Ils vinrent ensuite rendre compte de leur mission à l'assemblée législative. C'est à la prestation du serment ecclésiastique, à l'ascendant et à la résistance du clergé, qu'ils imputèrent les troubles. « L'ancien évêque de Luçon, » dirent-ils à la barre, et son clergé, se sont » opposés ouvertement à l'exécution des dé» crets; ils ont formé cette coalition puis-

» sante, répandu des écrits, des mandements » incendiaires, organisé la résistance. Le bourg » de Saint-Laurent, district de Montaigu, et le » district de Châtillon, département des Deux-» Sèvres, devinrent le berceau du fanatisme et » de la révolte ; des missionnaires en furent les » instigateurs ; ils prêchèrent une doctrine sé-» ditieuse ; il en résulta une scission dans le » peuple, des divisions dans les familles, et on » vit l'action civile céder à l'influence reli-» gieuse »

Ce rapport insignifiant comme monument historique, n'apprenait que ce qu'on savait déjà. Les troubles n'y étaient présentés que comme le résultat des querelles religieuses, et non sous l'aspect politique. Les commissaires jetaient le voile sur les évènements relatifs à la fuite de Louis XVI, évènements qui avaient motivé leur mission. Ils crurent justifier cette réticence, en observant que la loi d'amnistie ayant arrêté la marche des différentes procédures auxquelles les troubles avaient donné lieu, ils ne pourraient présenter sur cet objet que des conjectures vagues et des résultats incertains.

Les patriotes soupçonneux leur reprochèrent trop de timidité, et dès-lors ils aperçurent dans la conduite de Dumouriez quelque chose d'équivoque ; ils citèrent depuis les paroles de ce

dernier : « Si je voulais faire la guerre civile en » France, ce serait dans la Vendée. » Au départ des commissaires, la Vendée se retrouva dans le même état politique ; et l'amnistie, en ouvrant les prisons, lui restitua des éléments de troubles plutôt aigris que comprimés. L'assemblée législative était trop faible et trop imprévoyante pour prendre, dans cette circonstance, des mesures préservatives ; confondant cette affaire importante avec les plaintes journalières contre les prêtres, elle cessa de s'en occuper.

LIVRE II.

Conjuration de la Rouarie.

Sous plusieurs rapports, les troubles politiques de la Bretagne et de la Vendée sont indivisibles. La Loire sépare les deux pays : les Bretons, maîtres de la rive droite, les Poitevins de la gauche, pouvaient, en agissant de concert, faire tomber cette barrière commune, s'emparer du cours du fleuve, et envahir des villes florissantes. Alors des Sables-d'Olonne aux rochers du Calvados, tout eût été entraîné; l'occident de la France détaché du centre eût pressé l'intérieur, tandis que la coalition entamait les extrémités de l'empire.

Une aussi vaste conception ne pouvait appartenir qu'à un génie à la fois extraordinaire et audacieux : ce génie parut en Bretagne. Armand Tuffin, marquis de la Rouarie, joignait à des passions ardentes un grand caractère, aux talents des négociations les vues d'un général et l'intrépidité d'un soldat. Il avait embrassé dès sa plus tendre jeunesse la carrière des armes; officier dans les Gardes-Françaises, il s'y était

montré frondeur original du gouvernement monarchique. Son début dans le monde fut marqué par des dissipations et des désordres. Éperdument épris des charmes de la Beaumesnil, actrice célèbre de l'Opéra, il voulut même l'épouser, et ne put l'y résoudre. Accablé de ce refus et du courroux du monarque, que lui avait attiré, à la même époque, son duel avec le comte de Bourbon-Busset, il s'empoisonna; secouru à temps, il alla s'ensevelir à la Trappe. Arraché par ses amis à ce tombeau vivant, le bruit de la trompette guerrière le réveilla; il partit pour le nouveau monde, où, sous le nom de colonel Armand, il défendit, à la tête d'une légion, l'indépendance et la liberté des Américains. Après s'y être distingué il revint en France. Son séjour dans les États-Unis, première cause de sa célébrité, avait trempé son caractère. Dès les troubles précurseurs de la révolution, la Rouarie se déclara le champion de la noblesse et des parlements, qui luttaient alors contre la cour. Il fut l'un des douze députés envoyés auprès du roi pour réclamer impérieusement la conservation des privilèges de sa province, et subit à la Bastille un emprisonnement qui excita en sa faveur l'intérêt de toute la Bretagne. Avide de révolutions, la Rouarie vit d'abord avec joie celle de 1789; mais, bientôt mécontent de n'y point figurer à son gré, il

s'indigna de voir la noblesse bretonne succomber sans appui sous une majorité plébéienne. Il l'excite à la résistance ; il provoque son refus d'envoyer des députés aux états-généraux, ne voulant point, disait-il, que cette noblesse antique se courbât devant la double représentation du tiers ; enfin, il conseilla cette protestation chevaleresque, signée individuellement du sang des nobles bretons ; et, jaloux de marquer d'une manière éclatante, il voulut, quoiqu'amant de la liberté, la faire rétrogader, à l'instant même où toute la nation croyait s'élancer vers elle. Le rôle de chef de parti convenait à son génie, à son âme ardente, à son infatigable activité, et les dangers de la guerre civile lui paraissaient préférables à l'humiliation du joug populaire. A Rome, il eût combattu les Gracques ; en Suède, il eût conspiré contre son roi.

Devenu l'espoir des mécontents de la Bretagne, il les rallia pour jeter ensuite les fondements de cette fameuse association qui souleva l'occident de la France. Rempli de cette grande idée, la Rouarie quitte son château, se rend à Coblentz auprès du comte d'Artois, et lui présente son plan (1), après l'avoir soumis à

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. Ier.

Calonne, alors conseiller de ce prince. Tout fut approuvé et revêtu, le 5 décembre 1791, de la sanction des frères de Louis XVI. La Rouarie, regardé dès-lors comme l'âme et le chef de la confédération, est autorisé à faire usage de tous ses moyens pour en assurer le succès. L'association réglait d'abord l'établissement de commissions centrales d'insurrection dans chaque ville d'évêché, et leur composition élémentaire puisée dans les trois ordres; elle réglait ensuite la correspondance directe avec le chef, établissait des commissions secondaires dans les villes et arrondissements d'un ordre inférieur, mais toujours sous l'autorité du chef commun et la direction des comités supérieurs. Les travaux de tous devaient avoir constamment pour objet de procurer des hommes et de l'argent, la séduction des milices nationales et des troupes de ligne; le sacrifice de l'intérêt local à l'intérêt commun, le concert, l'ensemble dans les opérations, étaient vivement recommandés, et tout mouvement partiel interdit. Le retour de la monarchie dans son entière pureté, la conservation des propriétés particulières, des droits de la province et de l'honneur breton, devaient être le prix de tant d'efforts et de travaux. La Rouarie se réservait de régler, lorsqu'il en serait temps, l'organisation militaire. Il partit

de Coblentz, où son plan resta secret, ne laissant auprès du comte d'Artois pour l'exécution de ses projets, que le jeune Fontevieux qui avait servi sous lui en Amérique.

L'origine de l'influence anglaise en France remonte à cette époque. Réfugiés à Jersey et à Guernesey, les émigrés de la Bretagne, dirigés par le comte de Botherel, ancien procureur-général-syndic des états de cette province, s'étaient rangés sous la protection du gouvernement britannique; et ce gouvernement, méditant déjà le bouleversement de la France, voyait, dans cette classe de mécontents, des auxiliaires qu'il fallait secrètement encourager. C'était à Jersey que l'on devait former les dépôts d'armes et de munitions; mais il était à craindre que Botherel, animé par une rivalité d'ambition, ne contrariât les projets de la Rouarie. De retour en Bretagne, ce dernier, après avoir mûri son plan, le mit en action.

Bientôt Saint-Malo, Rennes, Dôl, Fougères, eurent leurs comités insurrecteurs. On y fit d'abord le recensement de tous ceux qui avaient perdu au nouvel ordre de choses, pour les exciter ensuite à se confédérer. Des émissaires royalistes se glissèrent dans les corps administratifs et judiciaires, dans les établissements

publics, et surtout dans les douanes, la garde des ports, les forts et les arsenaux. Une multitude d'écrits sur les intentions des princes et de la coalition, propagèrent la résistance, et fomentèrent le fanatisme politique. Il fut arrêté que moyennant le sacrifice d'une année de son revenu, on obtiendrait un sauf-conduit pour sa personne et ses propriétés dans tout le cours de la guerre, et que dès-lors on serait autorisé à se joindre en apparence aux patriotes. Les associés qui jouissaient de ce privilège étaient invités à *se marier avec les autorités constituées.*

Les réglements militaires et civils délibérés dans les diverses réunions insurrectionnelles, et envoyés au conseil des princes, y furent approuvés, avec des changements proposés par Calonne, devenu le rapporteur de toutes les affaires relatives aux royalistes de l'occident. Le comité de Saint-Malo, qui correspondait plus directement avec Jersey et Guernesey, rédigea des instructions locales qui furent également adoptées. La Rouarie, l'âme de cette vaste conjuration, y consacrait ses veilles, sa fortune, toutes ses facultés. Une femme le secondait puissamment : Thérèse Moelien, de Fougères, jeune, belle, courageuse, lui était attachée à la fois par les liens du sang et de

l'amour; le suivant partout, elle portait, cousus dans ses habits d'Amazone, les pouvoirs donnés à la Rouarie par le comte d'Artois, et lui gagnait partout des partisans. Dans leurs courses hardies, ces deux amants, qui n'avaient qu'une même âme et une même existence, partageaient les mêmes dangers. L'actif, l'infatigable Loisel, contrôleur des actes à Plancouet et à Saint-Malo, ne quittait point la Rouarie, dont il était à la fois le confident et le secrétaire. Le major Chafner, américain, ami intime de la Rouarie, était également initié dans tous les secrets de l'association : un rôle important et actif lui était réservé pour le moment où l'on prendrait les armes. Parmi les conjurés se faisait aussi remarquer Désilles, chef d'une famille malheureuse; il pleurait encore son jeune fils, massacré à Nancy. Ennemi acharné des démocrates, il s'était retiré à la Fosse-Ingant, d'où il régularisait l'administration de la ligue bretonne, dont il était le caissier; Picot-Limoelan, son beau-frère, le secondait. Plus actif et non moins dévoué, le jeune Fontevieux avait la confiance de tout le parti, dont il était le courrier; c'était lui qui, dans les occasions importantes, se rendait auprès des princes français, recevait et rapportait leurs ordres. Grout de Lamotte, capitaine de vaisseau, Loquet de

Granville, Delaunay, ancien lieutenant-général de l'amirauté, et Lamotte-Laguyomarais, jouissaient aussi dans le parti d'une grande considération. Charles Bertin et Prigent de Saint-Malo, quoique nés dans la classe plébéïenne, figuraient aussi dans la coalition bretonne, et s'y distinguaient par le zèle le plus ardent pour la cause royale. Le jeune Pontavice, officier dans le régiment d'Armagnac, d'un caractère éprouvé, résidait ordinairement dans la capitale, où il était en observation pour les intérêts du parti. Les trois aides-de-camp de la Rouarie, (son neveu, connu sous le nom de Tuffin, le jeune Limoelan et le chevalier de Tinténiac) étaient chargés de toutes les commissions délicates et périlleuses. Le commandement militaire se trouvait à peu près réparti de la manière suivante : le prince de Talmont dans la Mayenne, dans l'Avranchin le marquis de Saint-Gilles, Lahaye Saint-Hilaire entre Dôl et Rennes, Duboisguy à Fougères, Labourdonnaye et de Silz dans le Morbihan; à l'embouchure de la Vilaine les Dubernard et Caradeuc, Palierne et Laberillais dans le pays nantais, Dubaubril-Dumoland près Montfort, le baron Dampherné au Finistère, et Charles Boishardy dans les Côtes-du-Nord. Chaque chef d'arrondissement avait sous lui des chefs secondaires

chargés d'organiser militairement les cantons qui leur étaient confiés. Tous apportaient dans leurs opérations cet ardent dévouement qui tient à l'esprit de parti et à la bravoure personnelle.

Mais un plan si vaste ne pouvait rester longtemps secret. Le déchaînement des passions et même la seule divergence des opinions mettaient alors la délation au rang des vertus civiques; le républicain n'hésitait pas à devenir dénonciateur pour déjouer les complots des royalistes, il se couvrait au besoin du masque de l'amitié; et l'ardent défenseur du trône sacrifiait jusqu'aux affections de la nature pour le succès de sa cause : effet déplorable de l'esprit de parti toujours aveugle, toujours cruel! Ainsi l'on vit Latouche-Cheftel surprendre et trahir la confiance des conjurés. Ce jeune médecin breton, doué de qualités brillantes, connaissait l'art de s'insinuer dans les cœurs; quoiqu'il professât ouvertement les principes de la révolution, la Rouarie, dont il était connu, lui avait souvent témoigné une sollicitude affectueuse pour l'attirer dans son parti. Latouche résidait à Paris, et la Rouarie ayant besoin d'argent pour ses opérations, lui confia des billets de caisse qu'il tenait de Calonne pour les convertir en or. Ces billets ne pouvaient être admis qu'avec précau-

tion, à défaut d'un nouveau signe qui leur manquait. La Rouarie, pressé d'avoir des fonds, expédia Tuffin, son neveu, jeune homme inconsidéré, qui, prenant Latouche pour un des conjurés, lui dévoila tout. Fontevieux apporta bientôt de nouveaux billets pour être échangés comme les précédents; il trouve Latouche au fait de la conspiration, et lui en révèle tous les détails; ensuite il part pour Coblentz à l'effet d'accélérer les secours promis par le comte d'Artois. Fontevieux voyageait en toute sûreté, au moyen d'une commission du prince de Deux-Ponts auprès des États-Unis d'Amérique.

Latouche, accablé du poids d'un secret aussi important, hésite d'abord; enfin, il court dévoiler tout à Danton, son ami, le plus audacieux des révolutionnaires. Les avis de Latouche parviennent au comité de sûreté générale de l'assemblée législative, qui en prévient les administrations départementales des Côtes-du-Nord et d'Ille et Vilaine. Mais au milieu des convulsions qui précédaient la chute du trône, il ne pouvait exister une surveillance capable d'étouffer un pareil complot.

On touchait alors à la crise qui devait changer les destinées de la France; tout s'apprêtait à la guerre : les conjurés impatients n'en attendaient que le signal. Enfin, l'assem-

blée législative la proclama, donnant à la France cette funeste initiative. Jamais les espérances des ennemis de la révolution ne furent fondées sur de plus puissants motifs : la Rouarie n'attendait que ce moment pour organiser définitivement son parti, afin d'être en mesure d'éclater selon qu'il en recevrait l'impulsion du dehors. Dans cette circonstance, il crut devoir rassembler les principaux conjurés au château de la Rouarie, situé entre Saint-Malo et Rennes : la réunion fut complète. Après un repas non moins enivrant par l'exaltation des discours que par l'abondance des liqueurs, la Rouarie fit passer les convives dans une salle secrète. Tous se rangent autour de lui; le fidèle Loisel fait d'abord lecture à haute voix de la commission, datée de Coblentz, le 2 mars 1792 (1), par laquelle les princes Stanislas-Xavier et Charles-Philippe, après avoir donné à la Rouarie, comme chef des royalistes de l'occident, tous les pouvoirs militaires, ordonnent aux sujets restés fidèles en Bretagne, de le reconnaître et de lui obéir, et autorisent la Rouarie *à joindre à l'association bretonne les parties limitrophes des autres provinces*, et à retenir

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, nos. II, III et IV.

ses compatriotes dans leurs foyers, où ils pourront rendre au roi et à l'état des services plus importants que ceux qu'ils rendraient au-dehors en prenant le parti de l'émigration.

Après la lecture de cette pièce, la Rouarie se leva, harangua les conjurés, provoqua leur vengeance et excita leur courage en leur montrant le trône et l'autel attaqués par des novateurs et des impies, la noblesse en péril, l'anéantissement des privilèges. Ensuite il développa son plan militaire, et annonça la coalition de l'Europe, le soulèvement des deux rives de la Loire, et, pour prix de tant d'efforts et de persévérance, la conservation de la monarchie et l'indépendance de la Bretagne. Puis il s'écria avec véhémence : « Braves compagnons » d'armes! si vous me croyez digne d'être votre » chef et de vous mener à la victoire, jurez avec » moi fidélité au roi, haine aux démocrates, » soumission aux ordres des princes, et dévoue» ment à l'association bretonne. » A l'instant les conjurés, qui déjà partageaient l'ardeur et la confiance dont leur chef était animé, prononcent tous ce serment à haute voix avec l'accent de l'enthousiasme. Ils se livraient à peine à cet élan unanime, que la vedette du château (car le service s'y faisait comme dans une place

menacée) introduisit dans la salle un émissaire envoyé par le comité de Dôl. Il annonça que des volontaires marchaient sur le château pour le livrer aux flammes, sous prétexte qu'il s'y était formé un rassemblement de prêtres et de nobles. A cette nouvelle, tous furent d'avis de se soustraire par la fuite aux recherches des patriotes; mais la Rouarie, instruit depuis long-temps que des révolutionnaires avaient formé le projet d'incendier ses propriétés, se mit sur la défensive, et conservant seul toute son audace, il jura qu'il les défendrait au péril de sa vie, et qu'il s'ensevelirait plutôt sous leurs ruines que de les abandonner lâchement. Il fit un appel aux braves, et inspira une confiance telle, que chacun se rallia autour de lui en demandant des armes et un poste à défendre. Des fusils déposés dans le château, des munitions cachées dans ses souterrains, furent à l'instant distribués; on fit des cartouches, on fit le dénombrement des combattants, on disposa les postes, on posa les sentinelles, on barricada l'entrée du château avec des charrettes, derrière lesquelles furent embusqués des paysans armés de fusils. Au milieu de ces dispositions parut un second émissaire : il assura positivement, que ce n'était point un rassemblement

illégal qui devait assaillir le château ; mais quatre cents gardes nationales de Saint-Malo et des environs, ayant à leur tête des officiers de police et des commissaires des autorités constituées. On tint conseil, et il fut décidé qu'on ne compromettrait pas les intérêts du parti par une vaine et inutile résistance. La Rouarie ordonna la retraite, qui s'effectua sans qu'aucun détail, aucune mesure de précaution ne fussent négligés. On démeubla le château pour donner à croire qu'il était inhabité; les conjurés s'esquivèrent par des souterrains inconnus; le concierge et quelques vieux et fidèles domestiques restèrent seuls. A minuit les patriotes arrivent, pénètrent sans peine, mais avec précaution, interrogent le concierge, et ne trouvant rien de suspect, dévastent les caves et les cuisines. Les plus furieux veulent mettre le feu au château, déjà les torches sont allumées; quelques royalistes qui s'étaient glissés parmi les révolutionnaires, parviennent, non sans peine, à empêcher l'incendie. Dès le lendemain le château fut abandonné.

L'inutilité de cette expédition, sans dissiper les inquiétudes auxquelles avait donné lieu la découverte de quelques fils de la conjura-

tion, rendit les autorités moins surveillantes; les conjurés, au contraire, n'en eurent que plus d'ardeur et redoublèrent de précautions. La Rouarie rentra dans son château, le mit en état de défense, exerça sa petite troupe aux manœuvres militaires à pied et à cheval, et fit monter la garde jour et nuit comme dans une place de guerre. Au-dehors il distribua de l'argent, se fit de nouvelles créatures, soudoya des espions qui le prévenaient exactemeut de tout ce qui se passait dans les villes voisines; de sorte qu'instruit à l'avance des visites domiciliaires, il avait le temps de s'y soustraire ou de s'y préparer.

Tout annonçait en France une explosion prochaine; le mois de juillet devait être fertile en évènements; mais les tentatives malheureuses des royalistes du Finistère et de l'Ardèche forcèrent la Rouarie de se renfermer dans le système d'une prudente circonspection.

Allain-Nedellec, cultivateur et juge de paix à Fouesnant, près Quimper, dans les possessions de Chefontaine, dont il était l'agent, proclama la révolte à l'issue de la messe paroissiale. Des paysans armés se réunirent au nombre de quatre à cinq cents près la chapelle de Kerbader, lieu indiqué pour former le noyau de l'insurrection. Pendant que les émissaires

de Nedellec parcouraient les campagnes, des détachements entraînaient les habitants et menaçaient d'incendier les propriétés de ceux qui ne se déclareraient point en faveur de la royauté et de la religion. Le tocsin sonnait de toutes parts. Ce fut alors que les gardes nationales se levèrent en armes, et marchèrent contre les insurgés; le combat s'engagea près de Fouesnant: les royalistes furent vaincus et dispersés.

Quarante-trois insurgés faits prisonniers sont conduits dans les prisons de Quimper. Nedellec échappe d'abord aux recherches, en se cachant tantôt dans un tonneau, tantôt sous une trappe; il est enfin arrêté, s'évade, est encore repris. Traduit au tribunal criminel à Quimper, c'est en vain qu'on cherche à lui faire déclarer quels sont les véritables moteurs de la révolte; l'espérance d'être sauvé ne peut l'ébranler; il s'obstine à se taire, et s'impute à lui seul l'insurrection dont il n'était le chef qu'en apparence. Il refusait de marcher au tribunal; il fallût l'y porter: *Vous êtes faits pour cela*, disait-il aux gendarmes. Nedellec fut à Quimper la première victime de l'instrument de supplice appelé *guillotine;* il mourut avec intrépidité.

Dans l'Ardèche, du Saillant se proclame lieutenant-général de l'armée des princes, gouver-

neur du Bas-Languedoc et des Cevennes. A la tête de deux mille royalistes, il s'empare soudain des châteaux de Jalès et de Bannes; mais déconcerté par la vigueur du directoire du département, accablé par le nombre et l'énergie des gardes nationales, il vit bientôt sa troupe se disperser et fuir. Tombé lui-même dans les mains des patriotes, il fut à l'instant massacré, ainsi que ses principaux officiers. Les deux châteaux furent incendiés.

Ces revers intimidèrent les royalistes de la Bretagne et du Poitou. La Rouarie les attribuait, avec raison, à une précipitation irréfléchie, au défaut d'ensemble et de liaison. Cependant, la révolution marchait à pas de géant; l'époque décisive approchait. Le 10 août, les révolutionnaires attaquent le séjour des rois; mal défendu, il tombe en leur pouvoir. Le trône s'écroule, la royauté n'est plus! Une si terrible catastrophe devait nécessairement changer le caractère et la direction de la conjuration bretonne. Au moment de prendre l'offensive, il fallut donc attendre les évènements de la guerre et les ordres ultérieurs. Pour mieux préparer les esprits à un soulèvement général, la Rouarie fit répandre secrètement une proclamation en son nom, comme chef

royaliste; il y exhortait particulièrement les Bretons à se coaliser, à se réunir à lui sous l'autorisation et l'approbation des princes, frères du roi captif, pour combattre et exterminer dans l'intérieur les factieux, pendant que les troupes étrangères les combattraient au-dehors. Délivrer Louis XVI, le faire remonter sur le trône de ses ancêtres, rétablir l'ancienne constitution monarchique, relever l'église catholique et les anciennes cours souveraines, voilà ce que promettait la Rouarie.

Le succès du 10 août donnait aux révolutionnaires tous les moyens d'étouffer la conspiration; mais l'invasion de la Champagne par les Prussiens, et les grands évènements de cette époque, firent une heureuse diversion en faveur des conjurés. Il paraît même que le conseil exécutif provisoire, à peine assis sur les débris du trône, aurait laissé échapper tous les fils de la conspiration, si Latouche, alarmé des dangers de la nouvelle république, n'eût provoqué de nouveau l'attention du conseil sur les évènements de la Bretagne. Il en arrivait avec des informations récentes, ayant appris d'un des conjurés que la Rouarie, animé par les progrès des coalisés en Champagne, n'attendait plus pour agir que l'ordre des princes. Tout était prêt, et la descente sur les côtes de Saint-Malo, par les

émigrés réunis à Jersey et à Guernesey, devait avoir lieu le 10 octobre. Latouche en instruisit son ami Danton. Ce dernier, alors ministre de la justice, convoque le conseil, y développe avec clarté tous les projets de la Rouarie, et demande qu'il soit pris des mesures promptes pour les entraver ou les anéantir.

Il n'y avait pas de temps à perdre pour dissoudre cette ligue formidable; les administrations locales étaient suspectes, l'opinion publique se prononçait contre l'anéantissement de la royauté; l'association, d'ailleurs clairvoyante, avait trop de partisans pour craindre d'être écrasée; il fallait apporter dans cette opération délicate autant de prudence que d'activité; on ne pouvait y employer indistinctement les magistrats et les gardes nationales.

Le conseil exécutif délibère : il décide qu'on enverra en Bretagne un commissaire avec des pouvoirs illimités, conférés concurremment par le comité de sûreté générale de la Convention. Ce fut à Laligant-Morillon, l'ami, le compatriote du député Bazire, alors l'un des membres les plus influens du comité de sûreté générale, que les nouveaux gouvernants confièrent le soin de déjouer la conjuration de Bretagne.

Morillon était un de ces vils instruments de

révolution dont se servent les hommes pour le malheur de leurs semblables. Chassé de la grande gendarmerie, il avait été successivement musicien, espion, faux monnoyeur; il trahit ensuite à Coblentz les intérêts des princes, et rentra en France pour se vendre aux patriotes. Employé par la législature dans les affaires de police secrète, il venait de livrer les principaux membres d'une association royaliste qui embrassait quatre-vingts lieues d'étendue, dans les ci-devant provinces du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc, depuis Grenoble jusqu'à Nîmes. Dans cette importante occasion, ce scélérat s'était fait remarquer par une audace inébranlable et par un tact perfide; à travers mille dangers, il était parvenu à sauver miraculeusement son existence.

Morillon se rendit avec Barthe, homme de son choix, dans le département d'Ille et Vilaine, foyer de la nouvelle conjuration. Muni de notes suffisantes et de tous les titres pour se faire reconnaître au besoin, il était maître d'ailleurs de requérir à son gré les officiers civils et militaires, pour s'en faire assister hors de leurs arrondissements, s'il le jugeait nécessaire au succès de sa mission.

A leur arrivée en Bretagne, ces deux émis-

saires trouvent l'association consternée, par la nouvelle de la retraite du roi de Prusse. Les revers de la coalition avaient jeté le parti dans l'abattement.

La Rouarie seul conservait toute sa fierté. Cet infatigable chef court de château en château, de comité en comité, pour réveiller les esprits abattus, pour ranimer toutes les espérances; errant dans les forêts, dans les montagnes, armé de toutes pièces, ne suivant jamais les sentiers battus, il passe les nuits dans des grottes inaccessibles, tantôt au pied d'un chêne, tantôt dans le fond d'un ravin; jamais il ne s'arrête deux fois de suite au même endroit. Comment se saisir d'un homme aussi prudent qu'intrépide, toujours sur ses gardes, et dont le courageux Cadenne, lieutenant de gendarmerie, suit partout les traces sans pouvoir jamais l'atteindre? D'un autre côté, le défaut de preuves matérielles arrête les agents du pouvoir exécutif.

Alors Morillon s'arme de toute son audace; il se présente chez Désilles, à la Fosse-Ingant, comme un royaliste fugitif et malheureux qui a vainement combattu pour son roi à la journée du 10 août. Les conjurés étaient sur leurs gardes; ils ne s'ouvrent point à Morillon, et

lui indiquent seulement les moyens de passer furtivement à Jersey; il se contente d'y envoyer Barthe son affidé.

Arrivé à Jersey, ce dernier y trouve les émigrés français divisés en deux classes. Les prêtres, au nombre de 1200, formaient la première, qui n'était dangereuse aux républicains que par ses correspondances dans l'intérieur. Les nobles et privilégiés de la Bretagne, du Maine, du Perche, de la Normandie, de l'Anjou et de la Touraine, formaient la seconde classe, à la tête de laquelle se faisait remarquer le comte de Botherel. Cet agent avoué des émigrés auprès du ministère britannique, venait de faire un voyage à Londres pour les intérêts du parti. Toujours secrètement opposé à la Rouarie, on lui reprochait d'avoir fait mettre à Jersey l'embargo sur des armes et des munitions de guerre destinées pour la Bretagne. Huit bateaux de débarquement et deux barques de 200 tonneaux devaient servir de transport. Botherel s'était assuré de huit cents hommes, tant matelots que soldats de Jersey, qui devaient se joindre aux mécontents de l'intérieur, dès qu'ils auraient l'ordre d'agir. L'île, qui était gardée par 8 mille hommes d'excellente milice, se disposait à armer en course contre la France, et tout s'y préparait avec ardeur pour la guerre

prochaine, ce pays étant très attaché à l'Angleterre qui ne lui fait payer aucun impôt. Barthe y apprit que déjà le gouvernement Britannique avait fait fabriquer 200 millions de faux assignats, pour acheter des partisans dans l'intérieur de la France, et y porter atteinte au crédit public.

D'un autre côté, Latouche, qui était en Angleterre avec des instructions de Danton, pénétrait chaque jour plus avant dans les projets des princes français. Initié dans la conspiration, lié avec le secrétaire de Calonne, il obtint aisément une entrevue de cet ancien ministre, qui s'ouvrit à lui sur les plans ultérieurs de la coalition et des princes.

Après avoir longuement interrogé Latouche sur le 10 août et ses résultats, après s'être plaint de la contradiction des rapports venus de l'intérieur, Calonne en vint, sans aucune réserve, aux questions les plus importantes. « J'ai quitté » les princes, dit-il, au moment de leur départ » de Verdun, pour m'occuper ici de pourvoir » au besoin de leur armée. La situation des » émigrés et de leurs chefs est déplorable : ils » sont tous en pleine retraite, abandonnés du » roi de Prusse et même des Autrichiens. Je » l'avais prévu; mais le baron de Breteuil, l'en- » voyé du roi auprès des princes, a contrarié

» tous mes plans. Dans le conseil tenu à Ver-
» dun, je proposai de faire fabriquer des assi-
» gnats pareils à ceux qui circulent en France,
» pour que l'armée des émigrés payât tout au
» comptant, et pourvût même aux besoins des
» troupes coalisées ; mais, rentrés à Paris, ce
» papier n'en eût pas moins été annullé, comme
» provenant d'une assemblée de rebelles. Contre
» mon avis, le baron de Breteuil a fait créer
» des *bons royaux*, dont personne n'a voulu ;
» et les princes n'ayant pu subvenir à l'entre-
» tien de leur armée, non plus qu'à celle du
» roi de Prusse, ce monarque a traité avec la
» Convention et nous a abandonnés. Dans ce
» moment les princes français sont à Liège, où
» leur détresse les force de licencier tous les
» braves qui ont volé à leur secours. En vain
» le comte d'Artois me presse de le joindre, je
» m'occupe ici plus utilement de ses intérêts.
» Je lui ai déjà fait passer trois millions en as-
» signats, parfaitement imités ; cette somme a
» fait subsister l'armée royale pendant quinze
» jours dans le pays de Liège et de Stavelot.
» J'en fais fabriquer de nouveaux ; dès que cette
» opération sera terminée, je m'occuperai de
» la Bretagne ; j'en ai reçu l'ordre spécial du
» comte d'Artois. Nous avons obtenu l'autori-
» sation de Monsieur, et maintenant l'intention
» du comte d'Artois est de diriger seul ce qui

» est relatif à cette province. Les deux princes
» vont se séparer ; ils ne doivent plus rien attendre de l'Europe, et il ne leur reste qu'à
» soulever l'intérieur. Nous réussirons moyennant mes projets de finances. Il faut aussi
» que d'un bout de la France à l'autre on suive
» le plan de la Rouarie. Déjà l'on s'en occupe
» sur différents points : les ordres, les commissions sont expédiées. L'on n'opposera plus au
» comte d'Artois la volonté de Louis XVI, qui
» ne sortira du Temple que pour aller à l'échafaud..... C'est la faiblesse de ce malheureux
» monarque qui a tout perdu..... » Ici, Calonne prononça le nom de Monsieur, et s'arrêta ..... Il fit ensuite un éloge pompeux des qualités du comte d'Artois, qui devait, disait-il, faire revivre Henri IV, et se montrer en France à la tête du parti des Bourbons, aussitôt qu'on aurait une place de sûreté. « Je viens, ajouta-t-il,
» d'expédier à la Rouarie l'ordre de redoubler
» de zèle, et d'éviter surtout un éclat avant
» d'être sûr du succès ; j'ai la promesse d'être
» secondé par le gouvernement britannique.
» La Rouarie aurait déjà reçu de Jersey des
» munitions de guerre, sans Botherel, qui,
» faute d'accord, en a suspendu le départ. Je
» sais que les chefs des émigrés de Bretagne ne
» croyant pas la Rouarie d'une noblesse assez
» illustre, lui ont vu conférer avec peine le

» commandement de la province ; mais il lui » était dû ; nous n'avons d'ailleurs besoin que » d'un homme audacieux..... Restez à Londres, » ajouta Calonne, et quand il en sera temps, » vous passerez en Bretagne. »

Latouche transmit une partie de ces détails à Danton ; mais ce dernier n'était déjà plus ministre, et ce fut Garat qui reçut sa correspondance.

En même temps Fontevieux, qui s'était rendu auprès du comte d'Artois, tournait habilement les vues de ce prince du côté de la Bretagne et de la Normandie. Il insistait pour faire filer vers l'Angleterre et les îles de Jersey et de Guernesey, tous les émigrés qui pourraient entreprendre ce voyage. D'après le système de l'ex-constituant Malouet, il proposait de réunir à l'intérêt des princes tous les partisans du régime constitutionnel de 1791, qui se trouvaient alors dans l'intérieur de la France ; il montrait enfin combien, avec la certitude d'avoir Saint-Malo, Cancale et le fort de Châteauneuf, il était facile de conserver le Clos-Poulet en cas d'échec. Le zèle avec lequel Fontevieux s'acquittait de sa mission lui avait valu la confiance du comte d'Artois. Ce prince fit tout dépendre de l'arrivée de Calonne. Il ne se dissimulait point l'état précaire de son parti, et le peu d'espoir que donnait la conduite du duc de

Brunswick, généralissime des coalisés. Il suspendit la réponse que lui demandait la Rouarie jusqu'au retour du comte de la Palisse, qu'il envoya pour presser l'arrivée de Calonne : ce dernier était arrêté à Londres pour dettes. Le prince, dans une seconde conférence avec l'émissaire breton, lui parla des difficultés d'obtenir des secours pour seconder l'insurrection. Il n'en fut pas moins décidé qu'on s'armerait en Bretagne, aussitôt que les émigrés auraient gagné l'Angleterre et l'Archipel normand. Fontevieux, porteur de cet ordre, arrive à Londres quelques jours après l'entrevue de Calonne avec Latouche. Calonne lui remet des dépêches et de faux assignats pour la Rouarie, auquel il marque de temporiser encore, pour agir plus en grand dans le mois de mars ; il ajoutait qu'il espérait rejoindre bientôt les princes et rapporter des ordres plus précis.

Le 24 janvier 1793, Latouche, véritable Protée politique, revint du pays de l'émigration, apportant la nouvelle que tous les plans étaient repris pour le mois de mars suivant, et qu'à cette époque la descente sur les côtes occidentales, et la levée de bouclier dans les départements de la ligue, devaient se faire simultanément avec l'invasion de la France par les puissances belligérantes.

Son rapport détaillé coïncidait avec les ren-

seignements contenus dans la correspondance de Morillon, sur la situation politique des départements d'Ille et Vilaine, des Côtes-du-Nord et de la Manche. Ces données positives ne laissèrent plus aucun doute dans l'esprit des gouvernants républicains, sur le complot formé dans l'intérieur, de concert avec les émigrés. Lebrun, alors ministre des affaires étrangères et rapporteur de l'affaire de Bretagne, présenta au conseil exécutif un mémoire détaillé sur tous les renseignements recueillis à ce sujet. Il demanda qu'il fût pris des mesures immédiates pour faire arrêter tous les chefs connus et saisir leurs papiers. Le 3 février, des commissions furent expédiées pour l'arrestation des principaux conjurés ; mais Garat, alors ministre de la justice, ayant observé que le conseil n'avait pas le droit de lancer des mandats d'arrêt, on en référa au comité de sûreté générale de la Convention. Le comité s'assembla le 6. Lebrun fit son rapport. Bazire, ami de Morillon et membre du comité, observa qu'il n'était pas impossible de porter la Rouarie à appeler le comte d'Artois pour se mettre à la tête des émigrés dans la descente projetée, tandis que les républicains seraient en mesure de s'assurer de la personne de ce prince, de celle de Calonne et de plusieurs émigrés marquants, qui seraient

infailliblement à sa suite. Il ajouta que le parti breton n'était pas éloigné d'appeler le frère de Louis XVI, et qu'on pourrait l'y déterminer. Si cette affaire eût été bien conduite, le succès en devenait probable; mais le conseil exécutif, plus timide que les comités, y trouva quelques dangers, et le ministre Lebrun, qui en eût été personnellement responsable, ne se sentit pas le courage de l'entreprendre. Après une mûre délibération, l'on convint de se borner à l'arrestation des chefs contre lesquels on avait acquis assez de preuves. Le comité décida que le conseil avait très bien fait de s'abstenir de lancer des mandats d'arrêt qui lui étaient interdits par la loi; il en décerna le lendemain contre les chefs connus et leurs complices, nomma Morillon et Barthe ses commissaires d'exécution, avec ordre de transférer à Paris les coupables, saisis de leurs papiers et de toutes les pièces de conviction. Comme on prévoyait les dernières convulsions de leur fureur, au moment de ce coup d'état, Morillon demanda sept mille hommes, qu'on lui promit; il en régla le mouvement, de concert avec les ministres Lebrun et Pache. Rempli de confiance dans ce qui venait d'être décidé, il se rendit de suite en Bretagne, pour être à portée de recevoir les renseignements néces-

saires, et remplir avec exactitude toutes ses instructions.

Tout avait changé de face en Bretagne : les tergiversations des princes, et la nouvelle du supplice de Louis XVI, avaient consterné les conjurés. L'impétueux la Rouarie, dont la raison avait jusqu'alors suffisamment guidé les passions, n'avait plus été maître de se contenir ; il venait d'expirer dans des accès de rage. Les circonstances de sa mort, l'effet qu'elle produisit dans son parti, et les évènements qui en furent la suite, méritent d'être consignés dans cette histoire.

Vivement poursuivi après le 10 août, dénoncé publiquement dans les affiches de Rennes et à la société populaire de cette ville, forcé, par les ordres contradictoires des princes, de passer l'hiver sans rien entreprendre, impatient d'atteindre le mois de mars, errant et fugitif, exposé aux atteintes d'une saison toujours rigoureuse dans ces climats, la Rouarie, dont la santé s'altérait, éprouva le besoin du repos. Il chercha donc un toit hospitalier où il pût, à l'abri des républicains, méditer sa grande entreprise et en préparer le succès. Mais la Rouarie ne pouvait guères trouver de retraite assurée que chez un membre de l'association ; il choisit le château de Laguyomarais, à une lieue de Lam-

balle, comme point central. Il s'y présente un soir sous le nom de Gosselin, accompagné de Saint-Pierre, son domestique, et du fidèle Loisel qui ne le quittait point. La Rouarie n'était *Gosselin* que pour les personnes étrangères à la conspiration. Saint-Pierre tombe d'abord malade; la Rouarie seul le soigne. Saint-Pierre guérit, et le 16 janvier, la Rouarie tombe malade à son tour. Le deuxième jour, la famille Laguyomarais, qui redoute les visites domiciliaires, lui fait dire par Loisel qu'il serait prudent de quitter le château. La Rouàrie part; mais, succombant bientôt sous le poids du mal, il s'arrête; il est forcé d'entrer dans une chaumière; deux heures après on le ramène au château. La maladie fit des progrès alarmants; le médecin Taburel trouva la Rouarie en proie à une fièvre putride dont les accès étaient délirants; le supplice de Louis XVI, qu'il venait d'apprendre, avait achevé de troubler sa raison : le malheureux la Rouarie voyait son roi arraché des bras de sa famille, traîné à l'échafaud; ce spectacle d'horreur lui arrachait d'affreux gémissements, et le rendait furieux. En proie au délire, il s'exhalait en imprécations contre la France, contre ses concitoyens. Taburel annonça que le malade était en danger; l'alarme se répandit dans le château. En cas de mort,

que faire du cadavre? Cette idée trouble Laguyomarais et sa famille : on cherche des expédients. Madame Laguyomarais s'adresse à Périn, son jardinier, et lui témoigne ses inquiétudes. Périn, cédant aux instances, promet ses services. Taburel et le chirurgien Morel sont congédiés, comme n'inspirant point assez de confiance.

Le 30 janvier, après quatorze jours de maladie, la Rouarie expire vers les quatre heures du matin. Son cadavre, enlevé mystérieusement, est porté au clair de la lune dans un bois voisin du château; on le dépose ensuite dans une fosse commencée par le jeune Lachauvenais, précepteur des enfants de Laguyomarais, et qu'achève le jardinier Périn. Le chirurgien Masson fait au cadavre plusieurs incisions, dans lesquelles on verse de la chaux vive; la fosse en est ensuite comblée et recouverte de terre.

Le même jour, Saint-Pierre et Loisel se retirèrent. Les chefs de l'association, inconsolables de la perte d'un homme dont le caractère et les talents étaient si nécessaires au parti, crurent devoir garder sur cet évènement le plus profond silence, pour ne pas décourager les princes et les royalistes bretons. Pendant la maladie de la Rouarie, qu'on avait tenue secrète, ils avaient

eu la précaution de lui faire signer beaucoup d'ordres en blanc (1), dans la vue de cacher plus long-temps sa mort. Au milieu des craintes qui les agitent, dans la fluctuation de leurs pensées, ils décident que tous les papiers de la Rouarie seront transportés chez Désilles père, à la Fosse-Ingant. Laguyomarais les y porte lui-même, dans un bocal de verre qui est enterré à six pieds de profondeur, dans un des carrés du jardin.

Mais qui pouvait remplacer la Rouarie? Nul en Bretagne ne l'eût osé. Les conjurés jetèrent les yeux sur Malseigne, militaire intrépide, émigré depuis les troubles sanglants de Nancy, où il s'était fait remarquer par une résistance courageuse.

L'association voulait cacher la mort de la Rouarie jusqu'à l'arrivée de Malseigne; il n'y avait donc plus à balancer. Morillon sentit qu'il fallait tout dévoiler, le moment étant venu de s'emparer des chefs, de saisir leurs papiers. Mais il était sans forces, il craignait les dernières convulsions du parti; les sept mille hommes qui devaient protéger ses opérations n'arrivaient pas. Beurnonville, porté au ministère de la guerre, n'exécutait point les engagements pris

---

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. V.

par son prédécesseur, et Lebrun, auquel Morillon écrivait dans les termes les plus pressants, laissait sa correspondance sans réponse. Abandonné à lui-même, et calculant tous les maux que l'insouciance du ministère allait causer, si Malseigne se montrait avant qu'il eût frappé de grands coups, Morillon se décide à braver la rage des conjurés, avec le faible secours de quelques républicains, tels que Cadenne, lieutenant de la gendarmerie, Bellanger fils, du commissaire national, et plusieurs volontaires des communes de Saint-Malo et de Saint-Servan. Persuadé d'ailleurs que la publicité suffit pour anéantir une conspiration, et qu'en exposant sa vie et celle de ses amis, dans les premiers moments d'un combat inégal, ce ne sera pas du moins sans fruit, il en prend la ferme résolution, et se porte de suite à Laguyomarais et à la Fosse-Ingant. Là, s'environnant d'un grand nombre de témoins, et assisté de Renoul, juge de paix du canton de Saint-Servan, il appelle hardiment le public à ses opérations, et fait exhumer avec éclat le cadavre de la Rouarie, que la chaux n'avait pas encore dévoré. L'association, interdite par tant d'audace, croit que Morillon a des forces, elle n'ose le troubler. Morillon se hâte de faire proclamer la

mort de la Rouarie et les circonstances qui l'ont accompagnée; il instruit les patriotes des projets médités par les conjurés, leur dévoile l'existence d'une conspiration, dont les moyens sont détruits et les principaux chefs entre les mains de la justice. Thérèse Moelien, cette femme courageuse, dépositaire des secrets de la Rouarie, qui, en mourant, lui avait confié mille louis en or et la liste des conjurés, fait trève à sa douleur; elle brûle cette liste la veille de son arrestation, et parvient à soustraire l'argent. Désilles, caissier de l'association, également averti de l'arrivée des commissaires, se sauve de la Fosse-Ingant, et va se cacher à Jersey, avec Prigent et Charles Bertin, laissant sa famille éplorée, en butte aux coups d'une vengeance inévitable. Tinténiac, alors en tournée, Boishardy, Labourdonnaie, Talmont et les autres chefs militaires de la conjuration, la plupart dans leurs arrondissements respectifs, hors des atteintes de Morillon, se tinrent sur leurs gardes ou se cachèrent; d'autres émigrèrent: la foudre n'atteignit que très peu de conjurés.

Morillon savait que les papiers de la Rouarie étaient enfouis dans le jardin de la Fosse-Ingant; il s'y présente, impatient de parvenir à cette précieuse découverte, et fait amener

devant lui les demoiselles Désilles ; elles arrivent tremblantes : cinq carrés du jardin sont fouillés sans succès. Les travailleurs découragés allaient abandonner leurs recherches ; mais Morillon s'obstine. A l'approche du sixième carré, les demoiselles Désilles pâlissent, et font un mouvement involontaire qui n'échappe point à l'ardent commissaire, dont les yeux étaient fixés sur ces femmes timides. A l'instant l'endroit suspect est fouillé ; on enlève quelques arbustes qui le couvraient, et on trouve à six pieds sous terre le bocal hermétiquement fermé. Les jeunes Désilles tombent évanouies, et Morillon triomphant contemple sa proie et ses victimes. On procède à l'ouverture du bocal en leur présence et devant Picot-Limoelan, beau-frère de Désilles et membre de l'association. Dès-lors toute la conjuration fut matériellement dévoilée ; mais la liste complète de ses membres avait été anéantie, grâce à la prévoyance de Thérèse Moelien. Cette zélée royaliste ne se doutait pas qu'en sauvant quelques individus de son parti, elle sauvait peut-être la république d'une attaque générale. Si cette liste eût été divulguée, la nécessité, le désespoir, auraient armé tous les conjurés. D'abord déconcertés par la découverte de la conspiration, ils se rassurèrent bientôt, voyant qu'ils restaient inconnus ; n'étant

pas d'ailleurs forcés de se défendre, la plupart se cachèrent pour ne point éveiller le soupçon, et le mouvement insurrectionnel fut incomplet.

Immédiatement après la découverte des papiers de la Rouarie, vingt-six individus, la plupart complices de ce chef, sont arrêtés par ordre de Morillon. Le bruit de ce coup d'état le précède à Rennes et y sème le trouble; des partisans secrets de la conjuration l'attendent à son passage par cette ville, où ils avaient un comité; ils méditent d'enlever les prisonniers et de tuer Morillon. Les paysans soulevés se portent en foule sur son passage; les routes en sont couvertes; de toutes parts se forment de nombreux rassemblements. Mais Morillon arrive à Rennes malgré tous ces obstacles, et l'administration départementale d'Ille et Vilaine le requiert de se mettre à la tête du peu de forces dont elle peut disposer, pour conjurer l'orage. Morillon se porte partout, quoiqu'inférieur aux insurgés; partout il les repousse, jusqu'à ce qu'enfin dégagé par Beysser, fait récemment général, il reste uniquement occupé de la translation de ses prisonniers. Il parvint à les traduire à Paris devant le tribunal révolutionnaire nouvellement institué, et qui bientôt devait exterminer et royalistes et républicains.

Les prévenus furent jugés révolutionnaire-

ment, mais avec une apparence de formes régulières, et après des débats prolongés et solennels. Tous se renfermèrent dans un système de dénégation absolue, quoique les preuves fussent évidentes. Sur vingt-sept accusés, douze furent condamnés à mort, conformément à la seconde partie du code pénal.

La même condamnation frappait à la fois Laguyomarais et sa femme, Thébault-Lachauvenais, Picot-Limoelan père, Angélique Désilles, femme Déclos-Lafauchais; Maurin-Delaunay, Loquet de Granville, Grout de la Motte, Thérèse Moelien, Georges Fontevieux, dit le Petit; Vincent, interprête de langue anglaise, et Pontavice, arrêté à Paris.

Le chirurgien Masson et le jardinier Périn, qui avaient indiqué à Morillon le cadavre de la Rouarie, ne furent condamnés qu'à la déportation.

Tous écoutèrent leur sentence avec calme, et marchèrent au supplice avec fermeté, refusant l'assistance des prêtres constitutionnels, qu'ils regardaient comme des *intrus*. Tous s'embrassèrent au pied de l'échafaud, et la plupart crièrent *vive le roi!* Angélique Désilles, condamnée pour sa sœur, ne voulut point éclairer le tribunal sur sa méprise, et périt avec courage. Pontavice mourut le dernier. En treize

minutes, le même fer trancha douze têtes. Le peuple, déjà accoutumé aux échafauds, parut néanmoins étonné du nombre des victimes et de la promptitude de cette exécution.

Morillon, récompensé d'abord par de nouveaux pouvoirs (1), voulut ensuite jouir avec audace du fruit de ses rapines et de ses vexations. Son odieuse conduite ayant été dévoilée, il suivit de près sur l'échafaud ses nombreuses victimes.

Il est un rapprochement que l'histoire ne doit point omettre : la découverte des papiers de la Rouarie eut lieu le 3 mars, et sept jours après une partie de la Bretagne, l'Anjou et le Poitou étaient en insurrection pour la royauté.

L'ombre de la Rouarie planait sur la Bretagne au moment où toute la Vendée s'insurgeait, et l'on vit une multitude de paysans bretons attaquer à la fois et le même jour le Faouet, Guéméné, Pontivy, Lominé, Aurey, Vannes, Roche-Bernard, Ponchâteau, Savenay, Oudon et Guérande. Les ouvriers des mines de Montrelais se soulevèrent; Piron de Lavarène près Oudon et Schetou se mirent à leur tête. Oudon fut envahi; mais les Nantais unis aux Angevins,

---

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. VI.

dégagèrent la rive droite de la Loire, et dissipèrent les insurgés. Piron et Schetou ayant échoué de ce côté, passèrent sur la rive gauche. A Savenay, quelques patriotes succombent; ceux de Nantes accourent de nouveau, mais trop tard, à leur secours. Avec ses seuls moyens, la ville de Nantes secourt et conserve Ancenis, Nort, Mauves, Coueron, Savenay, Guérande et le Croisic.

Mais déjà la rive gauche de la Vilaine, jusqu'aux portes de Nantes, était en pleine insurrection; les paysans forçaient les voyageurs à arborer la cocarde blanche. La ville de Fougères, foyer d'une ardente démocratie, fut investie par trois mille paysans royalistes, marchant sur deux colonnes, avec le projet de la mettre au pillage et de la brûler. Rennes se vit aussi à la veille d'être la proie des insurgés; cinq cents révoltés marchèrent sur cette ville sans oser l'attaquer; les patriotes y étaient en armes; la générale y battait à chaque instant, et des détachements nombreux en sortaient successivement pour combattre les royalistes. A Bain, plusieurs volontaires sont faits prisonniers; à Pacé, quarante succombent; à Mordeilles, les insurgés sont défaits. Quatre mille paysans, que Dubobril-Dumoland dirige en secret, attaquent Montfort; cent cinquante pa-

triotes de Rennes et trois brigades de gendarmerie les dispersent. Montauban, Saint Aubin Baubigné, Saint-Aubin Ducormier sont le théâtre de combats sanglants ; Dinan est en pleine insurrection. Une force imposante sauve Vitré du pillage ; Rhedon est débloqué ; Vannes, chef-lieu du Morbihan, est attaqué par sept mille Morbihanais que dirigent les frères de Silz ; le général Petit-Bois les repousse à la tête de douze cents hommes ; il leur enlève le château de Rochefort, où étaient réunis des moyens de défense : deux cents Bretons y sont tués. En même temps Pontivy se soulève ; vingt patriotes y sont massacrés ; le lendemain, trois mille insurgés s'y portent sur trois colonnes : ils sont repoussés. Les troubles s'étendent jusque dans les campagnes qui avoisinent Brest. Plabénec s'insurge ; les Dubodyès y soufflent le feu de la révolte. Saint-Pol de Léon allait tomber au pouvoir des insurgés du Finistère, lorsque le général Canclaux, qui commandait dans ce département, marcha contre eux, et les fit bientôt rentrer dans le devoir, en employant tour à tour l'indulgence et la fermeté.

Dans les districts de Blin, la Roche-Bernard et Guérande, les insurgés massacrèrent les autorités et brûlèrent les papiers des administrations. Bodinet, maître des postes, souleva Pont-

château, attaqua la Roche-Bernard, et fut tué au moment où il opérait sa jonction avec les Dubernard, qui étaient à la tête des insurgés de cette ville. Le président du district nommé Sauveur, patriote intrépide, fut d'abord mutilé, puis jeté dans un brasier ardent. La Convention rendit hommage à ce martyr de la révolution; elle décréta que la ville de la Roche-Bernard se nommerait désormais la Roche-Sauveur, et que ce nom serait inscrit au Panthéon français.

Peu de chefs insurgés osèrent, à cette époque, paraître à découvert; si quelques-uns se montrèrent un moment, espérant que l'insurrection pourrait se consolider, désabusés bientôt, ils se replongèrent dans les ténèbres; excepté Boishardy du district de Lamballe, dont le nom fut cité, mais qui échappa aux recherches; excepté Caradeuc et les Dubernard, qui, étant tombés entre les mains des patriotes, montèrent à l'échafaud, les autres chefs restèrent inconnus. Des rapports secrets indiquèrent Laberillais, Gérard et Mercier le jeune, appelé depuis Mercier-la-Vendée, comme cherchant à soulever le pays renfermé entre l'embouchure de la Loire et le Morbihan.

La Convention nationale, effrayée, se hâta d'envoyer des commissaires en Bretagne; elle

choisit Billaud de Varennes et Sevestre : le premier si fameux par sa féroce énergie. Ils trouvèrent les campagnes aux prises avec les villes, plus de cent communes soulevées, aucun régiment complet. Mais les patriotes, quoiqu'en petit nombre, se groupaient et déployaient le plus grand courage : on vit la garde nationale de Rennes se porter avec un zèle infatigable partout où le danger nécessitait des secours, et celles de Fougères, Saint-Malo, la Guerche et Dinan, se distinguer par des efforts dignes d'éloge. La tiédeur et la négligence qu'on reprochait aux administrations furent rachetées par leur réveil et leur dévoûment. Les insurgés, immédiatement attaqués à la réquisition des corps administratifs, furent atteints et dispersés avant qu'ils eussent pu réunir leurs colonnes pour former une armée. Que pouvaient-ils entreprendre sans chefs expérimentés? Quels succès pouvaient-ils obtenir en agissant partiellement et sans aucun ensemble? La Rouarie n'était plus ; l'impétueux Beysser, qu'animait la présence des commissaires de la Convention, brûlait de se signaler ; il imprimait à ses opérations un mouvement rapide qui déconcertait les insurgés. Cependant Rhedon allait tomber en leur pouvoir ; les commissaires conventionnels n'avaient trouvé dans ses murs que vingt-deux pa

triotes qui eussent voté pour se défendre. Les Bretons étaient déjà maîtres des postes d'Auquefer et de Saint-Pereux, réputés imprenables. Beysser les attaque, et emporte ces deux positions avec des troupes peu nombreuses, mais pleines d'ardeur et de confiance.

En moins de trois semaines, ce général révolutionnaire, poursuivant ses succès, fit rentrer dans le devoir toute la rive gauche de la Vilaine jusqu'aux portes de Nantes. Les campagnes étaient aussitôt désarmées que soumises; on leur imposait l'obligation de payer, dans un court délai, toutes les contributions arriérées, et on les forçait à fournir leur contingent pour le recrutement national; de sorte que sous ce point de vue leur sédition tourna au profit de la république. De cette époque, date en Bretagne l'emploi des mesures dites *révolutionnaires*, ressources toujours funestes qui ne pouvaient qu'aggraver les maux de la guerre civile.

Ainsi les commissaires conventionnels, préludant au régime de la terreur, ordonnèrent la démolition des châteaux, l'arrestation des prêtres et des nobles.

Le paysan épouvanté ne se montrait plus dans les villes; et, ne pouvant les attaquer de

vive force, il s'en vengeait en désertant leurs marchés pour les priver de subsistances.

Le 3 mai, les commissaires parurent à la tribune de la Convention nationale, pour rendre compte de leur mission. Ils dénoncèrent le conseil exécutif et les ministres.

« On a peine à croire, dirent-ils, comment, » le mouvement de soixante bataillons ayant » été décrété dès le 5 janvier, pour la formation » de l'armée des côtes, le ministre Beurnonville » a constamment refusé de consommer cette » mesure. Ce n'est que vers le 15 du mois de » mars qu'il s'y est déterminé, et encore les » soixante bataillons ont-ils été réduits à quatorze. Cependant, à cette époque les insur» rections menaçaient d'un embrasement total, » depuis les bords de la Vilaine jusqu'aux rives » des Deux-Sèvres; quoique le ministre des » affaires étrangères eût instruit, depuis plus » de quatre mois, le conseil exécutif, de la » conjuration de la Rouarie. Vos commissaires » ont trouvé plus de cent communes soulevées, » et pas un régiment complet. Certes, on dé» couvre ici une négligence bien coupable; et » si les hommes qui ont compromis si imminem» ment le salut public, ont encore l'art de se » soustraire au bras vengeur de la justice, c'est

» que la responsabilité ne sera jamais qu'un » vain mot inventé pour endormir et abuser le » peuple. »

Cette harangue accusatrice, soustraite aux journaux du temps, parce qu'elle attaquait le parti qui dominait alors dans la Convention et dans le conseil, décelait déjà combien la guerre civile pourrait servir de prétexte aux récriminations et aux violences du parti démocratique.

Les commissaires terminèrent par une pompeuse apologie des sociétés populaires, « ardents » foyers de la liberté, si utiles à la révolution, » si terribles aux despotes. »

Les démocrates en conclurent que c'était aux sociétés patriotiques, aux gardes nationales et aux mesures révolutionnaires, qu'étaient dus leurs triomphes et la compression des royalistes de Bretagne.

Ainsi fut étouffée dans cette province, pour renaître bientôt de ses cendres, une vaste conspiration qui pouvait entraîner tout l'occident de la France.

LIVRE III.

Combat de Bressuire. — Soulèvement des *taxateurs*. — Explosion du 10 mars. — Succès des Vendéens. — Caractère de leurs chefs. — Massacre de Machecoult. — Première organisation insurrectionnelle.

TANDIS que la Rouarie organisait en Bretagne la guerre civile, les nobles de l'Anjou et du Poitou s'étaient confédérés en secret. Maîtres encore de leurs châteaux, d'une multitude de paysans dévoués et courageux, ils se croyaient à l'abri de l'orage révolutionnaire; la plupart auraient pu même seconder les plans de la Rouarie, mais à peine en eurent-ils connaissance; d'ailleurs, l'émigration de presque tous les gentilshommes de ces deux provinces décomposa bientôt cette espèce de ligue poitevine.

Cependant la chute du trône acheva d'entraîner la Vendée; le sang y coula bientôt en abondance; et avant même l'explosion générale, les forêts de Bressuire furent le théâtre d'un combat meurtrier livré sous les bannières du double enthousiasme de la religion et de la liberté. D'abord les prêtres opposèrent à leurs persécuteurs des moyens surnaturels : ils émurent les esprits déjà disposés au merveilleux. On ne par-

lait que de miracles : ici, la Vierge avait apparu en personne pour sanctifier un autel provisoire élevé dans les bois; là, c'était le fils de Dieu qui était descendu lui-même des cieux pour assister à une bénédiction de drapeaux. A Chemillé, on avait vu des anges parés d'ailes brillantes et de rayons resplendissants, annonçant, promettant la victoire aux défenseurs de l'autel et du trône.

Un arrêté sévère de l'administration départementale des Deux-Sèvres, contre les prêtres insermentés, excita la fureur des pieux habitants du Poitou ; ils se préparèrent au combat ; des croix, des crucifix leur furent distribués pour les rendre invincibles. Huit mille paysans du district de Châtillon se soulevèrent à la fois; il leur fallait un chef : Delouche, maire de Bressuire, qui fomentait sourdement la révolte, n'était point assez courageux; Gabriel Baudry d'Asson, gentilhomme, ancien militaire, fut choisi. Dès l'origine de la révolution, il avait été nommé commandant de la garde nationale du territoire de Brachain près la Chataigneraie, où il exerçait une grande influence. A son premier penchant pour les idées libérales avait succédé une haine implacable pour la révolution, depuis qu'elle abattait et la noblesse et la royauté ; son caractère fougueux

et entreprenant était connu. Au premier cri d'insurrection, les plus hardis se portent en foule au château de Brachain, arrachent Baudry du sein de sa famille et le proclament leur chef. On vit depuis, dans cette guerre, les nobles Poitevins suivre l'exemple de Baudry, et comme lui se faire arracher violemment de leurs châteaux pour être élus chefs de révolte ; sorte d'élection populaire qui, pour combattre la démocratie, en admettait les principes. Bientôt les insurgés, armés de bâtons, de faux, de fourches et de fusils de chasse, marchent au combat sur plusieurs colonnes, en récitant des prières. En un instant, Châtillon et Bressuire sont cernés par ces furieux, qui croyaient que la prise de ces deux villes intimiderait la France entière, et ferait révoquer les décrets qu'ils foulaient aux pieds. Après avoir dévasté Châtillon et brûlé les papiers du district, ils se portent sur Bressuire; mais le tocsin patriotique avait déjà répondu à celui de l'insurrection ; les gardes nationales de Parthenay, Thouars, Niort, Saint-Maixant, Chollet, Angers, Nantes, Saumur, Poitiers, Tours, celles même de la Rochelle et de Rochefort s'étaient mises en marche par nombreux détachements pour combattre les Vendéens. A la nouvelle de ce soulèvement, la capitale, les provinces, le

corps législatif, les chefs militaires, tout prit l'alarme, et les routes se couvrirent de gardes nationales, seules troupes alors disponibles; le rendez-vous général fut à Bressuire. Cette ville, pressée chaque jour vivement par de nouvelles attaques, était vaillamment défendue par quelques compagnies de chasseurs, de grenadiers de Thouars et d'Airvaux, et par une poignée de citadins patriotes. Cependant elle allait succomber, lorsqu'on vit flotter au loin les drapeaux tricolors des gardes nationales combinées. Ce fut le 24 août 1792 que les deux partis s'attaquèrent avec acharnement sous ses murs; le combat ne fut pas long. En vain les insurgés royalistes formèrent une colonne serrée; mal armés, pressés de toutes parts, ils furent entamés, mis en déroute, et se sauvèrent dans le plus grand désordre. Leurs chefs divisés, incapables d'un plan vaste, ne songèrent, dès le commencement de l'action, qu'à éviter la fureur des patriotes: six cents insurgés trouvèrent la mort aux portes de Bressuire; les blessés se traînaient dans les bois, où chaque jour on trouvait des cadavres. Les patriotes n'avouèrent qu'une perte de soixante hommes tués ou blessés: on eut à leur reprocher d'avoir souillé la victoire par des cruautés; des femmes et même

des enfants furent égorgés; des membres sanglants mis au bout des baïonnettes, et portés en triomphe. Ces horreurs, malheureusement inséparables des guerres civiles, et dont la capitale n'avait que trop donné l'exemple, furent commises par quelques scélérats étrangers à la saine majorité de l'armée. Quelques Vendéens faits prisonniers se signalèrent par une fermeté invincible et par un mépris stoïque de la mort: vainement leur offrit-on le pardon et la vie, à la seule condition de crier, *Vive la nation! Vive la liberté!* Ils refusèrent, se mirent à genoux sans faire paraître la moindre émotion, demandèrent et reçurent la mort.

Delouche, maire de Bressuire, se sauva et fut arrêté à Nantes. Baudry, proscrit, caché d'abord avec son fils dans des champs de genets, accablé de soif et de faim, erra long-temps la nuit sans guide; se retrouvant près de son château, il n'osait y rentrer. Poursuivi par les gardes nationales, il pratiqua sous terre, dans ce même château, un trou profond où il s'ensevelit avec son jeune fils, ne recevant les rayons du jour que par une étroite ouverture, et n'ayant pour aliments que du pain d'orge et de l'eau, que lui apportait pendant la nuit une servante affidée; ils restèrent pendant six

mois cachés dans ce tombeau, sans aucune communication extérieure; voués à la mort, ils entendaient souvent les gardes nationales faire dans le château les perquisitions les plus exactes, marcher sur leurs têtes et menacer de tout incendier. Baudry serrant son fils contre son sein fortifiait son courage : ce ne fut qu'au moment de l'explosion générale qu'il sortit de sa prison pour reprendre les armes et s'exposer à d'autres dangers.

Le combat de Bressuire aurait pu terminer la guerre civile; il n'eût fallu frapper que quelques chefs, couvrir le reste d'une prudente amnistie, et placer dans chaque canton une force capable de contenir les mécontents; mais dans ces temps d'anarchie nul ne voulait obéir : départements, districts, clubs, commissaires civils, généraux, officiers et même simples soldats, tous voulaient commander; tant l'esprit révolutionnaire de la capitale s'était déjà propagé dans l'armée.

Dès que l'insurrection parut étouffée, les patriotes abandonnèrent le théâtre de la guerre; chacun, jaloux de rentrer dans ses foyers, courut y porter la nouvelle de son triomphe. A peine laissa-t-on dans Bressuire une faible garnison; mais il y fut envoyé deux commissaires du conseil exécutif, Xavier Audouin et Loiseau-

Grand-Maison, qui, au lieu de prendre des mesures efficaces, firent des tournées, prêchèrent l'égalité, établirent des sociétés populaires, et inondèrent les Deux-Sèvres de missionnaires républicains, avec la prétention de *conquérir au patriotisme* ce département, naguère insurgé. « Les cultivateurs égarés, dirent-ils dans leur » rapport, viennent le dimanche entendre » les commissaires à Bressuire; cette réunion » donne lieu à une fête qui commence par une » messe et le *Te Deum*. Cette fête est répétée à » six lieues de rayon, où il n'est pas une maison » qui, ayant arboré le signe du royalisme, ne » déploie en ce moment les couleurs nationales. » A Châtillon même scène. » Les commissaires attribuaient donc à une conversion sincère ce changement, qui n'était dû qu'à la crainte. Ils allaient aussi parcourir la Vendée, lorsqu'un courrier extraordinaire les rappela; ils y passèrent néanmoins, mais sans caractère public, et firent pressentir dans leur rapport, d'ailleurs insignifiant, que de nouveaux troubles éclateraient dans ce département, où le fanatisme régnait dans toute sa force.

Ils rendirent un témoignage éclatant au patriotisme du chef-lieu des Deux-Sèvres.

« A Niort, dirent-ils, l'esprit public est ex- » cellent, les corps administratifs pleins de

» civisme, et les dames elles-mêmes y sont pa-
» triotes; elles ont formé dans la maison com-
» mune un atelier où l'on travaille à l'équipe-
» ment des armées. Cette ville ne cesse de faire
» des sacrifices pour la liberté; la présence des
» commissaires civils y a développé cet élan
» patriotique. »

Trop ignorants sur les localités, sur les manœuvres employées par les ennemis de la révolution, les commissaires ne firent que pallier le mal; ils étaient dans l'impuissance d'ailleurs d'étouffer le germe de l'insurrection. Leurs harangues patriotiques ne pouvaient balancer l'effet des sermons, des instructions pastorales et des plans de soulèvement. Pouvaient-elles effacer l'impression des cruautés commises à Bressuire après la victoire? Pouvaient-elles détruire, dans l'esprit du clergé et de la noblesse, le sentiment de toutes les pertes que la révolution leur faisait éprouver? Cependant, les commissaires crurent avoir pacifié les Deux-Sèvres.

Le tribunal criminel établi à Niort instruisit le procès des fauteurs de l'insurrection. On ne craignit pas alors de proposer à la Convention nationale, qui venait d'ouvrir sa session, une amnistie générale que le parti populaire eut de la peine à lui faire rejeter. Le tribunal crimi-

nel y suppléa : quelques hommes obscurs furent seuls condamnés à mort ; et presque tous les prévenus, au nombre de trois cents, parmi lesquels figuraient plusieurs nobles, furent acquittés et mis en liberté.

Pendant cette crise, l'assemblée nationale voulant frapper les prêtres insermentés, décréta leur exil de l'empire, sous peine de déportation à la Guïane. Cette loi sévère, à laquelle les ecclésiastiques se soumirent sur presque tous les points de la France, fut généralement éludée dans le Poitou et en Bretagne. La plupart des prêtres insermentés s'y cachèrent, ou se mirent dans le cas de la réclusion, espérant s'y soustraire bientôt par la révolte.

La Convention nationale, maîtresse de tous les pouvoirs, était alors dominée par le parti qui, ayant abattu le trône, essayait en vain de gouverner. Sans cesse entravé, ce parti devenu modéré, luttait en vain contre l'exagération des démocrates, tandis que l'autorité exécutive, sans moyens et sans force, laissait flotter les rênes du gouvernement.

Dans l'intervalle du soulèvement de Bressuire et de l'explosion générale de la Vendée, on vit éclater vers la Loire une rébellion d'un caractère mixte, et qui, par cela même, ne causa qu'une commotion instantanée, mais tellement

vive, qu'elle mérite d'être consignée dans cette histoire.

La cherté, la disette des subsistances en furent ou le prétexte, ou le motif réel. Ce mouvement, qui avait pour objet la demande de la taxation des denrées au *maximum*, prit naissance en novembre à Saint-Calais, dans la Sarthe, et se propagea promptement dans Loir-et-Cher, Eure-et-Loir et Indre-et-Loire. Les habitants de Saint-Calais, rassemblés en tumulte, marchèrent sur Vendôme avec de la cavalerie, précédés de leurs autorités constituées; ils entraînaient sur leur passage habitants et magistrats, et taxaient les grains à bas prix; égarés par des scélérats, ils massacraient tout ce qui opposait de la résistance. Malheureusement la disette était en même temps réelle et factice. On citait des faits déplorables: les pauvres du district de Romorantin se nourrissaient de son trempé dans de l'eau. Une malheureuse femme du village de l'Hôpital, après des démarches inutiles pour se procurer des grains, avait égorgé son enfant pour ne pas le voir périr faute de nourriture. La nouvelle de ces désordres occasionna une vive discussion dans la Convention nationale; Barrère les attribua tous à la désorganisation du corps politique, qu'il rejeta sur les commis-

saires du pouvoir exécutif. Il les fit rappeler: la Convention en nomma d'autres, qu'elle prit dans son sein, et qu'elle envoya dans les départements agités, pour y ramener la tranquillité et l'abondance. Lecointre, Maure et Biroteau s'y transportèrent sur-le-champ. En arrivant à Chartres, ils se rendent au lieu du rassemblement, où, se croyant forts de leur qualité de mandataires du peuple, ils convoquent les révoltés au Champ-de-Mars. Maure, doué d'un organe éclatant, veut exposer l'objet de sa mission : aussitôt les épithètes d'*endormeur*, de *charlatan*, couvrent sa voix. Les députés sont séparés violemment, et chacun d'eux croit son collègue victime de la fureur du peuple. Biroteau voit déchirer ses vêtements ; un fer meurtrier est suspendu sur sa tête. Maure ne dut son salut qu'à des compagnons charpentiers : il leur fit un appel ; à l'instant, tous volent à son secours, écartent les plus furieux avec les instruments de leurs travaux, et lui servent désormais de gardes. Les trois commissaires, traînés au marché public à travers les haches, les faux, les piques, les baïonnettes, sont contraints, pour sauver leurs jours, de signer une taxe des denrées. Ils viennent immédiatement en rendre compte à la

Convention, indignée de leur faiblesse. « Parmi » cette foule d'hommes égarés, dirent-ils, les » prêtres ont été les plus acharnés à nous poursuivre, pour se venger d'un décret sur la religion catholique : quelques-uns demandaient » la loi agraire. »

A ces récits désastreux, une consternation profonde se répand dans l'assemblée ; il se fait un moment de silence, auquel succède un mouvement convulsif qui agite à la fois tous les députés ; chacun veut parler ; on se presse à la tribune ; une phrase est commencée, des cris l'interrompent ; enfin Pétion parvient à fixer l'attention en improvisant ce discours :

« Nos ennemis sont repoussés loin de notre » territoire et ne déchirent plus notre sein, et » cependant c'est pour ainsi dire au milieu de » la paix que nous voyons se rallumer les horreurs de la guerre civile. Le peuple n'a donc » pas de plus grand ennemi que lui-même ? » C'est dans le département le plus tranquille, » le plus riche en grains, qu'on voit s'élever le » monstre de l'anarchie. Les propriétés sont dévastées, les lois méprisées, les représentants » de la nation insultés, au nom de la nation » même...... vos commissaires avilis : vous n'avez plus de pouvoir ! il faut le reprendre ; il » faut envoyer contre ces hommes égarés par

» des agitateurs, une force armée suffisante
» pour en imposer et épargner le sang.... »

Le fougueux Danton sembla oublier les maximes révolutionnaires, et s'écria d'une voix de Stentor :

« Toute la France a les yeux attachés sur
» vous, la moindre de vos actions ne peut lui
» échapper; on vous a présenté, sur le culte ca-
» tholique, un projet de décret, dicté il est
» vrai par la sagesse et la philosophie; mais la
» sagesse et la philosophie effraient le peuple,
» qui tient encore à ses préjugés; le pauvre,
» victime des vexations du riche, se consolait
» par la pensée qu'il serait vengé dans l'autre
» monde; si vous lui ôtez cette consolation,
» vous lui donnez vous-même le signal de la ré-
» bellion : laissez-lui ses préjugés, et ne prenez
» de grandes mesures que lorsque le flambeau
» de la philosophie aura pénétré jusque dans la
» chaumière. »

Le farouche Robespierre dit qu'il voit dans Louis XVI la cause de tous les désordres: Louis jugé, les désordres, selon lui, devront disparaître!....

Tandis que la Convention s'agitait, et que de vaines harangues y tenaient lieu de mesures efficaces, les villes d'Alençon, de Bellesme et de Mortagne faisaient marcher leur garde na-

tionale avec du canon pour combattre les *taxateurs*. Six cents furent enveloppés, vingt-deux des plus coupables saisis et mis en arrestation. La révolte d'Eure et Loir n'en gagnait pas moins de proche en proche. Maîtres de Vouvray, Mont-Louis, Château-Renard, Amboise, les taxateurs formèrent une masse de dix mille hommes environ ; ils brûlaient sur leur passage les maisons des patriotes, et se dirigeant sur Tours, ils semblaient vouloir tendre la main à la Vendée. Quatre cents citoyens de cette ville résistèrent et la défendirent contre les révoltés, qui ne purent s'en emparer. Déconcertés bientôt par l'arrivée des gardes nationales environnantes, les insurgés se dispersèrent en un instant. Ainsi fut étouffée aux portes de Tours cette sédition alarmante, dont les véritables moteurs n'ont jamais été connus. La cherté des denrées et le recrutement servirent de prétexte aux ennemis du système républicain pour chercher à le détruire.

Le 10 février, la Convention nationale annulla les taxes arbitraires imposées par les taxateurs, et décréta, après une vive discussion, l'abolition de toutes les procédures commencées sur les insurrections occasionnées par les subsistances jusqu'au 21 janvier, jour de l'exécution de Louis XVI ; elle ordonna en outre la

mise en liberté de tous les individus incarcérés pour faits relatifs à la taxation arbitraire des denrées.

Cependant le bruit du supplice de l'infortuné Louis XVI retentissait dans les sombres campagnes de la Vendée. Le Poitevin, encore indécis, en frémissait de rage; les premiers essais de Baudry, quoique malheureux, avaient donné aux autres cantons l'éveil de l'insurrection, que provoquaient de plus en plus les excès révolutionnaires. Les maisons riches dévastées, les châteaux pillés et livrés aux flammes, les propriétaires paisibles des campagnes exposés à des spoliations patriotiques, les ministres du culte persécutés, les nobles les plus riches et jadis les plus puissants menacés dans leur liberté individuelle, que fallait-il de plus pour susciter des ennemis à la révolution, et donner des successeurs à Baudry? Aussi parurent bientôt des chefs plus habiles, qui surent profiter des circonstances et des dispositions de la multitude. La fermentation était à son comble: chaque jour de nouveaux miracles, de nouvelles apparitions, de nouveaux sujets de terreurs, d'adoration et de pèlerinage tenaient en haleine le parti insurgé. Un homme d'un grand caractère parut, digne émule de la Rouarie; mais plus adroit, il sut long-temps s'envelopper

d'une sage obscurité, pour ne se montrer qu'à propos. Gigot d'Elbée joignait à un physique agréable les talents nécessaires à un chef de parti. Il s'exprimait avec grâce; son éloquence douce et persuasive savait varier les formes, les tons, selon les circonstances. Né en France, d'une mère saxone, il avait passé très jeune en Saxe pour y servir dans les troupes électorales. De retour dans sa patrie, il fut nommé à une lieutenance dans le régiment Dauphin, cavalerie; mais n'ayant pu y obtenir une compagnie, qu'il sollicitait, il se retira mécontent dans sa terre près de Beaupréau, où il jouissait d'une grande considération et d'une confiance qu'il sut augmenter pendant la révolution. Ainsi que la Rouarie, d'Elbée avait condamné comme intempestives les premières tentatives d'insurrection; navré de la défaite de Bressuire, il ne cessait de recommander l'exécution du vaste plan, d'après lequel on devait éclater à la fois sur tous les points. Tinténiac, envoyé de la Bretagne dans le Poitou par la Rouarie et les princes français, pour y concerter les mouvements des deux provinces, repassa en Bretagne avec l'assurance d'un parfait accord; il arriva au moment où la Rouarie dénoncé, poursuivi et caché, venait d'expirer. Le bruit de sa mort ayant été étouffé dans le Poitou comme dans

la Bretagne, d'Elbée inquiet du silence des confédérés de la rive droite, fit passer dans les différents cantons des avis propres à modérer l'impatience générale; mais les esprits étaient dans un tel état d'irritation, que la moindre étincelle pouvait déterminer l'explosion générale. D'Elbée, qui prévoyait les inconvénients d'une ardeur irréfléchie, était bien décidé, ainsi que les principaux confédérés, à ne se montrer que lorsque l'insurrection aurait pris un caractère imposant. Le moment du recrutement, qui coïncidait avec le plan médité, parut favorable: il fut choisi.

La Convention nationale avait décrété une levée extraordinaire de 300 mille hommes; le 10 mars était le jour fixé pour l'exécution de cette loi. Ce même jour vit la révolte gagner, comme un vaste incendie, la presque totalité du département de la Vendée, partie de Maine et Loire, des Deux-Sèvres et de la Loire-Inférieure.

Le tocsin sonna, et fit soulever spontanément les habitants de neuf cents communes; en vain les sages veulent différer pour avoir le temps de se procurer des armes: déjà chaque chaumière est un atelier, le fer retentit sous les coups redoublés du marteau, et les instruments du labourage, grossièrement façonnés, se chan-

gent en piques et en épées. Des bâtons ferrés, des fourches, des haches et des fusils de chasse furent les premières armes des Vendéens. Des faux emmanchées à rebours servirent de sabres à une savalerie montée sur des chevaux sans selle, et conduits par un licou.

Les efforts des insurgés, dirigés d'abord du centre à la circonférence, tendaient à franchir la barrière de la Loire qui les séparait des Bretons, soulevés en même temps. On n'a vu jusqu'ici que les tentatives impuissantes de ces derniers, maintenant on verra comment triomphèrent les Vendéens, soit par leur ensemble et leur masse, soit par leur inconcevable énergie.

Déjà le tocsin sonnait de toutes parts, lorsque, le 11 mars, près de trois mille insurgés du district de Saint-Florent se portèrent au chef-lieu, en demandant à grands cris l'exemption de la milice nationale; ils étaient animés par Laurent-Fleury de Saint-Florent et André-Michel, dit Chapelle, qui venaient de parcourir le district pour soulever les jeunes gens. Les administrateurs employèrent inutilement les moyens de la persuasion; des huées couvrirent leurs voix: il fallut songer à se défendre. Tessiex du Clauzeau, commissaire particulier du gouvernement, se mit, ainsi que les administra-

teurs, à la tête de la gendarmerie et d'une poignée de patriotes que la terreur avait réunis. Les deux partis furent bientôt en présence sur la place même de Saint-Florent, où il y eut encore d'inutiles pourparlers. Quelques coups de fusils tirés sur trois hommes écartés du gros du rassemblement, furent le premier signal; le feu s'engagea de part et d'autre. Quatre hommes sont tués des deux côtés. On se sépare vers midi, après une demi-heure de combat. A trois heures, les insurgés reviennent à la charge avec plus d'impétuosité; les patriotes moins nombreux, fuient et se dispersent; le district est envahi, les papiers sont brûlés, et les assignats partagés entre les vainqueurs, qui passent une partie de la nuit à chanter leur victoire. Ils allaient se disperser, n'ayant encore aucun chef apparent, et peut-être l'insurrection se seraitelle assoupie, si le bourg de Pin en Mauge, entraîné des premiers, n'eût enfermé dans son sein une de ces têtes exaltées, une de ces âmes ardentes qu'électrisent le danger et les orages politiques. Cathelineau, fileur de laine, qui avait fait quelques années auparavant le commerce du lin dans les foires et marchés, tel était l'homme que d'Elbée sut discerner et mettre en œuvre. Sous l'habit d'un voiturier,

Cathelineau cachait une âme élevée, un cœur intrépide. Indigné de voir une si haute entreprise sur le point d'avorter faute d'ensemble, il parcourt les rues et les cabarets de Saint-Florent, il rassemble les plus braves, en forme un noyau d'environ trois cents, et se mettant à leur tête, il se porte sur Jalais, défendu par les républicains. La municipalité de Chalonnes y avait envoyé un détachement de sa garde nationale, sous les ordres du médecin Bousseau. Ce commandant disposa sa troupe sur les hauteurs du château, dans un retranchement défendu par une pièce de six appelée le *missionnaire ;* il laissa trop peu de monde pour la manœuvrer. Des cris confus annoncent les insurgés ; les républicains se mettent en défense ; le boulet part et ne blesse personne. A l'instant Cathelineau commande le pas de course et franchit le coteau à la tête des siens. Les patriotes sont ou blessés ou faits prisonniers avec leur chef ; armes et munitions, tout tombe au pouvoir des Vendéens ; le *missionnaire*, si glorieusement enlevé, fut leur première pièce de canon. Ce combat n'était que le prélude d'une victoire plus importante. Sans donner à sa troupe le temps de respirer, Cathelineau marcha sur Chemillé, à deux lieues de Jalais. Deux

cents républicains et trois coulevrines défendaient cette ville, qui semblait à l'abri d'un coup de main. Le 14 mars, Cathelineau l'attaque : les républicains cherchent à l'intimider par un feu soutenu. Sans s'amuser à riposter avec la pièce conquise à Jalais, Cathelineau se précipite avec intrépidité sur ses adversaires. Après une demi-heure de combat, Chemillé est emporté ; les trois coulevrines, les munitions, beaucoup de fusils et près de deux cents prisonniers tombent au pouvoir du vainqueur. Tel fut, dans l'Anjou et le haut Poitou, le résultat des trois premiers jours de l'insurrection. Dès-lors Cathelineau vit grossir son armée d'une foule de mécontents, qui attendaient le succès pour se déclarer : ce corps, d'abord si faible, comptait deux jours après plusieurs milliers de combattants, enhardis par ces avantages, et que l'enthousiasme unissait par des liens plus forts que ceux du devoir et de la discipline.

Cette révolte soudaine fut d'abord attribuée au recrutement, qui ne servit tout au plus que de prétexte à quelques communes éloignées ou environnantes, étrangères à la confédération et qui s'y réunirent ensuite. Les mouvements occasionnés par la levée des 300 mille hommes

avaient un tout autre caractère, et furent facilement appaisés à Caen, au Mans, à Angoulême, à Clermont-Ferrand et à Grenoble. Il y eut à la vérité quelque résistance, accompagnée de propositions conciliatrices, faites par des hommes qui, n'ayant pas le secret de l'ensemble, se méprenaient sur les véritables motifs de l'insurrection. Tel fut le soulèvement qui éclata sur la rive droite de la Loire, aux portes de Nantes, entre cette ville et la Vilaine. Vingt mille paysans armés à la fois, et conduits par Richard Duplessis et Premyon-Morin, se rassemblèrent en tumulte au bourg de Saint-Étienne-de-Montluc pour se donner un chef: leur choix tomba sur Gaudin-Laberillais, ancien lieutenant-colonel du régiment d'Armagnac. Cet homme, découragé depuis la mort de la Rouarie, hésite long-temps; il accepte enfin, mais c'est pour parlementer avant de combattre. Le 14 mars, il adresse aux corps administratifs de la Loire-Inférieure, en qualité de médiateur de vingt-une paroisses révoltées, un manifeste, portant en substance qu'il n'y aurait plus de tirage de milice, qu'il ne serait jamais pris de chevaux aux cultivateurs que de gré à gré; que les impôts seraient répartis avec justice et sur des bases proportionnelles; que les directoires de départements

n'attenteraient plus à la liberté des citoyens, en faisant marcher contre eux la force armée, qui serait désormais à la seule réquisition des tribunaux et des juges de paix; que la liberté des cultes serait maintenue, et que tout prêtre jouirait de la tranquillité que la loi devait lui assurer; que les églises leur seraient ouvertes pour la célébration de l'office divin, et que chacun en payant son ministre serait libre de le choisir.

A la réception de ce manifeste, l'administration départementale demanda trois jours: c'était pour gagner du temps et se préparer à la résistance. Pressé sur les deux rives du fleuve, Nantes aurait pu être envahi si Laberillais eût agi au lieu de négocier; son caractère incertain sauva cette ville. N'ayant pas le courage de s'engager dans une guerre intestine, il harangua les insurgés pour les déterminer à se soumettre malgré l'opposition de Richard-Duplessis, dont l'ardeur égalait l'intrépidité. Celui-ci accuse publiquement Laberillais, et lui reproche de manquer aux devoirs que la croix de Saint-Louis, dont il était décoré, lui imposait. Richard s'empare alors lui-même de l'autorité; mais le courage seul ne pouvait suppléer à la capacité et à la considération; il fallait à cette multitude un chef plus marquant, plus expé-

rimenté. Richard parvint néanmoins à réunir les insurgés dans le village de Sautron; il était secondé par Premyon-Morin et Charette-du-Kersaut, chargé de parcourir les campagnes pour soulever les paysans, dans la vue d'attaquer Nantes; leurs efforts réunis ne purent balancer l'effet des exhortations de Laberillais. Au lieu de se recruter, cette troupe diminuait chaque jour, et les Nantais profitèrent de l'incertitude de ses mouvements pour prendre l'offensive. En vain Richard eut recours aux ministres de la religion : plusieurs prêtres vinrent officier en plein champ au milieu des insurgés. Le curé de Chollet, caché aux environs de Nantes, fit usage de toutes les pratiques religieuses pour rappeler la masse des paysans aux combats : il n'était plus temps. Richard Duplessis n'avait qu'une poignée d'insurgés lorsqu'il fut attaqué par la garde nationale de Nantes; trois coups de canon suffirent pour les disperser. Les républicains entrèrent à Sautron sans y commettre de désordre, ce qui acheva de déterminer la soumission des campagnes. Richard parvint à former un troisième rassemblement à Cordemais; il fut encore dissipé faute de secours et de liaison. Réduit à se cacher sous des habits de paysans, il parvint à sauver sa tête, mise à prix par les Nantais, et

passa ensuite dans la Vendée pour se réunir à Lescure, dont il devint l'adjudant-général. Laberillais eut un tout autre sort; son caractère faible et incertain causa sa perte. Il voulut se rapprocher des patriotes, et sollicita une conférence avec les autorités pour se justifier. Arrivé à Savenay, il est saisi, garotté et conduit à Nantes, où il est jugé et acquitté. Quelques révolutionnaires altérés de sang en frémirent de rage; l'un d'eux produisit un ordre souscrit par Laberillais, en sa qualité de chef des insurgés de Montluc. La loi était formelle; de nouveaux juges lui en firent l'application, et il fut conduit à la mort victime de son indécision: tant il est vrai qu'il est plus sûr dans les orages politiques de prendre une résolution extrême, que de flotter entre deux partis opposés.

Tandis que sur la rive droite de la Loire les insurrections s'appaisaient, soit par l'incertitude des chefs, soit par le défaut d'énergie et de persévérance des paysans bretons, la généralité de la Vendée se soulevait franchement, aux cris de *vive Louis XVII! vive le régent de France! vive la religion catholique et romaine!*

Pour signe de reconnaissance, les insurgés du Bas-Poitou portaient une image en mé-

daillon consacrée à la vierge Marie, et entourée de chérubins sortant des nuages. Au plus fort de la mêlée, de nouveaux Moïses restaient près d'eux en prières; souvent leurs prêtres célébraient la messe sur le champ de bataille, après le combat.

Moins sanguinaires, mais non moins superstitieux, les insurgés de l'Anjou et du haut Poitou se couvraient de chapelets, de scapulaires, et plaçaient des crucifix sur leurs pièces de canon.

Le temps se perdait rarement en vaines délibérations. Les plus hardis attaquaient et combattaient les républicains avec fureur.

Le 15 mars, Cathelineau marcha sur Chollet, et fut joint par un corps d'insurgés que commandait Stofflet. Cet homme intrépide, né à Lunéville, avait été soldat pendant seize ans; retiré à Maulevrier, il y était garde-chasse du marquis de ce nom, grand propriétaire, alors émigré. Dévoué à d'Elbée, Stofflet avait, dès le 11 mars, rallié une cinquantaine de forgerons de Maulevrier; sa troupe s'étant successivement grossie, formait le 15 une division redoutable, qui, renforçant celle de Cathelineau, le mit en état d'attaquer Chollet. Cette ville n'avait qu'une faible garnison, hors d'état de résister long-temps à une masse victorieuse; les

républicains en défendirent les approches; enfoncés dès le premier choc, ils s'y réfugièrent. Les vainqueurs entrèrent pêle-mêle avec eux, la saccagèrent, et y trouvèrent des ressources immenses. Le marquis de Beauveau, procureur-syndic du district, fut tué dans la mêlée. La prise de Chollet, en rehaussant la réputation des insurgés, entraîna la Vendée entière. Ce fut alors que la guerre changea de face; D'Elbée, qui s'était tenu derrière le rideau, parut enfin parmi les royalistes victorieux; secondé par Cathelineau et Stofflet, il s'empara de Vihiers, qu'il évacua le même jour, n'emmenant pour trophées que des charriots chargés des papiers du district, destinés à faire des cartouches. Les républicains, après avoir perdu leur artillerie et quelques hommes, se replièrent sur Doué, puis sur Saumur. La consternation était générale parmi eux; elle augmenta encore par l'explosion du magasin à poudre d'Angers, attribuée à la trahison. On vit paraître alors à découvert d'autres chefs sous les drapeaux vendéens. Le jour même de la prise de Chollet, les insurgés du district de Saint-Florent, qui n'avaient pas suivi Cathelineau, se portèrent au château de la Baronnière, où résidait Artus de Bonchamp, ancien capitaine dans le régiment d'Aquitaine, militaire depuis l'âge de quatorze

ans, ayant fait la guerre dans les Grandes-Indes; ils le proclamèrent leur chef. Humain et généreux, autant qu'on peut l'être au milieu des fureurs de la guerre civile, Bonchamp s'occupa constamment d'en adoucir les maux. Militaire éclairé, mais sans ambition, et ennemi de l'intrigue, il ne se soutint que par son propre mérite, et n'obtint jamais la suprématie, que lui disputa sans cesse d'Elbée, dont le caractère bouillant et emporté contrastait avec la douce modération de son rival. Bonchamp sut néanmoins conserver le rang qui convenait à ses talents et à son caractère; ses conseils furent toujours réclamés dans les occasions importantes, mais trop peu suivis.

Tandis que l'insurrection se régularisait dans le pays de Mauges et dans l'Anjou méridional, elle se développait dans la basse Vendée, où quelques chefs sanguinaires commandaient à un peuple inhumain; elle éclata d'abord dans le pays de Retz. Dès le 8 mars, les paysans s'étaient ameutés dans la paroisse de Chauvé, sous prétexte de prières publiques. Bientôt secondés par les habitants du Port Saint-Père, de Bouguenais, de Bonais et de Brains, ils prirent pour chef Danguy de Vue, propriétaire du château de Vue, à l'entrée de la forêt de Princé. Ripault la Cathelinière et Flamingue fils sui-

virent Danguy comme chefs secondaires. Le même jour, les insurgés marchèrent sur Paimbœuf, où ils avaient des intelligences; ils attaquèrent trop tard, et furent repoussés. Danguy, blessé, se cacha, fut découvert, conduit à Nantes, et mis à mort. La Cathelinière prit le commandement des royalistes du pays de Retz; Guérin le suivit.

Le nombre des insurgés augmentait chaque jour. Quinze cents paysans se portent à Brains, chez Lucas-Championnière, qu'ils nomment commandant, pour aller s'emparer du poste du Pellerin. On y entre sans peine; le village est pillé; deux pièces de canon de fer enlevées d'un navire, sont conduites au Port Saint-Père. Les paysans s'emparent également d'une barque qui descendait le fleuve; ils y trouvent des gazettes qui annonçaient la défection de Dumouriez. Cette nouvelle répandit la joie parmi les insurgés; ils ne doutèrent plus alors du renversement de la république. Lucas-Championnière devint un des principaux officiers de la Cathelinière, s'attacha ensuite à Charette, et fut un des chefs les plus distingués du Bas-Poitou.

Dès le 10 mars, les patriotes de Machecoult effrayés par le tocsin des communes rurales, et par les rassemblements qu'ils apercevaient

au loin, s'étaient mis sur la défensive. Le lendemain, les insurgés des environs, commandés par les frères Hériault et Léger, Paigné, homme d'affaire de M. de la Platrière, Berthaud et Boursault de Saint-Lumine de Grand-Lieu, pénétrèrent par toutes les issues de la ville, en poussant le cri de *vive le roi!* Cent hommes de la garde nationale, placés à l'une des extrémités, marchèrent à leur rencontre, ayant à leur tête Maupassant, ex-député à l'assemblée nationale et commissaire du département pour le rétablissement de l'ordre; la gendarmerie était à cheval. Bientôt débordés par cette multitude d'insurgés, les patriotes fuient; il ne reste plus avec le commissaire que cinq hommes, qui sont, ainsi que lui, massacrés sur-le-champ. Malheur à ceux qui tombaient au pouvoir des insurgés: les femmes criaient *tue*, *tue;* les vieillards eux-mêmes assommaient, et les enfants chantaient *victoire.* Un Vendéen courait les rues avec un cor de chasse; quand il apercevait un patriote, il sonnait la *vue*, c'était le signal d'assommer; puis il revenait sur la place sonner l'*allali:* les enfants le suivaient, en criant *victoire! vive le roi!*

Le curé constitutionnel de Tort périt de coups de baïonnettes dans le visage. Le patriote Pinot et son jeune fils, ayant refusé de crier *vive le*

roi, sont massacrés; ils tombent, et en rendant le dernier soupir, font entendre les mots, *vive la nation!* Pagnot, juge de paix, meurt en poussant le même cri.

Un comité royal, présidé par Souchu, ancien receveur des gabelles, souillait ainsi la victoire, et ordonnait les massacres. Quarante-quatre républicains avaient été égorgés les 11 et 12 mars; un même nombre venait d'être jeté dans les cachots. De semblables exécutions étaient imitées au camp vendéen de Guiové, près la route de Paimbœuf. A Legé et à Montaigu, tout ce qui tenait à la révolution fut impitoyablement massacré. On dressait des listes de proscription. Quelques patriotes rachetèrent leur vie à force d'argent, et s'acharnèrent ensuite contre leur propre parti; plusieurs en devinrent même les bourreaux; mais il ne suffisait pas d'égorger, il fallait vaincre. Les insurgés, ayant à leur tête Laroche Saint-André l'aîné, marchèrent sur Pornic; Saint-André prit en passant la division de Cathelinière, alors à Bourgneuf. Pornic fut pris à quatre heures du soir, et repris à six heures et demie par les républicains, que commandait le prêtre Abline. Les insurgés, au nombre d'environ six mille, n'avaient que sept à huit cents fusils, point d'ordre, nul ensemble dans l'attaque, se livrant

au pillage, s'enivrant de vin et d'eau de vie; aussi les républicains les surprirent-ils sans défense. Dans l'action, Saint-André, pressé par trois gendarmes, en tua deux, et son pistolet lui ayant crevé dans la main, il passa son épée au travers du corps du troisième; mais voyant que les Vendéens étaient ivres et ne combattaient plus, il s'écria, *sauve qui peut!* A l'instant tous fuient et se dispersent. Baudouin de Sainte Pazanne était à cette affaire; Flamingue fils y fut tué. Arrivé à Machecoult, Saint-André trouva Souchu occupé à dresser un procès-verbal pour le faire fusiller, comme ayant lâchement abandonné son poste. Les esprits étaient tellement aigris par les insinuations de Souchu, qu'il était impossible de faire entendre la vérité; il fallut fuir pour éviter la mort. Saint-André se cacha dans l'île de Bouin : ainsi lui échappa le commandement. Attaché à sa cause, il reparut depuis sur d'autres points de la Vendée, mais non comme chef principal. Il fallut le remplacer. Les insurgés se portèrent en foule chez Athanase Charette de la Contrie, lieutenant de vaisseau, alors à Fond de Close, chez sa femme, près la Garnache. Ils le proclamèrent tumultuairement leur chef. Charette les passa le même jour en revue, et employa quatre jours à les organiser et à former sa cavalerie, qui ne fut

d'abord que de cent chevaux; il eut pour officiers, dès l'origine, les trois frères Laroberie, Duchaffaut jeune, neveu du cordon rouge, le chevalier de Laroche-Lepinay, et Dargens, fils d'un chirurgien. Le 14, Charette vint à Machecoult; il y jura dans l'église, sur l'évangile, en présence des insurgés, qu'il périrait les armes à la main plutôt que d'abandonner son parti; et les fixant fièrement, il leur dit : *Promettez comme moi que vous serez fidèles à la cause de l'autel et du trône*..... Oui, oui, s'écrièrent-ils unanimement en brandissant leurs armes et frappant du pied. On marcha sur Pornic avec la division de Cathelinière : cette fois Pornic fut pris et livré au pillage. Charette y trouva trois pièces de canon, qu'il fit conduire à Machecoult.

A cette époque, la puissance de Charette était resserrée dans un cercle étroit; il n'avait sous son commandement que Machecoult, Touvois, la Garnache, Paulx, et quelques paroisses environnantes. La partie maritime du district de Challans, Beauvoir, Saint-Jean-de-Mont, et toute la côte jusqu'aux Sables-d'Olonne, obéissait à Guery de Clauzy, gentilhomme, qui fut pris et fusillé un an après; Dabbayes et Guery-Fortinière étaient ses lieutenants. Le marais de Bouin formait une division commandée par

Pajot aîné, qui avait exercé jusqu'alors la profession de marchand. L'arrondissement de Saint-Philibert reconnaissait pour chef un ancien officier de cavalerie nommé de Couëtus. Le feu de l'insurrection avait aussi gagné le district des Sables-d'Olonne : Joly de la Chapelle Hermié avait formé, avec ses deux fils, entre Lamotte-Achard et Saint-Gilles, une division appelée depuis l'armée des Sables, forte alors de quatre mille hommes; il était secondé par La Secherie. Savin forma la division de Palluau, et organisa les deux mille hommes qui la composaient. Pinaud, ancien lieutenant dans le régiment de l'Ile-de-France, souleva Legé, et y commanda. Vrignaux, ancien soldat, forma et organisa la division de Viellevigne, il était lui-même de cette paroisse, d'où son commandement s'étendait sur Saint-Sulpice et sur tout le pays qui se trouve entre les grandes routes de la Rochelle et des Sables ; les deux frères Gueroult étaient ses lieutenants. Au premier coup de tocsin, Baudry d'Asson reparut : porté aussitôt en triomphe, on le proclama chef d'insurrection ; il étendit son pouvoir sur une partie des districts de Montaigu et de la Chataigneraye. Je dirai ailleurs quel fut le sort de ce premier moteur de la guerre civile, plus imprudent qu'habile chef de parti. Au centre de la Vendée, Royrand, vieil-

lard vénérable, ancien militaire, chevalier de Saint-Louis, et propriétaire à Saint-Fulgent, fut également entraîné : ce fut lui qui forma l'armée dite alors *armée du centre*, qui embrassait la majeure partie des districts de Montaigu, de la Chataigneraye et de la Roche-sur-Yon ; il établit son quartier-général au château de l'Oie. Royrand avait sous lui Verteuil, les Bejari, de Hargues, les deux Sapinaud de la Verie et Villeneuve ; Vrignaux et Baudry d'Asson s'y réunissaient aussi avec leurs divisions. Vers la Loire, Lyrot de la Patouillère, ancien militaire, chevalier de Saint-Louis, avait une division séparée qui occupait une partie de la rive gauche; il forma les camps de Saint-Julien et de Lalloué, à deux lieues de Nantes. Désigny, père et fils, et Devieux le secondaient. Ce fut à Lalloué que Piron et d'Andigné de Maineuf, qui avait échoué sur la rive droite, firent leurs premières armes ; l'un et l'autre acquirent d'abord peu de réputation, et ce ne fut que trois mois après que Piron se distingua. Prodhomme, maître d'école au Loroux, qui tenait plus au Haut-Poitou qu'à la Basse-Vendée, se mit aussi à la tête des insurgés de sa paroisse. Telle fut la première démarcation insurrectionnelle de la Basse-Vendée, qui devint par la suite le domaine de Charette : confédération informe, à

laquelle le hasard et les évènements eurent plus de part que les combinaisons d'une tactique prévoyante.

Bientôt Joly menace les Sables-d'Olonne ; les volontaires de cette ville, devenue la place de sûreté des patriotes, marchent au secours de Palluau, où ils sont écrasés par Savin. Au même instant, Légé tombe au pouvoir de Pinaud, pour éprouver le même sort que Machecoult. Saint-Fulgent arborait l'étendard royal, Royrand battait la garde nationale de Fontenay, et s'emparait du bourg de Chantonay ; Baudry repoussait la garde nationale de la Chataigneraye. Un comité royaliste, présidé par le chevalier de Laroche Saint-André, s'établissait à Montaigu. Le torrent de l'insurrection forçait les administrateurs et les gardes nationales d'évacuer leurs territoires, qui furent bientôt organisés dans le sens royaliste.

Ainsi la Basse-Vendée et le centre du Bocage se soulevèrent sans obstacles, et devinrent le foyer de l'insurrection ; dans l'espace de cinq jours, les Vendéens, guidés par des chefs expérimentés, s'emparèrent de Saint-Florent, de Jallais, Chollet, Vihiers, Challans, Machecoult, Légé, Palluau, Chantonay, Saint-Fulgent, les Herbiers, Laroche-sur-Yon, menaçant Luçon, les Sables et Nantes même, dont

les avant-postes étaient journellement aux prises avec les soldats de la Cathelinière, de Lyrot et de Guery; déjà la terreur planait sur toutes les villes voisines de la guerre civile. Dès le 11 mars, les administrateurs de la Loire-Inférieure écrivirent la lettre suivante aux départements environnants.

« Frères et amis, à notre secours! Notre dé» partement est en feu: une insurrection gé» rale vient de se manifester; partout on sonne » le tocsin, partout on pille, on assassine, on » brûle; partout les patriotes en petit nombre, » tombent victimes de la fureur et du fanatisme » des révoltés..... Avez-vous des forces à nous » prêter, des moyens de défense à nous fournir? » Avez-vous des soldats, des hommes, du fer? » Envoyez-les nous, jamais on n'en eut plus » besoin..... »

Ce fut à la séance du 18 mars, que la Convention nationale reçut de son commissaire, Niou, le premier avis officiel de l'insurrection. Cette assemblée, déjà accoutumée aux troubles et aux révoltes, n'en parut pas très émue. Les administrateurs de la Vendée et des Deux-Sèvres transmirent aussi quelques détails; mais, telle était leur ignorance, qu'ils présentèrent les royalistes comme étant dirigés par un prétendu Gaston, personnage fabuleux,

dont le nom retentit non seulement dans toute la France, mais dans l'Europe entière. On vit même le conventionnel Carra, pendant sa mission à Fontenay, mettre à prix la tête de ce Gaston, *généralissime des Vendéens.* Au même moment, Pons (de Verdun) interpellait à la tribune de la Convention son collègue Gaston, de déclarer s'il n'était pas le frère de *ce chef des révoltés.*

A un soulèvement si formidable, la Convention n'opposa d'abord que des moyens législatifs; elle lança le 19 mars un décret de mise hors la loi, contre tout individu prévenu d'avoir pris part aux révoltes contre-révolutionnaires, ou seulement d'avoir arboré la cocarde blanche ou tout autre signe de rébellion; décret terrible, qui, en suspendant l'institution des jurés, livrait dans les vingt-quatre heures à l'exécuteur, pour être mis à mort, tout homme pris ou arrêté les armes à la main; il suffisait que le fait, attesté par un seul témoin, eût été déclaré constant par une commission militaire. Cette loi *draconienne* contenait en outre des dispositions exclusivement pénales contre les prêtres et les nobles, et en prononçant la peine de mort, prononçait aussi la confiscation des biens. Quoique modifiée le 10 mai, et restreinte aux seuls chefs et instigateurs de l'insurrection,

cette même loi fut constamment la base de la législation républicaine dans la Vendée.

De telles mesures ne pouvaient que provoquer la résistance du désespoir, et désormais les armes seules devaient décider entre les deux partis.

LIVRE IV.

Déroute du général Marcé. — Attaque des Sables-d'Olonne par Joly. — Combat de Thouars et de Fontenay; prise de ces deux villes par les Vendéens. — Proclamation des chefs de l'armée catholique et royale.

VOYONS maintenant quelles étaient les forces alors disponibles pour combattre les Vendéens.

L'armée commandée par le général Labourdonnaye, chargé de la défense des côtes de l'Océan et de la Manche, depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à celle de la Somme, et qui devait être de quarante-deux mille hommes, n'était tout au plus que de six mille. Le général Marcé qui, au premier bruit de l'insurrection, s'était rendu à Saint-Hermand avec des troupes de Rochefort et de la Rochelle, n'avait sous ses ordres que douze cents hommes. En vain le conseil exécutif, par sa délibération du 18 mars, ordonnait au général Labourdonnaye de rassembler à Nantes six mille hommes d'infanterie, deux régiments de cavalerie et une artillerie suffisante; le peu de forces dont pouvait disposer ce général fut d'abord employé sous

Beysser à combattre les insurgés bretons. Il n'y avait donc à opposer aux Vendéens que les gardes nationales des villes, troupes peu aguerries et sans discipline. Les Nantais méritèrent néanmoins une honorable exception. Dès le 10 mars, ils volèrent aux armes, fournirent de nombreux détachements, s'assurèrent des prêtres et des nobles à Coueron, à Mauves, et à Saint-Philibert. Toute la garde nationale fut sur pied, et forma de nouveaux bataillons.

Les républicains d'Angers marchèrent aussi contre les royalistes. L'administration départementale envoya à Chalonnes la garde nationale commandée par Gauvilliers, et la cavalerie sous les ordres de Boisard; mais ces deux chefs agirent sans nul ensemble. Gauvilliers, après avoir réuni à sa troupe la garde nationale de Chalonnes, se porta sur Mont-Jean, et dispersa les royalistes; mais au lieu de les poursuivre, il renvoya les Chalonnais. Boisard arrive après l'infanterie, et cherche en vain Gauvilliers. Un convoi, quoique escorté, tombe au pouvoir des Vendéens, en se dirigeant mal adroitement ou avec perfidie sur Jallais, et les insurgés de l'Anjou sont maîtres de munitions de toute espèce. Que faisait alors l'administration départementale? quatre de ses commissaires *cherchaient l'armée*. Boisard et Gauvilliers se

replièrent; les républicains consternés se plaignirent: tantôt les administrateurs répondaient qu'ils n'avaient point donné à l'armée d'Angers l'ordre de rétrograder, tantôt ils avouaient que des circonstances, inutiles à révéler, avaient nécessité la retraite. Tout n'était donc que confusion et désordre; tout était inexplicable dans cette crise extraordinaire.

La retraite de la petite armée d'Angers sous les ordres de Gauvilliers, avait laissé à découvert la ville de Chalonnes, située sur un bras de la Loire, dominée par de petites élévations, et qui, ouverte de toutes parts, ne présentait d'ailleurs aucun ouvrage défensif. Cette ville était menacée; les gardes nationales des communes voisines volèrent à son secours, et une force d'environ trois mille hommes se rassembla dans ses murs. Le 21 mars, Bousseau et Lebrun, faits prisonniers par Cathelineau à l'attaque de Jallais, furent envoyés à Vial, maire de Chalonnes, pour lui remettre la sommation suivante :

« MM. les habitants de Chalonnes, MM. les » généraux de l'armée catholique romaine, au » nombre de cinquante mille hommes, vous » envoient MM. Bousseau et Lebrun pour vous » engager à vous rendre au nom de Dieu, de » la religion et des prisonniers chalonnais. Si

» vous vous disposez à faire résistance, vous
» pouvez compter sur la dévastation de votre
» ville; si au contraire vous vous rendez, vous
» aurez une grâce entière. Vous nous apporterez vos armes et nous donnerez quatre notables pour ôtages. Nous allons chez vous au
» nom de l'humanité. »

Signés, Barbotin, Stofflet, d'Elbée, Bonchamp et Léger.

A l'instant le conseil militaire s'assemble; le maire Vial y propose le serment de combattre pour la liberté et de mourir au poste d'honneur. La majorité y adhère par enthousiasme; on fait battre la générale et sonner le tocin; mais quel fut l'étonnement des officiers, lorsqu'en se rendant à leurs postes, ils virent leurs soldats en pleine défection, se sauver par le pont sur la route d'Angers. Les alarmes semées par Bousseau, qui avait exagéré les forces des royalistes, venaient de frapper l'armée d'une terreur panique. Tous les efforts des chefs pour rallier le soldat furent inutiles; couchés en joue, menacés de coups de sabre, ils suivirent le torrent; le peuple s'attroupa et voulut capituler; le maire seul résista, ne signa point et se sauva à Angers avec quelques républicains. La ville étant abandonnée, Bousseau et les frères

Foucault allèrent au-devant des royalistes leur porter la capitulation. L'armée vendéenne entra sans coup férir dans Chalonnes aux cris répétés de *vive le roi! vive la religion catholique romaine!* Les chefs occupèrent la maison du maire, où ils établirent leur quartier-général et un comité royaliste; ils firent brûler tous les papiers de la municipalité et enjoignirent aux Chalonnais de livrer leurs armes et leurs munitions de guerre. Quant aux prisonniers, ils reçurent la liberté de Bonchamp qui, dès le principe, se montra aussi généreux que magnanime.

Cependant les chefs de la Basse-Vendée éprouvaient plus de résistance, parce que les Nantais avaient plus d'énergie. Depuis l'évacuation de Clisson par les républicains, la Patouillère menaçait journellement le poste nantais de Saint-Jacques; attaqué dans son quartier-général de Lalloué, il y fut battu, perdit cinq bouches à feu et des prisonniers. Paimbœuf, précédemment attaqué par la Cathelinière, avait été défendu avec succès par les habitants et les volontaires marins.

Mais à Machecoult, le sanguinaire Souchu continuait le massacre pendant l'absence de Charette. Priou, ancien vicaire, brûlant de se venger d'avoir été dépossédé par un curé constitutionnel, purifia l'église, éleva un autel dans

une rue encore teinte de sang, et y fit entendre le *Domine, salvum fac regem*. Jusqu'au 22 avril le sang ne cessa de couler. Pour légitimer les massacres, on supposait des correspondances alarmantes, soit de Nantes, soit de Paris. Une de ces lettres annonça l'égorgement de tous les prêtres sexagénaires détenus à Nantes. A l'instant, les plus furieux parmi les Vendéens enfoncent les prisons et en arrachent les républicains; quatre-vingts sont massacrés en un jour. On ne les assommait plus, on les attachait à une corde qui les liait l'un à l'autre par les bras, ce que les insurgés appelaient leur chapelet; puis traînés dans une vaste prairie, placés à genoux au bord d'un fossé profond, ces victimes étaient impitoyablement fusillées; des assommeurs achevaient ceux qui n'avaient pas reçu de coups mortels. Joubert, président du district, eut les poignets sciés avant que d'être massacré. Il périt sous les coups de fourches et de baïonnettes. On enterra des hommes encore vivants, et le 23 avril, on voyait encore dans cette même prairie, qui servit de tombeau à tant victimes, un bras hors de terre, dont la main accrochée à une poignée d'herbe, semblait celle d'un spectre qui s'était vainement efforcé de sortir de la fosse.

Cinq cent quarante-deux républicains de Ma-

checoult et des environs venaient de périr ; le juge Boulamard avait seul échappé. Tant de victimes n'avaient pu assouvir la rage du comité sanguinaire que dirigeait Souchu ; les femmes étaient menacées ; Charette en arrivant les fit mettre en liberté. Les chefs sentirent enfin la nécessité de mettre un terme à ces massacres, voulant faire triompher leur parti par des mesures moins odieuses ; mais la soif du sang et des vengeances était portée à un tel point, qu'il fallut avoir recours à des moyens surnaturels pour appaiser la fureur de cette soldatesque.

Le vicaire Priou fit allumer des cierges autour de la tombe d'une prétendue sainte : les Vendéens se prosternent, le prêtre pose la main sur la pierre tombale, et s'écrie *qu'il la sent se soulever*. Le miracle est proclamé, les prières redoublent, et cette cérémonie mystique est terminée par la recommandation de ne plus tuer que dans les combats, et par un appel aux braves, au nom d'un Dieu de paix.

Cependant le général en chef Canclaux, qui venait de prendre le commandement de l'armée des côtes, instruit de la position critique où se trouvait la rive gauche de la Loire, fit passer Beysser à Nantes avec un corps de troupes de ligne, auquel se joignit un détachement de

la garde nationale nantaise. Beysser marcha aussitôt sur Machecoult, qui depuis le 11 mars était au pouvoir de Charette. Douze cents Nantais formant la colonne de droite, pénétrèrent d'abord dans le pays de Retz. A leur arrivée le tocsin sonna de toutes parts. Un simple paysan, Pajot, que Charette avait envoyé comme canonnier au Port-Saint-Père, s'assied sur sa pièce, et jure de défendre la place jusqu'à la mort; sa fermeté, qui trouva des imitateurs, en imposa aux Nantais, qui s'éloignèrent pour occuper Sainte-Pazanne. Les insurgés s'attendaient à recevoir des secours de la grande armée vendéenne par le chemin de Clisson; c'était au contraire Beysser qui venait attaquer le Port-Saint-Père. Son approche met en fuite l'avant-garde; à peine Pajot a-t-il le temps de réunir deux cents hommes; il s'obstine cependant, et veut disputer le passage, dans l'espoir que Charette viendra à son secours. Après une longue résistance et plus de trois cents coups de canon tirés par les républicains, le brave Pajot et Lapierre se retirent tous deux blessés; le reste prend la fuite. Charette, qui venait d'essuyer deux défaites à Saint-Gervais et à Challans, ne voulut pas quitter son quartier-général de Machecoult pour défendre le pays de Retz.

De son côté, Beysser voulant éloigner les

Vendéens des côtes, dont ils cherchaient toujours à se rapprocher, avait concerté ses opérations avec le capitaine d'une frégate stationnée dans les parages de Noirmoutiers. Bientôt les côtes furent dégagées : mais si le comité de Machecoult eût l'initiative des cruautés, l'exalté Beysser eut celle de l'incendie et du pillage. Il parcourut le pays de Retz la torche à la main, brûla une partie du Port Saint-Père, reprit Bourgneuf, Pornic, Noirmoutiers, se saisit de quelques Vendéens, fit arrêter et fusiller le maire de Barbatre, comme ayant eu des intelligences avec les royalistes, et marcha ensuite sur Machecoult. Dès qu'il parut dans la plaine, la troupe de Charette abandonna la ville, et se dispersa sans combattre. Charette lui-même fit sa retraite sur Legé avec peu de monde; son artillerie resta au pouvoir des républicains. S'il eût tenu aussi long-temps que Pajot au Port Saint Père, les insurgés du pays de Retz auraient marché à son secours. L'abandon précipité de Machecoult fit perdre à Charette la confiance des Vendéens, et le fit accuser de lâcheté. Les paysans de la Roche-Servière, excités par la marquise de Goulène, délibérèrent s'ils ne le tueraient point. Bientôt une humiliation succède à ce danger. Royrand, qui commandait au château de l'Oie, vient à Montaigu, où il

reproche publiquement à Charette sa lâcheté, et le menace d'une destitution militaire. On assure même que Charette offrit alors de céder le commandement. Dès ce jour, sa fortune devait changer, soit que l'adversité eût enfin développé son caractère, soit qu'il fût dans sa destinée de braver long-temps tous les dangers.

Beysser trouva Machecoult encore fumant du sang des patriotes. Le lâche Souchu, qui avait ordonné les massacres, abandonna son parti; et croyant se sauver, il vint au-devant de Beysser avec une grosse cocarde aux couleurs nationales. Les femmes de Machecoult signalèrent sa scélératesse : il fut saisi et garotté. Un sapeur républicain lui coupa le cou sur un billot avec un coutelas, aux acclamations d'une foule de mères et de veuves éplorées. Telle devrait être la fin de tous ces êtres odieux qui, dans les révolutions, veulent suppléer au défaut de courage et d'énergie par la haine et la cruauté.

Après avoir fait désarmer plusieurs communes de la Basse-Vendée, le général en chef Canclaux, qui s'était porté sur Machecoult, ordonne à Beysser de se replier sur Nantes. Il établit ensuite une ligne de postes depuis Legé jusqu'à Nantes, et dans l'espoir de reprendre bientôt l'offensive, il rentre lui-même dans cette dernière ville avec le reste des troupes.

Les corps administratifs de la Loire-Inférieure crurent que les circonstances légitimaient l'érection d'un tribunal révolutionnaire pour juger sans appel les insurgés pris les armes à la main. D'abord provisoire, ce tribunal redoutable fut confirmé par la Convention nationale, qui déclara que les Nantais avaient bien mérité de la patrie.

Mais, que pouvaient quelques succès partiels contre la masse innombrable de la Vendée? La résistance courageuse de quelques villes rendit les grandes défaites encore plus amères; et la déroute du général Marcé fut bientôt le signal de revers encore plus déplorables.

Maîtres de la presque totalité des districts de la Châtaigneraye, de Montaigu, des Sables et de la Roche-sur-Yon, Royrand, Joly, Baudry et Vrignaux menaçaient Fontenay, chef-lieu de la Vendée. Un administrateur et un juge de Montaigu venaient d'être massacrés. Les républicains voulurent arrêter le torrent; un détachement de volontaires se porta sur Chantonay, et entra dans la ville. Les Vendéens y arrivèrent le soir, les surprirent et les chassèrent. Les commissaires de la Convention nationale qui étaient auprès du général Marcé, sentirent l'importance du Pont-Charron : le général s'en empara dans la nuit. Le 19 mars il abandonna

ce poste pour aller au-devant des insurgés, et s'engagea imprudemment dans le vallon du Laye : à six heures du soir il y fut attaqué. Marcé n'avait que treize cents hommes ; Royrand et Baudry, en deux colonnes, l'une sur la hauteur, l'autre sur la grande route, fondirent avec impétuosité sur les républicains, dont l'artillerie ne put servir. Au premier cou de fusil, le désordre se mit dans leurs rangs. Le combat dura trois heures, sans que le généra eût fait aucune disposition. La déroute fut complète; on abadonna les blessés. Le salut de l'artillerie fut dû à la bravoure de Boulard, colonel du 60e. régiment de ligne. Une seule pièce tomba au pouvoir des vainqueurs. Les débris de l'armée se réfugièrent à Marans, et la défaite fut telle que les gardes nationales rentrèrent sans ordre dans leurs foyers.

Marcé, coupable d'impéritie, et qu'on accusa unanimement de trahison, parce que la défection de Dumouriez faisait alors voir des traîtres dans tous les généraux malheureux, fut destitué, mis en arrestation à la Rochelle, traduit au tribunal révolutionnaire, et exécuté à Paris quelques mois après.

Tel fut le combat de Saint-Vincent, plus connu sous le nom de déroute de Marcé, et dont le succès, en rendant les royalistes maîtres

d'un terrain immense, enfla leurs espérances, et porta en même temps le découragement dans l'âme des républicains. Ce fut Boulard, officier estimable et assez bon tacticien, qui remplaça Marcé. Baudry et d'autres chefs du Bas-Poitou se rendirent au château de l'Oie, où fut porté le quartier-général de l'armée du centre; Baudry eut alors à combattre son propre frère, qui mit sa tête à prix. Ce dernier commandait un corps de l'armée republicaine.

Le 23 mars, les commissaires de la Convention, de retour des départemens insurgés, en firent un tableau alarmant. Le conseil exécutif se réunit sur-le-champ au comité de défense générale; et après une délibération, il arrêta un ensemble de mesures d'après lesquelles il devait être formé quatre corps d'armée, composés de trente-quatre bataillons, de deux régiments de ligne, de deux de cavalerie et de dragons, des vainqueurs de la Bastille, de plusieurs compagnies d'artillerie et de chasseurs, de vingt-quatre bataillons venant de l'armée du Rhin, non compris les contingents des départements voisins et les gardes nationales en réquisition.

Ces forces devaient former trois armées actives. Tandis que l'une aurait garni la rive droite de la Loire, l'autre devait agir sur la

gauche ; une se serait tenue en réserve à Tours, et un quatrième corps eût formé un cordon sur les frontières de la Normandie pour empêcher toute communication entre les mécontents de ces départements et les districts de la Bretagne alors soulevés.

L'arrêté du conseil exécutif reçut, le jour même, l'approbation du comité de défense générale, et les ordres furent donnés sur-le-champ. Le général Berruyer, nommé au commandement en chef de l'un des quatre corps d'armée, partit le lendemain, et fut suivi par d'autres généraux et par les vainqueurs de la Bastille. Un courrier extraordinaire envoyé à l'armée du Rhin porta au général Custines l'ordre de faire marcher sur-le-champ un détachement vers la Loire.

Toutes ces mesures ne furent point exécutées, le conseil exécutif ayant à surmonter des obstacles qui tenaient à la nature même de l'expédition et aux circonstances où se trouvait la république.

Les revers éprouvés dans la Belgique et sur le Rhin attirèrent sur la frontière du Nord toute l'attention du conseil et de la Convention nationale. Au moment où les ennemis de la France allaient fondre sur son territoire, l'armée semblait approcher d'une dissolution gé-

nérale par la défection de Dumouriez. L'effroi de Paris, la consternation des départements du Nord, et les progrès toujours croissants des ennemis de la république, semblaient la menacer d'une destruction prochaine et inévitable.

C'est de cette crise déplorable que profitèrent les Vendéens. La marche des différents corps d'armée destinés à les combattre fut entravée; les commissaires de la Convention eux-mêmes, entraînés par la force des circonstances et les supplications des villes qui se trouvaient en danger sur les frontières, firent rétrograder quelques bataillons de l'armée de Rhin et Moselle, qui se dirigeaient sur la Vendée.

La résistance des Sables-d'Olonne, attaqués par Joly et La Sécherie, ne put balancer le funeste échec de Saint-Vincent. Le 24 mars, les avant-postes vendéens s'étant approchés de la ville, le général Foucault qui y commandait, les repoussa dans une première sortie. Le 27, Joly reparut en force; la garnison sortit et prit position. Un cavalier vendéen se présente en parlementaire; conduit au conventionnel Gaudin, qui partageait le commandement avec le général Foucault, il remit une sommation contenant des promesses si l'on se soumettait, et des menaces en cas de résistance; elle était signée Joly, général de Louis XVII, et adressée

aux autorités civiles et militaires. Les républicains renvoyèrent le parlementaire sans réponse; l'affaire s'engagea aussitôt. Les royalistes, partagés en deux divisions, marchèrent sur la ville; exposés au feu des fortifications, ils se replièrent à l'entrée de la nuit, et enlevèrent leurs morts. Le conventionnel Niou, alors à la Rochelle, instruit de la situation critique des Sables, y fit passer un renfort qui éleva la garnison à quatorze ou quinze cents hommes, dont mille seulement étaient suffisamment armés. Joly reparut encore le 28, renforcé par la division de Savin; ses officiers marchaient à la tête des colonnes; ils s'emparèrent d'abord des villages environnants, et établirent dans la nuit leurs batteries à trois cents toises du corps de la place, à l'embranchement des routes de Nantes et de Beauvoir. Leur cavalerie chargea, et fit plier les avant-postes des républicains. Le 29, à quatre heures et demie du matin, Joly fit tirer à boulets rouges; mais les boulets étaient mal chauffés, et les canonniers inexpérimentés : une seule maison fut incendiée. En moins de quatre heures, les canonniers républicains démontèrent toutes les batteries des royalistes, en firent sauter les fournaux, et mirent le feu à un caisson, dont l'explosion répandit la terreur et la consternation parmi

les Vendéens. Les assiégés profitèrent de cet évènement pour faire une sortie; elle eut un plein succès; trois cents royalistes restèrent sur le champ de bataille; une partie des munitions, des vivres et de l'artillerie tomba au pouvoir des républicains, qui, n'ayant point de cavalerie, ne purent les poursuivre. Les Vendéens, au contraire, en avaient une fort bonne; on la vit, des murs de la ville, sabrer ceux de ses propres fantassins non encore aguerris, qui se sauvaient pour ne point se battre. Le soir même, le commissaire Niou arriva aux Sables sur une frégate, suivi de plusieurs bâtiments de guerre et de transport; il vit les cadavres et les dépouilles des royalistes, et trouva la maison commune convertie en arsenal; la municipalité y avait tenu tranquillement ses séances. Niou applaudit au courage qu'avait déployé la garnison avec si peu de moyens. La ville des Sables, si intéressante par sa position, n'a pourtant qu'une population de six mille âmes, et fournit six cents matelots aux vaisseaux de l'état. Le général Boulard y arriva peu après avec sa petite armée constamment victorieuse.

Déjà les royalistes de l'Anjou, maîtres des districts de Chollet, Vihiers, Chalonnes, Saint-Florent, postes avancés de la rive gauche, éprouvaient le besoin du repos et celui d'une

organisation provisoire tendante à régulariser leurs mouvements. Les chefs, qui sentaient la nécessité de profiter de la faiblesse des corps républicains pour se préparer à combattre des forces plus considérables, renvoyèrent les paysans dans leurs foyers, après les avoir ajournés à la semaine de la *quasimodo*. Des hommes d'élite formèrent néanmoins un noyau prêt à agir au besoin : les diverses dispositions des républicains ne purent rien changer à ce plan. Ce fut le 29 mars que le général Berruyer prit à Angers le commandement des forces républicaines, en remplacement du général Lygonier, nommé provisoirement par les commissaires de la Convention. Berruyer arriva presque seul : sa présence produisit cependant un bon effet; il réunissait le commandement de tous les petits corps isolés, dont les chefs indépendants ne mettaient ni ensemble, ni concert dans leurs opérations. A la voix des commissaires conventionnels, une multitude de volontaires accoururent se ranger sous les drapeaux de la république; mais ces rassemblements étaient loin d'inspirer de la confiance. Les administrations avaient accordé à ces volontaires une solde de quarante sols et même de trois livres par jour; de sorte qu'un ramas d'hommes sans aveu, écume des grandes villes, éléments de séditions,

s'étaient introduits dans ces nouvelles levées ; des vieillards et des enfants timides en composaient une partie ; enfin, l'inexpérience, l'insubordination et la lâcheté semblaient s'être concertées pour jeter le désordre dans l'armée patriote, et assurer le triomphe des royalistes.

Berruyer fut suivi presque immédiatement par les gendarmes à pied de la 35e. division, et par les *vainqueurs de la Bastille*, premières troupes venues de Paris, qui montrèrent dans cette guerre une grande bravoure. Malheureusement ces révolutionnaires intrépides avaient une ardeur effrénée pour le pillage : on eût dit qu'ils étaient venus moins pour combattre que pour dévaster ; le riche à leurs yeux était toujours un *aristocrate* qu'on pouvait dépouiller sans ménagement ; aussi les messageries de la capitale s'en retournaient-elles chargées du butin, fruit de leurs brigandages.

Après des peines infinies, Berruyer étant parvenu à donner aux nouvelles levées une certaine consistance, forma un plan d'attaque.

Gauvilliers, commandant la garde nationale angevine, occupa sur la rive droite, avec une division de deux mille quatre cents hommes, les postes d'Ingrande, Varades et Ancenis, pour assurer la libre communication d'Angers à Nantes, et pour empêcher les royalistes, mai-

tres de Saint-Florent, sur la rive gauche, de passer la Loire pour se réunir aux Bretons qui n'étaient point entièrement contenus.

Le général Quetineau fut placé aux Herbiers avec une division; Lygonier à Vihiers; Boulard aux Sables, et Esprit-Baudry à Challans. Nantes était défendu par sa garde nationale, à laquelle étaient réunies quelques troupes de ligne. Le général en chef Berruyer, qui avait sous lui environ quatre mille hommes postés au midi du Layon, porta son quartier-général à Saint-Lambert. Toutes ces forces actives n'allaient pas au-delà de vingt mille hommes; les dispositions furent faites pour attaquer sur tous les points à la fois.

D'Elbée instruit du projet des républicains, rassembla son armée et se porta le 9 avril en plusieurs divisions à Chollet, et le 11 s'avança vers Chemillé. Le même jour, les deux partis en vinrent aux mains. Gauvilliers passa la Loire et força Bonchamp d'évacuer le poste de Saint-Florent. Lygonier, d'abord repoussé par les royalistes, parvint à s'emparer de Vezin, tandis que Chemillé, malgré la plus vive résistance de la part de d'Elbée, était emporté par la colonne de Berruyer. Vivement poursuivies, les divisions de d'Elbée, de Bonchamp, de Stofflet, de Cathelineau et celle de Bérard firent leur

jonction à Beaupreau. Ce mouvement rétrograde tendait à éluder le choc des républicains. Le moment était décisif; les Vendéens manquaient de poudre, leurs levées étaient incomplètes, trente mille insurgés, non encore organisés, se trouvaient resserrés dans un espace de deux lieues. Bonchamp n'avait que deux cents hommes; d'Elbée commandait une masse peu aguerrie, que le moindre revers eût découragée. Berruyer ne sut pas profiter de ses premiers succès, et il dédaigna la fortune, qui ne tarda pas à l'abandonner. D'Elbée voulait rester à Beaupreau et attendre; Bonchamp jugea les dangers de la position, et opina pour faire une trouée; elle se fit sur Tiffauges.

Le 13, l'armée catholique et royale évacua Beaupreau, que les républicains occupèrent. Les divisions de d'Elbée, de Stofflet, de Cathelineau et de Bérard formèrent alors ce qu'on appela depuis la grande armée d'Anjou et Haut-Poitou. A cette époque, elle ne s'élevait guère qu'à dix-huit mille combattants; elle passa par Tiffauges et marcha sur Chollet, que les républicains avaient repris.

Le 16, d'Elbée se porta en force sur la division de Lygonier, formant l'aile gauche des républicains, et qui, ayant attaqué à Coron et à Vezin, fut repoussée jusqu'à Vihiers. A l'aspect

des républicains, Cathelineau fondit sur leurs bataillons avec une intrépidité qui les étonna. Cernés de toutes parts, pris à dos, en flanc et en tête, les volontaires plièrent et furent vivement poursuivis. Cathelineau en fit un grand carnage. Leur artillerie, leurs munitions, tombèrent au pouvoir des vainqueurs; 167 grenadiers de Montreuil et de Saumur s'enfermèrent au château de Boisgrosleau, et pendant deux jours et deux nuits résistèrent, sans nourriture, à toute l'armée de d'Elbée. Ils ne se rendirent qu'après avoir épuisé jusqu'à la dernière cartouche.

L'aile droite des républicains, commandée par Gauvilliers, eut le même sort. Ses détachements occupaient déjà Chemillé, Saint-Florent et Montrevault, quand d'Elbée sentit qu'il était temps de s'opposer à leurs progrès. Il rassembla toutes ses divisions, et fut joint par Bonchamp, qui avait campé pendant huit jours à Montfaucon et à Gêté, pour y organiser l'armée, à laquelle dès-lors on donna son nom. D'Elbée et Bonchamp réunis arrivèrent à Beaupreau le 23 avril, et présentèrent la bataille à Gauvilliers. Les républicains résistèrent d'abord; mais leurs efforts ne purent tenir contre des enthousiastes intrépides, qui, bravant tous les dangers, se précipitaient en aveugles sur les ca-

nons et les baïonnettes : ils cédèrent. Les braves canonniers d'Eure et Loir se firent tous tuer sur leurs pièces, lâchement abandonnées par l'infanterie. Une compagnie de la garde nationale de Luynes se fit hacher presqu'en entier, tandis que toute l'armée fuyait. Les débris de ce corps évacuèrent tous les postes de la rive gauche, et repassèrent la Loire, abandonnant aux Vendéens six pièces de canon et plusieurs caissons. Berruyer se replia sur le pont de Cé avec sa petite armée, pour couvrir Angers. Telle fut la journée de Beaupreau, dont le succès persuada aux royalistes qu'ils étaient invincibles, et consterna tellement les vaincus, que durant près de trois mois ils n'osèrent s'avancer dans le pays insurgé, qui se trouva entièrement libre. Les orateurs vendéens ne manquèrent pas d'exalter cette victoire comme un gage de la protection divine, sentant bien l'influence qu'une pareille opinion pouvait avoir sur des hommes que l'enthousiasme de la religion avait déjà portés à affronter la mort avec joie.

Après cet avantage, la plupart retournèrent dans leurs foyers, et ne reçurent que le 26 avril l'ordre de se rendre à Chollet, où était le rendez-vous général, pour l'expédition projetée contre Bressuire, Argenton et Thouars, expédition dont Gigot-d'Elbée avait fait adopter le

plan dans un conseil de guerre. Un chef célèbre dans le parti royaliste parut alors sur ce théâtre de carnage.

La Roche-Jaquelein, fils de l'ancien colonel du régiment royal Pologne, demeurant à Saint-Aubin de Baubigné, près Châtillon, s'était mis à la tête des insurgés de son territoire. Jeune, d'un tempérament vigoureux, l'œil vif, le nez aquilin, la mine guerrière, il semblait né pour les combats. Destiné à jouer un rôle brillant dans l'ancien régime, il crut pouvoir défendre le trône dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Le 10 août renversa ses espérances. Ce fut alors qu'au moment de quitter Paris, il dit: « Un royaliste n'a plus rien à faire ici; j'irai » dans ma province, où bientôt on entendra » parler de moi. » Il émigra, rentra peu après dans le Poitou, et enfin prit part à l'insurrection. Son coup d'essai fut une victoire.

Lygonier, pressé par Bonchamp, vaincu dans plusieurs combats, forcé de se retirer vers Doué, avait appelé Quetineau à son secours. Au lieu de prendre le chemin le plus long, mais le plus sûr, Quetineau se hasarde à travers le pays insurgé, dirigeant sa colonne vers les Aubiers. Assailli à l'improviste dans ce bourg par Laroche-Jaquelein, il est surpris : sa voix n'est plus entendue, le désordre s'empare de ses sol-

dats, et la déroute devient générale. C'en était fait de sa division, si quelques troupes réglées ne se fussent sur-le-champ rangées en bataillon carré, et n'eussent soutenu le feu des royalistes, pendant que les fuyards couraient se mettre à couvert dans Bressuire. Laroche-Jaquelein trouva aux Aubiers plusieurs barils de poudre, conquête d'autant plus précieuse que les Vendéens en manquaient. Il se réunit à Tiffauges, aux autres divisions royalistes, et partagea les munitions qu'il venait d'enlever.

L'échec éprouvé par Quetineau eut des suites funestes; il dérangea le plan des républicains, qui se jetèrent dans de fausses opérations; attribuant ces défaites à la faiblesse de leurs colonnes, à la nature du sol, coupé par des ravins, et qui, fourré dans presque toutes les parties, favorisait singulièrement les surprises, et s'opposait aux communications militaires. Ils les attribuèrent surtout à l'impéritie de leurs généraux, et encore plus à la lâcheté et à la malveillance de la plupart des volontaires. Plusieurs, au moment du combat, mirent bas les armes et brisèrent leurs fusils. Un bataillon du Finistère fut le seul qui tint ferme, et montra de l'intrépidité.

La consternation se répandit à Saumur, à An-

gers et à Nantes. Les réclamations, les plaintes amères arrivèrent de tous côtés à la Convention nationale ; chacune de ses séances était troublée par l'annonce d'un nouveau désastre. Alors cette assemblée était elle-même fort agitée ; les deux partis qui la dechiraient se portaient des coups terribles. Cet état des choses nuisait nécessairement à la marche du gouvernement, en ôtant au pouvoir exécutif son influence et son autorité.

Les conventionnels en mission dans la Vendée écrivaient inutilement lettres sur lettres au comité de défense générale : ils exposaient en vain toute la grandeur du péril, demandant avec instance des secours puissants ; ils ne recevaient aucune réponse. Eux-mêmes partageaient les passions de la Convention, et se trouvaient également divisés. Cependant ils chargèrent Carra, l'un d'eux, de présenter à l'assemblée l'état déplorable des départements insurgés, les forces imposantes des royalistes, leurs triomphes, et la nullité des moyens qu'on leur opposait. Carra peignit au contraire cette guerre cruelle comme une légère révolte facile à réprimer ; il prétendit que les défaites étaient exagérées. La Convention fut donc trompée sur la véritable situation du pays, et le parti qui dominait alors n'envoya rien. Cependant on ne

cessait d'accuser Beurnonville d'avoir retardé le rassemblement de l'armée des Côtes; Berruyer était tour à tour accusé et défendu, et chaque général cherchait parmi les députés en mission un patronage, sans lequel il croyait ne pouvoir éviter l'échafaud.

Il est certain que Berruyer transmit au ministre de la guerre les rapports les plus détaillés et les demandes les plus énergiques, et qu'il n'obtint pas même une réponse. Lebrun tenait alors le porte-feuille. Ce fait, constaté depuis dans son procès, fit triompher ses ennemis, et le conduisit à l'échafaud.

Les commissaires à Angers prirent enfin le parti d'envoyer un de leurs collègues à Paris, et Berruyer lui-même. On ne renvoya point le général, on promit des troupes, et on fit passer pour tout renfort un grand nombre de députés appartenant à ces mêmes départements, et qui, par leurs préventions locales, ne firent qu'entraver les opérations.

L'armée républicaine, à cette époque, ne comptait pas quatre bataillons de troupes réglées. Toute sa cavalerie consistait dans le 19e. régiment de dragons, et quelques gendarmes à cheval. Elle n'était donc composée que de gardes nationales en réquisition, la plupart mal armées, et qui étaient successivement rempla-

cées. Il fallait créer des arsenaux, des fonderies, fabriquer des sabres, pourvoir aux subsistances, aux charriots et aux hôpitaux. Les commissaires créèrent tout, et donnèrent l'impulsion.

Un seul général, le brave Boulard, qui commandait la petite armée des Sables, soutenait l'honneur des armes de la république. Avec des forces inférieures il battit les divisions de Joly, de Savin et de Guery-des-Clauzy.

Le 7 avril, ce général s'était mis en marche, et avait forcé les postes de la Grossière et de la Motte-Achard, tandis que le colonel Esprit-Baudry, employé sous ses ordres, détruisait les retranchements de la Grève, de la Gachère et du Verron, défendus par une rivière profonde.

Riez ainsi que Saint-Gilles furent emportés de vive force, et Challans fut vaillamment défendu contre une colonne d'insurgés forcée de se replier en désordre à la Garnache.

Quoique vaincus dans sept combats par Boulard, les insurgés du Bas-Poitou restèrent maîtres du poste de la Motte-Achard, à trois lieues des Sables-d'Olonne. Quant à cette place, elle était d'autant plus soigneusement gardée, que le colonel Baudry avait saisi une correspondance dans laquelle Charette et Joly laissaient entrevoir avec l'espérance de s'en emparer,

quelques vues sur la Rochelle; mais Boulard pouvait défier et Joly et Charette; les Sables-d'Olonne étaient en sûreté dans ses mains. Cet officier expérimenté se serait signalé, si la mort ne fût venue l'enlever à la république, dont cependant il n'était point partisan. Il observa rigoureusement ses devoirs, tout en gémissant en secret sur les malheurs de sa patrie. Officier dans l'ancien régime, ce titre de défaveur le rendit suspect. Placé entre son devoir, comme militaire, ses sentiments et l'injustice des hommes, il succomba sous le poids du chagrin.

A cette époque, la Convention nationale répartit les forces de la république en onze armées. Celle des côtes de la Rochelle, sous le commandement de Biron, s'étendait depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à l'embouchure de la Loire. Carra, Choudieu, Garnier de Saintes, Goupilleau, Mazade et Treilhard en furent nommés commissaires. L'armée des côtes de Brest, qui était sous les ordres de Canclaux, s'étendait de l'embouchure de la Loire jusqu'à Saint-Malo inclusivement. Les commissaires Alquier, Merlin de Douai, Gillet et Sevestre en eurent la surveillance et la direction.

Le Poitou méridional, appelé la Plaine,

était défendu par une division qu'avaient créée et organisée les généraux Chalbos, Nouvion et Dayat : elle couvrait Fontenay, et eut peu à combattre jusqu'à l'attaque de cette ville Quelques colonnes d'insurgés se présentèrent sur des points de la plaine, s'emparèrent de Mareuil et de Moutier, d'où Nouvion les deposta. Ils furent également chassés de Beaulieu, et évacuèrent Aisenay. Les attroupements des environs de la Chataigneraye n'étaient point régularisés; sept à huit cents paysans sans chefs se réunirent aux environs de cette ville, sur les rochers de Chefoix, y restèrent campés pendant trois semaines, vivant de pillage, et poussant sans cesse des hurlements affreux pour effrayer les volontaires postés sur les rochers opposés. Les patrouilles des deux partis se fusillaient fréquemment. Les insurgés tentèrent l'attaque de la Chataigneraye, mais ils furent repoussés.

C'est dans les antres de Chefoix que s'exercèrent au crime quelques brigands redoutables qui déshonorèrent le parti royaliste, tels que le trop fameux Neau, marchand de sardines à Réaumur; Meriet, dit comte de Ribard, mendiant de profession des environs de la Chataigneraye, et Vrignaud, long-temps porte-étendard de l'armée catholique et royale, homme

couvert de forfaits, qui enfin trouva la mort, mais trop tard, dans son propre parti.

Le poste de la Chataigneraye, trop faible pour déloger les Vendéens de Chefoix, fut renforcé par Quetineau alors posté à Bressuire. Ce général se contenta d'envoyer aux royalistes quelques volées de canon, au lieu de les envelopper; ensuite il rentra tout glorieux à la Chataigneraye, où une ordonnance vint lui annoncer la marche de la grande armée vendéenne sur Bressuire.

Vers la fin d'avril, les divisions de cette armée s'étaient réunies à Chollet; rendez-vous général. Tous les habitants du pays, depuis dix-huit jusqu'à cinquante ans, venaient d'être requis de prendre les armes; et une proclamation des chefs vouait à la mort quiconque ne marcherait pas pour défendre la cause du trône et de l'autel. Cette proclamation fut accompagnée d'une espèce de manifeste, ou profession de foi politique adressée aux républicains, dans lequel on remarquait les paragraphes suivants:

« Nous nous sommes soulevés pour combattre les principes désastreux avec lesquels » vous avez renversé le trône et l'autel. . . . ; » une des lois les plus respectées parmi vous, » c'est celle qui déclare que la souveraineté » réside essentiellement dans le peuple. Eh

» bien, nous formons une partie du peuple, » nous voulons des lois qui ne soient pas sans » force, et une religion qui soit respectée. Nous » nous armons contre la tyrannie, et nous se- » rons secondés par d'autres départements.

» Ne nous forcez pas à répandre le sang de » nos frères ; pardonnez-nous les excès que » quelques-uns de nous ont commis dans les » premiers mouvements de leur vengeance ; ou- » vrez les yeux, et considérez que la France » autrefois florissante, n'est plus qu'un chaos » où toutes les vertus sont confondues avec les » crimes les plus inouis; évitez les malheurs qui » vous attendent et devenez nos amis. »

Cependant Quetineau, dont la division s'était ralliée à Bressuire, inquiet, devenu suspect, insulté même par une troupe de Marseillais indisciplinés qui l'avaient joint après sa défaite aux Aubiers, craignant de se voir enveloppé dans une ville ouverte et sans défense, prit le parti de l'évacuer et de se retirer à Thouars. Le lendemain vingt-cinq mille Vendéens occupèrent Bressuire, puis Argenton-le-Château. La plus grande partie de la garnison républicaine y fut massacrée.

Bernard de Marigny, ancien lieutenant de vaisseau, Lescure et Donissan, son beau-père, ne durent leur liberté qu'à l'invasion de Bres-

suire. Mis en prison dans cette ville, par l'administration départementale, comme soupçonnés d'avoir fomenté les premiers troubles, on avait eu la maladresse de les y laisser.

Laroche-Jaquelein rompit les fers de Lescure dont il était l'ami. Ce dernier, capitaine de cavalerie dans Royal-Piémont, propriétaire de la belle terre de Clisson, près Parthenay, était puissamment riche; chéri des habitants de ses immenses propriétés, tous le proclamèrent leur chef; ainsi le même jour qui le rendit à la liberté, le vit à la tête d'une armée. Dans la suite, Lescure commanda toujours une division dans les cantons de la Flocellière et des Herbiers, jusque vers Parthenay, se réunissant tantôt à l'armée de d'Elbée, tantôt à celle de Charette, suivant les circonstances.

Le 5 mai, Bonchamp, Laroche-Jaquelein, Lescure et Bernard de Marigny, s'avancèrent vers Thouars en plusieurs colonnes: la cavalerie commandée par Domagné, gentilhomme angevin qui, vers le commencement d'avril, s'était réuni aux insurgés; et l'artillerie par Bernard de Marigny.

Thouars, regardé autrefois comme la clef de l'Anjou et du Poitou, offre une excellente position militaire: bâti sur une colline, le Thoué, guéable sur un seul point, l'arrose et trace au-

tour de son enceinte une ligne courbe, qui le défend à l'occident et au midi. Quetineau se hâta de l'occuper et d'y concentrer toute sa division d'environ six mille hommes. Cette ville ne pouvait être forcée que par le gué, situé au-dessous du village de Vrine, et par deux ponts qu'on avait ordonné de couper. Quatre cents volontaires de la Vienne gardaient le gué de Vrine. Quetineau avait rangé le reste de sa troupe en bataille à une portée de canon des murs de la ville. A six heures du matin, les royalistes, qui avaient fait d'inutiles sommations, attaquèrent sur trois points; la cavalerie de Bonchamp passa le gué à la nage. Pris en flanc, et sans secours, les volontaires de la Vienne se firent écraser, à l'exception de quelques lâches qu'on vit fuir en apercevant l'ennemi. Bonchamp, maître du passage, se porta en force vers les murs, tandis que par l'attaque du Pont-Neuf Laroche-Jaquelein tenait en échec le gros des républicains. Ce pont, qui n'avait point été coupé, fut forcé: alors Quetineau avança pour combattre. Le feu s'engagea de part et d'autre. La fortune parut un moment indécise; mais les Vendéens élargirent leur front, étendirent leurs ailes, et, se formant en demi-cercle, débordèrent les républicains. Bientôt ces derniers, ébranlés de toutes parts, voulant en vain se battre en

retraite, cherchèrent leur salut en fuyant derrière les remparts. Quetineau entraîné se troubla, et au lieu d'ordonner la retraite sur Loudun et Poitiers, il ne donna aucun ordre, et se réfugia également derrière les murs de la place. Les Marseillais ne voulurent point partager la honte des fuyards, ils jurèrent de se défendre, et, se formant soudain en bataillon carré, ils se précipitèrent, la baïonnette au bout du fusil, dans les rangs des royalistes, et trois fois arrachèrent le drapeau blanc qui flottait sur les remparts. Accablés enfin par le nombre, tous périrent glorieusement. Les Vendéens poursuivant leur victoire, donnèrent immédiatement l'assaut, et les murs de la ville furent escaladés avec une intrépidité surprenante; les plus braves y avaient déjà pénétré, lorsqu'enfin on arbora le drapeau blanc. Les républicains mirent bas les armes, et se rendirent à discrétion : la victoire fut complète. On avait combattu pendant dix heures; sept à huit cents morts restèrent sur le champ de bataille; le général, l'armée, les munitions, cinq à six mille fusils, douze pièces de canon, vingt caissons, tels furent les trophées des royalistes.

Maître de la ville, Bonchamp fit une proclamation qui enjoignait à la garnison et à tous les fonctionnaires publics de se rendre dans la

cour du château, sous peine de mort : on obéit. Le district fut sommé de livrer ses archives; tous les titres appartenants au clergé et à la noblesse en furent retirés avec soin, et on brûla le reste. Les chefs vendéens se transportèrent ensuite dans les cours du château, où se trouvaient cinq à six mille prisonniers; ils les firent désarmer; les uniformes nationaux furent déchirés. Le lendemain, on fit prêter à tous le serment d'être fidèles à la religion et à Louis XVII, et de ne jamais porter les armes contre lui ou ses armées. Après ce serment, on publia que tous ceux qui voudraient prendre parti dans l'armée vendéenne pouvaient se présenter : plusieurs y passèrent; le reste ayant été divisé par départements, on en choisit douze de chacun, qui furent gardés comme ôtages. Domagné distribua des *laissez-passer* à ceux qui eurent la liberté de retourner dans leurs foyers. Le fameux évêque d'Agra, qui joua un grand rôle parmi les Vendéens, dut sa célébrité à la prise de Thouars. Cet homme, âgé de trente-cinq ans, était fils de Guillot de Folleville, ancien commandant de Saint-Malo; il avait pris le parti de la révolution, était devenu curé constitutionnel de Dôl en Bretagne, puis s'était rétracté, et avait marché contre les Vendéens avec la cavalerie nationale de Poitiers. Fait prisonnier à

Thouars, il demande à parler aux chefs royalistes, leur déclare qu'il est évêque d'Agra *in partibus*, et qu'il n'a pu parvenir dans la Vendée que sous l'uniforme national. Soit que les chefs vendéens le crussent de bonne foi, soit qu'ils voulussent l'employer comme un instrument dont la politique pouvait se servir auprès de la multitude, ils le reconnurent en cette qualité, et l'admirent bientôt dans leur conseil; mais ce prêtre avait trop peu de moyens pour influer puissamment dans les affaires de la Vendée.

Les chefs de la grande armée catholique se signalèrent à Thouars par une modération qui contrastait avec les cruautés commises dans le Bas-Poitou; aucun citoyen ne fut massacré; il n'y eut ni pillage, ni viol dans cette ville prise d'assaut. L'armée victorieuse se contenta de vivre à discrétion aux dépens des habitants de la ville et des environs, les plus connus par leur attachement à la république, et ne prit même que les subsistances nécessaires à sa consommation.

Beauvollier l'aîné, ci-devant seigneur de Sammarçoles, près Loudun, après avoir échappé à son arrestation, qu'avait ordonnée le conventionnel Tallien, joignit à Thouars l'armée catholique, dans les rangs de laquelle figuraient déjà deux de ses frères. Il fut accueilli avec

transport, et nommé de suite commandant en second de l'artillerie vendéenne, sous Bernard de Marigny. Reconnu par une foule de prisonniers républicains des environs de Loudun, il leur fit rendre la liberté qu'ils réclamaient.

Aucun échec jusqu'alors n'avait été aussi funeste à la république. La division de Quetineau était une des meilleures de l'armée; sa défaite laissait dans la ligne un vide immense; les communications se trouvaient interrompues avec Niort, et l'ennemi pouvait faire impunément des courses dans les districts de Loudun et de Chinon.

Un cri unanime d'indignation s'éleva dans l'armée et à la Convention contre ce général; il fut accusé d'avoir lâchement livré Thouars. Quetineau avait été l'ami, la créature de Dumouriez, et avait quitté l'armée de ce général pour se rendre à Thouars, afin d'y terminer quelques affaires de famille; on l'y nomma chef de la garde nationale. Un peu d'enthousiasme vint se mêler à cette nomination, et bientôt il reçut du ministre de la guerre, prévenu en sa faveur, le brevet de général commandant la division de Bressuire. Dès ses premières opérations contre les Vendéens, il fit preuve d'incapacité.

Si Quetineau a trahi les républicains, il fut

de tous les traîtres le plus inepte. Traité avec égard et distinction par les Vendéens, dont il était le prisonnier de guerre; pressé par Beauvollier et Bernard de Marigny de s'attacher aux royalistes, il s'y refusa constamment, allégua son honneur et la nécessité de se justifier aux yeux des républicains; il ajoutait néanmoins qu'il se déciderait un jour pour le parti qui pourrait lui convenir. Mis en liberté sur parole, il se rendit auprès de son général en chef et dans les clubs acharnés à sa perte, provoquant partout l'examen de sa conduite, et se livrant lui-même à ses juges. En vain chercha-t-il à se justifier. Il dit que ses forces avaient été réduites; que sa ligne, qui s'étendait de Saumur à la Chataigneraye, passant par Thouars et Bressuire, avait à défendre quatorze à quinze lieues de pays, sur lesquels il n'avait eu que quatre mille hommes à déployer; il parla de l'inexpérience de ses troupes, ce qui ne put justifier son impéritie. Accusé en outre d'avoir fait prendre à ses soldats le drapeau blanc, de les avoir invités à crier *vive Louis XVII! vive la reine!* d'avoir donné au général ennemi, au milieu des cadavres, l'accolade fraternelle, les députés en mission à Saumur ordonnèrent son arrestation. Conduit à Paris, et traduit ensuite

au tribunal révolutionnaire, il porta sa tête sur l'échafaud.

L'armée vendéenne, enhardie par ses succès, ne séjourna que quatre jours à Thouars; et poussa un parti vers Loudun. Après avoir abattu l'arbre de la liberté, Loudun arbora le drapeau blanc et ouvrit ses portes. Le commissaire Tallien y rentra peu après, réintégra les autorités républicaines, et fit arrêter ceux qui avaient favorisé l'invasion de l'ennemi. Bonchamp, après avoir licencié momentanément son armée, se concerta avec d'Elbée pour l'attaque de Fontenay. D'Elbée, sans attendre Bonchamp, occupa Parthenay, et le 13 mai se dirigea sur le poste de la Chataigneraye que défendaient trois mille républicains, sous les ordres du général Chalbos. Ils y furent écrasés par des forces supérieures, et poursuivis avec perte d'un grand nombre de prisonniers. Ce combat coûta la vie à plusieurs royalistes; le chevalier de Beauvollier et Duperat de Lyon y furent blessés. Les paysans vendéens pillèrent la ville, et ceux qui eurent la plus grosse part du butin, rentrèrent dans le Bocage pour l'y mettre en sûreté. Le reste séjourna le 14 à la Chataigneraye; le lendemain d'Elbée marcha sur Fontenay, quoique son armée fût ré-

duite par la désertion à huit ou dix mille hommes. Les Vendéens ne firent ce jour là que deux lieues, et s'arrêtèrent à Vouvant. Le parc d'artillerie fut établi sur la place; les soldats se logèrent chez les habitants, et leurs officiers mirent tout en réquisition sur des bons payables à la fin de la guerre. Les caves furent dévastées et les tonneaux percés de part en part. Vers la nuit, les pieux Poitevins, le chapelet à la main et le scapulaire au cou, firent en commun une longue prière. Ce ne fut que le 16 au matin que les prêtres, jusqu'alors travestis, prirent leurs habits sacerdotaux et officièrent pontificalement dans l'église de Vouvant, en demandant à Dieu la grâce d'entrer le soir triomphants à Fontenay. Dans la crainte de ne pas trouver de vases sacrés, ceux de Vouvant furent mis dans les bagages de l'armée. Le bouillant d'Elbée, impatient de vaincre, s'approcha de Fontenay sur deux lignes : il commandait la droite et Lescure la gauche; Domagné et l'artillerie étaient au centre.

Le général Chalbos sortit de la ville pour se déployer dans la plaine et présenter la bataille. La canonnade fut vive de part et d'autre, et dura près de trois heures ; les républicains firent face de tous les côtés. Sur le point d'être accablés par le nombre, une charge de cava-

lerie faite à propos décida la victoire en leur faveur. Chalbos chargea en flanc : ce mouvement n'ayant pas réussi, il ordonna à Nouvion de charger de nouveau, tandis qu'avec le reste de sa cavalerie il assaillit l'ennemi à dos, et le culbuta par une charge simultanée et impétueuse. D'Elbée, emporté par son ardeur, reçut une blessure en combattant au premier rang. L'adjudant-général Sandoz qui commandait l'infanterie, profita du désordre des Vendéens, et compléta leur déroute. Domagné, à la tête de la cavalerie, le contint pendant trois quarts d'heure, et donna le temps à l'infanterie catholique de gagner le Bocage.

Le résultat fut quatre cents morts, la perte des bagages, des munitions, et de vingt-quatre canons, parmi lesquels se trouva la fameuse *Marie-Jeanne*, long canon de cuivre auquel les insurgés accordaient une vertu surnaturelle. Vaincue et dispersée, l'armée catholique ne se rallia qu'à Parthenay et aux environs. Les chefs tinrent conseil à Châtillon-sur-Sèvre. D'Elbée, dont le plan favori tendait à envahir les côtes et les places du Sud, insista pour une nouvelle attaque. Il fut reconnu que le défaut d'ensemble avait fait échouer, et que les républicains étaient en trop petit nombre pour pouvoir résister à quarante mille hommes dès qu'ils se-

raient réunis. La majorité partagea l'avis de d'Elbée. On pressa l'arrivée de Bonchamp et de Laroche-Jaquelein avec leurs divisions. Cathelineau parcourut les rangs pour animer ses compagnons d'armes; les prêtres exaltaient les combattants par de pieuses exhortations et la promesse des récompenses célestes.

Chalbos victorieux s'était reporté à la Chataigneraye avec sa petite armée; il y fut continuellement harcelé. Toutes les nuits des pelotons de Vendéens donnaient de fausses alertes. Le 24 mai au soir, les éclaireurs annoncèrent qu'on allait être cerné. Chalbos fit battre la générale, charger les charriots, et, de l'avis de son conseil de guerre, se replia sur Fontenay en trois colonnes. Le lendemain, à la pointe du jour, les Vendéens, au nombre de trente-cinq mille combattants, occupèrent la Chataigneraye et marchèrent de suite sur Fontenay, récitant les litanies sur la route, et chantant des hymnes sacrés. Répandus dans la plaine, ils la couvrirent en un instant. A midi ils occupèrent la position où ils avaient été si complètement battus le 16. Chalbos, arrivé à Fontenay à cinq heures du matin avec toute son armée, fit battre la générale, et bientôt après se trouva en bataille en présence de toute l'armée ven-

déenne rangée sur trois colonnes. Lescure était au centre; Bonchamp commandait la droite et Laroche-Jaquelein la gauche. Excepté les soldats de Bonchamp, le reste n'avait ni artillerie ni munitions. Les Vendéens impatients de combattre, demandèrent des cartouches à leurs chefs. Beauvollier qui faisait les fonctions d'intendant-général leur dit : *en voilà*, montrant les républicains rangés en bataille. Le signal est donné : les royalistes n'ayant point d'artillerie, veulent se jeter sur celle des républicains. Lescure met pied à terre, tire son épée, appelle les braves qui le suivent, et emporte la première batterie qui est aussitôt tournée contre l'ennemi. Bonchamp et Laroche-Jaquelein se portent toujours en avant, et animent leurs soldats. Du côté des républicains les chasseurs de la Gironde faisaient un feu vif et soutenu; les volontaires de Toulouse et de l'Hérault combattaient vaillamment; d'autres bataillons animés par sept représentants du peuple présents à l'action, ébranlaient déjà les colonnes des royalistes, lorsque Chalbos ordonna à la gendarmerie de charger. Cinq gendarmes seulement marchèrent; le reste, effrayé par la désertion de quelques lâches, plie et s'enfuit à bride abattue, foulant aux pieds l'infanterie sur

son passage. Abandonnés par la cavalerie, et succombant sous le nombre, les volontaires entamés se dispersent en désordre. Le conventionnel Garnier de Saintes, qui était à pied, courut les plus grands dangers, et sans un gendarme qui lui donna son cheval, il aurait été pris infailliblement. La déroute des républicains fut complète : quarante-deux pièces de canon, tous les bagages, la caisse militaire contenant vingt millions en assignats de quatre cents livres, les premiers qui eussent été vus dans la Vendée, furent la proie des vainqueurs.

Bonchamp poursuivit les fuyards sur la route de Fontenay à Niort; mais les généraux Dayat et Nouvion, ayant rallié quelques gendarmes, chargèrent la cavalerie vendéenne, la firent plier, et protégèrent ainsi la retraite. Dans cette charge, Bonchamp fut grièvement blessé. Rien ne put rallier les républicains; sept à huit cents hommes seulement entrèrent à Niort, le reste se porta à Saint-Hermand et à Marans : il en déserta un grand nombre. Niort fut déclaré en état de siège; on s'attendait à y être attaqué; le conseil de guerre déclara qu'on périrait plutôt que de l'abandonner. Cette honteuse journée coûta encore aux vaincus environ dix-huit cents hommes tués, blessés ou faits prisonniers. Les Vendéens eurent quelques pertes à regret-

ter; Bonchamp blessé fut porté sur un brancard au château de Landebaudière, près Tiffauges.

Les royalistes triomphants entrèrent aussitôt dans Fontenay, chef-lieu du département de la Vendée. Stofflet fut nommé commandant de la ville. Les vainqueurs y trouvèrent des richesses immenses en ornements et argenterie d'église. Trois mille individus des deux sexes et de toutes classes, furent d'abord faits prisonniers et renfermés dans les cours du département. Un assez grand nombre de prêtres qui y étaient en prison furent mis en liberté. Les membres du département furent envoyés à la Forêt-sur-Sèvre; mais Beauvollier cédant aux instances de madame Grimouard de Saint-Laurent, qui représenta vivement les dangers d'une telle mesure, fit ramener les prisonniers, auxquels on rendit la liberté, en leur désignant leur protectrice. Les chefs vendéens délivrèrent ensuite tous les autres sans distinction, même ceux détenus pour délits privés.

Bientôt cette victoire fut annoncée au bruit de toutes les cloches, et le drapeau blanc remplaça l'étendard tricolore. Tandis qu'un détachement se portait au département, pour en enlever tous les papiers et les brûler au pied de l'arbre de la liberté, la plupart des soldats ven-

déens se livraient sans réserve à leur goût effréné pour les liqueurs spiritueuses.

Le 26, leurs prêtres officièrent pontificalement, et chantèrent un *Te Deum* en action de grâce. Les généraux royalistes, jusqu'alors peu connus, parurent en grand nombre avec les distinctions de leur parti. Ils affectèrent la plus grande modération, et donnèrent à leurs soldats des marques de piété qui ne pouvaient qu'accroître la confiance générale. Madame Grimouard de Saint-Laurent, chez qui les royalistes avaient porté leur quartier-général, sollicita et obtint aussi, à force de prières, la grâce d'un grand nombre de prisonniers républicains, dont quelques uns devaient être fusillés par représailles. Mais après la retraite des Vendéens, au lieu de recevoir le juste tribut de reconnaissance publique pour ce trait généreux, elle fut emprisonnée; comme si, dans ces temps déplorables, la vertu n'eût été qu'un titre de proscription.

Le marquis de Donissan, beau-père de Lescure et ancien colonel du régiment de Languedoc, harangua les prisonniers républicains, dans l'espoir de déterminer leur défection, et de les attacher à son parti; mais il fit peu de prosélytes. Les chefs royalistes formèrent de concert un comité composé de huit membres,

pris parmi les habitants de la ville les plus aisés et les plus connus par leur opposition aux principes révolutionnaires. Ce comité ne fit presque point d'opérations, les républicains ne lui ayant pas laissé le temps d'administrer. Tous les citoyens furent ensuite appelés dans une vaste prairie, près de la ville, pour y prêter serment à la religion et à la royauté. Il s'y rendit peu de monde. Ensuite les généraux vendéens crurent devoir publier une proclamation aux Français, au nom du roi (1), dans laquelle, exaltant leurs victoires, qu'ils attribuaient à la faveur du ciel, leur modération qu'ils opposaient aux crimes des républicains, ils conjuraient tous les Français de se rallier, pour chasser des représentants infidèles, pour rétablir la religion catholique et la royauté dans la personne de Louis XVII.

---

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. VII.

LIVRE V.

Manière dont combattaient les Vendéens. — Défaite des généraux Salomon et Lygonier. — Attaque et prise de Saumur. — Nomination d'un généralissime royaliste. — Évacuation d'Angers; occupation de cette ville par les Vendéens.

A peine trois mois s'étaient-ils écoulés, que les royalistes occupaient militairement la presque totalité de la Vendée, des Deux-Sèvres et toute la partie méridionale de la Loire-Inférieure et de Maine et Loire. Le territoire envahi formait un cercle de vingt lieues de rayon. Chollet, Mortagne et Montaigu en étaient les points centraux. Les Vendéens y rassemblèrent leurs approvisionnements de campagne, principalement leurs bœufs, qu'ils laissaient paître librement dans de fertiles prairies.

La masse des insurgés était innombrable; elle égalait la presque totalité des habitants. On a vu dans le livre précédent le Vendéen agriculteur devenir tout à coup belliqueux; les causes morales de ses succès ont été dévelop-

pées ; maintenant je ferai connaître sa manière de combattre. Les armées vendéennes n'étaient point régulièrement organisées ; l'on n'y voyait ni bataillons, ni régiments ; chaque paroisse nommait son capitaine, qui menait au combat tous les hommes en état de porter les armes ; chaque chef de paroisse se réunissait à son chef divisionnaire, qui lui-même se ralliait, soit au généralissime, soit à un chef supérieur. L'infanterie des Vendéens faisait leur principale force, vu la nature du terrain qu'ils avaient à défendre ; ils ne rassemblaient guère que huit à neuf cents chevaux, pris la plupart sur les patriotes. Si la cavalerie vendéenne, formée par la plus ardente jeunesse, se laissait entamer quelquefois dans la retraite, elle était terrible dans la poursuite de l'ennemi. Lorsqu'un point était menacé, lorsqu'une expédition était projetée, le commandant de l'arrondissement territorial expédiait des courriers pour faire sonner le tocsin dans toutes les paroisses de son ressort ; les relais étaient préparés. Au moindre signal, le Vendéen quittait sa houe, saisissait son fusil pour voler, plein d'ardeur et de confiance, au rendez-vous général ; il marchait aux combats comme à une fête. Des femmes, des enfants, prenaient aussi les armes ; on en a vu mourir au premier rang. Un fusil et du

pain pour quelques jours, tel était l'équipement de l'homme du Bocage, qui jamais ne quittait son arme, même pendant son sommeil. Il n'était point soldé, et ne recevait en campagne que la nourriture. Sa manière de combattre, absolument étrangère à la tactique, déconcertait tous les plans. Réunis en divisions, ils marchaient en colonne de trois ou quatre hommes de front, la tête dirigée par l'un des chefs, qui seul connaissait le point d'attaque. On voyait d'abord paraître de différents côtés quelques tirailleurs qui se glissaient le long des haies et des fossés, pour tirer le plus près possible sur les soldats qui se trouvaient hors de ligne. La masse suivait avec rapidité, sans conserver aucun ordre, et en jetant des cris à la manière des Sauvages; elle se repliait ensuite pour attirer l'ennemi, puis étendant ses ailes, elle formait un cercle pour l'envelopper en le débordant. Cette manière de s'éparpiller, de s'étendre en éventail, s'appelait s'*égailler*. Tous se précipitaient alors avec fureur et sans ordre sur les baïonnettes et les batteries, renversant ce qui s'opposait à leur choc, et ne recevant prisonnier que l'ennemi désarmé. Souvent même pour s'emparer des canons, dix ou douze Vendéens désignés partaient en désordre, armés seulement de bâtons, dans le dessein d'enve-

lopper la batterie dont ils voulaient se rendre maîtres. Au moment où l'on y mettait le feu, ils se jetaient par terre, et ne se relevaient qu'après le coup. La même manœuvre était répétée jusqu'à ce qu'ils fussent sur les canons, qui se trouvaient presque toujours abandonnés par un ennemi qu'effrayait une pareille audace. Les républicains, au contraire, marchant en colonnes serrées, engagés dans un pays couvert et montueux, avaient souvent des files entières emportées. Les Vendéens chargeaient ordinairement leurs fusils de quatre à cinq balles; nés chasseurs et accoutumés au tir, ils visaient juste. Étaient-ils repoussés? ils se ralliaient sans peine et revenaient sans cesse à la charge : étaient-ils vainqueurs? ils poursuivaient l'ennemi sans relâche. Cette manière de combattre adaptée à la nature du pays, tenait aussi à leur caractère. Ainsi l'art des combats pour les Vendéens ne consistait point en positions savantes, en batteries bien disposées, non plus qu'en manœuvres habiles, mais en surprises, et surtout en embûches où ils attiraient l'ennemi par des routes inégales et fangeuses; c'est alors qu'ils se dispersaient pour se rallier de nouveau, souvent même dans les ténèbres. Des avis circulaient rapidement de village en village; de tous côtés le tocsin sonnait, et au

point du jour des masses d'hommes sortaient des forêts et des ravins en faisant retentir l'air de leurs cris affreux. On les voyait fondre en désordre sur un ennemi imprudent, qui prenait bientôt la fuite; le massacre commencé finissait toujours à plusieurs lieues du point de l'attaque. Cette manœuvre redoutable formait le système distinctif de Bonchamp, qui excellait à l'exécuter.

Les Vendéens n'avaient point d'uniforme militaire, et dans l'origine, aucune marque de convention ne distinguait leurs chefs. Les paysans ou soldats portaient une veste courte ordinairement bleue; sur la tête un bonnet de laine ou un chapeau rabattu, n'ayant pour signe de reconnaissance qu'un petit cœur brodé, surmonté d'une croix et attaché à la boutonnière et au chapeau; un chapelet autour du cou achevait de rendre ce costume caractéristique et religieux. Qu'on s'imagine une multitude d'hommes ainsi vêtus, couvrant de tous côtés les hauteurs, marchant deux à deux à pas lents, la tête nue, l'œil baissé, l'air morne, le fusil en bandoulière, le chapelet à la main. En vain le canon et le feu de la mousqueterie essayent de troubler cette marche religieuse qu'un silence effrayant accompagne; on n'entend que le bruissement lugubre et cadencé des pseaumes récités à voix

basse. Tout à coup la scène change ; un mouvement convulsif succède, les bonnets se trouvent à l'instant sur les têtes, et les fusils dans toutes les mains. Aux cris de *Vive le roi* se joignent les cris horribles de *Tue les républicains ;* ils deviennent le signal du massacre. Vainqueur ou vaincu, le Vendéen rentrait dans ses foyers pour reprendre ses travaux champêtres. Au moindre appel, au moindre coup de tocsin, il revolait au combat avec une ardeur toujours nouvelle. Quelles sont donc les causes d'un tel dévouement, d'une constance aussi héroïque ? l'enthousiasme et la religion, ces deux puissants mobiles du cœur humain. Aussi se souvient-on d'avoir vu souvent dans cette guerre, le paysan Vendéen se retirer, au fort même de l'action, derrière une haie pour y prier Dieu à genoux tout en rechargeant son fusil, dont il était impatient de se servir encore contre les ennemis de son roi. Les prêtres s'exposant à tous les périls, parcouraient les rangs, animaient les forts, soutenaient les faibles. Armés seulement de la parole de Dieu, on les voyait sur le champ de bataille, bravant la mort dont ils étaient entourés, administrer avec calme, panser avec zèle les blessés, et prêcher à tous le mépris d'une vie périssable, pour mériter la plus glorieuse éternité. A l'enthousiasme

de la religion se joignait aussi l'amour de la gloire et des louanges. Les chefs vendéens, presque tous jeunes et ardents, ne respiraient que pour combattre. Ils avaient pour juge suprême l'opinion de leurs compagnons d'armes, pour triomphe leurs suffrages. La gloire de l'emporter sur ses égaux transportait cette jeunesse bouillante, qui ne songeait qu'à se surpasser. Des femmes, après le combat, mettaient le comble à l'enthousiasme, en distribuant le prix du courage. L'amour, cet autre moteur si puissant, marchait sur leurs pas, lorsque fuyant devant le farouche patriote, elles venaient se réfugier dans les camps royalistes : il adoucissait le courage et en tempérait la férocité.

L'attachement du Vendéen au sol natal, fut une des causes qui le firent échouer dans toutes les expéditions qui le portèrent hors de son territoire. On en eut la preuve dès la prise de Fontenay. Cette conquête laissait à découvert la ville de Niort, seule barrière qu'il y eut entre les royalistes, la Rochelle et Rochefort; de là ils auraient pu tendre la main aux Anglais, et soulever les provinces du centre. Pleins de confiance, ils formèrent le projet de s'emparer par surprise de Niort, en y faisant entrer des soldats déguisés.

Au bruit du danger, tous les districts voisins

se levèrent pour défendre la république; l'armée de Niort qui, dès le 26 mai, n'était que de douze cents hommes, grossit subitement. Les renforts long-temps demandés parurent enfin; le département de l'Hérault avait donné l'exemple; Paris le surpassa. Le conseil général de la commune, convoqué extraordinairement, arrêta la formation d'un corps de douze mille hommes par voie de réquisition, pour combattre les rebelles. La majorité des sections de la capitale rejeta ce mode, et le sort en décida, non sans beaucoup de tumulte. Ce corps marcha sous le commandement de Santerre, ancien brasseur du faubourg Saint-Antoine, devenu célèbre par les insurrections de la capitale, qu'il dirigeait lui-même dans les grands mouvements populaires. C'était ce qui lui avait valu le commandement de la garde nationale, et ensuite le rang de général. Dans ces levées parisiennes, se trouvaient les *héros de cinq cents livres*, ainsi nommés parce qu'ayant remplacé à prix d'argent les riches appelés par le sort à la défense de la république, ils se signalèrent autant par leur indiscipline que par leur lâcheté. Ils arrivèrent les premiers, ainsi que les bataillons de la formation d'Orléans; les hussards des Alpes, ceux de la légion du Nord que commandait Westermann. La Convention y

avait joint jusqu'à ses grenadiers. Biron, nommé général en chef de cette armée, établit son quartier-général à Niort; il confia son avant-garde à Westermann. Des commissaires de la Convention nationale présidèrent à toutes ses opérations. Bourbotte et Thureau marchaient à la tête des colonnes; Bourdon de l'Oise et Goupilleau disposaient l'armée à un mouvement simultané. Tandis que Richard, Choudieu et Ruelle formaient à Angers une commission centrale de surveillance, il s'en organisait une semblable à Tours.

Ces commissions avaient principalement pour objet de surveiller les opérations militaires et administratives, de régler le désarmement et l'arrestation des personnes suspectes de royalisme, la mise en réquisition des armuriers et de tous les objets nécessaires aux défenseurs de la république.

De toutes parts, les patriotes se hâtaient de marcher au secours de Niort; mais peut-être seraient-ils arrivés trop tard, sans un de ces incidents qui tiennent aux hasards de la guerre.

Après le départ de l'armée vendéenne pour l'attaque de Fontenay, un corps de trois mille républicains, sous les ordres du général Salomon s'était reporté à Thouars, d'où ses déta-

chements répandaient l'alarme dans le pays insurgé. Pour contenir Salomon, le commandant vendéen d'Argenton rassembla deux mille royalistes à la Fougereuse; mais bientôt forcé de les licencier faute de vivres, et comptant d'ailleurs sur l'inaction de Salomon, il ne garda que quatre cents hommes. Le général républicain, informé par ses espions de la faiblesse de ce corps, tomba inopinément sur la Fougereuse et s'en empara. Le commandant royaliste craignant pour Châtillon, envoya courrier sur courrier au quartier-général de Fontenay pour réclamer de prompts secours. D'un autre côté, le général Lygonier, posté à Doué, faisait des incursions à Vihiers et menaçait Chollet. Dès qu'on en fut instruit à Fontenay, les chefs de l'armée catholique se réunirent en conseil de guerre. Les opinions y furent partagées. On discuta le projet de l'attaque de Niort, les dangers de l'abandon du pays insurgé, les moyens d'empêcher la désertion des Vendéens toujours enclins à rentrer dans leurs foyers. Ces deux derniers motifs, ainsi que l'absence de Bonchamp et de d'Elbée, décidèrent la rentrée dans le Bocage. Le rendez-vous général fut donné à Châtillon.

Peu de jours après, quarante mille Vendéens s'y rassemblèrent, ayant à leur tête Laroche-Jaquelein, Lescure, Beauvollier, Stofflet et

Cathelineau. Ils marchèrent sur Vihiers, qu'ils occupèrent, et le lendemain sur Doué. L'armée républicaine, commandée par le général Lygonier, était campée sur les hauteurs de Concourson, position avantageuse qui seule garantissait Saumur. Ce général n'en sut tirer aucun parti.

Le 7 juin, ses avant-postes vivement attaqués par les royalistes, lâchèrent le pied sans combattre, et presqu'aussitôt l'armée entière imita ce funeste exemple. Quelques bataillons résistèrent; mais ne pouvant tenir seuls, tout prit la fuite. Maîtres bientôt de Doué, les royalistes poursuivirent les républicains. Ces derniers ne se rallièrent que sur les hauteurs de Bournan, à une demi-lieue de Saumur. La bonté de la position, et les batteries qui jouèrent avec succès, déterminérent la retraite momentanée des Vendéens; d'ailleurs, Beauvollier l'aîné, qui connaissait parfaitement le théâtre de la guerre, jugea qu'il serait imprudent d'attaquer Saumur de front, et il ramena l'avant-garde à Doué, où il rendit compte aux autres chefs réunis des motifs de cette marche rétrograde. Il fut décidé sur son avis, qu'on attaquerait par la droite en filant sur Varin et sous les hauteurs du château. En conséquence, l'armée s'avança obli-

quement par Montreuil, en décrivant ainsi un angle dans sa marche.

L'armée de la république bivouaquait dans les redoutes de Bournan ; il fallut la réorganiser et remplacer les canons qu'elle avait perdus. Les commissaires de la Convention, indignés de la conduite de Lygonier, le destituèrent : le général Menou le remplaça dans le commandement.

Ce n'était point avec des troupes découragées et tant de fois battues, sans confiance dans leurs chefs, et d'ailleurs trop inégales en forces ; ce n'était point dans Saumur, qui n'offre aucun moyen de résistance du côté de Doué, que l'on pouvait espérer d'arrêter l'ennemi.

Les républicains voulurent, mais trop tard, resserrer leur ligne. Le général Salomon resté à Thouars, mauvaise position depuis la défaite de Lygonier, reçut l'ordre de marcher au secours de Saumur. L'armée royale était déjà dans Montreuil lorsqu'elle fut avertie de ce mouvement ; elle se divisa. La majeure partie, commandée par Lescure, Laroche-Jaquelein et Stofflet, continua sa route le long du Thoué, et prit position à Saint-Just ; le reste garda Montreuil pour ramasser les traîneurs, et arrêter la colonne ennemie qui venait de Thouars. Au coucher du soleil, les gardes avancées l'aper-

gurent au loin sur la grande route. Aussitôt Beauvollier l'aîné, Desessart, Villeneuve et Cathelineau rassemblent les Vendéens, et font disposer l'artillerie. Le général Salomon, trompé par ses espions, se trouve au milieu des royalistes; il se défend avec intrépidité pendant trois heures, dans l'obscurité, et porte la mort dans les rangs ennemis. Après avoir perdu la moitié de sa troupe, son artillerie et ses bagages, il ne parvint qu'à la faveur de la nuit à Thouars, d'où, se repliant sur Niort, il abandonna Saumur à ses seules forces.

Cette ville, ouverte de tous côtés, n'avait pour défense qu'une redoute et un retranchement à l'entrée des faubourgs. A peine le château était-il à l'abri d'un coup de main. L'armée républicaine avait pris position au-dehors, enveloppant toute la partie de la ville sur la gauche du fleuve, la droite appuyée sur Saint-Florent, la gauche sur les hauteurs en avant du château. Le centre défendit Bournan. Les forces de la république, d'environ dix mille hommes, occupaient l'espace d'une demi-lieue; mais découragées par la défaite précédente, la nouvelle de la retraite forcée de Salomon acheva d'y répandre l'abattement. Les généraux divisionnaires Santerre et Coustard arrivèrent peu avant l'attaque, et prirent leurs rangs.

Le 9 juin, à deux heures après-midi, le gros de l'armée royale, qui s'était porté sur Saint-Just, parut et menaça plusieurs points à la fois. Des corps d'observation, laissés au centre et à la droite des républicains, masquèrent la principale attaque faite contre leur position de gauche, qui défendait les approches du château. Les Vendéens attaquèrent sans attendre les ordres de leurs chefs : ils frémissaient d'impatience. Protégés à droite et à gauche par un mur et une colline qui les garantissaient des batteries du château, ils prirent *à revers* tous les avant-postes que l'ennemi avait placés sur le chemin de Doué. Cependant quelques tirailleurs républicains arrêtèrent les royalistes. Le feu le plus vif s'engagea des deux côtés, et même quelques bataillons en bon ordre se précipitèrent sur la première ligne des Vendéens, qui, après avoir été rompus, firent volte face, malgré une perte de plus de trois cents hommes. Lescure ayant fait avancer sa seconde ligne, attaqua de nouveau, et fit à son tour plier les républicains que la cavalerie refusa de soutenir. Trois fois repoussés, les royalistes revinrent trois fois au combat. Les cuirassiers de la république, en les chargeant avec fureur, furent pris en flanc, et forcés à la retraite par un corps de cavalerie que commandait Domagné.

L'infanterie républicaine résistait encore, et la victoire restait indécise, lorsque les tirailleurs vendéens qui s'étaient glissés à la faveur des murs, tournèrent les patriotes. Alors quelques lâches ayant crié *à la trahison*, *sauve qui peut*, *nous sommes coupés*, les nouvelles levées frappées de terreur, se débandèrent sans qu'aucun effort pût les rallier, et les royalistes sautant dans les retranchements, s'emparèrent des canons. Quelques braves soldats du régiment ci-devant de Picardie, plutôt que de se rendre, préférèrent se jeter dans la Loire, où la plupart trouvèrent la mort. Les généraux Menou et Berruyer cherchèrent vainement à rallier leur cavalerie. Ayant été blessés, ils perdirent leurs chevaux, et furent entraînés par les fuyards, qui traversaient la ville, en poussant le cri fatal de *sauve qui peut*. Dans cette déroute le conventionnel Bourbotte ayant eu son cheval tué sous lui, se trouva dans le plus grand péril. Ce fut Marceau, alors officier dans la légion germanique, qui s'exposant lui-même à être fait prisonnier, mit pied à terre pour lui donner son cheval. La fortune de ce jeune militaire date de cette époque.

Pendant que les royalistes forçaient les retranchements et les batteries de la position de

gauche, le centre et la droite des républicains restaient immobiles. Le géneral Coustard qui commandait le centre, ordonna de secourir la gauche, et ne fut point écouté. Il allait enfin décider sa troupe, lorsqu'une batterie ennemie lui ferma le passage. A l'instant la cavalerie reçut l'ordre de l'enlever. *Où nous envoyez-vous*, lui dit le commandant? *à la mort*, répond Coustard; *le salut de la république l'exige*. Le brave Weissen, à la tête de sa cavalerie, emporte la batterie; mais l'infanterie ayant refusé de le soutenir, ces intrépides cavaliers périrent presque tous : Wessein revint couvert de blessures. Alors le centre et la droite furent également forcés, tout fut entraîné et mis dans une déroute complète. Perdus dans un nuage de poussière, les fuyards furent bientôt enveloppés par la cavalerie, qui, les poursuivant au galop, coupait leurs files inégales, et la plupart se voyant environnés, mirent bas les armes. Saumur, sans défense, allait tomber au pouvoir des royalistes. On se battait encore à l'entrée de la ville, lorsque Laroche-Jaquelein, emporté par sa bouillante intrépidité, pénétra jusque dans la grande place, suivi d'abord d'un seul officier, et bientôt par toute l'armée victorieuse. Les soldats de la république

se jetèrent surBeaugé, Angers, la Flèche et le Mans, où ils répandirent la consternation. Près de deux mille hommes cernés dans le camp de Bournan se rendirent par capitulation. Peu de batailles ont été aussi meurtrières. Les deux armées s'attaquèrent avec acharnement. Les chefs vendéens se signalèrent par des prodiges de valeur. Le jeune Baudry-d'Asson fut tué en combattant dans la division de Sapinaud. Lescure fut blessé en ramenant ses soldats à la charge, et Domagné perdit la vie en repoussant les cuirassiers républicains, dont le commandant, Chaillou de la Guérinière, fut lui-même grièvement blessé. La conquête de Saumur, qui coûta près de deux mille hommes aux Vendéens, était pour eux d'un immense avantage. Indépendamment d'une artillerie nombreuse, ils y trouvèrent des magasins et des munitions considérables. Quelques patriotes de la ville s'étaient jetés dans le château et résistaient encore. Le chevalier de Beauvollier y fut envoyé en parlementaire. Il partit à la lueur des flambeaux, accompagné d'une multitude de femmes qui sollicitaient de leurs époux la reddition du château. Une décharge de mousqueterie accueillit Beauvollier au pied des remparts. Les chefs vendéens indignés, et

craignant d'ailleurs un mouvement en faveur des patriotes, délibérèrent si l'on ne mettrait pas le feu à la ville. Joly, commandant du château, envoya enfin un trompette et un officier en parlementaire. Ses propositions furent rejetées; mais sur les instances des habitants, Beauvollier l'aîné et Bernard de Marigny se transportèrent eux-mêmes au château, et réglèrent enfin la capitulation. La garnison resta prisonnière de guerre, à l'exception des officiers qui furent renvoyés sur parole. Les chefs royalistes s'assemblèrent ensuite, et décidèrent en conseil de garder Saumur, en se concertant avec ses principaux habitants. Saumur donnait aux Vendéens un passage important sur la Loire, des communications avec les départements de la Mayenne et de la Sarthe, et leur offrait des ressources immenses pour les approvisionnements de tout genre.

Au lieu de chercher à défendre Saumur, les républicains auraient dû l'évacuer, couper les ponts, et ne s'attacher qu'à disputer le passage de la Loire. En résistant ils se firent battre, diminuèrent leurs forces et augmentèrent le découragement : par cette faute, on livra la ville d'Angers, le pont de Cé, la navigation de la Loire. On compromit le sort de Nantes, on

exposa les départements d'Indre et Loire et de la Vienne aux incursions de l'ennemi ; enfin, l'épouvante glaça tous les cœurs, et les habitants de ces contrées désespérèrent du salut de la république.

Bonchamp, guéri de ses blessures, arriva le lendemain de la bataille avec 5000 hommes. Il était acompagné du jeune d'Autichamp, de Fleuriot aîné et cadet, de Scépeaux et des frères Martin de la Pomeraye, qui tous servaient sous ses ordres.

Ce fut à Saumur que le prince de Talmont, de la maison de la Trimouille, joignit les Vendéens. Il fut fait sur-le-champ commandant de l'artillerie. Ce prince, arrêté en parcourant ses domaines au moment où devait éclater la conjuration de la Bretagne, dont il était un des chefs, venait d'échapper des mains des gendarmes qui le conduisaient d'Angers à Laval. Son arrivée fit sensation parmi les royalistes. Avec peu de moyens, et des talents militaires très bornés, Talmont n'acquit qu'une réputation médiocre, mais son nom en imposait à la multitude. C'était d'ailleurs un des plus beaux hommes de l'armée. On eut à lui reprocher son faste, ses profusions, et sa passion immodérée pour les femmes, dans un moment où

tout ne respirait que la guerre. L'armée catholique resta plusieurs jours à Saumur. Les principaux chefs s'assemblèrent pour délibérer sur leurs projets ultérieurs. Les uns voulaient marcher sur Tours, et de là, soulever les deux rives de la Loire; d'autres étaient d'avis de fortifier Angers et Saumur, de se porter ensuite sur Niort et d'y battre l'armée de Biron, pour se délivrer de toute inquiétude de ce côté. Quelques-uns enfin opinèrent pour attaquer Nantes, où ils avaient des intelligences. Cet avis prévalut, mais il n'y eut point de scission dans le conseil, comme on l'a faussement publié. A la vérité, le parti breton conduit par Bonchamp, Talmont et Fleuriot, profita de son ascendant pour faire décider l'attaque de Nantes, et manifesta dès-lors l'intention de passer la Loire pour soulever la Bretagne, d'après les vues de la Rouarie. Ce plan devait nécessairement contrarier la majorité des Vendéens, en les arrachant à leurs foyers. Quoi qu'il en soit, les chefs royalistes arrêtèrent également, qu'il serait sur-le-champ transmis à tous les comités établis dans le sein de la Vendée, une proclamation annonçant l'importante conquête de Saumur.

Aussitôt que d'Elbée en eut connaissance, il

quitta le château de Landebaudière, et se rendit à Saumur. Lescure qui était blessé, avait besoin de repos et de soins; mais avant de quitter l'armée pour se rendre au château de la Boulaye où était sa famille, il fit agiter dans le conseil la nomination d'un généralissime : idée heureuse, qui ne déguisait aucune arrière-pensée. Rattacher le pouvoir militaire à une seule volonté, enchaîner toutes les ambitions, diriger vers un seul but tous les moyens et les efforts de la confédération vendéenne, c'était là sans doute une grande conception. Lescure proposa Cathelineau qu'il gouvernait; il le proposa comme le plus brave, comme ayant été le premier à la tête des insurgés, comme appartenant à la classe plébéïenne, à laquelle on devait, selon lui, donner la préférence; car il fallait prouver que ce n'était ni l'amour du pouvoir, ni l'intérêt particulier qui guidait les nobles Poitevins dans cette guerre. Ces motifs triomphèrent, et Cathelineau fut nommé à la pluralité. Cet homme, voiturier quatre mois auparavant, se trouva tout à coup le généralissime d'une armée formidable et victorieuse. Sa nomination fut bientôt confirmée par Bonchamp et même par d'Elbée qui, cette fois, n'ayant osé briguer ouvertement le généralat, se hâta de donner sa voix à Cathelineau,

qu'il espérait gouverner. Ce choix fut généralement applaudi, excepté par celui qui en était l'objet; car jamais homme n'eut moins d'ambition et plus de modestie.

Après avoir proclamé Cathelineau, les chefs vendéens sentirent qu'il était temps d'agir, et sur l'avis de d'Elbée, ils résolurent l'attaque d'Angers et de Nantes. Laroche-Jaquelin garda Saumur avec sa division, tant pour couvrir la Vendée, que pour conserver l'une des plus importantes communications de la Loire.

L'armée était encore à Saumur, lorsqu'un détachement commandé par Beauvollier l'aîné, se porta sur Loudun; un autre parti plus faible s'empara de Chinon. Les patriotes crurent un instant que l'armée ennemie se dirigeait sur Tours; mais Chinon et Loudun furent bientôt abandonnés.

A cette époque, la politique des chefs royalistes était de ne se porter à aucune violation des propriétés. Les députés de Chinon, qui réclamèrent des conditions supportables, en reçurent la réponse suivante :

« Nous ne combattons point pour faire des » conquêtes, pour prendre des villes, pour faire » des prisonniers, acquérir une puissance; nous » venons seulement pour ramener l'ordre, la » religion et la paix, dont vous sentez le besoin » comme nous. Si vous vous défendez, nous

» vous combattrons loyalement, et après, nous » vous regarderons comme des amis, et nous » prendrons les mesures nécessaires pour ra- » mener parmi vous le règne de ces choses que » nous croyons indispensables à votre bonheur » et au nôtre. Si, au contraire, vous nous » tendez les bras, vous êtes d'avance nos amis, » et nous prendrons, de concert avec vous, les » moyens les plus prompts, les plus sûrs pour » parvenir à ce même but. »

C'est ainsi qu'alliant la politique à la force des armes, les royalistes savaient profiter de leurs succès pour se faire de nouveaux partisans.

Les républicains n'avaient plus à leur opposer qu'Angers, Niort et Nantes. Niort renfermait tout au plus vingt mille hommes, dont moitié seulement de troupes aguerries. Sept mille soldats défendaient Angers et le pont de Cé.

Les commissaires conventionnels s'empressèrent d'envoyer un de leurs collègues au général Biron, pour lui exposer l'état déplorable de l'armée de Saumur, et l'engager à faire une prompte diversion qui pût arrêter l'ennemi. Un autre porta l'ordre à Angers de se retirer sur Tours par la Flèche, en cas d'échec. Un troi-

sième se rendit auprès du comité de salut public, pour solliciter des secours; mais ce comité, encore étourdi par la révolution du 31 mai, dont je parlerai bientôt, ne put rien accorder.

A la séance du 22 juin, des envoyés de Nantes firent à la barre de la Convention le tableau déchirant de la malheureuse situation de cette ville, environnée de rebelles, livrée à ses propres forces; ils réclamèrent de grandes mesures, proposèrent de sonner le tocsin dans toute la France, et de se lever en masse; étranges propositions, qui marquent l'exagération des idées à cette époque! Elles furent tour à tour combattues et appuyées. Thuriot n'y vit qu'une source de désordres et de déchirements; il demanda que l'assemblée ne prît que des mesures mûries dans le comité de salut public. Barère qui en était déjà membre, observa que depuis son institution le comité avait senti que la plaie la plus dangereuse de la république était la Vendée; « et c'est, dit-il, particulièrement sur ce *chancre politique* qu'il a porté ses soins et sa sollicitude. »

L'expression de Barère fut bientôt répétée dans toute la France. On verra quelle induction cruelle on en tira par la suite.

« Il est, ajouta Barère, une peste qu'il faut » détruire, et à laquelle le comité propose d'ap» porter le remède; je veux parler de la déser» tion. »

Il suffisait, en effet, pour être libres, que les prisonniers des Vendéens fissent le serment de ne jamais porter les armes contre Louis XVII, la religion catholique, et en particulier contre l'armée royale. On leur donnait acte du serment, puis on leur coupait trois touffes de cheveux, et on les renvoyait dans leurs foyers. Tant de modération faisait non seulement des partisans aux royalistes, mais elle enchaînait encore le courage du soldat républicain.

Aussi la Convention nationale, sur la proposition de Barère, prononça-t-elle les peines les plus sévères contre les déserteurs et contre les prisonniers qui, munis de passeports des Vendéens, se croiraient dispensés de rentrer sous les drapeaux de la république.

Les administrateurs d'Eure et Loir vinrent aussi déposer à la barre leurs inquiétudes au sujet de la prise de Saumur et de l'invasion présumée de la Mayenne et de la Sarthe, où l'alarme s'était répandue. Ils proposèrent également de sonner le tocsin, de se lever en masse, de faire porter à la tête de l'armée la statue de

la liberté environnée d'un certain nombre de législateurs. Tallien, qui arrivait de Saumur, s'éleva contre ces motions délirantes. Il dit que les républicains ne devaient leurs défaites qu'au morcèlement des troupes; il annonça des dispositions plus fortes et mieux combinées.

Dans la capitale ce n'était que de l'agitation, dans l'Ouest de la frayeur. L'ennemi était aux portes d'Angers; les patriotes voulaient se défendre. Un conseil de guerre décida l'évacuation de la ville, motivée sur des ordres supérieurs. « Angers, avait écrit le général Menou, » ne peut être défendu. » Cependant un décret ordonnait de ne point abandonner une place avant d'avoir constaté, par procès-verbal, qu'elle n'était pas tenable, et surtout avant l'arrivée de l'ennemi. Il y avait des forces derrière les murs d'Angers : le général Barbasan y commandait quatre mille hommes; l'ennemi n'avait point paru, et pourtant l'évacuation eut lieu avec une précipitation sans exemple. Ce fut plutôt une déroute qu'une retraite. Les troupes, la garde nationale, les magistrats, les citoyens abandonnèrent la ville dans le plus grand désordre, n'emportant que les papiers, les objets précieux, les caisses publiques, et vingt-deux pièces de campagne; ils laissèrent à l'ennemi,

munitions, grosse artillerie et approvisionnements. La frayeur fut telle, qu'au lieu de prendre la route de la Flèche, on prit celle de Laval pour gagner Tours; circuit de cinquante lieues, auquel la peur ne permit pas de songer. On voyait les Vendéens partout où ils n'étaient pas. Ce ne fut que six jours après l'évacuation, que les royalistes occupèrent la ville. Leur premier soin fut de délivrer les nobles et les prêtres incarcérés, que les administrateurs fuyards avaient oubliés, et qui grossirent les phalanges de la Vendée. Il fut établi une municipalité royaliste. L'enthousiasme des ennemis de la république fut bientôt à son comble; on faisait publiquement des cocardes blanches, et l'on se disposait ouvertement à se ranger sous le drapeau royal. Les commissaires de la Convention devinrent plus sévères à mesure que le danger devenait plus pressant. Ils proclamèrent à Tours la peine de mort contre quiconque favoriserait l'ennemi, soit par des discours, soit autrement; ils établirent une commission militaire, et en imposèrent par leur énergie à la multitude encore indécise: ils avaient tout à craindre de la force et de l'audace de l'ennemi, et suivaient avec inquiétude tous ses mouvements.

L'attaque de Nantes une fois résolue, toutes les divisions de la grande armée vendéenne se mirent en marche. Maîtresse du cours du fleuve, elle descendit vers Nantes par la rive droite.

Des courriers avaient été envoyés dans la Basse-Vendée, pour engager les chefs principaux à concourir à l'expédition projetée. Tous y adhérèrent, et bientôt les deux armées combinées attaquèrent de concert le boulevard de la Loire.

Avant de présenter les circonstances de cet évènement, je dois résumer ici les opérations des chefs de la Basse-Vendée, que j'ai été forcé de perdre de vue pour suivre l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou.

Charette, obligé d'abandonner Machecoult, s'était retiré à Legé, où il avait mis de l'ordre dans sa troupe. Des cavaliers envoyés par lui dans les paroisses environnantes, recrutèrent, et les Nantais étant venus l'attaquer furent battus. Charette leur prit deux pièces de canon et des munitions, dont il avait grand besoin. Les bijoux et l'argent des Nantais restés sur le champ de bataille, dans ce combat, excitèrent la cupidité des soldats de Charette. Ce dernier n'osait occuper Legé plus long temps; d'un autre côté, les habitants de ce

bourg s'opposaient à son départ; il laissa passer prudemment cette fermentation, et marcha ensuite sur Saint-Colombin, où il surprit quatre cents hommes du régiment ci-devant de Provence. Les prisonniers de ce corps furent traités avec plus d'égards que les volontaires nationaux; Charette en garda même plusieurs avec lui pour instruire les paysans à la manœuvre; mais le sous-officier à qui l'on avait confié la garde du drapeau, l'ayant rapporté à Nantes, tous les prisonniers de ligne furent alors assimilés aux gardes nationales. A cette époque Charette en fit proposer l'échange. Le refus des Nantais ne fit qu'aigrir les esprits. Peu de temps après, les habitants de Legé vinrent implorer le secours de Charette, qui leur promit d'un ton prophétique de chasser l'ennemi avant deux jours. L'ennemi se présente en effet, et à l'approche de Charette il prend la fuite sans combattre. Alors la réputation de ce chef se rétablit; un détachement armé et aguerri sortit du Loroux, pour venir se ranger sous ses drapeaux. Savin et Joly s'y réunirent également pour attaquer Palluau; mais l'expédition échoua faute d'accord et de précision : le désordre fut tel, que les Vendéens se fusillèrent entr'eux. Charette se replia de nouveau sur Legé, où régnait encore

l'abondance et même les plaisirs. Le quartier-général du Bas-Poitou était aussi le séjour d'une Vendéenne célèbre par ses grâces et sa beauté. Madame de la Rochefoucault attirait tous les regards, et particulièrement ceux de Charette. Tandis qu'elle se bornait aux conquêtes faciles de son sexe, la multitude qui, sans rien approfondir, saisit et propage tout ce qui semble extraordinaire, la transformait en amazone moderne, combattant au premier rang pour le trône et l'autel. On la vit, dans des moments moins heureux pour son parti, voltiger à cheval sur le flanc des colonnes, pour éviter le danger des combats, sous la protection du fermier Thomaseau. Ce fidèle écuyer ne put la garantir : tous deux tombèrent dans un parti ennemi, et furent transférés aux Sables-d'Olonne. Ils marchèrent au supplice avec courage.

Jusqu'alors Charette n'avait eu à combattre que des corps de deux à trois mille hommes; ce n'était rien en comparaison des batailles livrées par la grande armée d'Anjou. Appelé enfin à partager ses succès, Charette voulut agir de concert avec les autres divisions du Bas-Poitou, pour dégager le pays, et s'approcher de Nantes. Le rendez-vous général était à Legé, où se fit le

rassemblement le plus nombreux qu'on y eût vu jusqu'alors. La Cathelinière et Pajot parurent à la tête de l'avant-garde avec les paysans du pays de Retz et du Loroux. Charette, de concert avec les divisions de Joly, de Savin, de Vrignaux et de Couëtus, attaqua l'adjudant-général Boisguillon à Machecoult, le défit complètement, lui enleva son artillerie, ses bagages, et reprit possession de son premier quartier-général; mais il eut à regretter quelques braves, surtout Vrignaux, commandant la division de Viellevigne. Cet ancien soldat, quoique simple sellier, était tellement cher aux Vendéens, que tous pleurèrent sa mort comme s'ils eussent perdu leur père. Charette garda toute l'artillerie enlevée à Machecoult, et agit dès-lors comme chef de toute l'armée, quoique les autres chefs se crussent indépendants. De là naquirent les premières semences de division. Les cantonnements républicains s'étant repliés sur Nantes, la Cathelinière, qui marchait sur le port Saint-Père, le trouva abandonné, ainsi que Bourgneuf. D'un autre côté, Lyrot et Designy rassemblaient toutes leurs forces à Lalloué pour seconder Charette. Beysser, avec la légion nantaise, chercha Lyrot pour le combattre. Le 20 juin, entre la Sèvre et Lalloué, soixante Vendéens se présentent en tirailleurs;

ils feignent de se replier; l'impétueux Beysser les poursuit; arrêté par des retranchements abandonnés, il les franchit sans obstacle; derrière le dernier qui était le plus élevé, il aperçoit dix mille royalistes rangés en bataille; il n'était plus temps de les éviter. Une terrible fusillade s'engage; les deux commandants de la légion nantaise tombent sous le feu des Vendéens; Beysser a deux chevaux tués sous lui. La cavalerie ennemie charge avec fureur: les républicains étonnés, surpris, se débandent, fuient en désordre, et pour mieux fuir jettent leurs fusils et leurs sacs: les landes en furent couvertes. Poursuivis dans l'espace de trois lieues, ils ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils se virent en sûreté dans Nantes même. Alors cette ville se trouva pressée sur la rive gauche par toutes les divisions du Bas-Poitou, tandis que la grande armée vendéenne marchait pour l'attaquer par la rive droite.

Cette armée approchait d'Ancenis. Les postes de Montrelais et de Varades furent culbutés par Bonchamp. Ancenis, dominé par des hauteurs, d'où l'artillerie pouvait le foudroyer, ouvrit ses portes, non sans hésiter. La garnison ayant refusé de se défendre, les corps administratifs et les patriotes se réfugièrent à Nantes, où tout se disposait à la résistance.

LIVRE VI.

Attaque et défense mémorable de Nantes. — Mort du généralissime Cathelineau. — Attaque de Luçon. — Trouée de Westermann; défaite de ce général. — Formation et organisation du conseil supérieur. — Régime intérieur de la Vendée.

Au confluent de trois rivières, Nantes placé sur une colline presque continue de l'est à l'ouest, est arrosé au midi par la Loire, dans laquelle l'Erdre se perd après avoir baigné la ville au nord. Ses dehors fertiles et pittoresques présentent au sud des prairies immenses, coupées par divers bras de la Loire, et couronnées de coteaux ornés de maisons de campagne. Une population de soixante-quinze mille âmes, trois cents rues, trente places publiques, dix-huit ponts, dont six d'île en île se prolongent sur le fleuve; cent cinquante navires rapportant les productions des deux mondes, rendaient cette ville, avant la révolution, l'une des plus florissantes de l'empire.

Ceinte autrefois de fortes murailles, armées de dix-huit tours, mais ouverte aujourd'hui de toutes parts, elle ne présentait aux Vendéens

qu'une faible contrevallation de près de deux lieues d'étendue. Ses fortifications se réduisaient à quelques bouts de fossés, quelques parapets faits à la hâte, une artillerie augmentée de quelques bouches à feu empruntées à la marine, mais presque inutiles par le peu d'avantage des positions.

Avec de si faibles moyens, les Nantais ne pouvaient guère espérer de résister à une armée formidable ; cependant cette armée ne put les intimider.

On croit, peut-être avec raison, que les destinées de la république étaient alors attachées à la résistance de Nantes, et que cet évènement militaire est l'un des plus importants de la révolution. Sous ce rapport, les détails suivants, recueillis avec soin, méritent d'être connus.

Le 24 juin, deux prisonniers nantais envoyés par d'Elbée en parlementaires, remirent à Baco, maire de cette ville, une sommation des chefs de l'armée catholique et royale (1), portant que le drapeau blanc serait arboré, la garnison désarmée par capitulation, les caisses publiques, approvisionnements et munitions livrés sans délai ; en outre, que les députés de la Con-

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. VIII.

vention en mission à Nantes seraient remis comme ôtages. A ces conditions, les chefs vendéens s'engageaient à préserver la ville de toute invasion, de tout dommage, et la mettaient sous la sauve-garde et protection spéciale de l'armée catholique. En cas de refus, ils menaçaient de la livrer à une exécution militaire, et de passer la garnison au fil de l'épée.

Les corps administratifs, les chefs militaires, les commissaires de la Convention, Merlin de Douai et Gilet, furent convoqués à l'instant. Après la lecture de la sommation, il fut décidé qu'on se défendrait. Baco fit amener devant lui les parlementaires, et leur dit: Voici ma réponse : *nous périrons tous ou la liberté triomphera*. La sommation resta secrète pour ne pas grossir le danger, en jetant l'effroi parmi les lâches, et en donnant un nouvel encouragement aux partisans des Vendéens

Les commissaires de la Convention déclarèrent la ville en état de siège, et en confièrent le commandement à Beysser, sous Canclaux, général en chef de l'armée.

Dans une proclamation énergique, Beysser annonça que, dès ce moment, la police sévère des camps gouvernait la cité; et mettant ensuite tous les Nantais en réquisition permanente, il leur parla de leurs premiers élans pour ébranler

le trône et fonder la république; il leur rappela leur serment pour la conservation de la liberté; il excita leur courage pour la défense de leurs propriétés et de leurs richesses...... « Mais, » ajouta-t-il, si par l'effet de la trahison ou de » la fatalité cette place tombait au pouvoir des » ennemis, je jure qu'elle deviendra leur tom- » beau et le nôtre, et que nous donnerons à » l'univers un grand et terrible exemple de ce » que peut inspirer à un peuple la haine de la » tyrannie et l'amour de la liberté. » Cette proclamation enflamma le courage des républicains. Quoique la ville fût divisée en plusieurs factions, et que les royalistes y eussent des partisans secrets, le danger, en ralliant les patriotes, fit que la masse se dévoua pour la résistance. D'ailleurs l'impression des cruautés commises à Machecoult n'était point effacée; l'indignation encore dans les cœurs inspirait le désir de la vengeance.

Les corps administratifs, la garde nationale et les sociétés populaires réunis dans la cathédrale, firent serment de s'ensevelir sous les ruines de la cité, plutôt que de la livrer aux insurgés.

Les républicains sociétaires firent un appel à ceux des départements voisins; en voici quelques traits:

« Levez-vous, fiers enfants de l'Armorique! » levez-vous, il n'est plus temps de délibérer; » votre salut ou votre perte sont ici.... sous nos » murailles. Accourez, les brigands ne déli- » bèrent pas.... Entendez, entendez les cris de » vos frères.... qu'ils soient pour vous le canon » d'alarme!..... Frères, si l'on vous dit que des » forces imposantes marchent à notre secours, » n'en croyez rien et partez; si l'on vous parle » de victoires remportées sur les rebelles, n'en » croyez rien et pressez encore plus vos pas..... » et si l'on vous disait que Nantes capitule où » s'est rendu.... ah! frères et amis! alors surtout » hâtez-vous, hâtez-vous d'accourir..... Venez, » nous vaincrons ensemble, ou nous vous lais- » serons un exemple à suivre.

» Descendants des anciens Bretons, dont » Tacite disait qu'ils ne voulaient pas même » que leurs regards fussent souillés par l'aspect » de l'esclavage, rappelez-vous la gloire de vos » ancêtres. Les Romains ne purent vous sou- » mettre, et des esclaves vous apportent le » joug! Baisserez-vous la tête? Non, non: aux » armes! le rendez-vous est à Nantes; aux » armes! levez-vous tous, pressez la terre, vo- » lez! Ce n'est qu'en nous levant en masse que » nous sauverons la liberté. »

Mais il n'était plus temps d'appeler des secours

éloignés, cinquante mille royalistes étaient aux portes de Nantes. Cathelineau et d'Elbée, à la tête de douze mille hommes, se dirigeaient d'Ancenis sur la ville, pour l'attaquer du côté du nord. Bonchamp, avec quatre mille Vendéens, s'avançait par la route de Paris pour l'attaquer à l'est entre la Loire et l'Erdre. Les forces de la Basse-Vendée qui serraient Nantes au midi étaient plus imposantes, mais arrêtées par la barrière de la Loire.

Avec dix mille hommes et douze pièces de canon, Lyrot de la Patouillère occupa la croix Moriceaux. Charette, après avoir réuni toutes les divisions du Bas-Poitou, campa dans les Landes de Ragon et aux Cléons, pour attaquer par le pont Rousseau.

A l'exception de quelques corps formés en bataillons, composés de transfuges, notamment de la légion germanique, imprudemment licenciée après l'échec de Saumur pour cause d'incivisme; à l'exception des compagnies bretonnes, organisées par Bonchamp, l'armée catholique marchait sans ordre, quoique les paysans fussent distingués par paroisses. Beaucoup de prêtres les suivaient, dépouillés de leurs costumes; mais on les reconnaissait facilement aux marques de déférence qui leur étaient prodiguées. Ils s'efforçaient, par leurs prières et

leurs exhortations, d'arrêter la désertion et de prévenir l'indiscipline. Les insurgés du Bocage ne manquaient aucune occasion de rentrer dans la Vendée, qu'ils n'avaient pas revue depuis la prise de Saumur. A défaut de solde régulière, cette masse se procurait çà et là dans les routes des subsistances, surtout quand le pain, qui suivait dans les chariots, venait à manquer. Pour attacher les Vendéens à leurs drapeaux, d'Elbée, sans leur promettre le pillage de Nantes, leur faisait entrevoir un riche butin.

Les Nantais qui voyaient le danger sans en être abattus, n'avaient néanmoins dans leurs murs que peu de troupes aguerries, et quelques bataillons de gardes nationales; au-dehors, un camp assez faible dans la position de Saint-Georges, sur la route de Paris; le 109e. régiment affaibli aux Antilles, couvrant le chemin de Vannes; le brave bataillon des Côtes-du-Nord gardant la partie du pont Rousseau, qui est au-delà de la Sèvre.

Immédiatement après la proclamation d'état de siège, le général Canclaux fit doubler tous les postes. Des barrières armées de canons fermèrent les issues de la ville; des batteries furent dressées à l'ouest, et des bateaux armés y stationnèrent au milieu de la Loire. Près le châ-

teau, à l'est, une batterie protégea également le cours du fleuve et la partie occidentale de la prairie de Mauves.

Le 27, d'Elbée attaqua le poste du bourg de Nort, pour de là tomber sur Nantes, et prendre le camp de Saint-Georges à revers. A cette nouvelle, le général Canclaux accourut au camp pour faire partir un renfort qui ne put arriver assez tôt. Nort n'était défendu que par le troisième bataillon de la Loire-Inférieure. Cette poignée de braves, commandés par Meuris, soutint pendant douze heures le feu continuel de l'avant-garde des royalistes. D'Elbée, découragé par la résistance qu'il éprouvait, et croyant avoir à combattre une armée entière, allait ordonner la retraite, lorsqu'une femme échappée de Nort vint lui assurer qu'il n'était défendu que par quatre cents hommes. D'Elbée attaqua de nouveau, et fit lui-même des prodiges. Réduits à cinquante hommes, les républicains évacuèrent le poste, et emportèrent avec eux leurs drapeaux; dix-sept de ces braves seulement purent rentrer à Nantes. Cette glorieuse résistance, à laquelle d'Elbée ne s'était point attendu, retarda sa marche, et donna le temps au général Canclaux de faire arriver un convoi de vingt-cinq milliers de poudre et de six millions de cartouches, sans lequel il eût

été impossible de se défendre. Nort étant au pouvoir des royalistes, Canclaux eut dès ce moment de l'inquiétude sur sa position, qui ne couvrait plus les routes de Rennes et de Vannes. Il eût été imprudent d'attendre l'ennemi dans le camp de Saint-Georges, les ouvrages n'y étant point encore achevés; son flanc gauche était à découvert, et d'ailleurs Bonchamp avançait par la route d'Ancenis. Maître de celles de Vannes et de Rennes, d'Elbée pouvait soulever le pays, y vivre à discrétion, et renforcer son armée. Il ne fallait donc plus penser qu'à la seule défense de Nantes. La levée du camp fut décidée, et, pour voiler son mouvement aux yeux des royalistes, le général Canclaux ordonna à l'avant-garde de tenir en cas d'attaque, ce qui eut lieu en effet. Pendant ce temps, le camp se levait, les équipages, le parc d'artillerie filaient vers la ville dans le silence et sans précipitation. Bientôt les demi-brigades suivirent; les unes occupèrent les postes qui leur étaient assignés dans l'intérieur, d'autres bivouaquèrent au-dehors près des barrières; à onze heures et demie toute l'armée était à son poste. Les généraux tinrent conseil de guerre: le général Bonvoust, commandant l'artillerie, déclara qu'il ne pouvait répondre d'une place ouverte de toutes parts, ayant deux lieues de

circonférence, sans fortifications. Les commissaires conventionnels Merlin et Gilet, voyant l'appareil formidable que déployait l'ennemi, se rangèrent de l'opinion du général Bonvoust, et mirent l'évacuation de la ville en délibération ; mais le général Canclaux répondit de la sûreté de Nantes. Les autorités constituées, les députations de la garde nationale et des sociétés populaires réunies, et surtout Beysser, votèrent aussi avec fermeté pour sa défense. Elle fut donc décidée, et chacun courut à son poste en attendant le jour.

Charette instruit de la marche et des succès de d'Elbée, avait fait ses dispositions pour l'attaque du pont Rousseau. Un détachement de sa cavalerie était venu insulter les avant-postes. Beysser, supposant que ce côté allait devenir le point principal de l'attaque, avait fait évacuer la partie du faubourg au-delà de la Sèvre. Le bataillon des Côtes-du-Nord, qui avait protégé la retraite des habitants, eut aussi l'ordre de rentrer.

Il régnait un silence profond dans le court intervalle qui sépare la nuit et le jour; les patriotes accablés se livraient au repos ; la garde seule veillait. Tout à coup l'artillerie de Charette commence son feu : le bruit redoublé du canon, le son des instruments guerriers ap-

pellent les Nantais au combat : l'ennemi s'avance. Les divisions du Bas-Poitou se déployent au-delà de la Loire, sur tous les points accessibles de la rive gauche, pour les attaquer à la fois ; mais quoique bien servie, l'artillerie de Charette ne cause que peu de dommage ; celle des républicains ménageant son feu, est tellement bien dirigée, qu'elle abat trois fois le drapeau blanc qui flottait au-delà de la Sèvre.

Cette attaque de Charette n'était qu'une diversion, la principale, dirigée par Cathelineau et d'Elbée, commença sur les routes de Rennes et de Vannes.

Au premier coup de canon tiré de ce côté, la générale bat dans tous les quartiers de la ville, chacun prend les armes, et se séparant de ce qu'il a de plus cher, vole sur la place publique couverte de bataillons nombreux. Le canon gronde, ses coups redoublés précipitent la marche de douze mille défenseurs, dont la moitié appartient à la garde nationale. On distingue surtout la belle légion nantaise, exposée au premier feu à la porte de Rennes. Avant quatre heures du matin, le bataillon des vétérans nationaux est sur pied. « Citoyens vétérans, leur » dit le commandant, ce jour va couvrir les » Nantais de gloire ou d'une honte éternelle ;

» persuadés de leur courage et de leur énergie, » jurons tous de ne point parler de capitulation, » et de mourir plutôt que de nous rendre aux » rebelles. » Tous s'écrient : *Je le jure, vive la république !*

Déjà l'avant-garde de Cathelineau traînant trois pièces de canon et deux pierriers, avait sommé le faubourg du Marchix, tandis que d'Elbée renforcé par cinq cents Bretons, se jetait sur les chemins de Vannes et de Rennes. Le 109e. régiment, trop faible pour résister à tant de forces, se hâte de rentrer dans les barrières; alors d'Elbée ne trouvant plus d'obstacle, s'avance à demi-portée du canon. Ses phalanges présentèrent un front menaçant; des files prolongées s'emparent des hauteurs de la grande route et des champs qui l'avoisinent. Cathelineau place sur sa gauche un corps nombreux, qui répand sur la route de Vannes, dans les chemins adjacents, des détachements considérables. Une multitude de tirailleurs s'engagent dans des routes couvertes; à la faveur des bleds et des haies, ils pénètrent dans les vergers et les jardins qui entourent la ville, et s'emparent de diverses maisons, d'où ils foudroient les républicains.

A huit heures, l'artillerie de d'Elbée tire à

demi-portée de la hauteur de Barbin, dont la batterie riposte avec vivacité. Le bataillon nantais de Saint-Nicolas y soutient le feu courageusement. Un canon placé près la porte de Rennes, ayant été démonté par les royalistes, les canonniers républicains qui servaient la batterie périrent presque tous; c'était un spectacle horrible. On voyait la terre couverte de membres déchirés et séparés de leur corps. Les morts étaient à l'instant remplacés.

L'avant-garde de Bonchamp, à peine arrivée par la route de Paris, foudroya les avant-postes du faubourg Saint-Clément. Fleuriot de la Fleuriaye aîné, qui la commandait, encourageait les Vendéens par son exemple.

Lyrot attaquait en même temps le poste de Saint-Jacques, défendu par l'adjudant-général Boisguillon qui, malgré le nombre des assaillants et le feu continuel de l'artillerie, les contint pendant toute l'action. Sur ce point, la seule garde nationale nantaise fut opposée aux forces de Charette et de Lyrot la Patouillère.

Plus hardis, les soldats de ce dernier passèrent la Loire sur des bateaux du côté de Richebourg, couvrirent les prés de Mauves, et ripostèrent avec avantage au feu des républicains.

Nantes était assailli sur sept points principaux, par le feu continuel du canon et de la

mousqueterie; cependant l'ordre et la discipline ne cessaient d'y régner. Le général Canclaux, après s'être présenté à toutes les attaques, se tint à la porte de Rennes, poste le plus dangereux. Beysser parcourant tous les points animait le soldat. Bouillant, bel homme de guerre, monté sur un cheval superbe que couvrait une peau de tigre, on l'aurait pris plutôt pour un dictateur que pour un général subalterne; son éclat contrastait avec la modestie et la simplicité du général en chef. A dix heures, l'attaque devint des plus vives aux portes de Paris, de Vannes et de Rennes. Fleuriot de la Fleuriaye ordonne aux compagnies bretonnes de Bonchamp d'avancer au pas de charge, et marche à leur tête : un coup de feu l'étend aux pieds de ses soldats. Le chevalier de Mesnard partage le sort de Fleuriot, et meurt sous les yeux de Bonchamp.

De leur côté, Cathelineau, d'Elbée et Talmont font des prodiges de valeur; ils parcourent les rangs, et parviennent à ramener les Vendéens au combat. A l'aspect des Nantais, les royalistes excités par la voix de leurs chefs et de leurs prêtres, resserrent leurs rangs et redoublent leur feu, qui devient meurtrier. Celui des républicains, plus habilement dirigé, ne porte que des coups réglés, sûrs, qui brisent

les caissons des Vendéens et renversent leurs meilleurs pointeurs. Les royalistes reculent, la rage les ramène, le combat se soutient, et la mort vole dans tous les rangs. Des tourbillons de poussière et de fumée enveloppent les combattants dont le sang baigne la terre jonchée de cadavres; des voix menaçantes se joignent aux coups redoublés d'une nombreuse artillerie; des cris de fureur se mêlent aux derniers soupirs des mourants; les hôpitaux s'encombrent de blessés; le plus affreux tumulte remplit la ville : ce combat meurtrier se prolonge, et malgré les pertes des deux partis, la victoire reste indécise. Talmont est blessé au premier rang. L'ardent Cathelineau veut enlever la batterie de la porte de Vannes et pénétrer de ce côté; il donne le signal de la charge, et s'élance à cheval à la tête des siens. Les plus braves pénètrent même jusqu'à la place de Viarme; ils y périssent presque tous. Les républicains du 109e. régiment opposent la plus courageuse résistance. Une balle atteint Cathelineau d'un coup mortel : il tombe; les Vendéens consternés le relèvent, déplorent la perte de leur généralissime, et l'emportent derrière leurs rangs. Le découragement s'empare de tous les cœurs; ils n'ont plus l'espoir de vaincre, Cathelineau n'est plus à leur tête. En vain d'Elbée

cherche à les rallier et à ranimer leur courage; il n'est plus en son pouvoir de les ramener aux combats.

Forcé d'abandonner l'attaque et d'ordonner la retraite, d'Elbée laisse sur le chemin de Rennes une pièce de canon, et un caisson brisé. Il n'est point poursuivi. Bonchamp fait aussitôt les mêmes dispositions, en continuant son feu, par intervalle, pour couvrir sa marche. Charette ne ralentit pas le sien, et sa diversion, quoique impuissante, favorise néanmoins la retraite de l'armée d'Anjou. Le jour étant fini, le feu durait encore, mais enfin l'obscurité de la nuit força les combattants au repos.

Au point du jour, la canonnade recommença vers le pont Rousseau et au poste de Saint-Jacques. Beysser ordonna une sortie, dans laquelle les soldats de Charette furent repoussés. Peu à peu toutes les troupes du Bas-Poitou s'éloignèrent, et les Vendéens regagnèrent leurs foyers pour y goûter un repos qui pût leur donner les moyens de revoler à de nouveaux combats.

Les rapports officiels évaluèrent la perte des Nantais à 150 hommes et 200 blessés; des renseignements plus sûrs l'élèvent à 2 mille sur la totalité de la garnison. Elle doit être imputée, en partie, au zèle trop ardent des volontaires. La hauteur des blés, l'épaisseur des haies ne per-

mettant pas toujours de se reconnaître, il y eut de fatales méprises. Le général en chef Canclaux eut son habit traversé d'une balle qui blessa un de ses aides-de-camp à ses côtés; mais aucun officier supérieur ne fut atteint. Le maire Baco se distingua par son énergie et son courage; il reçut à la tête de la garde nationale un coup de feu.

Tout le temps que dura le combat, l'ordre et le silence le plus profond régnèrent dans l'enceinte des postes; et tandis que la ville était foudroyée par une artillerie formidable, tandis que les gémissements des mourants et des blessés ajoutaient encore à l'horreur de cette journée, on voyait les patrouilles des vétérans relever les postes avec l'intrépidité la plus calme. Les femmes même oublièrent jusqu'à la faiblesse de leur sexe; dévorant leurs alarmes, elles prodiguèrent sans relâche des soins aux blessés et aux mourants. Il y eût des traits particuliers de bravoure et de désintéressement qui méritent d'être cités.

Gombart, vicaire de la paroisse de Sainte-Croix, et grenadier du sixième bataillon de la premiere légion nantaise, voyant un père de famille trop exposé: « Retire-toi, lui dit-il, c'est » à moi d'occuper ce poste. » Il prend sa place, et reçoit aussitôt un coup mortel.

Désiré Dubreuil, sergent au onzième bataillon de Seine et Oise, atteint un chef vendéen au moment où celui-ci le couche en joue : il le pourfend, lui prend son fusil, son chapeau orné d'une bande de gaze blanche et d'un chapelet, laissant prendre à d'autres 50 louis dans la poche de son ennemi, sans même vouloir en accepter la moitié.

Les balles qui servirent aux républicains pour repousser les royalistes, furent faites avec du plomb tiré des tombeaux des nobles et des prélats nantais.

La perte des Vendéens, impossible à évaluer, fut plus considérable encore que celle des patriotes. Beysser la porta à 9 mille, ce qui paraît exagéré.

On dut le salut de Nantes au sang froid du général Canclaux, au courage de Beysser et à l'activité du général Bonvoust, qui dirigeait l'artillerie ; on le dut surtout à l'intrépidité des volontaires et de la légion nantaise. Nantes, sans fortifications, n'eut que leur courage à opposer aux moyens d'attaque multipliés des royalistes. Les évènements qui auraient suivi son invasion sont incalculables. C'eût été le signal du soulèvement général de la Bretagne, de la perte de tous les points conservés à l'embouchure de la Loire. Le Château d'Aux, Paimbœuf, le magnifique établissement d'Indret, tous les postes situés

sur la côte depuis la Loire jusqu'aux Sables, les îles de Bouin et de Noirmoutiers, seraient tombés nécessairement au pouvoir des royalistes.

S'il y eut de l'ordre, de l'accord, de l'ensemble dans la défense, jamais attaque ne fut plus mal combinée, plus mal dirigée.

Tous les corps vendéens devaient donner simultanément le 28 juin. Le retard de la prise du bourg de Nort, que d'Elbée aurait dû prévoir, dérangea cette combinaison. Les chefs comptèrent trop sur les intelligences qu'ils avaient à Nantes. Que pouvaient quelques amis timides contre tant d'ennemis courageux? Bonchamp et d'Elbée avaient d'ailleurs trop peu de monde, vu la désertion des insurgés. Enfin, le plan d'attaque était essentiellement vicieux. Au lieu de laisser toutes les forces de la Basse-Vendée presque inactives au-delà de la Loire, un simple corps d'observation aurait suffi pour simuler la fausse attaque. Alors 15 à 20 mille hommes auraient pu joindre Bonchamp sur la route d'Ancenis, et sous la conduite de ce chef expérimenté, attaquer en force à l'est et à l'ouest, profitant des inégalités du terrain: alors Nantes une fois envahi, et les royalistes arrivés à ce degré de puissance et de gloire, ils auraient pu espérer de rétablir en France l'ancienne monarchie.

Si Nantes ne fut point leur tombeau, c'est là que vint échouer leur puissance.

Le généralissime Cathelineau, blessé à mort, transporté à Ancenis en voiture, puis en bateau à Saint-Florent, sur la Loire, mourut dans cette ville, douze jours après. Il y fut inhumé avec pompe. Cet homme, qui mérita une élévation si extraordinaire, quoique dépourvu d'éducation, possédait un sang-froid, une tactique naturelle, qui en auraient fait un grand capitaine si la mort ne l'eût arrêté.

Les armées de Bonchamp et de d'Elbée repassèrent en totalité sur la rive gauche, et furent momentanément licenciées, en attendant un appel nouveau pour réparer l'échec de Nantes.

Après avoir célébré leur triomphe, les Nantais reçurent un témoignage de la reconnaissance publique : la Convention nationale décréta qu'ils avaient bien mérité de la patrie.

Le général Canclaux dirigea une partie de ses forces sur Ancenis, que les Vendéens avaient évacué, après y avoir établi un comité provisoire. Le 7 juillet il occupa cette place, et rétablit les communications entre Angers et Nantes, entre son armée et la division du général Menou, qui, après s'être ralliée à Tours, était rentrée à Saumur dès le 30 juin.

Tels sont les évènements relatifs à l'attaque

et à la défense de Nantes. Je me suis appesanti sur les détails pour rendre aux braves Nantais l'hommage dû à leur dévoûment.

A leur rentrée dans Saumur, les commissaires de la Convention déployèrent une grande sévérité. Un comité de surveillance rechercha les soldats transfuges, et les habitants qui s'étaient déclarés pour les royalistes. Le jeune Montboissier fut arrêté et fusillé comme espion; Boisbernier, ancien noble, et maire d'Angers, fut traduit au tribunal révolutionnaire comme ayant arboré la cocarde blanche. Conduit à l'échafaud, il montra beaucoup de fermeté, et sa figure mâle et à caractère, fit dire au peuple que c'était le chef des rebelles. A Tours, le marquis du Sanglier fut aussi condamné à mort comme étant d'intelligence avec les Vendéens. La Convention nationale, irritée de la défaite de Saumur, de l'invasion d'Angers et de l'attaque de Nantes, décréta, le 6 juillet, que les membres des comités rebelles, les prêtres et les nobles marchant sous leurs bannières, seraient assimilés aux chefs, et comme tels soumis à la peine capitale.

Au moment où la presque totalité des forces vendéennes s'emparaient de Saumur, occupaient Angers et attaquaient Nantes, Royrand, commandant l'armée du centre, et Bau-

dry, tenaient en échec l'armée de Niort et la division de Luçon.

D'un autre côté, Beaurepaire qui avait formé une division insurrectionnelle près les Herbiers, venait de marcher sur Hermenault, où il était entré sans opposition. Les habitants ne penchaient nullement pour le parti royaliste. En général, le midi de la Vendée, ancien foyer d'un protestantisme opiniâtre, résistait à l'insurrection. Maître d'Hermenault, Beaurepaire envoya quelques cavaliers à la découverte du côté de Pouillé. Ils rentrèrent bientôt, vivement poursuivis par les hussards républicains. Les habitants d'Hermenault profitèrent de cette escarmouche pour répandre l'alarme. En un moment, toute la division de Beaurepaire fut entraînée. Les plus lâches jetaient leurs armes; quelques coups de fusils augmentèrent l'épouvante. Beaurepaire lui-même fut forcé de prendre la route du Bocage, où il parvint enfin à rallier sa troupe. L'adjudant-général Sandoz qui commandait les républicains, entra dans Hermenault; mais craignant un piège, il n'osa pénétrer plus avant, et revint même à Luçon. Pour effacer l'impression produite par sa honteuse retraite, Beaurepaire marcha de suite sur Tiré et Saint-Étienne, où il fut plus heureux. Rien ne s'opposa à ses progrès. Il enleva des provi-

sions et plusieurs attelages de mules d'un grand prix, avec lesquels il rentra dans le pays insurgé pour suivre la direction de la grande armée catholique.

En même temps Royrand, pour faire diversion à l'attaque de Nantes, se porta sur Chantonay, où il rassembla toutes ses divisions, commandées par Baudry d'Asson, Bejari, Sapinaud-Laverie, Verteuil et de Hargues. S'étant présenté devant Luçon le 28 juin, il n'était qu'à deux cents toises des portes, lorsque les républicains se mirent en bataille : la canonnade commença des deux côtés. Les royalistes, au nombre de huit mille, se déployèrent pour envelopper les républicains qui n'étaient que douze cents. Alors Sandoz ordonna la retraite, et se retira avec un bataillon de la Charente. Les chefs de ses deux ailes n'ayant pas reçu ses ordonnances, restèrent sur le champ de bataille, et soutinrent le choc de l'ennemi. Plusieurs prisonniers et déserteurs du régiment de Provence que Royrand avait mis en première ligne, voyant les républicains, firent volte-face, et se rangèrent sous leurs anciens drapeaux. Cette défection jeta le désordre parmi les royalistes. Le Comte, chef du bataillon le Vengeur, en profita : il commandait la gauche des républicains. Après avoir fait des prodiges de valeur, il enfonça l'ennemi avec une poignée

de braves, et le poursuivit long-temps. Cette fois, les royalistes laissèrent quatre cents morts, cent vingt prisonniers, un canon et un caisson.

Sandoz, dénoncé à la Convention pour avoir abandonné l'armée au moment du combat, fut mis en arrestation et en jugement. Un conseil de guerre extraordinaire l'ayant acquitté, il reprit le commandement, qu'il remit presque aussitôt au général Tuncq; mais les soldats se mutinèrent, et voulant conserver Sandoz, refusèrent de reconnaître Tuncq pour général. Sandoz contribua lui-même à les faire rentrer dans l'ordre.

Des évènements plus décisifs se préparaient en même temps du côté de Niort. Un général qui se rendit célèbre depuis, allait pénétrer le premier au cœur de la Vendée. On a vu qu'après la défaite de Saumur, un commissaire de la Convention s'était transporté auprès du général Biron, stationnaire à Niort, pour le presser de faire une diversion capable d'arrêter les progrès des royalistes vers la Loire.

D'après l'ordre donné par le général Biron à Westermann, ce dernier posté à Saint-Maixent avec l'avant-garde, fait un mouvement sur Parthenay. Lescure sort de Clisson pour voler au secours de Parthenay, avec six mille hommes rassemblés à la hâte. Le 20 juin, Westermann,

par une marche forcée, arrive à deux heures du matin aux portes de la ville, avec douze cents hommes. Il égorge les avant-postes, enfonce les portes à coups de canon, et pénètre avec son infanterie au pas de charge. Un prêtre vendéen allait mettre le feu au canon, à l'instant même un officier républicain l'abat d'un coup de sabre. Lescure surpris résiste faiblement, ses soldats l'abandonnent, lui-même ne doit son salut qu'à l'obscurité qui le dérobe aux poursuites des républicains, et aux coups d'un gendarme qui le manque à bout portant. Laville-Beaugé, également poursuivi, traverse la rivière à la nage, une décharge de mousqueterie tue son cheval et lui perce la jambe. Il eût péri sans le secours d'un meûnier de la rive opposée.

Westermann n'osant point s'engager dans le pays insurgé, retourne à Saint-Maixent. Lescure rentre à Parthenay, et préserve la ville que ses soldats voulaient incendier, en haine des habitants, qui, par affection pour le parti républicain, avaient favorisé Westermann. Ce général, qui avait trouvé quelques renforts à Saint-Maixent, s'avance de nouveau avec trois mille hommes sur Parthenay que lui abandonne Lescure.

L'ardent Westermann ne lui donne pas le

temps de rassembler ses soldats découragés, et les moins braves de la Vendée. Il lui prend Amaillou le 1er. juillet, après une faible résistance ; fait saisir quatre membres d'un comité royaliste, livre la ville au pillage, distribue aux patriotes de Parthenay une part du butin, ne quitte Amaillou qu'après l'avoir fait incendier, se porte sur Clisson, s'empare du château de Lescure, le fait piller et réduire en cendres. Lescure qui, du haut du clocher de Bressuire, voit embraser son château, fait sonner le tocsin de toutes parts. A peine peut-il rassembler six mille paysans mal armés, et quatre pièces de canon. Mais Laroche-Jaquelein, forcé déjà de quitter Saumur, où ses soldats l'abandonnaient pour rentrer dans la Vendée, réunit aussitôt les insurgés de son arrondissement, et vole au secours de Lescure. Ce dernier venait d'évacuer Bressuire pour défendre Chatillon. Westermann le poursuit et s'empare de Bressuire. Le 3 juillet, il trouve Lescure et Laroche-Jaquelein en position, ayant leurs canons sur la hauteur du *Moulin aux Chèvres*, à deux lieues de Chatillon. Le téméraire Westermann, sans consulter le nombre, ordonne l'attaque. Après deux heures d'une lutte sanglante, il s'empare des hauteurs et des canons. Les Vendéens fuient ; plusieurs fois Lescure et Laroche-

Jaquelein, à force d'efforts et de courage, parviennent à les rallier; mais leurs meilleurs officiers sont hors de combat : une balle frappe à la tête l'adjudant-général Richard-Duplessis et lui crève un œil; un coup de canon emporte un bras à la Bigotière. Le fougueux Westermann se jette à la tête de sa cavalerie dans les rangs vendéens et y porte le désordre et la mort. Rien ne peut l'arrêter; il franchit un retranchement et une chaussée qui avait été coupée en avant de Chatillon. A cinq heures du soir, il entre dans cette ville, où siègeait depuis peu le conseil supérieur. Il se rend maître de ses archives, de son imprimerie, délivre un grand nombre de prisonniers républicains, et s'empare de magasins immenses. Les vaincus emmenèrent leur artillerie et se rallièrent à Mortagne et à Chollet.

Après avoir fait incendier le château de Laroche-Jaquelein, à Saint-Aubin de Beaubigné, Westermann prit position sur les mêmes hauteurs qu'il venait d'enlever si glorieusement. Il espérait y recevoir les renforts qu'il attendait; mais il ne fut joint, le 5 juillet, que par deux mille gardes nationales de Saint-Maixent et de Parthenay, qu'il n'eut pas le temps d'organiser. « Il est essentiel, écrivit-il à Biron,

» que vous marchiez aussi vers les rebelles pour » empêcher que toute leur masse ne se porte » sur moi. » En effet, vivement pressé par un ennemi infatigable, Lescure avait expédié courrier sur courrier à d'Elbée pour réclamer des secours. Bonchamp arrive le premier avec sa division et propose d'attaquer sur-le-champ. Laroche-Jaquelein et Lescure n'hésitent point: ils avaient à venger la dévastation de leurs propriétés. Westermann qui méditait de nouvelles conquêtes, méprisa les rapports de ses espions. Surpris au milieu des ténèbres, son bataillon d'avant-garde prit la fuite et abandonna ses fusils en faisceau. Cette lâcheté favorisa l'approche de l'ennemi. Cependant, deux décharges à mitraille ayant fait reculer les soldats de Laroche-Jaquelein, Bonchamp ordonna aux siens de se glisser ventre à terre à portée du fusil, et de tuer les canonniers républicains à leurs pièces; ce qui fut exécuté avec un grand courage. Vainement Westermann conserva son audace; abandonné de ses soldats, n'ayant plus d'artillerie, ses efforts furent inutiles. Furieux, il tourna la bride de son cheval, et se sauva en fugitif de ce même territoire où la veille il était entré en vainqueur. Canons, armes, munitions, bagages, tout devint la proie des royalistes. Les

deux tiers de l'armée vaincue restèrent sur le champ de bataille ou mirent bas les armes; le reste se rallia péniblement à Parthenay. Telle fut l'issue d'une entreprise formée contre toutes les lois de la prudence. Ne consultant que son audace, Westermann avait conçu l'espérance d'anéantir la Vendée. La prise de Chatillon avait enflé ses prétentions et exalté toutes les têtes. C'était à qui entrerait le plus tôt dans le pays insurgé. Les autres généraux craignaient déjà que Westermann n'eût tout soumis, et ne leur ôtât la gloire et les récompenses destinées aux vainqueurs. Toutes ces illusions furent dissipées en un instant. Accusé de trahison, Westermann fut mandé à la barre de la Convention nationale, où sa conduite fut discutée. Selon ses accusateurs, nul n'était à son poste; ses bataillons étaient dispersés, aucune garde avancée n'avait reconnu l'ennemi, personne n'avait donné l'alarme, l'artillerie était placée dans un enfoncement, et si presque toute l'infanterie avait été égorgée dans sa fuite, c'était faute d'avoir été protégée par la cavalerie, perfidement disposée en avant-garde. Selon Westermann, tout avait été prévu, préparé; sa déroute, il l'attribua à la négligence, à la fuite précipitée des volontaires chargés de la garde de l'artillerie. Il les accusa d'avoir crié *vive le roi!*

vive Louis XVII! Il signala comme traître un de ses lieutenants-colonels, le jeune Decaire, ancien page du comte d'Artois, qui, d'après Westermann, avait disparu la veille de l'attaque, et s'était rendu auprès de Laroche-Jaquelein et de Lescure pour leur faire connaître la force et la position des républicains. Où était Westermann au moment de l'attaque? il donnait l'ordre de service, fixait les distributions. S'il a été entraîné, c'est parce qu'on ne lui a point obéi.

La Convention ne voyant point de traces de trahison dans la conduite de ce général, le renvoya devant les tribunaux de l'armée, et le lieutenant-colonel Decaire devant le tribunal criminel révolutionnaire. Traduit à Niort, Westermann fut acquitté et renvoyé de suite à son poste.

Il a écrit lui-même sa défense; elle porte le cachet de la présomption. Il prétendit avoir reçu de Biron l'ordre de marcher au secours de Nantes. Comment son général aurait-il pu lui ordonner de marcher avec trois mille hommes au secours d'une ville cernée par quarante mille royalistes? C'est d'ailleurs le 29 juin qu'eut lieu l'attaque de Nantes, et ce n'est que le premier juillet que Westermann sortit de Parthenay, qui en est à quarante lieues, pour chercher l'ennemi.

Biron ne fut point exempt de blâme. On lui reprocha d'être resté dans l'inaction avec seize mille hommes, au lieu de soutenir son avant-garde engagée à vingt lieues de Niort.

Au reste, la diversion de Westermann servit les républicains, en leur montrant le chemin de Chatillon, devenu le siége du conseil supérieur de la Vendée.

Ce conseil, formé après la prise de Saumur, époque où les Vendéens étaient à l'apogée de leur puissance, fut l'ouvrage de quelques prêtres ambitieux, de citadins étrangers au métier des armes, et de chefs tels que d'Elbée, qui voulaient un marchepied pour arriver au premier rang.

Il était composé de la manière suivante :

Gabriel Guillot de Folleville, se disant évêque d'Agra, *président.*

Michel Desessart, des environs de Bressuire, *vice-président.*

Bernier, curé de Saint-Laud, d'Angers.

Bodi, avocat à Angers.

Michelin, homme de loi à Chantoceau.

Boutiller-Deshomelles, de Mortagne.

De Larochefoucault, doyen de.....

Lemaignan, gentilhomme poitevin.

Paillou, sénéchal de Laflocellière.

Lenoir de Pas-de-Loup, ex-officier des carabiniers, de Saumur.

Thomas de Saint-Philibert, de Grand-Lieu,

Duplessis, avocat à la Roche-Sauveur.

Gendron, du Port Saint-Père.

Coudraye, notaire à Châtillon.

Brin, doyen de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Bourasseau, de la Renollière.

Lyrot, de la Patouillère.

De la Roberie.

Carrière, avocat à Fontenay-le-Comte, *procureur-général du roi.*

P. Jagault, de Thouars, *secrétaire-général, bénédictin.*

Barré de Saint-Florent, *secrétaire-général du bureau des dépêches.*

Une semblable institution ne pouvait être composée que d'éléments hétérogènes. Il eût été plus sage de ne point l'établir. La Vendée n'aurait pas dû cesser de se gouverner militairement ; mais les partisans du conseil ne manquèrent pas de prétextes. Ils alléguèrent la nécessité d'une administration supérieure pour régulariser la marche politique, et empêcher tant d'intérêts divers de s'isoler, de se croiser et de nuire par des prétentions individuelles à l'ensemble des opérations. Au lieu d'atteindre

ce but, on ne fit que la part des petites ambitions. Une grande dictature pouvait seule sauver la Vendée. Le titre de généralissime aurait suffi peut-être, s'il n'eût été envahi par l'intrigue, et s'il eût été conféré à un grand capitaine par le vœu général. Cathelineau n'avait eu qu'une puissance nominale. A sa mort, d'Elbée, qui l'avait dirigé, brigua ouvertement le généralat.

Par ses vertus et ses talents, Bonchamp y avait aussi des droits. Il y était porté par des amis puissants; mais sa modestie, son amour pour le bien général prévalurent; maître de se faire nommer, il fit voter ses propres officiers en faveur de son ambitieux rival, pour éviter de nouvelles dissensions. Trop généreux dévoûment! Cette fatale renonciation fit peut-être sacrifier l'intérêt de tous à l'ambition d'un seul. Ce fut à Châtillon, vers le 15 juillet, que les chefs vendéens nommèrent d'Elbée généralissime. Tous furent convoqués, Charette seul ne s'y trouva pas, et n'envoya point de commissaire. Le conseil supérieur, depuis six semaines en exercice, ne réunissait que l'autorité administrative et judiciaire. Les actes qui en émanaient se faisaient au nom de Louis XVII; les anciennes lois substituées aux nouvelles, conservaient à la Vendée les formes monar-

chiques. Pour nourrir chez le Vendéen la haine de la république, l'attachement à la religion et à la royauté, le conseil supérieur faisait de fréquentes proclamations. Il avait soin de répandre dans toute la Vendée un bulletin imprimé, dans lequel exagérant officiellement les succès des ennemis extérieurs et les avantages remportés par les royalistes, on dissimulait les victoires de la république.

Son premier acte d'administration, daté du 8 juin, limitait la circulation des assignats en faveur de ceux à effigie royale. Un réglement général sur les biens dits *nationaux*, rendu à Châtillon le 11 juillet, et signé de tous les membres du conseil (1), annulla, sans distinction, toutes les ventes de ces biens faites en vertu des décrets des *soi-disant assemblées nationales*, et en fit passer l'administration à des commissaires régisseurs nommés par le conseil, et placés sous la surveillance locale des conseils particuliers. Ce même réglement autorisait les titulaires et possesseurs légitimes résidant alors dans le pays insurgé, à rentrer de suite en jouissance. Les autres dispositions réglaient la gestion de ces biens, et la perception de ce qui

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. IX.

était attribué à la caisse royale. Un chef de régie fut établi postérieurement par le conseil (1).

Un second réglement général du 2 août (2), sur les assignats marqués au coin de la *prétendue république française*, n'en autorisait la circulation qu'après avoir été préalablement signés et admis, au nom du roi, par des officiers du conseil supérieur délégués à cet effet. Enfin, le conseil s'occupa d'un réglement général sur l'ordre judiciaire (3). Il établit dans chaque chef-lieu d'arrondissement du pays conquis, un siège royal provisoire de justice formé d'un sénéchal ou baillif, un procureur du roi et un greffier. Les juges devaient connaître de toutes les matières civiles et criminelles; ils devaient exercer toutes les fonctions attribuées précédemment aux juges royaux. Une cour royale supérieure et provisoire jugeait les appels; elle était composée de sept membres, y compris le président. Le conseil supérieur s'était réservé toutes les nominations des juges. Son réglement statuait aussi sur les officiers inférieurs et ministériels.

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. X.

(2) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. XI.

(3) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. XII.

Quoique président du conseil, l'évêque d'Agra n'était considéré par la plupart des chefs que comme un instrument propre à exalter la multitude crédule et grossière. Il n'avait que peu d'influence. Le curé de Saint-Laud d'Angers était l'âme de l'administration civile de la Vendée. Michel Desessart, magistrat probe et estimé, le secondait par ses lumières et ses travaux.

Le conseil devait d'abord administrer toute la Vendée; c'est dans cette vue qu'on y avait introduit Lyrot de la Patouillère, Gendron du Port Saint-Père, Larochefoucault et la Roberie; mais les chefs de la Basse-Vendée persistant à s'isoler, et les membres de leurs arrondissements ne venant point siéger, leur admission devint illusoire, et le conseil n'administra réellement que l'Anjou et le Haut-Poitou, c'est-à-dire, le territoire occupé par la grande armée.

Il avait sous sa direction immédiate les conseils secondaires et provisoires établis dans chaque commune, lesquels étaient chargés des détails de l'administration locale, de la transmission des divers ordres, des distributions de vivres et munitions aux soldats qui partaient pour l'armée. Ils faisaient chaque mois le recensement de tous les hommes en état de porter

les armes, nommaient les capitaines de paroisse, désignaient le nombre de soldats qui devaient marcher, et réglaient leur route.

Les officiers généraux n'étaient pas membres du conseil ; il n'y eut de nommé que Lyrot de la Patouillère, qui n'y parut point. Bonchamp n'aimait ni l'institution, ni ses actes, qu'il regardait comme impolitiques et intempestifs.

Les affaires militaires étaient décidées en conseil de guerre, où les principaux officiers avaient voix consultative et délibérative. Ordinairement les marches, plans de défense, projets d'attaque, étaient admis ou rejetés à la pluralité des voix. Cependant le conseil déférait presque toujours aux avis de d'Elbée, de Bonchamp, de Laroche-Jaquelein et de Lescure. Dans leur système d'isolement, les chefs de la Basse-Vendée se concertaient peu avec ceux de l'Anjou et du Haut-Poitou, et même entr'eux ils agissaient rarement de concert.

Le généralissime était nommé par tous les chefs et officiers réunis, et les officiers par leurs chefs respectifs, auxquels ils s'attachaient personnellement. Le conseil supérieur ne participait nullement à ces nominations ni à celle du gouverneur de la Vendée et pays adjacents. Le marquis de Donissan, porté de droit à cette

place comme le plus ancien officier général qui fût alors dans le pays insurgé, eut pour conseils le chevalier Duhoux-d'Auterive, de Boissy, beau-frère de d'Elbée, et Beauvollier, intendant-général de l'armée.

En organisant la force militaire, on s'était occupé du matériel comme du personnel de l'armée; elle avait ses commissaires, ses trésoriers, des agents intelligents et actifs. On forma des magasins et des établissements militaires; on fabriqua de la poudre à Mortagne et à Beaupreau.

Ainsi il y eut de l'ordre au sein même du désordre, et tandis qu'on s'occupait à organiser, à administrer, on se battait souvent même sur plusieurs points à la fois. Ce qui étonnera davantage, c'est qu'au milieu de cette agitation, de ce mouvement continuel, inséparables d'une guerre civile terrible, les champs étaient cultivés, et l'agriculture ne paraissait pas souffrir de l'absence fréquente, mais toujours momentanée, des Vendéens.

Au commencement de la guerre, leurs chefs s'habillaient et vivaient comme eux, affectant les plus grands dehors de piété, et le dévoûment le plus pur pour le bonheur général, empruntant, pour se populariser davantage, quelques-unes des formes républicaines, et admet-

tant aux premiers emplois militaires des hommes nés dans la classe du peuple, mais connus par leur influence sur les habitants des campagnes. Amour de l'ordre, désintéressement, modération, générosité, telles furent les vertus pratiquées par les premiers chefs vendéens. S'étonnera-t-on qu'ils aient pu disposer la multitude à la confiance, au respect, et lui inspirer le dévoûment le plus absolu à leur volonté, à leurs projets ? Ces hommes, qui se croyaient spécialement consacrés à la défense de Dieu, ne voyaient dans les plus grands dangers que le chemin d'un glorieux martyre, et la source d'une éternelle félicité. Aussi vit-on dans le commencement de la guerre le Vendéen vainqueur se prosterner dans les temples, et rendre grâce au dieu des armées. Dans les camps on n'eût pas entendu un seul blasphême; la prière et divers exercices de piété précédaient toujours les combats; une discipline exacte régnait dans les rangs; nul n'exigeait, en campagne, de son hôte, que la nourriture et le logement. Mais ces vertus ne tardèrent point à s'altérer.

LIVRE VII.

Influence du 31 mai sur la Vendée. — Défaite des républicains à Vihiers. — Rappel de Biron. — Élévation de Rossignol. — Décret d'extermination contre les Vendéens. — Secours promis aux chefs royalistes au nom de l'Angleterre. — Attaque de Luçon par Charette et d'Elbée. — Scission parmi les conventionnels en mission dans la Vendée. — Conseil de guerre extraordinaire tenu à Saumur.

La révolution du 31 mai n'eut qu'une influence indirecte sur la Vendée, soit par les troubles que suscitèrent les partisans du fédéralisme, soit par le changement de système qui en résulta dans la guerre contre les royalistes.

Dès l'ouverture de sa session, la Convention nationale fut déchirée par deux minorités; l'une ardente pour la démocratie, ne triomphait que par les excès; l'autre, mystérieuse et politique, voulait rétablir l'ordre au sein de l'anarchie, et marcher avec la liberté pour la diriger. Une majorité pusillanime flottait entre ces deux factions; et, malgré son penchant pour les modérés, la peur la ralliait aux démocrates. Plus la France était en péril, plus il y avait de dis-

sensions. Une révolution dans l'assemblée devint inévitable : les démocrates l'emportèrent. Ils expulsèrent violemment du sein de la Convention nationale, les chefs du parti modéré. Quelques-uns furent mis en arrestation ; d'autres portèrent dans les départements agités pour leur cause, des projets de vengeance. Caen, et tout le Calvados, devinrent le foyer de cette nouvelle opposition. Le Finistère, l'Ille et Vilaine, l'Eure, la Seine-Inférieure et la Manche se coalisèrent en faveur des députés proscrits. Un cri général d'indignation s'y éleva contre la Convention et la capitale, violatrices de la représentation nationale. A son tour le midi s'agita ; Bordeaux, Lyon, Toulon, Marseille, s'armèrent.

Ce fut particulièrement autour de la Vendée que le fédéralisme fit des progrès rapides. Poitiers convoqua les suppléants à Bourges ; Angers se déclara contre le 31 mai ; Niort vanta les avantages d'une constitution fédérative, et le conventionnel Carra y prêcha ouvertement en faveur de ce système. Aux Sables-d'Olonne, deux bataillons bordelais abandonnèrent leurs drapeaux pour aller soutenir les intérêts de leur cité. A Laval, à Rennes, à Quimper, on ordonna une levée d'hommes pour le Calvados. Ce département, à l'aide des instigations des

généraux Wimpfen et Puysaie, préparait une seconde guerre civile. Nantes, qui venait de triompher des royalistes, profita du départ de l'armée républicaine, pour se déclarer aussi contre la Convention nationale. Ses commissaires y furent méconnus et insultés. Un comité central, les autorités constituées, Beysser lui-même, décidèrent de ne recevoir ni commissaires de la Convention, ni agents du conseil exécutif. Nantes voulait entrer dans la confédération du Calvados et de la Gironde; mais le général en chef Canclaux refusa d'en être le chef, et sauva une seconde fois les Nantais.

Cette ligue, excitée par des discours, des proclamations et des provocations à la guerre civile, s'étendait et se fortifiait en Normandie et en Bretagne. Les corps administratifs envahissaient tous les pouvoirs, s'emparaient des caisses publiques, et s'envoyaient réciproquement des commissaires. Partout on ne reconnaissait plus la Convention, et l'on délibérait pour rassembler des forces, marcher sur Paris, et transférer à Bourges le siège de la représentation nationale. Partout des assemblées de sections, des comités centraux, des troupes départementales, détachaient la France du centre commun, pour en isoler toutes les parties. Enveloppée par les armées de l'Europe, déchirée

par une guerre intestine, sa dissolution, sa subversion paraissaient inévitables. Quel que fût le parti dominant, il était de l'intérêt national de s'y rallier. Que les royalistes, dont les bannières flottaient dans la Vendée, restassent les armes à la main, rien n'était plus naturel, leur cause étant distincte; mais les dangers de la patrie n'admettaient aucun milieu entre la Convention nationale et la république.

Ces déchirements donnèrent d'abord une nouvelle consistance aux Vendéens, et parurent à leurs chefs une occasion favorable d'agrandir leur puissance. La Convention, exclusivement occupée à dissoudre la confédération départementale, semblait oublier la Vendée; ses séances étaient uniquement consacrées à des débats sur le fédéralisme. Les royalistes, profitant de ses divisions, se concertaient sur les moyens de porter de nouveaux coups à la république. Mais les armées restèrent fidèles à la Convention. Si l'on ne peut pas dire que la France fut sauvée, au moins fut-elle préservée du joug étranger, et bientôt les royalistes eurent un plus grand nombre d'ennemis à combattre. Maître de la Convention et de Paris, le parti populaire déploya, pour dissoudre la ligue départementale, une incroyable activité. Des commissaires de l'assemblée, des agents du conseil

exécutif et des sociétés patriotiques, inondèrent les départements, et à force de ruse, de violence et d'assignats, ils parvinrent presque partout à opérer une défection, en opposant les propriétaires aux propriétaires, en renouvelant les administrations et en paralysant l'action de la force publique. Celle du Calvados et de l'Eure ne put résister au choc d'une armée parisienne. L'avant-garde fédéraliste, commandée par Puysaie, fut battue à Vernon; le gros de l'armée se dispersa, et le Calvados se soumit à la Convention nationale. Tandis que Carrier étouffait le fédéralisme en Bretagne, Philippeaux achevait de le domter à Nantes, où les autorités menacées avaient rétracté leurs actes anti-conventionnels. Beysser lui-même vint se soumettre à la barre, et obtint sa réintégration dans l'armée. Le maire Baco conserva seul son caractère, et à la tête d'une députation nantaise, il vint braver la Convention dans le lieu même de ses séances. Enfin, la coalition fédéraliste ne put se soustraire à la charte démagogique de 93; espèce de traité politique présenté à la hâte par le parti victorieux, à l'acceptation irréfléchie du peuple; vaine constitution jetée dans l'oubli dès qu'elle eut fait diversion aux agitations convulsives, et rallié en apparence les partis les plus opposés; ébauche imparfaite que sa

mise en activité aurait fait tourner contre l'ambition même de ses auteurs.

Ce levain de discorde amena de nombreuses proscriptions. Les démocrates abusèrent de la victoire; et des hommes sincèrement patriotes, se voyant poursuivis par une faction implacable, se jetèrent dans le parti royaliste. La Bretagne éprouva plusieurs de ces défections; Toulon, Lyon et Marseille encore davantage. Bientôt la Convention dirigea contre la Vendée les armes destinées à combattre les fédéralistes de l'Occident. On la vit frapper sans hésiter tout ce qui s'opposait à ses usurpations. Les opérations militaires contre la Vendée, un instant suspendues, furent reprises avec une ardeur nouvelle; mais l'insurrection s'y étant entièrement organisée, avait pris un aspect imposant. Transformée en une vaste forteresse bien approvisionnée, couverte de forêts impénétrables, la Vendée militaire était défendue par cent mille paysans aguerris et par une artillerie formidable. Cultiver son champ, se battre, étaient les occupations journalières des Vendéens. La défaite de Westermann, faisant oublier l'échec de Nantes, avait ranimé leur confiance. Tandis que Royrand, Baudry et Bejari contenaient avec leurs divisions les forces de Luçon, de Niort et de Fontenay, Joly

en opposition à la garnison des Sables-d'Olonne, Cathelinière et Lyrot à celle de Nantes, se tenaient respectivement en observation. Les chefs de l'Anjou et du Haut-Poitou laissaient reposer leurs soldats, et cherchaient à pénétrer les projets des républicains ralliés à Tours et à Saumur, où quelques renforts venaient d'arriver. Après la défaite de Westermann, Biron quitta son quartier-général de Niort pour visiter l'armée de Saumur, qui se porta de suite sur Angers. Les commissaires de la Convention crurent que Biron proposerait un plan d'attaque, et prendrait le commandement; il ne fit ni l'un ni l'autre. Ce fut même en quelque sorte malgré lui, qu'on arrêta dans un conseil de guerre que l'armée pénètrerait dans la Vendée par le pont de Cé. Le plan consistait à attaquer successivement Brissac, Vihiers, Coron, Chollet et Mortagne, où devait s'opérer la jonction avec l'armée de Niort.

Biron partit pour son quartier-général. Labarolière ayant pris le commandement de toutes les forces d'Angers et de Saumur, rassemblées au pont de Cé, se mit en marche, et le 15 juillet vint camper dans les environs de Martigné-Bryant, à trois lieues de Vihiers. Bonchamp, Laroche-Jaquelein, Scépaux et d'Autichamp y avaient rassemblé à la hâte quinze mille Ven-

déens pour s'opposer aux progrès de Labarolière. Attaqué sur deux colonnes, son avant-garde fut rompue, et dès le premier choc les royalistes lui enlevèrent trois pièces de canon : bientôt l'affaire devint générale. Pour la première fois, l'armée de Saumur fit bonne contenance, et les bataillons de Paris soutinrent le feu. Quelques demi-brigades se portèrent à propos sur les hauteurs protégées par les hussards, et arrachèrent la victoire aux royalistes. Le conventionnel Bourbotte fondit sur leur flanc gauche à la tête de la cavalerie. Manqué d'un coup de carabine, il fut blessé d'un coup de crosse par un Vendéen qu'il étendit à ses pieds. Bonchamp, emporté par sa bavoure, se précipita dans la mêlée, eut un cheval tué sous lui, reçut sept balles dans ses habits, et blessé au coude, il fut forcé de se retirer au château de Jallais. Vainement Laroche-Jaquelein, quoique frappé d'une balle, essaya dé ramener les Vendéens à la charge; excédés de soif et de chaleur, ils se replièrent sur Coron.

Les républicains voulant profiter de la victoire, se portèrent en avant. Le 17, leur avant-garde, commandée par le général Menou, occupa Vihiers. Au moment où l'on faisait rafraîchir le soldat, six cents Vendéens n'ayant d'autres armes que des fusils et des piques,

parurent sur les hauteurs en deux colonnes: leur choc fut tellement impétueux, que les républicains plièrent aussitôt; mais soutenus par des renforts qui arrivèrent successivement, ils reprirent leur position. Ce mouvement fut suivi d'une vive fusillade qui dura quatre heures, et ne finit qu'à la nuit. Le général Menou ayant chargé presque seul avec quelques officiers, fut couché en joue à quinze pas, et reçut un coup de fusil au travers du corps, qui fit craindre long-temps pour sa vie. Les Vendéens se retirèrent pour éviter de s'engager avec toute l'armée républicaine; mais le général Labarolière n'osa les poursuivre pendant la nuit dans ce pays difficile, où l'on pouvait être facilement surpris. Il fit bivouaquer toute l'armée pour conserver sa position, dans l'attente d'une nouvelle attaque pour le lendemain. Harcelée depuis plusieurs jours, l'armée n'avait pris aucun repos. Tout à coup trois caissons pleins de gargousses sautent au milieu du parc d'artillerie, et font un horrible dégât. Cet accident imputé à la trahison, jeta dans tous les esprits une impression de crainte et de terreur. Il n'en était pas de même du côté des Vendéens; de toutes parts ils volaient au secours des paroisses menacées par l'ennemi. Rassemblés bientôt dans les bois qui entourent Vihiers, leur impatience

ne leur permit point d'attendre l'arrivée de leurs principaux officiers pour se mesurer avec les républicains. Piron et Marsange, jaloux de se distinguer, se mirent à leur tête. Le chevalier de Villeneuve et le transfuge Keller, tout aussi impatients de combattre, formèrent à la hâte un corps d'élite composé de six cents Suisses et Allemands, déserteurs de la légion Germanique, et d'un nombre égal de Vendéens les plus braves et les plus exercés. Ce corps fut placé au centre; le gros des royalistes forma deux ailes : Laguerivière et Boissy commandèrent la droite, Guignard de Tiffauges la gauche. A midi le signal fut donné; les Vendéens sortirent de leurs forêts dans le même ordre, s'emparèrent des hauteurs, et culbutèrent les avant-postes des républicains au moment où ceux-ci couraient aux armes pour se mettre en bataille. La canonnade fut vive de part et d'autre. Forestier, à la tête de la cavalerie vendéenne, animé par l'exemple du corps d'élite, et sous la protection de l'artillerie commandée par d'Herboldt, chargea vigoureusement la droite des républicains qui occupait Vihiers. Le combat devint opiniâtre et sanglant dans la ville et sur la place publique : les Vendéens se précipitant avec impétuosité sur les rangs ennemis, renversèrent tout ce qui s'op-

17..

posait à leur passage. Bientôt les républicains se replient en désordre sur le gros de l'armée. Ce mouvement jette partout l'effroi et devient le signal d'une déroute générale. De tous côtés on entend crier *à la trahison ! sauve qui peut!* Les bataillons se débandent sans brûler une amorce ; on coupe les traits des chevaux de l'artillerie ; les soldats fuient en jetant leurs armes et leurs havresacs ; dans leur fuite ils sont écrasés par la cavalerie. Les généraux, les commissaires, troublés eux-mêmes par le désordre qui les environne, font des efforts inutiles pour arrêter les fuyards. La lâcheté rend la déroute aussi rapide que générale ; rien ne peut l'arrêter. Les royalistes poursuivent les vaincus sans relâche. Plusieurs, emportés par la fureur, les massacrent sans pitié, pour ne point s'embarrasser de prisonniers. Le brave Loiseau, le même qui avait terrassé trois cuirassiers en défendant Domagné à l'attaque de Saumur, s'attache au général Santerre. Ce dernier, sur le point d'être saisi, saute un mur de dix pieds de hauteur. Les commissaires, la plupart des généraux, coururent aussi les plus grands dangers. Bourbotte, blessé l'avant-veille, fut pour ainsi dire livré aux royalistes par un officier perfide : conduit au milieu d'eux, il essuya une fusillade à cinquante pas, et perdit son cheval.

Poursuivi pendant deux lieues, il fut plusieurs fois sur le point de tomber entre leurs mains, et ne put se sauver qu'en se cachant dans les haies, d'où il gagna Saumur dans l'état le plus déplorable. Les chemins de Martigné et les hauteurs de Concourson étaient couverts de fuyards, poursuivis par un ennemi aussi actif qu'intrépide. L'épouvante fut telle, que les débris de l'armée républicaine firent sept lieues en trois heures pour arriver à Saumur, où il fut impossible de les retenir. Même à Chinon, ville située à quinze lieues du champ de bataille, il ne se trouva, trois jours après l'action, que quatre mille hommes. Toutes les villes voisines étaient remplies de fuyards; quelques-uns ne s'arrêtèrent qu'à Paris. Cette honteuse déroute coûta aux vaincus trois mille prisonniers, quinze pièces de canon, un grand nombre de caissons et de chevaux, deux chariots chargés de fusils, des approvisionnements de campagne, et une partie des bagages : deux mille républicains y perdirent la vie. Les nouvelles levées entraînèrent l'armée. On voulut en vain pallier leur lâcheté, en alléguant des circonstances fortuites, telles que trois jours de bivouac, de fatigues et de combats consécutifs, telles qu'une pluie de trois heures tombée par torrents, et l'attaque faite à l'improviste

au moment de la soupe. On donna aussi pour excuse le trouble extraordinaire causé par l'explosion de quelques caissons. Quant à moi, j'attribue cette humiliante déroute à des causes plus générales. Je pense qu'après tant de malheureux essais, l'on eut tort d'aller combattre les Vendéens dans leur pays couvert. D'ailleurs, en admettant que les colonnes républicaines qui entouraient la Vendée fussent assez fortes pour agir offensivement, n'auraient-elles pas dû s'ébranler en même temps pour opérer une diversion? Celle de Niort, la plus imposante, n'aurait-elle pas dû marcher simultanément et faire l'attaque principale? Biron, au contraire, y laissa son armée inactive. Celle de Saumur, constamment malheureuse, au lieu d'attaquer par Doué, Thouars et Parthenay, d'où elle pouvait être soutenue par les forces de Niort et de Saint-Maixent, pénétra par les ponts de Cé, à trente lieues de Niort (1).

Cependant la bataille de Vihiers n'eut point de résultats militaires importants. Saumur, quoique sans forces et abandonné même de ses habitants, ne fut point occupé par les vainqueurs qui rentrèrent au sein de la Vendée : ils

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. XIII.

crurent avoir assez fait en assurant leur tranquillité pour le temps de la moisson. Tel fut l'avis de d'Elbée, qui avait alors son quartier-général à Beaupreau.

Les débris de l'armée de Saumur, ralliés à Chinon et à Tours, ne s'y croyaient point encore en sûreté, tant l'effroi était général. L'indignation de la Convention fut au comble. Ses commissaires voulant mettre leur responsabilité à couvert, aigris d'ailleurs contre Biron, qu'ils avaient déjà dénoncé au comité de salut public, s'élevèrent fortement contre sa nullité et son inertie si funestes d'après les résultats de l'affaire de Vihiers. Ils attaquèrent surtout son système de modération à l'égard des royalistes, et lui reprochèrent son attachement aux anciennes formes et aux vieilles théories militaires. Un des torts de Biron était aussi de porter un nom illustre sous la monarchie. Ce nom inquiétait les démocrates : ils regardaient comme impolitique de confier une de leurs armées à un homme d'une si haute naissance ; ce qui le plaçait entre ses devoirs et ses opinions, en le forçant à combattre un parti qui redemandait un roi, des nobles et des prêtres. Biron n'avait qu'un seul moyen de confondre ses dénonciateurs; c'était de vaincre, et c'est ce qu'il ne fit pas. Il crut qu'il suffirait de s'isoler pour ne

point se faire battre. Il pensa qu'avec l'appui de son état-major et celui des commissaires de son armée, il pourrait braver le parti de Saumur, en comprimant à Niort les militaires qui l'accablaient de personnalités offensantes. L'un d'eux, Rossignol, garçon orfèvre, appelé par la révolution au commandement d'une division de gendarmerie à pied, se faisait remarquer par son exaltation et sa rudesse plébéienne. Destiné à devenir tour à tour instrument et victime des factions, rien n'indiquait encore qu'il dût jouer un premier rôle dans nos troubles politiques. Ce fut cet homme que les démocrates opposèrent à Biron. Les commissaires de Niort le firent arrêter comme prêchant l'indiscipline et désorganisant l'armée. Leurs collègues de Saumur prirent l'alarme, et ne manquèrent pas d'imputer à Biron l'emprisonnement arbitraire de Rossignol. « Ce brave homme, dirent-» ils, est victime de son patriotisme; il n'est » coupable que d'avoir manifesté avec chaleur » sa haine contre les nobles et les intrigants. » Son arrestation fut dénoncée à la Convention nationale, et Danton profita de l'influence qu'il y exerçait pour demander l'examen de la conduite de Biron. Le député Thirion acheva d'aigrir l'assemblée en s'élevant avec chaleur contre l'inaction de ce général. « C'est, dit-il, ce

» qui doit arriver tant que vous aurez des ex-» nobles, des ex-conspirateurs à la tête des » armées! » Un décret ordonna donc la mise en liberté de Rossignol, et dès le lendemain Jean Bon Saint-André, au nom du comité de salut public, rappela les accusations de négligence et de perfidie qui avaient été portées contre Biron, provoqua son rappel, et fit decréter son remplacement. Heureux s'il n'eût perdu que le commandement de l'armée! Acharnés à le poursuivre, ses ennemis obtinrent son arrestation, et quelques mois après, sa traduction au tribunal révolutionnaire. Si Biron ne fut pas positivement un traître, s'il ne favorisa point secrètement les Vendéens, ses dernières paroles prouvent qu'il se repentit d'avoir servi la république. Il dit, en montant sur l'échafaud: « J'ai » été infidèle à mon Dieu, à mon ordre et à mon » roi, je meurs plein de foi et de repentir. » Telle fut la fin d'un homme que la révolution surprit au faîte des grandeurs, qui s'était distingué dans la guerre d'Amérique sous le nom de Lauzun, et qui ne dut peut être la part active qu'il prit à nos dissensions politiques, qu'aux principes qu'il avait puisés dans la société de Wasingthon. Ses liaisons avec le duc d'Orléans avaient pu contribuer aussi à l'entraîner.

D'abord, la Convention qui se constituait pour-

voir exécutif, parut indécise sur le choix du successeur de Biron. Beysser fut proposé, et accepté au moment même où il protestait avec les fédéralistes de Nantes contre le pouvoir de la Convention nationale. Bientôt instruite, elle révoqua sa nomination et le manda à sa barre. Le parti de Saumur, profitant avec adressse des circonstances, fit nommer Rossignol. Cette promotion, contre laquelle s'acharnèrent les partisans secrets de Biron, était un coup de parti. L'élévation subite d'un plébéien sappait l'ancienne routine des camps, les préjugés monarchiques, et surtout affaiblissait la confiance si souvent aveugle des soldats pour les anciens généraux. Malheureusement Rossignol, brave, franc, désintéressé, n'avait point les talents nécessaires à un officier général. Pénétré lui-même du sentiment de son incapacité, ce ne fut qu'après les plus vives instances que le parti de Saumur parvint à lui faire accepter le commandement.

Tandis que ce nouveau général visitait et réorganisait différentes divisions de son armée, fortifiait Saumur, rappelait sous le canon de cette place toutes les troupes cantonnées à Chinon, à l'exception de quinze cents hommes laissés sous le commandement du général Rey; tandis qu'il distribuait ses forces de manière à em-

pêcher les royalistes de profiter de la victoire de Vihiers, la plupart des généraux secondaires se livraient à des expéditions partielles qui, sans résultats décisifs, épuisaient en détail les forces de la république. Chaque chef agissant à son gré sur le point où il se trouvait, ne donnait pas même avis de ses mouvements aux colonnes qui l'environnaient. On eût dit qu'ils craignaient de faire partager à d'autres les victoires qu'ils se promettaient de remporter.

Pour remédier aux inconvénients des entreprises isolées, Rossignol défendit aux divisionnaires de tenter dorénavant aucune expédition sans en avoir reçu l'ordre.

Mais déjà le général Tuncq, chargé du commandement de la division de Luçon, avait attaqué les postes de Saint-Philibert et du Pont-Charron, occupés par les Vendéens du centre aux ordres de Royrand.

Le Pont-Charron, si renommé dans cette guerre, ne présentait qu'un fossé large et profond environné de retranchements, peu éloignés de la rivière du grand Lay, à l'entrée méridionale du Bocage. Le 25 juillet, le général Tuncq, à la tête de quinze cents hommes, tourna le Pont Charron par Saint-Philibert, qui était également retranché. *Ami* était le mot d'ordre des Vendéens; un transfuge qui avait servi dans

les volontaires de la république le livra ; les sentinelles furent égorgées et le poste emporté. Sapinaud de la Verrie qui le commandait, fut blessé, et tomba au pouvoir des patriotes qui le mirent en pièces. Tuncq envahit et ravagea Chantonnay ; mais déjà le tocsin des royalistes sonnait de toutes parts. D'Elbée qui était alors à Argenton-le-Château, ramasse douze mille hommes, et court défendre le centre de la Vendée. Après s'être élevé, dans une proclamation, contre les cruautés des républicains qu'il menaça de représailles (1), il rallie les fuyards de Royrand, et marche en forces contre le général Tuncq qui, craignant d'être enveloppé, évacue Chantonnay après l'avoir livré aux flammes. Les royalistes réunis le poursuivent jusqu'à St.-Hermine, et s'avancent le 30 sur Luçon. L'armée républicaine les attendait, rangée en ordre de bataille au-delà de Bessai ; les royalistes l'attaquent avec vigueur ; leur artillerie bien servie répondait par des décharges multipliées au feu terrible de l'ennemi. Chaque boulet emportait des rangs entiers de républicains : leur centre plia et fut bientôt enfoncé. Tuncq, inférieur en forces, et voulant prévenir une dé-

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. XIV.

route totale, ordonne la retraite : ce mouvement de sa troupe fait croire aux Vendéens qu'ils vont être tournés. A ce moment, quoique tout leur présageât la victoire, des lâches qui se traînaient à l'arrière-garde, répandent l'alarme et prennent la fuite. Cette terreur panique suffit pour entraîner l'armée entière. Tuncq profita de ce changement de fortune, et fit poursuivre les Vendéens. Le prince de Talmont, qui protégeait leur retraite, s'élança plusieurs fois au milieu des hussards ennemis qu'il repoussa. D'Elbée s'exposa lui-même aux plus grands dangers, et contribua par son sang froid à sauver l'armée. Lescure eut son cheval blessé, et dispersa quelques cavaliers acharnés à sa poursuite. Le jeune Leriche de Langerie qui faisait ses premières armes, eut un cheval tué sous lui. Les royalistes laissèrent deux pièces de canon et un grand nombre de morts sur le champ de bataille. Tuncq rentra victorieux à Luçon (1).

Cependant Joly inquiétait toujours les Sables-d'Olonne, et forçait la garnison à des mesures de défense. Baudry et Beaurepaire, à la tête d'un rassemblement, retenaient dans Niort, par la crainte d'une attaque, la partie la plus impo-

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives* n°. XV.

sante de l'armée républicaine, tandis que des détachements vendéens ravageaient les plaines de Fontenay, que Bonchamp s'approchait en force des ponts de Cé, et que Laroche-Jaquelein prenant position à Doué, menaçait Saumur. Tous ces mouvements avaient pour principal objet de couvrir les travaux de la récolte, auxquels les Vendéens se livraient le fusil à la main. Dans le Bas-Poitou, Charette, stationnaire à Légé, n'attendait qu'une occasion pour agir.

Le 26 juillet, les chevaliers d'Autichamp et Duboux, à la tête de l'avant-garde de Bonchamp, surprirent les hauteurs de Meurs et d'Erigné en avant du pont de Cé. Après quelques coups de canon, les républicains qui défendaient ce poste prirent la fuite et se sauvèrent à Angers. Poursuivis par les Vendéens jusqu'au pont de Cé, quatre cents hommes du huitième bataillon de Paris y furent coupés : la plupart essayèrent de passer la Loire à la nage; ils y périrent. La garde nationale d'Angers prit les armes, et fit rétrograder l'ennemi. La crainte d'une surprise ou d'une attaque pour le lendemain détermina le chevalier Duboux à couper les ponts, et à prendre position de l'autre côté de la Loire. Les patriotes prirent poste sur la rive opposée.

Le 28, Bonchamp, avec quelques renforts, rentra dans les ponts de Cé, repoussa les républicains au-delà du fleuve, et s'empara du château. La situation d'Angers devint alors très critique, cette ville n'ayant pour défenseurs que des soldats qui fuyaient depuis trois jours devant l'ennemi. On y parlait déjà de renouveler la honteuse évacuation du mois de juin. Le général Duhoux qui commandait les républicains, en avait donné l'ordre et faisait déjà filer l'artillerie. Philippeaux, commissaire de la Convention, réunit les corps administratifs, et parvint à faire prendre aux Angevins une attitude plus ferme. Bonchamp, après avoir ordonné une reconnaissance à un mille de la place, se replia sur les ponts de Cé, dont il coupa la première arche, pour tenir les patriotes en échec. Maître du château, qui de la rive opposée domine tous les bras de la Loire, il y établit un poste qui pouvait intercepter les convois et même surprendre la ville. Un coup d'audace éloigna le danger. Philippeaux alla reconnaître les Vendéens, et fit rétablir le pont. L'ardeur de quelques patriotes ne leur permit pas d'attendre : ils passent à la nage et gagnent la rive opposée. Ce trait de bravoure entraîne plusieurs compagnies. L'adjudant-général Talot, depuis député à la Convention nationale,

se met à leur tête, reprend les ponts, s'élance sur le château, en chasse les royalistes, les poursuit jusqu'aux rochers d'Erigné, et les disperse au village de Meurs. Depuis lors, les patriotes restèrent maîtres du poste important des ponts de Cé.

Peu de jours auparavant, Laroche-Jaquelein, avec une division royaliste, s'était porté sur Thouars, que les républicains lui avaient abandonné. Il s'avança jusqu'à Loudun, à la tête d'un parti de cavalerie, pénétra dans la ville à trois heures du matin, sans éprouver de résistance, fit sept gendarmes prisonniers, enleva la caisse du district, brûla les archives, et détruisit tous les signes républicains : ensuite, voulant profiter de l'inaction de l'ennemi, du côté de Saumur, il s'approcha de cette ville qu'il menaça d'une attaque sérieuse. Le 4 août, la cavalerie des républicains rencontra celle des royalistes, qui, plus faible, tourna le dos et rentra à Doué. Laroche-Jaquelein appela Lescure avec sa division pour attaquer de concert; mais le général Rossignol, qui le soir même avait projeté de surprendre Doué, fit partir dans la nuit les généraux Salomon et Ronsin, avec environ trois mille hommes d'infanterie et quatre cents hussards, plaça un corps intermédiaire pour soutenir l'attaque, et

ordonna au reste de l'armée de se tenir prêt à marcher. Tout réussit. Les Vendéens, surpris avant d'avoir reçu des renforts, laissèrent trois cents des leurs sur le champ de bataille ; Doué fut fouillé, et comme ce coup de main n'avait pour objet que de dégager Saumur, les républicains y rentrèrent après l'expédition. Elle releva leur courage et ranima leur confiance.

Ces tentatives partielles étaient aussi incomplètes qu'impuissantes. Il fallait de plus grands moyens, des mesures plus fortes pour attaquer la Vendée, et obtenir des résultats décisifs. La Convention nationale s'alarmait de cette guerre civile, qui prenait chaque jour un caractère plus prononcé et plus durable. Comment résister à toute l'Europe et à des ennemis intérieurs? Déjà les armées de l'Autriche entamaient les frontières du nord ; Lyon était en révolte, et le midi en feu attendait les Anglais. A la vérité, la Convention subjuguée par une minorité courageuse, marchait alors sans être entravée, et déployait une vigoureuse défensive. Cent soixante-dix de ses membres envoyés pour la levée de trois cent mille hommes, avaient pris trois mille délibérations pour armer, équiper et organiser quatorze armées. Ils avaient approvisionné en trois mois cent vingt-six places ou

forts menacés : c'était beaucoup. Cependant, comme les pouvoirs des commissaires étaient illimités, et parfois leurs opérations divergentes, l'abus était inséparable du succès. Le comité de salut public, investi de la direction et de la surveillance du pouvoir exécutif, commença par faire déterminer et limiter les pouvoirs des représentants en mission; et se dégageant des objets de détails qui entravaient sa marche, il se créa centre de gouvernement, et crut s'élever au niveau des circonstances et de ses fonctions, en proposant des mesures terribles. Ses premières tentatives ne furent point heureuses, surtout contre la Vendée. Cette guerre, dont il s'occupait sans relâche, décelait son impuissance. « Elle devient extraordinaire et inexplicable, disaient à la tribune les organes du comité; c'est un cancer politique qui creuse » dans l'état une plaie profonde.... Elle se compose de petits succès et de très grands revers..... Votre armée ressemble à celle du roi » de Perse : il y a cent soixante voitures de bagages, tandis que les brigands marchent avec » leur arme et un morceau de pain noir dans » leur sac.... Jamais vous ne parviendrez à les » vaincre, tant que vous ne vous rapprocherez » pas de leur manière de combattre..... Faites

» la récolte des brigands ; portez le feu dans » leurs repaires ; envoyez-y des travailleurs qui » aplaniront le terrain..... »

Ces premières paroles de destruction prononcées le 26 juillet par Barère, déterminèrent à l'instant même la formation de vingt-quatre compagnies incendiaires, et de tirailleurs-braconniers. Cinq jours après, ce même orateur, à la suite d'un rapport inquiétant sur les revers de la république, proposa un projet organique de destruction et d'extermination contre la Vendée. « Le comité, dit-il, a préparé des me- » sures qui tendent à exterminer cette race » rebelle de Vendéens, à faire disparaître leurs » repaires, à incendier leurs forêts, à couper » leur récolte. C'est dans les plaies gangreneuses » que la médecine porte le fer et le feu ; c'est » à Mortagne, à Chollet, à Chemillé, que la » médecine politique doit employer les mêmes » moyens et les mêmes remèdes : c'est faire le » bien que d'extirper le mal ; c'est être bien- » faisant pour la patrie que de punir des re- » belles..... Louvois fut accusé par l'histoire » d'avoir incendié le Palatinat, et Louvois de- » vait être accusé : il travaillait pour les tyrans. « Le Palatinat de la république, c'est la Vendée : » détruisez-la, et vous sauvez la patrie ! »

Les bois taillis et les genêts incendiés, les

forêts abattues, les habitations détruites, la récolte coupée et portée sur les derrières de l'armée, les bestiaux saisis, les femmes et les enfants enlevés et conduits dans l'intérieur, les biens des royalistes confisqués pour indemniser les patriotes de la Vendée réfugiés, enfin une levée en masse des habitants des districts environnants préparée au son du tocsin, depuis l'âge de seize jusqu'à soixante ans; telles furent les dispositions de la loi adoptée sur la proposition de Barère.

Le lendemain, le comité fit décréter que les braves troupes qui avaient défendu Mayence, seraient transportées en poste dans la Vendée.

Ces décrets firent, dans l'armée et les départements de l'Ouest, une impression profonde. Mais quel serait le mode d'exécution, et qui se chargerait d'une pareille responsabilité? Les Vendéens réfugiés, craignant pour leurs propriétés, adressèrent des réclamations énergiques. N'espérant point faire révoquer la loi, les plus puissants se flattèrent de l'éluder ou d'en atténuer la sévérité. « Quel affreux » exemple est réservé au monde, à la fin du » dix-huitième siècle, au nom de la liberté et » de la philosophie, dans l'empire le plus po- » licé de l'Europe! Quoi, nous irions porter » la hache et le feu dans les plus riches pro-

» vinces de la France! Hélas! plus de pitié pour » des Français égarés. Faut-il donc abandonner » tout espoir de les ramener, et ne suffit-il plus » de combattre avec courage et loyauté; faut-il » encore s'entr'égorger avec une fureur aussi » aveugle que féroce? » Telles étaient les réflexions que faisaient naître de pareilles mesures, et qu'adoptaient quelques soldats, qui gémissaient d'en être les instruments.

Les révolutionnaires, au contraire, cherchaient à justifier cette rigueur, par l'insuffisance reconnue des moyens employés jusqu'alors, par l'opiniâtreté des royalistes, et par les cruautés inutiles qu'exercèrent quelques chefs vendéens envers des prisonniers patriotes.

Ainsi deux partis se formèrent dans les états-majors, dans les autorités et parmi les commissaires de la Convention. Saumur devint le foyer de la terreur; Niort, Luçon et Fontenay furent les asiles de l'indulgence. Mais déjà aucune digue ne pouvait plus arrêter la marche de la terreur, et dans son cours rapide elle devait écraser la malheureuse Vendée.

A la garnison de Mayence, le comité de salut public ajouta celle de Valenciennes, ce qui fit un renfort de seize mille combattants aguerris. Il donna ensuite des ordres au général en chef Rossignol, pour se tenir sur la défensive, en

attendant la réorganisation complète de l'armée, et la prochaine arrivée des troupes de Mayence et de Valenciennes.

Les républicains méditaient et préparaient une attaque générale, lorsque les chefs royalistes reçurent près de Chatillon le chevalier de Tinténiac, venu déjà dans le Poitou avant et depuis la mort de la Rouarie, pour y déterminer la guerre civile. Ce fut vers la fin de juillet qu'il y reparut, comme chargé d'affaires des princes français et du gouvernement britannique. La conférence eût lieu au château de la Boulaye, sur la route de Mortagne à Chatillon. Tinténiac présenta des dépêches signées du comte de Moira, des ministres Pitt et Henri Dundas. Le cabinet de Londres demandait que les Vendéens passassent la Loire et envahissent un port de mer de la Bretagne, ce qui eût établi et lié des communications plus régulières. Il demandait en outre qu'on lui donnât connaissance des forces de la Vendée, de ses besoins, des plans ultérieurs arrêtés contre l'ennemi commun, promettant de puissants secours en armes, en argent et en hommes. Ce n'était que le plan de la Rouarie, dont on voulait tenter encore l'exécution; mais l'impression produite par l'échec de Nantes rendait impossible toute expédition hors du pays insurgé. Tinté-

niac insista néanmoins, et promit à d'Elbée que les princes confirmeraient sa nomination au généralat. Quelques chefs présents à la conférence élevèrent des doutes sur les intentions et la bonne foi du cabinet de Saint-James, et témoignèrent de la répugnance à traiter avec l'ancien et implacable ennemi du nom français. Lescure fit valoir un avis contraire; il allégua la raison d'état et les considérations de la politique; il enfla les avantages d'une alliance étrangère, qui n'était jamais à dédaigner dans aucune guerre civile, ni sous aucun chef. Il cita des exemples puisés dans l'histoire de la monarchie française, et parla du grand Coligni. « Alors, dit-il, on voulait dans l'occi-
» dent attaquer la monarchie; aujourd'hui
» notre but est de relever le trône et les au-
» tels. Tout doit être employé pour atteindre
» ce but; ne dirigerons-nous pas d'ailleurs
» l'emploi des moyens qui seront mis à notre
» disposition? » Il parvint sans peine à persuader ses compagnons d'armes. Dans leur réponse au cabinet de Londres, les chefs vendéens employèrent à propos l'exagération et les réticences, espérant déterminer les ministres britanniques à expédier des secours vivement sollicités. Tinténiac assura que son retour serait prochain; comme il était dé-

pourvu d'argent, les chefs de la Vendée lui firent compter cinquante louis par l'intendant-général, en s'étonnant néanmoins de la détresse de cet agent de l'Angleterre.

La mission de Tinténiac fit naître un nouveau plan dans le conseil vendéen. Lescure imagina de s'éloigner de la Loire pour envahir le Poitou méridional. La conquête de Luçon devait être facile, selon Lescure; on y trouverait de la poudre, et des munitions de guerre, dont le besoin se faisait sentir dans l'armée. Les vues de Bonchamp et de Talmont étaient différentes; ils voulaient étendre l'insurrection en Bretagne.

La majorité s'étant rangée de l'avis de Lescure, on jugea nécessaire, pour le succès de l'expédition, de se combiner avec les forces du Bas-Poitou. D'Elbée expédia de suite des courriers à Royrand et à Charette pour réclamer leur coopération, et leur donna communication du plan d'attaque. Des diversions devaient avoir lieu vers la Loire, depuis Nantes jusqu'à Saumur.

La défense de l'Anjou et du Haut-Poitou fut confiée à Bonchamp. D'Elbée se mit en marche à la tête de vingt-mille hommes, et se dirigea vers Luçon par les Herbiers. Charette s'adjoignit Joly et Savin, et partit avec six mille,

hommes. La jonction de toutes ces forces eut lieu le 12 août à Chantonay, où était l'armée de Royrand. L'attaque de Luçon fut remise au lendemain.

Cette ville, située à cinq lieues ouest de Fontenay, est à trois lieues de la mer, au bord du marais, sur un terrain horizontal, ce qui en fait un séjour malsain. Ses maisons vastes et commodes, d'un aspect agréable, et ses nombreux jardins, la rendent plus grande que ne le comporte une population de deux mille âmes; elle a un canal qui conduit à l'Océan. Quoique sans fortifications, ses dehors présentent quelques points d'appui qui peuvent suppléer à l'inégalité des forces, et procurer à une armée inférieure des avantages de position. Elle est d'ailleurs environnée de plaines, où l'on peut tirer parti de la cavalerie et de l'artillerie volante.

A cette époque, Luçon était défendu par neuf mille républicains, sous les ordres du général Tuncq. Au moment où les divisions vendéennes opéraient leur jonction, ce général recevait d'un espion nommé Valée, dont l'exactitude ne s'était jamais démentie, l'avis certain de l'heure à laquelle il serait attaqué. Il fit aussitôt ses dispositions de défense, et reçut le même jour du ministre de la guerre une lettre de des-

titution. Ce coup partait de Saumur, où les opérations irrégulières de Tuncq, et son aversion pour Rossignol lui avaient aliéné les esprits. Les conventionnels Bourdon de l'Oise et Goupilleau de Fontenay, alors en mission auprès de Tuncq, lui ordonnèrent, par un arrêté, de continuer ses fonctions. Le lendemain, à cinq heures du matin, trente-cinq mille royalistes réunis, après avoir reçu la bénédiction du curé de Saint-Laud, passent la Semagne au pont Minclet, et se rangent successivement en bataille en face du camp républicain. D'Elbée commandait la gauche, Royrand le centre, et Charette la droite. Tuncq ne pouvant faire face de tous les côtés, voulant d'ailleurs cacher sa faiblesse, fit ranger son armée sur deux lignes, et ordonna aux soldats de se coucher sur le ventre. L'artillerie légère était au centre, et les bataillons avaient dans leur intervalle quelques pièces de quatre. A peine le général républicain avait-il achevé ces dispositions, que plusieurs officiers envoyés pour reconnaître l'ennemi, vinrent annoncer qu'il se déployait lentement dans la plaine pour former sa ligne de bataille. Tuncq ne voulant point lui en donner le temps, fit marcher deux bataillons suivis de deux pièces d'artillerie volante, avec ordre de s'avancer à demi-portée de fusil. Ils

trouvèrent le centre en mouvement pour attaquer. A la vue des deux bataillons, les royalistes croyant n'avoir à combattre qu'une poignée d'hommes, s'ébranlent en désordre, jetant des cris affreux, pour accabler les républicains de leur masse. Ceux-ci ajustent, tirent avec précision, et s'ouvrant ensuite de droite et de gauche, démasquent l'artillerie légère, dont le feu à mitraille foudroie l'ennemi rangé sur quinze à vingt hommes de hauteur. Revenus de leur première surprise, les Vendéens excités par leur chef, avancent courageusement. Les deux bataillons républicains se replient sur la ligne en continuant leur feu et leur manœuvre; l'ennemi fond avec impétuosité pour les atteindre; alors Tuncq ordonne un roulement qui devait servir de signal à ses soldats. Tout à coup l'armée entière se lève et semble sortir de dessous terre. Son feu de file roulant et bien ajusté augmente l'impression de terreur qu'a faite à l'ennemi son apparition subite. Royrand, imprudemment engagé, essuie non seulement le feu de la mousqueterie, mais le feu bien plus meurtrier de l'artillerie légère. C'était la première fois que les républicains en faisaient usage dans la Vendée. Le terrain était parfaitement uni, rien ne s'opposait aux évolutions de cette arme terrible; la colonne de Royrand en fut

criblée, et en moins d'une heure et demie on vit la plaine de Luçon couverte de cadavres. Charette avançait plus lentement sur la droite. Il avait promis d'enfoncer dans sept minutes la colonne qui lui serait opposée; il tint parole: après neuf minutes de combat il fit plier les bataillons, qui, après s'être avancés, évitèrent son choc. Sur la gauche, d'Elbée ne trouvant nul obstacle, avait obliquement passé la ligne, et ne voyant point de colonne à combattre, il crut devoir renforcer le centre qui pliait; mais le ravage des obusiers avait fait une telle impression de terreur sur les soldats de Royrand, qu'apercevant d'Elbée revenir sur ses pas, ils le crurent en pleine déroute, s'en effrayèrent et se débandèrent. D'Elbée, trop faible pour résister, fut entraîné dans la déroute. Charette resté seul sur le champ de bataille, se vit bientôt assailli par toutes les forces républicaines. Accablé, foudroyé de toutes parts, il eut de la peine à sauver son armée, dont il perdit l'élite, et fut poursuivi ainsi que d'Elbée, qui abandonna son artillerie. Bernard de Marigny qui la commandait, ne put la sauver. Royrand laissa également deux pièces de douze.

On croit que ce fut au premier moment de la bataille que Baudry d'Asson, animé d'un courage imprudent, suivi d'un domestique

fidèle qui avait juré de mourir avec lui, courut s'exposer aux premiers coups, et se fit tuer en avant de sa troupe. Son domestique se précipitant sur son corps y fut percé de mille coups. Baudry, ce premier champion de la guerre civile, était d'un caractère dur; il savait se faire craindre et obéir, et pourtant il fut regretté.

Jamais, depuis la guerre, les royalistes n'avaient essuyé de défaite aussi sanglante. Six à sept mille morts couvraient le champ de bataille, et un régiment de cavalerie poursuivait encore les fuyards le sabre à la main, sans faire de quartier. Dans sa fuite, l'armée fut tout à coup arrêtée au pont Minclet, seul passage qui lui restât. Deux pièces de canon démontées barraient le chemin, ce qui augmenta bientôt le désordre. C'en était fait de l'armée entière, sans la valeur des transfuges de la légion germanique. Ils se postent en avant de la tête du pont, font face à l'ennemi, et donnent ainsi le temps aux Vendéens de filer dans le Bocage.

Les soldats d'Anjou et du Haut-Poitou imputèrent la perte de la bataille à la division du centre, dite le *camp de l'Oie*. Royrand voulant grossir sa troupe, avait fait marcher quelques paroisses protestantes, entr'autres Montcoutant, qui, pour ne pas combattre contre leur

gré, jetèrent leurs armes, en criant *sauve qui peut*. Charette, aigri contre les chefs du Haut-Poitou, auxquels il imputa sa défaite, s'en sépara mécontent, et se rendit à Legé. Ce levain de haine fermenta et fut le germe des divisions funestes qui éclatèrent dans la confédération vendéenne.

La diversion de la Cathelinière ne fut pas plus heureuse du côté de Nantes. Avec deux mille hommes, il attaqua le 10 août le château d'Aux, dont la prise eût fait tomber en son pouvoir la fonderie d'Indret : il y fut blessé et se retira. Sept cents républicains défendirent ce poste important, dont l'attaque tardive aurait dû précéder celle de Nantes.

Quant au général Tuncq, il dut cette mémorable victoire, dont ses ennemis cherchèrent à obscurcir l'éclat, aux effets prodigieux de son artillerie volante, à ses sages dispositions, secondées par l'intrépidité de ses troupes. Il est constant que neuf mille républicains battirent ce jour là près de trente-cinq mille royalistes.

Tuncq accusa l'adjudant-général Canier, qui commandait son camp de réserve, de n'avoir point donné, quoiqu'il lui eût réitéré par écrit l'ordre de s'avancer au premier feu pour prendre l'ennemi en flanc, et lui couper la re-

traite par le pont Minclet. Si ce mouvement eût été exécuté avec précision, peu de Vendéens seraient échappés au fer des patriotes.

Les commissaires Bourdon de l'Oise et Goupilleau, en rendant compte à la Convention de cette bataille, réclamèrent contre la destitution du général victorieux. « Tuncq, dirent» ils, a trente-un ans de service, dont huit de » soldat; il s'honore d'être le fils d'un honnête » tisserand. » La Convention, non seulement le réintégra, mais encore lui accorda le grade de divisionnaire.

Ce général voulut profiter de ses avantages; il s'empara de Chantonay, ce qui l'éloignant des divisions de droite et de gauche, ne tarda pas à lui devenir funeste.

Dans le même temps, le général Rey partait de Chinon avec quatorze cents hommes pour s'emparer de Chollet, et y délivrer trois mille prisonniers; mais Stofflet s'étant trouvé en force en avant de cette ville, les républicains furent forcés de se replier.

Le général Rossignol ne vit dans tous ces mouvements partiels que l'effet de l'insubordination des généraux divisionnaires; il les blâma, et leur ordonna de rentrer dans leurs positions respectives.

Cet ordre déplut à Tuncq, enhardi égale-

ment par sa victoire et par l'appui des commissaires Bourdon et Goupilleau de Fontenay. Dès ce moment, le quartier-général de Chantonay se fit remarquer par son opposition. Goupilleau de Montaigu y rejoignit ses deux collègues, dont il partageait les sentiments. Les deux Goupilleau, qui avaient leurs propriétés et leurs familles dans la Vendée, ne voyaient point sans inquiétude approcher le moment des mesures de destruction. Ils formèrent une ligue contre les décrets du premier août, dont le parti de Saumur voulait l'exécution littérale. Dans cette vue, le général Rossignol, pour disposer toutes les colonnes à agir simultanément, et profiter du peu de temps qui devait précéder l'arrivée des troupes de Mayence et de Valenciennes, alla visiter les différentes divisions de l'armée.

Il trouva Saint-Maixent et Niort dégarnis; les contingents épars, ses ordres oubliés, et le divisionnaire Chalbos entraîné dans des mouvements irréguliers pour soutenir Tuncq, engagé trop inconsidérément sous les auspices de Bourdon et de Goupilleau.

Rendu à Chantonay, accompagné du conventionnel Bourbotte, le général Rossignol y fut méconnu. Il rompit le premier le silence, en demandant compte de la position de l'ar-

mée. « Je n'en sais rien, lui répond sèchement » Goupilleau de Fontenay ; si vous êtes ici » comme général en chef, je vous préviens que » nous vous avons suspendu de vos fonctions. » Il lui remet à l'instant l'arrêté pris en conséquence. « Je ne sais qu'obéir aux autorités » supérieures, répond le général après avoir » lu l'arrêté; je n'en servirai pas moins bien la » république. » Une vive explication s'engagéa. Rossignol protesta de son obéissance aux décrets de la Convention nationale. « Je ne re» connais point la Convention, s'écria Bour» don avec véhémence, dans les décrets ren» dus contre la Vendée; ce sont des lois contre» révolutionnaires. Tout ce que le comité de » salut public et le ministre de la guerre ont » fait à cet égard, je le regarde comme nul. »

Rossignol se retira et partit aussitôt. Bourbotte, resté avec ses collègues, leur reprocha amèrement l'injustice de l'acte arbitraire qu'ils venaient d'exercer contre un général en chef. Ils n'en persistèrent pas moins, ajoutant qu'ils poignarderaient de leurs mains celui qui oserait mettre les décrets à exécution. Ils menacèrent Bourbotte lui-même de le faire transférer à la Rochelle sur les derrières de l'armée. Bourbotte contint son indignation. Il quitta Chantonay, et vint à Paris exposer au comité

de salut public toutes les circonstances de cette affaire.

« Vous le voyez, dit-il; un brave général qui » veut exécuter les décrets que vous avez fait » rendre, est suspendu par des représentants » qui méconnaissent votre autorité.

« Vous en savez la cause. Rien n'est plus » impolitique, pour des missions si délicates, » que d'envoyer des commissaires dans leurs » propres départements; les considérations de » localités l'emportent sur l'intérêt de la répu» blique.

» Des succès éphémères, ordinairement sui» vis de revers occasionnés par l'imprudence » et l'aveuglement, ont ébloui des chefs et des » représentants peu instruits du métier des » armes.

» Les forces de l'armée sont partiellement » engagées au risque d'être coupées. Vos or» dres, ceux du ministre de la guerre, ceux » du général en chef, sont méconnus, ainsi » que les décrets de la Convention nationale.

» C'est à vous, c'est à la Convention à ré» primer, dès son origine, ce nouveau germe » de rébellion qui s'élève dans la Vendée. »

Le comité n'osa pas décider à huis clos contre un parti qui venait de vaincre; il crut plus convenable d'en référer à la Convention ellemême.

Bourdon et Goupilleau l'avaient déjà prévenue de la suspension de Rossignol, qu'ils accusèrent de brigandage et d'ivrognerie.

Le 28 août, Rossignol se présente à la barre et prie la Convention d'examiner sa conduite.

Bourbotte monte à la tribune, et au nom de la majorité de ses collègues en mission dans la Vendée, il dénonce Bourdon et les deux Goupilleau, demande leur rappel, défend Rossignol, et réclame sa réintégration.

La Convention, d'abord partagée entre le parti de Luçon et celui de Saumur, fut entraînée par Tallien, qui défendit Rossignol avec chaleur : elle leva la suspension de ce général, et rappela Bourdon et Goupilleau.

Rossignol eut les honneurs de la séance; il remercia l'assemblée, et jura que sous trois semaines les brigands seraient exterminés.

A peine cette affaire était-elle terminée, que des dissensions plus graves et éminemment influentes sur les évènements subséquents, éclatèrent entre les commissaires et les généraux chargés de terminer la guerre civile.

Il est nécessaire, pour plus de clarté, que je fasse connaître quelle était, à cette époque, la situation des forces de la république dans la Vendée. On les divisait en deux armées distinctes, celle des côtes de la Rochelle, com-

mandée par le général Rossignol ; celle des côtes de Brest, sous les ordres du général Canclaux. Chacune de ces armées avait sa commission centrale de surveillance. Bourbotte, Ruelle, Richard et Choudieu surveillaient celle de Rossignol ; Gillet, Thureau et Cavagnac, celle de Canclaux. Ces commissions avaient des vues et des projets différents. L'amour propre, les rivalités et beaucoup d'autres passions divisèrent des hommes qui tendaient au même but.

L'armée de Mayence arriva, les deux commissions centrales se la disputèrent. Au lieu d'assurer le triomphe de la république, cette armée fut, pour ainsi dire, la cause des divisious les plus funestes.

Philippeaux, homme dévoré de l'amour de la liberté et de son pays, mais irritable et passionné, ramassa la pomme de discorde.

Envoyé, dès le mois de juin, dans les départements de l'Ouest, il avait éprouvé à la commission centrale de Saumur des désagréments personnels. Mieux accueilli par celle de Nantes, il embrassa ses intérêts, et défendit ses plans. Le général Canclaux et le commissaire Gillet lui démontrèrent sans peine que le système offensif pratiqué jusqu'alors était aussi détestable en théorie qu'il avait été funeste dans

l'exécution ; qu'il fallait s'attendre à une suite de désastres tant qu'on attaquerait par les points supérieurs de la Vendée, tandis qu'en balayant les rives maritimes, depuis Nantes jusqu'aux Sables-d'Olonne, le succès était infaillible. La jonction de la garnison de Mayence à l'armée des côtes de Brest était une conséquence de ce plan. Philippeaux l'adopta avec ardeur, et se chargea de le porter au comité de salut public pour avoir son adhésion. Il partit donc, prévenu d'avance qu'il rencontrerait des obstacles dans la commission et l'état-major de Saumur. En effet, Choudieu attaqua vivement le projet de Philippeaux. Celui-ci s'irrita sans se décourager, et ayant rencontré auprès d'Orléans l'armée de Mayence, commandée par le général Aubert-Dubayet, il lui communiqua son plan, ainsi qu'à Rewbell et Merlin de Thionville, commissaires près cette armée, qui l'adoptèrent. Encouragé par leurs suffrages, Philippeaux vole à Paris, et le 12 août, se présente au comité de salut public, auquel il fait son rapport.

Après avoir parlé du résultat de sa mission dans l'Ouest, de ses succès contre le fédéralisme, et du dénûment des Nantais, il continue en ces termes :

» J'ai tout observé dans la Vendée, d'un œil » attentif, avec la seule passion du salut public.

» Je vous dois le tribut de mes recherches
» sans nul ménagement comme sans faiblesse.

» Vos plans, citoyens collègues, ne sont
» point exécutés. Vous avez deux armées en
» présence des rebelles; celle des côtes de
» Brest, peu nombreuse, n'a jamais été battue
» que par vingt contre un ; elle fait trembler
» l'ennemi; mais ayant tous les jours quarante-
» huit postes à défendre, elle ne peut hasarder
» l'offensive.

» Si elle eût égalé de moitié celle de Saumur,
» la guerre serait finie; mais cela contrarierait
» trop les calculs infâmes de ceux qui ont fait
» de cette guerre une mine d'or. Qu'est deve-
» nue l'armée de Saumur? Elle était de vingt-
» cinq mille hommes à Martigné-Briand; le
» désastre de Vihiers l'a réduite à dix mille. Je
» jette un voile sur tout ce qui s'est passé de-
» puis. Les brigands n'ont pas commis plus
» d'atrocités contre les citoyens paisibles que
» nos propres soldats. Les chefs ont encouragé
» le pillage dont ils ont partagé l'exécrable pro-
» duit. On reproche à celui de nos collègues
» qui gouverne la commission centrale de Sau-
» mur, d'avoir fermé les yeux sur toutes ces
» horreurs. C'est au milieu de ces éléments
» d'anarchie et de dissolution qu'on voudrait
» conduire l'armée de Mayence; elle s'y per-

» drait infailliblement, et les dangers publics
» n'auraient plus de terme. »

Ici Philippeaux développe son projet.

« Citoyens collègues, ajouta-t-il, je réclame » votre approbation, sans laquelle nous tomberions dans un chaos inextricable. Le mouvement des armées serait soumis à cinquante » volontés divergentes ; il faut qu'il soit réglé » par une puissance centrale et tutélaire. »

Le comité entraîné accorda son adhésion.

Muni d'un arrêté qui ordonnait à la garnison de Mayence de descendre à Nantes pour attaquer avec l'armée des côtes de Brest, Philippeaux crut avoir remporté une victoire sur ses ennemis personnels.

Richard et Choudieu adressèrent leurs réclamations au comité, et cherchèrent à attirer Rewbell et Merlin de Thionville dans leur parti.

« L'arrêté du comité, dirent-ils, a été surpris par Philippeaux, qui ne voit que Nantes, » et dont les notions sur la guerre de la Vendée » sont très différentes des nôtres. Il serait dangereux de déférer sans examen à une telle » décision. Le plan d'attaque générale ne doit » être que le résultat d'une mûre délibération. »

Après de longs débats, Rewbell et Merlin souscrivirent à la proposition d'un conseil de guerre extraordinaire tenu à Saumur, et au-

quel seraient appelés tous les commissaires des trois armées pour déterminer un plan d'attaque irrévocable. Philippeaux refusa de signer, ne voyant dans cet incident qu'un moyen indirect de paralyser l'exécution de la décision du comité.

Dans l'intervalle, la garnison de Mayence se dirigeait toujours vers Nantes. Le parti de Saumur espérant l'emporter, entrava un instant sa marche. Philippeaux s'en plaignit amèrement. « Des commissaires désorganisateurs soufflent dans cette armée le poison de l'indiscipline et de la révolte. Sachez, ajouta-t-il au général Dubayet, que le passage de Saumur est une Vendée non moins redoutable que celle où nous allons faire la guerre. »

Dubayet s'en tint aux ordres du comité, et continua sa marche.

La tenue d'un conseil de guerre ayant été approuvée, on en fit l'ouverture à Saumur, le 2 septembre; Rewbell le présida; Lachevardière, commissaire national, en fut le secrétaire. Les conventionnels présents étaient Rewbell, Merlin de Thionville, Choudieu, Richard, Bourbotte, Ruelle, Tureau, Meaulle, Fayau, Philippeaux et Cavagnac.

Philippeaux voulait que les seuls commissaires de la Convention eussent voix délibéra-

tive ; ce qui lui assurait la majorité. Choudieu opposa la décision du comité de salut public, portant que les généraux commandants concourraient avec les commissaires à former le résultat. Il en conclut que non seulement les généraux en chef de chaque armée, mais même tous les divisionnaires commandants, devaient partager avec les commissaires le droit de suffrage. Philippeaux s'éleva contre ce système qui, selon lui, rompait tout équilibre, en laissant à l'état-major de Saumur l'avantage du nombre. Ses adversaires le menacèrent d'invoquer l'exécution d'un décret positif qui défendait à tout représentant en mission de s'immiscer dans les opérations militaires. Philippeaux céda, et les généraux divisionnaires furent admis. Il n'y eut de militaires délibérants que les généraux en chef Canclaux et Rossignol ; les divisionnaires Dubayet, Duhoux, Dambarrère, Menou, Santerre, Chalbos, Salomon, Mieskousky et Rey.

Attaquera-t-on Mortagne par Nantes ou bien par Saumur? Tel était le sens de la question soumise au résultat de la délibération. La garnison de Mayence était réservée à l'armée attaquante : on convint que les opinions seraient motivées.

Former avec l'armée de Saumur un corps

de réserve pour préserver les rives supérieures de la Loire de toute irruption, combiner l'armée de Mayence avec celle des côtes de Brest, s'emparer du pays de Retz, grenier d'abondance, interdire aux Vendéens toute communication avec la mer, opérer en deux jours la jonction de l'aile droite avec la division des Sables-d'Olonne; maîtres de toute la ligne occidentale, ayant à droite et à gauche deux divisions invaincues, communiquer en vingt-quatre heures à celle de Niort, combiner avec promptitude tous les mouvements ultérieurs, cerner, écraser l'ennemi sur tous les points; tel était le plan que développa le général Canclaux, et que Philippeaux soutint avec chaleur.

« S'il est adopté, dit-il, je réponds sur ma » tête que cette guerre qui alarme la république, » ne durera pas un mois. »

Après avoir insisté sur les mêmes considérations qu'il avait fait valoir auprès du comité de salut public, et rejeté le blâme sur les opérations de ses adversaires, il déclara que l'armée de Mayence était perdue, si l'on ne se hâtait de la séparer de celle de Saumur, entièrement désorganisée et constamment malheureuse.

« Si l'on objecte, ajouta Philippeaux ironi- » quement, la nullité de l'armée de Saumur » abandonnée à ses seuls moyens, je réponds

» qu'elle fera beaucoup en ne faisant point de » mal. »

Choudieu prit alors la parole ; il s'étonna que son collègue se plût à déverser le fiel et la diffamation sur une armée qui, si elle avait connu des défaites, pouvait aussi compter des victoires. « Nous n'avons point combattu derrière » des murailles ni à l'abri des retranchements, » dit Choudieu ; la Loire n'a point existé pour » nous. De nouvelles levées ont été constam- » ment chercher l'ennemi pour s'essayer aux » combats. Elle serait terminée, cette guerre, » s'il y avait eu plus d'obéissance chez les uns, » moins d'orgueil chez les autres, et surtout » plus d'ensemble dans les opérations. En ad- » mettant le plan de Nantes, les forces se trou- » veront encore une fois disséminées, lorsque » tant d'expériences funestes font une loi de » les réunir. Au lieu de se livrer à des person- » nalités offensantes, il serait plus utile de con- » sulter les localités, de combiner un plan d'at- » taque, non pour favoriser telle ville, telle ar- » mée, telle opinion, mais pour abattre d'un » seul coup l'hydre de la Vendée. J'en appelle » aux braves généraux qui m'écoutent : en at- » taquant par Saumur, il ne faudra que deux » jours pour être sous Mortagne, et par Nantes, » il s'en écoulera quinze avant d'avoir atteint

» l'ennemi. On veut que l'armée de Saumur se » tienne en état de défense active ; pourra-t-elle » conserver un terrain ouvert sur plus de » soixante-dix lieues d'étendue, où l'ennemi en» trera nécessairement si l'armée attaquante a » des succès ? Pour qui connaît l'art de la guerre, » il faut ôter à l'ennemi que l'on veut détruire » tout moyen de retraite. A Nantes, la Loire » fut une barrière, le sera-t-elle ailleurs ? Ce » n'est ni la passion ni l'orgueil qui m'animent, » c'est la force de l'évidence et l'amour de la » patrie. Si la majorité décide en faveur de Phi» lippeaux, je prédis que des défaites sans nom» bre suivront cette fatale résolution. »

Sur onze commissaires, sept votèrent pour le plan de Philippeaux, trois le combattirent. Bourbotte voyant que la passion et l'intrigue l'emportaient des deux côtés, refusa de voter. Sur onze généraux, Canclaux, Aubert-Dubayet et Mieskousky, commandant la division des Sables-d'Olonne, se rangèrent de l'avis de Philippeaux, sept de l'avis de Choudieu ; le onzième demeura indécis. Le partage absolu des voix ne donnant aucun résultat, le président décida que l'arrêté du comité de salut public serait maintenu, et qu'on attaquerait par Nantes. Il y eut de très vifs débats, de l'aigreur de part et d'autre. Santerre présenta un plan qui fut re-

jeté; le général Menou combattit celui du général Canclaux. Ce ne fut ni d'après les principes de la guerre, ni d'après la position topographique de l'ennemi qu'on se décida. La vérité est que personne ne voulait être commandé par Rossignol. En butte à cette espèce de ligue, il s'honora par un trait d'abnégation et de dévoûment, en proposant au général Canclaux de lui abandonner le commandement s'il voulait entrer en campagne dès le lendemain par Saumur.

On en avait décidé autrement. Ainsi, après tant de discussions et de débats, il fut irrévocablement arrêté (1) que l'armée des côtes de la Rochelle se tiendrait dans un état de défensive active, excepté la division des Sables-d'Olonne qui agirait offensivement jusqu'à sa jonction aux deux ailes de Nantes et de Luçon. La marche des autres divisions fut réglée de manière qu'en avançant toutes à la fois, à partir du 10 septembre, elles cerneraient l'ennemi par tous les points, et se trouveraient réunies le 16 autour de Mortagne, après avoir balayé devant elles tous les corps royalistes qui s'opposeraient à leurs progrès.

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. XVI.

Cette marche du général Canclaux était parfaitement calculée; mais, pour son entière exécution, il fallait supposer que l'armée ne trouverait aucun obstacle depuis Nantes jusqu'à Mortagne, ou qu'elle les surmonterait tous dans le temps déterminé.

L'évènement prouva le contraire. Si la passion fit perdre de vue l'intérêt de la chose publique dans ce conseil de guerre, d'un autre côté il en résulta un grand bien, celui de faire reconnaître généralement le danger des agressions partielles; car le projet d'une attaque générale était déjà une preuve qu'on sentait la nécessité de changer de système.

LIVRE VIII.

Défaite de l'armée de Luçon par d'Elbée et Royrand. — Levée en masse des républicains. — Attaque générale. — Défaites de Santerre à Coron, de Duhoux à Saint-Lambert, des Mayençais à Torfou, de Beysser à Montaigu, et de Mieskousky à Saint-Fulgent.

Le plan d'agression adopté dans le conseil de guerre tenu à Saumur, n'était que le complément du code d'extermination voté par la Convention nationale. Alors commença une lutte si terrible, que tous les évènements antérieurs semblèrent n'en avoir été que le prélude. S'il survint quelques incidents, ce fut moins pour suspendre tant de calamités, que pour démontrer aux hommes qu'il est des chances qui échappent à leurs calculs, et paraissent ne dépendre que du hasard.

Pendant que les patriotes préparaient une attaque générale, les Vendéens, moins occupés de leurs travaux agricoles, se livraient à des expéditions partielles : toutes ne furent pas sans succès.

Depuis l'échec de Luçon, Charette s'était

emparé de Challans qui lui avait tant de fois résisté; attaquant ensuite Saint-Gilles, un orage sépara son armée et le força de se retirer. Il revint de Challans à Legé, son quartier-général, qu'une position avantageuse lui faisait toujours préférer. La troupe de Charette était assez bien organisée; lui-même affectait une grande tenue militaire. Il avait alors pour décoration un panache blanc et une écharpe de même couleur, fleurdelisée en or, qui avait été brodée par madame de Larochefoucault. Charette attaqua ensuite Laroche-sur-Yon, de concert avec Joly et Savin, ayant l'espoir de s'en emparer par surprise. Le 26 août, les trois colonnes royalistes donnèrent en même temps; Joly par Lamotte-Achard, Charette par le Poiré, Savin par les Essards; mais le général Mieskousky, commandant la division des Sables-d'Olonne, culbuta les avant-gardes ennemies, et ne fit point de quartier. Après d'inutiles efforts, les trois chefs furent forcés de se retirer. Une belle femme, âgée de trente ans, madame de Beauglie, se fit remarquer dans la division de Joly. Elle était à la tête d'une compagnie à sa solde. On la vit protéger la retraite et combattre en véritable amazone. Charette revint à Legé, et fut ensuite attaquer sans succès Challans. C'était un préjugé parmi les paysans de la Basse-

Vendée de croire un poste imprenable quand ils y avaient échoué. Charette se porta alors sur Machecoult, et faillit tomber au pouvoir des républicains. Poursuivi par la cavalerie de Beysser, il fut sur le point d'être atteint au passage d'un ruisseau, entre Paulx et Machecoult. Le Port Saint-Père, occupé par la Cathelinière, étant menacé, Charette y marcha renforcé par la division de Pajot. Après avoir repoussé les patriotes, il revint à Machecoult, et quelques jours après se porta sur Saint-Gervais. Joly, par une attaque tardive, fit manquer cette expédition. Charette revint alors à Machecoult, et reporta son quartier-général à Legé.

Cependant l'armée de Mayence approchait de Nantes. La nouvelle de sa marche rassurait autant les patriotes qu'elle inquiétait les royalistes, qui s'agitèrent dans la Basse-Vendée. Ils firent un appel aux braves, dont les nouveaux rassemblements se formèrent à Villeneuve et à Torfou. Le camp de Villeneuve, qui s'étendait jusqu'aux Sorinières, était commandé par de Goulène, celui de Torfou par la Sécherie et Massip. Il paraît que ces deux divisions se réunirent à celle de Lyrot, dont il fut peu question depuis cette époque. Ces trois chefs firent une tentative contre le camp qui couvrait Nantes, dans la vue de prévenir la jonction de l'armée

de Mayence. Le 31 août, les royalistes s'y présentèrent à portée du canon. Le général Emanuel Grouchy les repoussa, la baïonnette dans les reins, et leur enleva, à la tête d'un corps de grenadiers, leurs retranchements ainsi que les villages voisins qu'ils avaient crénelés. Revenus en force, le 5 septembre, les Vendéens tournèrent le camp des républicains vers le centre et vers la gauche, et l'attaquèrent sur deux points à la fois. Quatre mille républicains les mirent en fuite, et leur tuèrent cinq à six cents hommes; une pièce de canon resta au pouvoir des vainqueurs. Le même jour, la tête de la colonne de Mayence parut à Nantes; le corps de bataille entra dans la ville et se forma sur deux lignes dans la prairie de Mauves. La précision de ses manœuvres et sa discipline étonnèrent les Nantais, qui accoururent en foule, et passèrent dans les rangs de ces braves, aux cris répétés de *vive la république!* L'administration départementale présenta une couronne murale aux généraux et à chaque drapeau de la division. Le commandant, Aubert-Dubayet, prononça un discours martial et patriotique. A l'instant même, les Vendéens revenus à la vue du camp le saluèrent par une fusillade. Les balles sifflèrent autour des généraux et des commissaires conventionnels. Mer-

lin de Thionville, emporté par la fougue de son caractère, s'avance vers les royalistes, leur parle d'une voix ferme et tellement assurée, qu'elle s'élève au-dessus du bruit des armes. Le silence succède à la curiosité, et bientôt les Vendéens se disent les uns aux autres que l'*armée de Mayence est arrivée.* Étonnés, interdits, leurs chefs ordonnèrent la retraite.

Dans le Haut-Poitou, d'Elbée, pour réparer l'échec de Luçon, se concerte avec Royrand. Il juge qu'il est temps de dégager le midi de la Vendée avant de laisser commencer l'attaque générale qui se préparait vers la Loire. En conséquence, il ordonne à Royrand de rassembler toutes ses forces et d'attaquer Chantonay, où s'était imprudemment avancé le général Tuncq avec sa division. Le 5 septembre, Royrand, à la tête de quinze mille hommes, suivis de vingt pièces de canon, investit le camp républicain, en avant de Chantonay. Lecomte, chef du bataillon le Vengeur, fait récemment général de brigade, en avait pris le commandement, en l'absence du général Tuncq. Les forces qu'il commandait s'élevaient à six mille hommes environ. Royrand, divisant les siennes, se chargea de l'attaque de front, tandis qu'un de ses officiers devait tourner le camp. A quatre heures du soir, les royalistes commencèrent leur feu :

les républicains ripostèrent, mais leur cavalerie refusa de donner. Une vive fusillade succéda aux coups de canon, et se prolongea fort avant dans la nuit. Le général Lecomte résistait avec courage; mais ayant été blessé mortellement, le désordre se mit dans le camp républicain, et tous les corps se débandèrent, à l'exception de deux bataillons qui protégèrent la retraite. Accablés bientôt par le nombre, ils furent également contraints de se disperser, et de fuir, à la faveur des ténèbres, du côté de Mareuil. De cette brave armée de Luçon, il ne resta plus que quinze cents combattants. Vivres, munitions, artillerie, charriots, chevaux, effets de campement, tout tomba au pouvoir des royalistes. Ce succès, il est vrai, leur coûta près de trois mille hommes qui, voulant forcer les retranchements, périrent presque tous par l'arme blanche. Le brave et malheureux Lecomte, couvert de blessures, échappé miraculeusement des mains de l'ennemi, éleva de son lit de mort des plaintes douloureuses contre son prédécesseur. « Le général Tuncq, dit-il, » a quitté son poste l'avant-veille de la bataille, » sans avoir jamais fait aucune disposition pour » assurer les derrières de sa troupe avancée à » huit lieues de Luçon, sans postes intermé» diaires; il est parti sans laisser aucuns rensei-

» gnements, et emportant avec lui les cartes, » le livre d'ordre, les notes secrètes. Le défaut » de pièces me met hors d'état de préciser nos » pertes. »

Les commissaires ordonnèrent l'arrestation de Tuncq; mais ce général allégua qu'il avait quitté l'armée, parce qu'ayant été destitué, il ne pouvait plus la commander.

Le général Chalbos, craignant que les Vendéens ne profitassent de cette victoire pour marcher sur Fontenay, qu'on ne pouvait défendre, fit sa retraite sur Niort; mais bientôt rassuré par la marche rétrograde de l'ennemi, qui gagna le centre de la Vendée, il reprit sa première position.

D'Elbée convoqua un conseil de guerre à Châtillon, pour délibérer sur les moyens de résister à l'attaque générale que méditaient les républicains. Alors tout semblait conspirer en faveur des royalistes. La prise d'un courrier qui portait à Nantes le plan arrêté à Saumur, leur fit connaître tous les desseins de l'ennemi. Avec une pièce aussi importante, connaissant d'ailleurs le nombre et la qualité des troupes qui leur étaient opposés, placés au centre du cercle, dans un terrain presque inaccessible aux aggressions, et pouvant y rassembler cent mille combattants pour se porter à propos sur

les points menacés, il était facile aux chefs royalistes de faire avorter les projets des républicains. Ceux-ci, au contraire, n'ayant que des divisions en quelque sorte isolées, et ne pouvant se secourir mutuellement, se trouvaient exposés au choc des masses vendéennes.

Cet aperçu saisi par Bonchamp, et clairement développé dans le conseil, servit de base au plan qu'il proposa. Il consistait à se placer au centre des mouvements de l'ennemi, pour le laisser s'engager dans le Bocage, et à prendre l'offensive contre chacune de ses divisions séparément, avec des forces supérieures. On eût ensuite profité de sa défaite pour effectuer en grand le passage hardi de la Loire. « Quel heureux hasard, dit Bonchamp, nous a fait connaître les plans de l'ennemi? J'y vois la main » de Dieu qui veut sauver la Vendée! Ceci nous » impose de nouveaux efforts et de plus grands » sacrifices. Nos ennemis connaissent enfin le » secret de la victoire, puisqu'ils veulent former des masses pour nous accabler. Nous » saurons repousser cette armée de Mayence, » qu'on dit être formidable; mais n'est-il pas à » craindre qu'elle ne revienne à la charge plus » terrible encore? Comment nous garantir de » l'acharnement d'ennemis implacables qui se » recrutent sans cesse malgré leurs défaites?

» Au contraire, chacune de nos victoires s'a-
» chète par la vie de quelques braves que nous
» ne pouvons remplacer. Hâtons-nous, par une
» expédition hardie, de déconcerter les projets
» des républicains. La Bretagne nous appelle;
» les Anglais nous offrent des secours : mar-
» chons, agrandissons nos destinées! Ne nous
» berçons pas plus long-temps du rétablisse-
» ment de la monarchie par les puissances étran-
» gères : c'est à nous que doit en appartenir la
» gloire. La position des coalisés ne nous est
» pas plus connue que celle de notre ennemi
» commun. Atteindrons-nous jamais le but de
» nos généreux efforts sans sortir de ces forêts,
» de ces ravins impénétrables qui nous sépa-
» rent du reste des hommes? Franchissons le
» fleuve, et que la France étonnée nous voie par-
» courir la Bretagne en vainqueurs; l'armée s'y
» grossira de tout ce qui aime encore son Dieu
» et son roi. Bientôt maîtres d'un port sur l'o-
» céan, nous donnerons la main à nos alliés, à
» nos princes, et nous acquerrons enfin cette
» consistance politique, sans laquelle nous ne
» pouvons remplir l'espoir de l'Europe. Surtout
» craignons d'attendre, pour passer la Loire,
» que la fortune vienne à changer; alors il ne
» serait plus temps. »

De son côté, d'Elbée opposa les raisons sui-

vantes : «J'adopte volontiers la première partie » de ce plan ; mais j'écarte la proposition du » passage de la Loire, qui ne présente qu'un » avenir incertain. Nos guerriers renonceront-» ils jamais au sol qui les a vus naître ? Serait-il » prudent de se laisser entraîner par des pro-» messes vagues que nous font des amis dou-» teux ? Quelle est notre position ? La Loire » garantit nos frontières septentrionales ; nos » forces se partagent en trois armées ; l'une » vers l'ouest se défend de Nantes et des Sables-» d'Olonne, ses mouvements sont distincts et » séparés ; la seconde au sud fait face à Luçon » et à Fontenay, enfin, la troisième, la plus » forte, celle qui a le plus d'ennemis à com-» battre, observe à l'est et au nord Saumur, » Angers et les environs. Que devons-nous » faire ? asseoir habilement ces trois armées » qui sont sur un terrain difficile mais favorable » pour la défense ; les réunir suivant les cir-» constances, ou les subdiviser à volonté. De-» puis six mois, nous nous signalons tous les » jours ; les armées que nous avons eu à com-» battre ont été défaites. L'intérieur de la Ven-» dée ressemble aux îles de l'océan, qui de-» meurent florissantes et tranquilles au milieu » des vagues irritées qui les menacent de toutes » parts. Prenons garde, par des vues trop am-

» bitieuses, de dépasser le but au-delà duquel
» serait notre ruine. Une ambition raisonnable
» ne nous conseille pas d'envahir, mais seule-
» ment de nous défendre. Songeons moins à la
» destruction de la république qu'à l'affermis-
» sement de la royauté parmi nous. C'est par
» des victoires qu'il faut l'obtenir, et bientôt
» nous saurons marquer le poste où tout bon
» Français doit se rendre. Formons d'abord au-
» tour de nos champs et de nos familles une
» enceinte impénétrable, en présentant à l'en-
» nemi un front menaçant et terrible ; que nos
» femmes, nos enfants, nos vieillards puissent
» encore jouir du charme de la paix, des dou-
» ceurs du repos. »

Cet avis prévalut, et chaque chef ne pensa plus qu'à combattre. D'Elbée conserva la direction des forces de l'Anjou et du Haut-Poitou. Quant à celles du centre sous Royrand, elles devaient se replier devant les divisions de Luçon et de Fontenay jusqu'aux Herbiers, pour reprendre ensuite l'offensive selon les circonstances.

Comme de tous les chefs de la Basse-Vendée Charette était celui qui avait acquis le plus de réputation et d'influence, on lui abandonna la direction des divisions du Bas-Poitou, pour s'opposer, d'après le plan général, aux progrès

des Mayençais, troupe redoutable, contre laquelle Bonchamp devait aussi se réunir pour frapper des coups décisifs.

Ces dispositions supposaient une sage distribution des divisions vendéennes, et une parfaite harmonie parmi les chefs.

Ainsi la Vendée allait opposer trois armées principales aux huit divisions républicaines qui, distribuées sur autant de rayons du cercle, devaient, en se rapprochant des points centraux, se lier et se soutenir pour envelopper et détruire la Vendée.

Cependant les commissaires de la Convention voulant faire précéder l'attaque générale par ce qu'on appelait alors une grande mesure, et opposer à la masse des insurgés une masse plus grande encore, arrêtèrent qu'un tocsin général sonnerait le 12 septembre dans tous les districts environnant la Vendée; que tous les habitants depuis dix-huit jusqu'à cinquante ans prendraient les armes, et se rendraient chacun avec des vivres pour quatre jours, auprès des divisions qui leur seraient assignées, sous peine d'être emprisonnés comme suspects. On eut ainsi beaucoup d'hommes et peu de soldats. Jamais, depuis les croisades, on n'avait vu se réunir spontanément autant d'hommes qu'il y en eut tout à coup pour marcher contre la

Vendée : près de trois cent mille en état de porter les armes formèrent cet énorme contingent. L'expérience ne tarda pas à prouver le danger de ces masses irrégulières, qui jetaient partout la confusion et le désordre; elles formèrent d'abord un cordon autour du pays insurgé, mais l'inaction et le mouvement leur furent également funestes.

L'armée de Mayence réunie à celle des côtes de Brest, pénétra dans la Basse-Vendée en deux grandes divisions; l'armée des côtes de la Rochelle se dirigea vers les points du Bocage, assignés respectivement aux six divisions qui la composaient. Soixante-dix mille hommes de troupes régulières, formant la totalité de ces forces, précédaient ainsi la levée en masse.

Déjà d'Elbée avait fait la proclamation suivante à tous les habitants de la Vendée en état de porter les armes (1) : « Accourez, pieux » Vendéens, levez-vous, courageux royalistes, » pour défendre ce que vous avez de plus cher. » Votre Dieu, votre roi vous appellent : venez » couronner vos efforts. Les puissances géné- » reuses qui combattent pour le rétablissement » de l'ordre sont aux portes de Paris; et sous

(1) Voyez, à la fin du volume, les *Pièces justificatives*, n°. XVII.

» peu de jours notre bon roi remontera sur le » trône. C'est en son nom que je promets aux » braves défenseurs de l'autel et de la monar» chie, des secours, des récompenses et l'exemp» tion du paiement des contributions. S'il était » parmi vous des lâches qui se refusassent à » marcher pour une cause aussi sainte, je dé» clare qu'ils seraient non seulement assujétis » au paiement rigoureux de leurs impositions, » mais qu'ils seraient aussi regardés comme » complices de la Convention nationale, et pu» nis comme tels. »

Bientôt le tocsin sonna une seconde fois dans toutes les paroisses de la Vendée. L'impatience et la précipitation de Lescure, de d'Autichamp et de Talmont faillirent déranger les combinaisons de d'Elbée et de Bonchamp. Lescure, qui n'avait cessé avec sa division de harceler celle du général Rey, posté à Airvaulx, instruit que la levée en masse du district se rassemblait à Thouars, conçut le dessein de la dissiper. A la tête de deux mille hommes, il marcha sur Airvaulx pour inquiéter les républicains; revenant ensuite tout à coup sur Thouars, il se trouva peu avant la nuit à deux lieues de cette ville. Lescure l'eût emportée, si les Vendéens moins attachés à leurs préjugés eussent profité des ombres de la nuit; mais

n'ayant pu vaincre leur répugnance pour les attaques nocturnes, il ne s'avança que vers le point du jour sur le pont de Vrine, s'en empara, et pénétrant dans le faubourg, il dispersa la levée en masse, qui couvrit la plaine de ses fuyards. Il allait se rendre maître de la ville, lorsque le général Rey parut tout à coup avec sa division. A cet aspect inattendu, Lescure rassemble à la hâte ses soldats acharnés à la poursuite des fuyards; il présente un front menaçant, et opère sous le feu des républicains étonnés la première retraite régulière des Vendéens. Ce fut à cette affaire que mourut, les armes à la main, une paysanne de Courlay, nommée Jeanne Robin. Depuis le commencement de la guerre, elle n'avait cessé de combattre avec le plus grand courage. Elle donna lieu, avant et après sa mort, à des bruits populaires. C'était, selon les républicains, la sœur de Lescure; elle seule avait soulevé les districts de Thouars et de Chatillon. Selon les Vendéens, c'était une femme miraculeuse, la Jeanne-d'Arc de la Vendée.

Le même jour, 14 septembre, Talmont et d'Autichamp attaquèrent la division de Santerre contre l'avis de d'Elbée. Posté à Doué, le général républicain, averti de l'approche des royalistes, mit au point du jour sa troupe en

bataille hors de la ville. L'ennemi parût sur une seule colonne, et se déploya par la route d'Angers sous le feu du canon. A l'incertitude de ses mouvements, les généraux de la république jugèrent que d'Elbée ni Bonchamp ne dirigeaient l'attaque. Cependant l'aile gauche des patriotes plia d'abord sous un feu terrible de mousqueterie; mais leur cavalerie ayant pris les royalistes en flanc, tandis que l'aile droite, commandée par le général Turreau, chargeait et rompait leur aile gauche, ils furent mis en déroute et poursuivis avec perte. Santerre ne dut le succès de cette journée qu'aux sages dispositions du général Dambarère, de l'arme du génie, qui indiqua la position et forma la ligne.

Ne connaissant point la véritable situation de l'armée de Mayence dans la Basse-Vendée, et croyant que les royalistes ne se jetaient sur lui que par suite des progrès de cette armée; encouragé d'ailleurs autant par les succès qu'il venait d'obtenir que par les conseils de quelques généraux en opposition au plan de Saumur, le général Rossignol ordonna aux divisions des généraux Santerre et Duhoux d'aller en avant pour se diriger sur Chollet. Il expédia en même temps aux colonnes de Luçon et de Fontenay, l'ordre aussi extraordinaire qu'in-

concevable de reprendre leur première position. Le général Chalbos obéit et rétrograda. L'alarme et la consternation se répandirent dans son armée; on y cria *à la trahison*, et la levée en masse déserta. Il est vrai que Rossignol désavoua et révoqua sur-le-champ cet ordre qualifié par lui de mal-entendu; mais le parti de Nantes crut apercevoir dans l'état-major de Saumur l'intention de transgresser le plan de campagne, au risque de retomber dans le malheureux système des attaques séparées.

Le général Santerre parût le 17 à Vihiers sur deux colonnes; chacune d'elles vit replier l'ennemi, l'une à Gomord, l'autre à Vihiers. Les républicains bivouaquèrent dans la nuit en avant de la ville, près le château du Coudray-Montbault, ayant leurs avant-postes à une demi-lieue de Coron. C'est là que l'avant-garde prit position, le 18 au matin, pour attaquer le village.

D'Elbée, qui s'était mis à la tête de l'armée catholique, forte de vingt mille hommes, avait reçu la veille à Chollet un renfort de quatre mille combattants. Il fit occuper Coron par son avant-garde, avec ordre de se replier à la vue des républicains pour les attirer et leur faire abandonner les hauteurs. Santerre donna dans le piège; il ordonna au général Turreau, qui

commandait son avant-garde, d'entrer dans Coron. Son corps d'armée se mit aussitôt en bataille sur la hauteur de la grille, à une demi-lieue du village, tandis que les forces vendéennes se déployaient à l'opposite sur les hauteurs du bois de la Roche, ayant Coron et la route de Vezin en face. Les tirailleurs républicains s'éparpillèrent, et fouillèrent ce village. D'Elbée forma aussitôt le croissant, et balança avec trois pièces de huit, placées au centre, l'effet de l'artillerie des patriotes mise en batterie sur la grande route. Alors Santerre fit avancer de nouvelles troupes et quelques pièces d'artillerie légère pour soutenir ses tirailleurs; mais cette disposition fut si mal exécutée qu'on y traîna tout le parc d'artillerie. Le village, enfoncé entre les deux hauteurs, en fut engorgé, et le mouvement des troupes ralenti. On voulut dégager le terrain et retirer les canons; les volontaires, aux prises avec l'ennemi, ne se voyant point soutenus, se replièrent. Ce mouvement rompit la ligne, et le désordre se manifestant de toutes parts, devint le signal d'une déroute générale; chacun chercha son salut dans la fuite; les Vendéens fondirent sur les fuyards. La levée en masse encore plus frappée de terreur, fut aussi la plus maltraitée. Tous ceux qui périrent ne tombèrent pas sous le fer

des royalistes ; un grand nombre succomba de frayeur et de fatigue. L'épouvante fut telle parmi les républicains, que plusieurs se croyant vivement poursuivis, et se serrant de près eux-mêmes, s'entre-tuèrent. Tout fuyait, lorsque sur les hauteurs de Concourson, en avant de Doué, deux bataillons se mirent sous les armes, et arrêtèrent les débris de l'armée qui couraient à Saumur. Les généraux vaincus prirent la position de Doué. D'Elbée s'empara de la plus grande partie de l'artillerie de Santerre, de beaucoup de fusils, et d'une prodigieuse quantité de piques, dont la levée en masse jalonait la route en fuyant. Telle fut la fameuse défaite de Coron, plus connue sous le nom de *déroute de Santerre.*

Sans perdre un moment, d'Elbée fit marcher sept mille Vendéens d'élite pour attaquer la division d'Angers, sous les ordres du général Duhoux, posté à quelques lieues de Coron. Ce général avait aussi donné dans le piège ; il crût avoir fait fuir les royalistes au pont Barré, parce qu'un de leurs détachements feignit de se replier en désordre. Les Vendéens trouvèrent l'ennemi dans la position de Beaulieu. La nouvelle de la défaite de Coron commençait à s'y répandre ; le général Duhoux disposa sa troupe en tirailleurs sur trois colonnes ; l'une sous

Beaulieu, l'autre sous le pont Barré, la troisième dans un enfoncement coupé par des chemins vicinaux. D'abord les deux ailes des Vendéens plièrent, soit que ce mouvement fût simulé, soit que le premier feu des patriotes leur en eût imposé réellement; mais le centre que dirigeait le chevalier Duhoux en personne, courut sur les républicains qui, se voyant à demi-portée de l'ennemi, se dispersèrent sans combattre. Quelques bataillons, tels que ceux de Jemmapes et d'Angers, tinrent et furent hachés. Les bagages, engagés dans des chemins affreux, tombèrent avec l'artillerie au pouvoir des Vendéens, auxquels il ne fallut ainsi que deux jours pour gagner deux batailles. La levée en masse abandonna ses armes; cinq cents pères de famille, tant d'Angers que des environs, ayant été tournés au pont Barré, y furent presque tous égorgés en fuyant. Dans son bulletin officiel, le conseil supérieur des royalistes éleva la perte des républicains à quatre mille tués, blessés ou faits prisonniers. Le général Duhoux fut traduit au tribunal révolutionnaire. On l'accusa non seulement de négligence et d'impéritie, mais d'intelligences criminelles avec le chevalier Duhoux, son neveu, qui venait de le battre. On prétendit que ce lieutenant de d'Elbée avait dit aux Vendéens à Chalonne:

« Prenez patience, mon oncle ne nous laissera » pas manquer de munitions. »

On s'indigna également contre le général Santerre, qui avait rangé processionnellement son armée à Coron, et qui avait placé dans l'enfoncement son artillerie, avec laquelle les Vendéens le foudroyèrent après s'en être emparés; enfin on lui reprocha aussi d'avoir négligé les hauteurs du bois de la Roche, malgré l'avis des guides.

Cependant de si graves reproches n'eurent aucune suite : Santerre parvint à se faire oublier. On a exagéré ses forces dans la malheureuse journée de Coron; son armée ne s'élevait guère qu'à huit mille hommes de troupes régulières, auxquels s'étaient joints dix à douze mille hommes de la levée en masse. Le général Duhoux avait encore moins de troupes réglées; mais il est sûr que toutes deux, au lieu de combattre avec courage, évitèrent l'ennemi par une fuite honteuse.

Il n'en était pas de même de l'armée du général Canclaux. Dès le 9 septembre, elle avait pénétré dans la Basse-Vendée, sa droite sous Beysser, et son corps de bataille formé de la division de Mayence, sous Aubert-Dubayet.

Les chefs du pays de Retz ne voulurent point se replier sans disputer le terrain. Malgré les

dispositions défensives de la Cathelinière et de Pajot, Beysser emporta successivement le port Saint-Père, Pornic et Bourgneuf. Le port Saint-Père était la clef de tout le pays. Les républicains y lancèrent les premiers obus; ce qui jeta l'effroi parmi les paysans. On vit à l'attaque de ce poste le lieutenant-colonel Targe, de la légion des Francs, se précipiter à la nage, le sabre entre ses dents, gagner la rive opposée, suivi d'une poignée de braves, et s'emparer, sous le feu de l'ennemi, de quelques bateaux gardés par les Vendéens.

La Cathelinière, dans sa fuite, courut à Saint-Philibert, où commandait Couëtus. Ce dernier ne savait s'il devait attendre ou fuir l'ennemi. Charette parut, et détermina les deux divisions royalistes à se replier sur Legé.

Le rassemblement de Sorinières opposé à la colonne de gauche, commandée par le général Grouchi, plia également, non sans avoir tenté de se défendre dans Vertou, qui fut pris et brûlé par les républicains, tandis que la garde nationale nantaise faisait une diversion sur Saint-Sébastien et Basse-Goulène.

Joly, surpris dans son camp de la Chapelle-Palluau par un détachement de l'armée des Sables-d'Olonne, perdit son artillerie, et se replia sur la division de Savin. Ce dernier s'était

jeté sur Legé, ce qui força Joly de regagner le Grand-Luc. Le poste de Legé ayant été renforcé par ces divisions, tous les chefs réunis déférèrent provisoirement à Charette le commandement en chef. Les colonnes républicaines marchaient la torche et le glaive à la main ; et certes, si le décret d'extermination ne fut pas entièrement exécuté, c'est qu'il fallut employer à combattre une partie du temps destiné à détruire. Toute la population du Bas-Poitou reculait effrayée devant les Mayençais qu'avait devancés leur réputation d'invincibles. L'incendie indiquait leur approche. Les Vendéens, livrés à l'incertitude et aux alarmes, sortent de Legé pour y rentrer encore. Enfin, Couëtus veut reconnaître l'ennemi avec l'avant-garde, et tombe dans une embuscade au bois du Coin ; Charette le sauve et protège sa rentrée dans Legé. De tous les points de la Basse-Vendée, on venait y chercher un refuge. Les femmes traînaient sur des charrettes leurs enfants, les vieillards, et tout ce qui pouvait être sauvé des mains d'une soldatesque furieuse et avide : on ne voyait partout que l'image de la désolation. Charette, hors d'état de se défendre au milieu d'un peuple épouvanté, annonça lui-même l'ennemi, et donna ainsi le signal de la fuite : tout se dispersa sur la route de Montaigu. Au milieu de ce désordre extrême, Charette, tou-

jours calme, protégeait la retraite par sa droite, faisant filer son artillerie sur la Roche-Servière. Dans sa route, il entraîne Joly à la défense commune. Tandis que les républicains entraient à Legé au pas de charge, croyant y trouver les royalistes, ceux-ci se réfugiaient à Montaigu. Les charriots, les équipages, les fuyards, les femmes désolées, couvraient les routes; il ne restait d'autre espoir que dans l'armée d'Anjou. Charette expédia des courriers à Bonchamp pour presser sa marche : le rendez-vous était à Montaigu; mais, dès le lendemain, Charette y fut attaqué par la colonne de droite, sous les ordres de Beysser. D'abord les républicains parurent sur les hauteurs qui dominent la ville; Charette, quoiqu'abandonné d'une partie des siens, et malgré des torrents de pluie, marcha au-devant de l'ennemi jusqu'au bourg de Saint-George, où s'engagea une vive fusillade. Beysser arrivait par la route de la Rochelle. A la vue de sa seconde colonne, l'effroi fut tel parmi les Vendéens, qu'ils s'écrasaient entr'eux, en fuyant dans les rues de Montaigu; d'autres se laissaient égorger par l'ennemi qui arrivait au pas de charge, la baïonnette en avant. Une vingtaine de hussards républicains se jettent dans le gros des royalistes, et sabrent long-temps de droite et de gauche avant de trouver la mort. L'un d'eux, Louis-Guillaume, dit Téméraire, noir Afri-

cain, est renversé avec son cheval qu'il croit mort; il veut se brûler la cervelle pour ne pas tomber vivant au pouvoir de l'ennemi. Un Vendéen se présente, Téméraire l'ajuste et le tue d'un coup de pistolet. L'explosion alors fait relever le cheval, Téméraire saute dessus, traverse un peloton de Vendéens qu'il écarte à coups de sabre, et regagne son corps sans une blessure.

Beysser força Montaigu sans poursuivre les royalistes, dont six cents venaient de perdre la vie dans la mêlée. Le reste fuyait dans le plus grand désordre vers Clisson et Tiffauges, par des chemins que les pluies rendaient impraticables.

En huit jours, l'armée du général Canclaux réunie aux Mayençais avait fait plus que toutes les armées de l'Ouest en six mois. Le port Saint-Père, Pornic, Bourgneuf, Machecoult, Villeneuve, Aigrefeuille, Legé, Palluau, Montaigu et Clisson avaient été enlevés successivement, et de vive force, à des corps royalistes de dix, quinze et vingt mille hommes. Selon Philippeaux qui a laissé des mémoires sur cette guerre, les Mayençais trouvèrent dans le pays de Retz des coulevrines aux armes d'Angleterre, de la poudre anglaise et des signaux anglais.

Maîtres de Montaigu et de Clisson, les répu-

blicains se dirigèrent sur Mortagne. Charette avait eu le temps de réunir toutes ses forces à Tiffauges. Le ciel s'éclaircit, on distribua des vivres en abondance, et l'armée se trouva réparée. Charette la rangea en bataille, et chaque division défila en bon ordre. La vue d'un si grand nombre de combattants inspira plus de courage, et chacun se promit de faire son devoir. Quelques officiers de l'armée d'Anjou arrivèrent pour annoncer des renforts : tous les chefs tinrent conseil. Le passage de la Loire ayant été dès-lors proposé à Charette, il s'y refusa constamment, et résolut d'attendre la principale colonne mayençaise qui, maîtresse de Clisson, suivait la ligne de la Sèvre pour envahir Tiffauges et Mortagne. Le lendemain, l'incendie du bourg de Torfou signala de nouveau la marche de l'ennemi.

C'était le 19 septembre, jour même ou d'Elbée, dans l'Anjou, détruisait une division républicaine à Beaulieu. Toutes les forces de la Basse-Vendée réunies étaient en bataille sur les bords de la grande route de Tiffauges à Chollet, faisant face à Torfou. Charette donna le signal du combat, et fondit le premier sur l'avant-garde mayençaise. Kléber qui la commandait, eut de la peine à réunir ses soldats qui pillaient et brûlaient Torfou. Cependant vingt-cinq mille

Vendéens l'avaient déjà investi, et de part et d'autre on commençait à escarmoucher. Kléber étant parvenu à rallier les siens, les deux armées en vinrent à une bataille rangée. A la première charge, la cavalerie de Charette plia ; ce qui jeta le désordre dans les rangs vendéens ; des lâches prirent aussitôt la fuite. L'armée, en péril, n'avait plus que le refuge incertain de Mortagne, lorsque Bonchamp parut à la tête de cinq mille hommes. Ses soldats tombent sur les fuyards du Bas-Poitou, en leur reprochant leur lâcheté. Se voyant soutenus, tous retournent à l'ennemi, en jetant des cris affreux. Les Mayençais, à leur tour, s'étonnèrent de l'arrivée de cette nouvelle troupe et de son attitude imposante. Les soldats de Bonchamp contrastaient par leurs habits gris-bleu avec ceux de Charette, couverts d'habits bruns. On s'observa mutuellement pendant quelques minutes. Enfin, Bonchamp et Charette ordonnèrent une charge générale de cavalerie : elle fut exécutée avec précision. Kléber qui en reçut le choc à la tête de sa colonne, tomba percé de coups ; ses grenadiers le sauvèrent de la mêlée. Déjà l'infanterie royaliste avait pris part au combat, devenu général. Dans ce moment décisif, on vit Bonchamp mettre pied à terre, saisir une carabine, et charger à la tête des compagnies bretonnes qui enfoncèrent

l'ennemi. Un bataillon de la Nièvre qui gardait les canons des Mayençais, plia sous le nombre; les canons furent emportés. Bientôt le bruit de cet avantage retentit d'un bout à l'autre de l'armée vendéenne, qui se précipite en masse sur l'ennemi, sans avoir besoin d'être excitée par les chefs; mais les braves Mayençais se faisaient hacher plutôt que de rendre les armes. Entourés de tous côtés, entamés sur quelques points, ils reculèrent, mais avec ordre, et par intervalle présentaient un front menaçant. Trois fois la cavalerie vendéenne s'élança dans leurs rangs, et trois fois un feu meurtrier et les baïonnettes croisées l'en écartèrent. Malgré le poids de leur butin, malgré des chemins étroits et difficiles, et le nombre toujours croissant de leurs ennemis, les Mayençais reculaient trente pas et se remettaient en bataille, en faisant des feux de file semblables au roulement des tambours. Cependant des colonnes de royalistes les suivaient de droite et de gauche le long des fossés, et tiraient à vingt pas dans leurs pelotons. A la vue de l'artillerie conquise, d'une partie du butin abandonnée sur le champ de bataille; à l'aspect de tant d'ennemis morts et couvrant la terre, le délire s'empara des Vendéens, et tous voulurent participer à la victoire. Les Mayençais, poursuivis avec acharnement

dans l'espace de trois lieues, eussent infailliblement succombé, sans le dévoûment de Schouardin, lieutenant-colonel des chasseurs de Saône et Loire. Arrivé à Getigné, il fait volte-face, pose deux pièces de huit, demeure immobile à ce poste périlleux, y meurt avec cent de ses camarades, et assure ainsi la retraite. Pendant que Schouardin servait de rempart aux Mayençais, le général Canclaux, averti du danger, se porta en avant et fit venir de Clisson deux brigades commandées par les généraux Dubayet et Vimeux; elles prirent un instant l'offensive, mais sans pouvoir recouvrer les canons et les obusiers enlevés au commencement de l'action. Charette et Bonchamp déployèrent toutes leurs forces, et conservèrent le champ de bataille.

Tel fut le célèbre combat de Torfou. Deux mille républicains et près de mille royalistes y perdirent la vie. Le nombre des blessés surpassa celui des morts. Les Vendéens ne firent point de prisonniers. Le conventionnel Merlin de Thionville courut lui-même de grands dangers; Rifle, son aide-de-camp, patriote de Mayence, tomba percé de coups à ses côtés. Dans cette guerre, les deux partis ne s'etaient point encore battus avec autant de constance et d'acharnement. Le sang coula pendant sept heures. Les femmes des environs de Tiffauges,

redoutant les torches des républicains, rallièrent elles-mêmes les Vendéens fuyards et les ramenèrent au combat. Après la victoire, Charette et Bonchamp firent halte à Tiffauges, et se décidèrent à attaquer sur-le-champ la colonne républicaine, entrée le 16 septembre à Montaigu, sous les ordres de Beysser, afin d'empêcher sa jonction à celle des Sables-d'Olonne, arrivée à Saint-Fulgent.

Le 21 septembre, les deux chefs vendéens se mirent en marche séparément pour attaquer Montaigu par les routes de Clisson et de Boussay. Le général Beysser venait de recevoir l'ordre de quitter sa position pour renforcer les Mayençais défaits à Torfou. Sa troupe allait se rassembler, lorsqu'on vint lui annoncer la marche de l'ennemi. Beysser croyant que c'était un renfort, continua tranquillement le repas qu'il venait de commencer. Tout à coup on entend crier *aux armes!* Le commissaire Cavagnac revenait des postes avancés, où il avait essuyé la plus vive attaque. Beysser se hâta de ranger quelques bataillons sous les murs de la ville, mais il n'était plus temps; tous les postes étaient forcés. Les cris de victoire poussés par les royalistes, leurs canons déjà braqués sur Montaigu, augmentaient le désordre qui, en un moment, devint général. En vain Beysser

voulut-il opposer son artillerie; alors commença la manœuvre accoutumée des Vendéens : ils évitent le feu en se jetant à terre, et se relèvent précipitamment pour fondre sur les canons. C'eût été le moment de les charger, mais les chemins étaient impraticables; d'ailleurs la cavalerie refusa de donner et se débanda. Bonchamp eut bientôt gagné la grande route et dirigé son feu contre les patriotes. Beysser troublé se mit à l'arrière-garde, et y eut une côte enfoncée par un biscaïen. Sur le point d'être tournés, les républicains se crurent trahis, et la retraite alors ne fut plus qu'une déroute. Reproches, menaces, prières, tout fut inutilement employé pour arrêter les fuyards. Le conventionnel Cavagnac y épuisa infructueusement tous ses efforts; il faillit périr dans la mêlée. Le carnage fut grand dans la ville : les royalistes y passèrent les prisonniers au fil de l'épée. Charette, le plus acharné, poursuivit les républicains jusqu'à Aigrefeuille : la nuit seule l'arrêta. Quant aux fuyards, ils ne se crurent en sûreté que sous le canon de Nantes, abandonnant à l'ennemi artillerie et bagages. Beysser, blessé, suivit tristement les débris de son armée, navré de douleur d'avoir vu s'échapper en un moment le fruit de quinze jours d'une campagne jusque-là fort heureuse.

Le détachement de son armée qui était resté dans le château de Montaigu, se fit jour courageusement l'épée à la main, tandis que le gros des royalistes était à la poursuite de l'armée sur la route de Nantes. Ce détachement, composé des grenadiers de la Marck et du second bataillon du cent-neuvième régiment, gagna Vieille-Vigne, et se rendit ensuite sans danger jusqu'aux Sorinières.

Instruit de cette déroute, le général Canclaux qui occupait Clisson avec le corps de bataille, jugea qu'il fallait rétrograder sur Nantes. Bonchamp, enhardi par deux avantages successifs, espérant détruire entièrement cette brave garnison de Mayence qu'il venait d'entamer, propose de marcher sur Clisson; Charette promet de le suivre. Le 22., Bonchamp, secondé par Lyrot-la-Patouillère, attaque le général Canclaux dans sa marche, se jetant tout à la fois sur les flancs et la queue de sa colonne. Trois fois repoussés, les royalistes revinrent trois fois à la charge, après avoir enlevé les bagages, les ambulances et une partie de l'artillerie. Dans la chaleur du combat, les soldats de la Patouillère, animés d'une rage aveugle, et n'écoutant plus la voix de leur chef, égorgèrent les blessés dans les chariots d'ambulance. C'en était fait de l'armée républicaine, si les Ven-

déens eussent pu l'entamer; l'absence de Charette les priva cette fois d'un avantage décisif. D'un autre côté, la fermeté des Mayençais, et le sang-froid de leurs généraux, arrêtèrent l'ennemi; n'espérant plus les vaincre, il se contenta de les forcer à la retraite. Il y eut beaucoup de sang versé de part et d'autre: près de neuf cents royalistes périrent. Ainsi, de trois corps d'armée qui avaient pénétré dans la Basse-Vendée, celui de Saint-Fulgent était le seul qui fût encore intact. C'était la division des Sables-d'Olonne, sous le général Mieskouski, redoutable non par le nombre, mais par sa discipline, ses fréquents succès et sa nombreuse artillerie. D'après le plan de Saumur, cette division, alors à trois lieues de Montaigu, devait se lier à celle de Mayence; c'est contre elle que Charette et Lescure dirigèrent leur marche, au lieu de seconder Bonchamp à Clisson. Charette envoya d'abord une ordonnance à Royrand, campé près les Herbiers, pour l'engager à s'embusquer aux quatre chemins, et à fondre sur les patriotes au moment où ils seraient chassés de Saint-Fulgent et poursuivis.

Plusieurs chefs de la Basse-Vendée voulaient renvoyer l'attaque au lendemain et laisser reposer les troupes. Charette s'y opposa, en observant que le succès dépendait du moment. On

marcha donc, et au coucher du soleil, la tête de la colonne royaliste fut devant Saint-Fulgent. Des deux côtes le canon commença le combat; les paysans poitevins ne marchaient, à l'approche de la nuit, qu'avec crainte, dans un pays qui leur était inconnu. Ils s'éparpillaient, croyant éviter le feu du canon, et se fusillaient entr'eux dans l'obscurité. Ils cernèrent ainsi l'ennemi, sans en avoir le dessein. L'artillerie des patriotes servait peu, les canonniers ne sachant où pointer les pièces. Au contraire, les Vendéens, à couvert derrière les haies, faisaient pleuvoir de fort près une grêle de balles sur leurs ennemis qui étaient plus exposés. Les obusiers tonnaient; mais les royalistes, divisés par pelotons, évitaient facilement leur feu en se couchant ventre à terre. Six heures d'un combat opiniâtre, au milieu de la nuit, n'avaient pu décider la victoire, lorsqu'enfin le grand nombre d'assaillants, leurs cris affreux, l'obscurité, la confusion, la crainte de ne plus avoir de retraite, alarmèrent les républicains qui abandonnèrent le camp en désordre, malgré les efforts que leurs généraux firent pour les retenir. Les munitions, les bagages, et vingt-deux pièces d'artillerie tombèrent au pouvoir des vainqueurs, qui auraient pu exterminer jusqu'au dernier fuyard, si Royrand se fût

trouvé aux quatre chemins avec toutes ses forces ; mais croyant l'attaque remise au lendemain, il fit occuper Chantonay par son infanterie, et arrivant trop tard avec trois cents chevaux, il n'atteignit que les traîneurs. Mieskousky rassembla ses débris pour se replier sur Chantonay, croyant y trouver encore la division de Luçon. Il n'y trouva que des royalistes, et fut obligé de s'ouvrir un passage le sabre à la main.

Le massacre avait été horrible pendant la nuit; il continua le lendemain sur les fuyards qui s'étaient cachés dans les genêts et les taillis. On imputerait injustement au général républicain une défaite éprouvée par trois à quatre mille braves, qui ne purent résister à une multitude de combattants déjà victorieux. Les royalistes déployèrent, il est vrai, dans toutes ces marches, dans tous ces combats, autant de valeur que de constance et d'activité. La victoire de Saint-Fulgent, qui fut, pour ainsi dire, le dernier prix de leur courage, mit le sceau à la réputation des illustres chefs qui les avaient conduits.

LIVRE IX.

Élévation du général Lechelle. — Divisions parmi les chefs royalistes. — Batailles de Chatillon, de Mortagne et de Chollet. — Héroïsme et mort glorieuse de Bonchamp.

DEUX jours avaient suffi dans l'Anjou pour dissiper deux armées; dans la Basse-Vendée, l'on venait de voir en cinq jours quatre combats sanglants, une armée deux fois repoussée, deux autres complètement défaites.

Les deux commissions conventionnelles, en s'accusant de s'être écartées du plan de campagne, s'imputèrent réciproquement ces désastres. Philippeaux s'élevant alors avec amertume contre ce qu'il appelait la *cour de Saumur*, provoqua une dénonciation formelle à la Convention. Ses adversaires, Choudieu et Richard, s'étayèrent du désavantage de leur position, du défaut de communication avec l'armée agissante; ce qui forçait à faire un circuit de près de cent lieues pour connaître ses mouvemens. De là nulle précision, nul ensemble. « Telles, disaient-ils, » sont les combinaisons du conseil de Saumur, » que le 16 septembre l'armée du général Can-

» claux était encore à plusieurs marches de » Mortagne, quoiqu'elle dût y entrer ce jour-» là, aux termes du plan dont on veut l'ap-» puyer. »

Pendant ces débats, qu'aigrissait la plus vive animosité, les divisions républicaines se disposaient à rentrer dans la Vendée pour tenter un dernier effort. On tint à Nantes et à Saumur des conseils de guerre séparés, où furent discutées de nouvelles dispositions. Dès le 25 septembre, la division de Mayence, pressée par les dépêches de Saumur, marcha en avant, et reprit Clisson et Montaigu sans rencontrer d'obstacle. Mais quel fut l'étonnement de ses généraux, de ses commissaires, lorsqu'ils eurent connaissance d'un nouveau conseil tenu le 2 octobre à Saumur, à la suite duquel on avait résolu la jonction des divisions de Luçon et de Fontenay, non pas avec l'armée du général Canclaux, mais avec celle de Rossignol, qui devenait armée attaquante. Cette jonction devait se faire à Bressuire, le 7 octobre; la division de Mayence était ainsi livrée à ses seuls moyens. La fureur de Philippeaux et de ses partisans ne connut plus de bornes; ils accusèrent leurs collègues de Saumur d'infidélité, même de malveillance, et crièrent *à la trahison.* « Je me souvins alors, » écrivit Philippeaux, de ce que me dit Chou-

» dieu, à table, le jour de notre départ de Sau» mur : *Vous usez, vous autres, de la faculté* » *de penser, eh bien! nous userons, nous, de* » *la faculté d'agir.* »

Mais ne se bornant point à des plaintes stériles, la commission de Nantes dénonça formellement à la Convention nationale les infractions faites au plan de campagne par l'état-major et les commissaires de Saumur. La Convention s'étonna d'autant plus des suites malheureuses de l'attaque générale, que récemment encore on venait de lui annoncer l'affaiblissement des royalistes et presque la soumission de la Vendée. « On vous en a imposé, lui écrivirent » les commissaires de Nantes, par des nouvelles » exagérées ou mensongères. Les Vendéens ont » trois armées, commandées par Charette, Bon» champ et d'Elbée. Des renseignements cer» tains portent le nombre d'hommes qui les » composent à cent mille au moins, dont cin» quante mille bien armés et disciplinés. »

C'était la première fois que, dans la Convention, l'on déchirait le voile qui couvrait la Vendée.

Le comité de salut public, craignant de compromettre sa responsabilité, approfondit enfin les causes de tant de revers. Après une longue délibération, il arrêta un ensemble de mesures

qu'il soumit à la ratification de la Convention nationale elle-même, et, comme la vérité sur la Vendée venait d'échapper, il crut cette fois pouvoir la proclamer tout entière.

Barère parut le premier octobre à la tribune. Voici quelques traits de son rapport :

« L'inexplicable Vendée existe encore.....
» Ce creuset où s'épure la population nationale » devrait être anéanti depuis long-temps; il » menace de devenir un volcan dangereux.

» Vingt fois depuis l'existence de cette re- » bellion, les représentants, les généraux, le » comité lui-même, vous ont annoncé la des- » truction prochaine des rebelles. De petits suc- » cès étaient suivis de grandes défaites.

» On croyait pouvoir les détruire : le 15 sep- » tembre, le tocsin avait réuni vers le même » but un nombre étonnant de citoyens armés » de tout âge..... La terreur panique a tout » frappé, tout effrayé, tout dissipé comme une » vapeur.

» Si la Vendée a fait de nouveaux progrès, » c'est par l'envoi fréquent et trop nombreux » de commissaires de la Convention, par l'insa- » tiable avarice des administrations militaires, » qui agiotent la guerre, spéculent sur les ba- » tailles perdues, et s'enrichissent sur des tas » de morts.

» Voilà, s'écria Barère, après avoir tracé le » tableau des progrès de la Vendée, voilà le » chancre politique qui dévore le cœur de la » république ; c'est là qu'il faut frapper.

» Voilà les maux, voici les remèdes. A trop » de représentants en substituer un petit nom» bre; à trop de généraux, un seul général en » chef d'une armée unique. Il ne faut à l'armée » chargée d'éteindre la Vendée qu'une même » vue, qu'un même esprit, qu'une même im» pulsion ; il faut épurer les états-majors des » ci-devant nobles, des hommes suspects.

» Les brigands doivent être exterminés d'ici » au 20 octobre. Semblable au géant de la fable » qui n'était invincible que quand il touchait » la terre, il faut les enlever, les chasser de leur » propre territoire pour les abattre. »

Barère fit approuver la réunion des deux armées en une seule, sous le nom d'armée de l'Ouest, et la nomination du général Lechelle au commandement en chef.

Le croira-t-on ? Il fit, par un décret, assigner un terme à cette guerre ; et la Convention adopta la proclamation suivante, adressée à l'armée :

« Soldats de la liberté, il faut que les bri» gands de la Vendée soient exterminés avant » la fin du mois d'octobre ; le salut de la patrie

» l'exige, l'impatience du peuple français le » commande; son courage doit l'accomplir. La » reconnaissance nationale attend à cette épo- » que tous ceux dont la valeur et le patriotisme » auront affermi sans retour la liberté de la ré- » publique. »

Ces mesures mirent fin, dans l'armée, aux factions de Nantes et de Saumur. Tous les commissaires, excepté Bourbotte et Turreau, furent rappelés, ainsi que les généraux Canclaux, Dubayet, Rey et Grouchy; le général Rossignol passa à Rennes au commandement de l'armée des côtes de Brest et de Cherbourg. Le comité envoya, pour présider à ces changements, deux commissaires, Hentz et Prieur de la Marne.

Philippeaux rentra mécontent dans le sein de la Convention nationale, où bientôt il provoqua sa mort.

Pendant que les républicains substituaient à l'anarchie meurtrière qui avait régné dans leurs opérations, l'ordre, l'unité d'action et de mouvement, sans lequel on ne peut remporter de victoires, les chefs royalistes, en se divisant, rompaient le faisceau de la confédération redoutable qui avait fait trembler la république; désunis, ils ne pouvaient plus vaincre.

Lorsque Bonchamp et Charette eurent triom-

phé ensemble et séparément, Bonchamp fut aux Herbiers, où Charette le rejoignit le lendemain. Dans la route, un coup de fusil tiré d'une lande par un officier républicain échappé de Saint-Fulgent, faillit tuer Charette, qui fondit à l'instant sur son ennemi, et lui passant plusieurs fois sur le corps, l'écrasa sous les pieds de son cheval. Les deux armées fouillèrent le bois des quatre chemins, et saisirent quelques fuyards ennemis. Près de cent républicains, surpris dans une grange, n'ayant pas voulu mettre bas les armes, furent tous égorgés.

Tout en défendant la même cause, ces deux armées réunies ne tardèrent pas à voir se développer des germes de division. Ici l'esprit de la troupe de Bonchamp était en opposition avec celui de la troupe de Charette. Cette dernière, composée d'une soldatesque effrénée, blasphémait, pillait, se livrait à tous les désordres, et ne faisait plus de quartier aux prisonniers. Au contraire, les soldats de Bonchamp revenaient des combats en chantant des cantiques, se distinguaient par leur docilité et leur tempérance; loin de massacrer leurs prisonniers, ils s'emparaient rarement de leurs dépouilles. Des rixes éclatèrent entre ces deux armées, d'abord pour le partage du butin; ensuite les soldats de Charette furent aigris par la brutalité

de quelques Allemands venus de l'Anjou. Ces transfuges s'emparèrent de plusieurs tonneaux d'eau-de-vie, et ne voulurent pas même en délivrer pour les blessés. Il fallut les leur arracher avec violence. Charette ayant ensuite manqué de vivres, ses soldats se jetèrent sur les rations de l'armée d'Anjou, abondamment pourvue. Peut-être des sentiments de rivalité et d'amour-propre firent-ils oublier à ce chef qu'il venait d'être sauvé par Bonchamp. Les deux armées se séparèrent aux Herbiers, chaque parti s'imputant des torts réciproques. Bonchamp, qui prévoyait les suites de cette funeste mésintelligence, fit tout pour la prévenir; mais Joly, la Cathelinière et Savin, alléguant le mécontentement de leurs soldats, s'éloignèrent les premiers, et rentrèrent dans leurs arrondissements respectifs. Chacun ayant contribué à écarter le danger, se fit illusion sur l'avenir, et s'isola de nouveau pour commander exclusivement dans son territoire. Les vues de Bonchamp furent plus profondes; il sentit qu'au moment où les républicains adoptaient le système des masses, il fallait leur opposer une offensive énorme, et il conçut le projet de réunir toutes les divisions vendéennes en une seule armée. C'était depuis long-temps l'objet des espérances de d'Elbée. Le dévouement de

Laroche-Jaquelein, et même de Lescure, et la générosité de Bonchamp pouvaient sauver ce parti; l'obstination et l'aveuglement des divisionnaires du Bas-Poitou le perdirent. En vain offrit-on à Charette le commandement de l'avant-garde; il aima mieux s'isoler; il éluda toutes les propositions, et promit vaguement des secours, ou bien une diversion puissante. Resté avec un noyau de huit cents hommes, il fit revenir son artillerie qui, dans un premier élan de reconnaissance, filait déjà sur la route de Mortagne, pour l'exécution du projet de Bonchamp; et après six jours de réunion aux Herbiers, il se retira sur son territoire et reprit le cantonnement de Legé, où il fallut chercher des vivres sur les ruines d'un pays incendié et désert.

Les ambulances de Charette et ses bagages qu'il avait fait conduire à Chollet lors de l'invasion des Mayençais, ayant été pillés dans les cours du château par les soldats de d'Elbée, il s'en plaignit amèrement, et envoya un détachement de cavalerie commandé par Bodereau, pour ramener le convoi. La discorde qui planait sur toute la Vendée, s'agitait en tout sens. Les talents et la loyauté de Bonchamp faisaient envie à quelques chefs jaloux. D'autres ne pardonnaient point à d'Elbée de s'être fait nom-

mer généralissime. Le prince de Talmont ambitionnait ce grade suprême. Ces levains de division fermentaient depuis la prise de Saumur. Dès cette époque, il s'était formé divers partis dans l'état-major général; les succès constants de l'armée catholique n'avaient servi qu'à augmenter les prétentions individuelles. Chaque chef, en voulant agir séparément, contrariait le système des masses. Laroche-Jaquelein, Talmont et d'Autichamp, jeunes et impétueux, voulaient combattre sans relâche. D'Elbée qui connaissait mieux le caractère des Vendéens, prescrivait des intervalles de repos consacrés aux travaux champêtres et domestiques. D'un autre côté, rien n'avait pu effacer la ligne de démarcation qui séparait la Vendée supérieure de la Basse-Vendée : or, il y eut deux armées distinctes, l'armée catholique et royale, et celle de Jésus ou du Bas-Poitou.

On a vu que, dès le 28 septembre, la division de Mayence s'était reportée sur Clisson et Montaigu sans rencontrer l'ennemi. Dans sa première invasion, elle avait balayé le pays de Retz et le territoire de Charette. Cette fois, elle laissa sur sa droite l'espace qui est entre la Sèvre et la mer, soit qu'elle fût affaiblie, soit qu'elle voulût gagner promptement, et sans diversion, les

les points d'où l'ennemi l'avait chassé. Ce mouvement opéré au moment même où les divisionnaires du Bas-Poitou se séparaient de Bonchamp, sauva Charette et perdit la Vendée. Maîtres de Clisson et de Montaigu, les Mayençais formant flèche dans le pays insurgé, se portèrent sur Mortagne, non sans crainte d'être accablés dans leur marche; mais Bonchamp seul les observait; et cette fois ce fut lui qui réclama des secours. Charette et Lescure lui en promirent. Le premier ayant assemblé son conseil de guerre, transmit à Bonchamp le résultat de la délibération, portant que chaque chef devait désormais défendre son territoire. Quant à Lescure, il était lui-même en péril, Chatillon se trouvant menacé par les divisions de Fontenay et de Saumur. Malgré les représentations de d'Elbée, Charette demeura inflexible. Bonchamp, abandonné à ses seules forces, voulut néanmoins arrêter les progrès des Mayençais, en les attaquant seul à Saint-Symphorien, entre Tiffauges et Mortagne, avec moins de huit mille hommes. Après deux heures d'un combat inégal, l'ennemi le força de se retirer avec perte de deux pièces de canon, de trois à quatre cents hommes et d'un de ses officiers. Cet avantage fut remporté par Kléber, sous les yeux du général en chef Canclaux qui, à son retour au

quartier-général, reçut l'ordre de son rappel : il fut l'objet des regrets du soldat. Les Mayençais qui auraient pu envahir Mortagne sur-le-champ, s'arrêtèrent au milieu de leur triomphe, en attendant un autre général en chef.

Quelques officiers vendéens encore existants m'ont assuré que les Mayençais, furieux de se voir enlever leurs généraux, envoyèrent au chevalier Desessart, alors posté à Saint-Fulgent, une députation de huit grenadiers, avec l'offre de passer tous au service des royalistes, sauf la garantie d'une solde régulière. Le chevalier Desessart expédia de suite un courrier à l'intendant-général de l'armée, qui communiqua sa dépêche au conseil supérieur à Chatillon. Beauvollier proposa de pourvoir aux fonds nécessaires, en convertissant en monnaie les vases et argenterie d'église trouvés à Fontenay-le-Comte. Cette proposition fut repoussée, comme sacrilège, par le curé de Chollet, le prieur de Saint-Laurent, et par d'autres conseillers vendéens. L'intendant-général et les autres officiers qui l'appuyaient, n'osèrent insister davantage, dans la crainte que leur avis ne parvînt à la connaissance des Vendéens, et n'excitât leur fanatisme et leur indignation. Ces mêmes vases sacrés auxquels on n'osa toucher alors, devinrent ensuite la proie des républi-

cains. En déterminant la défection de la garnison mayençaise, ils auraient pu sauver la Vendée.

Trois jours après, le général Lechelle arriva au camp des patriotes, accompagné de Hentz et de Prieur de la Marne, qui l'installèrent dans le commandement des deux armées réunies. Le général Canclaux lui communiqua loyalement, dans un conseil tenu à Nantes, en présence des commissaires conventionnels, toutes les notions acquises depuis l'ouverture de la campagne, et livra avec un abandon généreux, à celui qui le remplaçait, jusqu'au secret de ses fautes. Lechelle concilia les vues de son prédécesseur avec le plan arrêté à Saumur, le 2 octobre, approuvé par le comité de salut public. Il fut donc définitivement résolu que les divisions de Saumur, de Thouars et de Fontenay se réuniraient le 7 à Bressuire pour, de là, marcher sur Châtillon. Le général Lechelle partit pour se mettre à leur tête, laissant aux généraux Kléber et Vimeux le commandement des Mayençais. Tout prit dès-lors plus de rectitude et d'ensemble. On ne connut plus dans l'armée républicaine ces mouvements partiels et irréguliers qui avaient presque toujours éloigné la victoire.

Déjà la division de Fontenay, commandée par le général Chalbos, après avoir été huit

jours stationnaire à la Châtaigneraye, s'était mise en marche pour Bressuire, chassant devant elle tous les partis ennemis, portant sur son passage l'effroi et la mort, brûlant tous les villages, les hameaux, les fermes et les moulins, prélude épouvantable de la lutte sanglante qui allait s'engager.

L'historien doit s'armer lui-même d'inflexibilité, lorsqu'il n'a plus à rapporter que des scènes de carnage et de désolation. Celles dont je vais rendre compte attachent par leur énorme atrocité. S'il était réservé à la France de donner au monde l'exemple de la révolution la plus gigantesque et la plus extrême dans ses effets, il devait résulter aussi de cette révolution toutes les horreurs de la guerre civile la plus mémorable et la plus désastreuse, sujet d'effroi et leçon terrible pour la postérité!

Après avoir fait sa jonction avec l'armée de Saumur, Chalbos, à la tête de vingt mille combattants, marcha droit à Chatillon sur trois colonnes. Lescure et Beaurepaire couvraient cette ville avec leurs divisions sur la hauteur du moulin du bois des Chèvres, l'aile gauche se déployant vers les Aubiers. Les républicains firent halte un moment, et placèrent l'artillerie sur la hauteur. Les deux armées s'avancèrent pour combattre, et bientôt le feu de la

mousqueterie remplaça le feu du canon. Westermann était à la queue du centre des républicains ; il connaissait et le théâtre de la guerre et l'ennemi qui lui était opposé. Chalbos lui ordonna d'avancer avec sa légion ; toute sa brigade le suivit. Westermann forma l'attaque, mais il ne put soutenir une charge très vive d'un corps d'élite commandé par Lescure en personne. Les colonnes de droite et de gauche ployèrent aussi sous le feu des tirailleurs ennemis qui, suivant leur usage, cherchèrent à tourner les canons. Atteint d'un coup mortel, le général Chambon s'écria : *Vive la république !*

Le centre des patriotes ayant été enfoncé, leur droite ébranlée, leur gauche entièrement rompue, les royalistes crurent tenir la victoire, et poursuivirent Westermann au moment où les grenadiers de la Convention arrivaient pour le soutenir. Alors faisant un mouvement sur sa droite, ce général culbuta l'aile gauche des Vendéens et la mit en déroute. En même temps le général Chalbos rétablit le combat sur sa gauche, et battit la droite de l'ennemi avec le même succès. Blessé grièvement, Beaurepaire dut à quelques braves qui se dévouèrent, de ne pas rester parmi les morts. Le général Westermann poursuivit les fuyards avec 2000 hommes,

et le même jour, à cinq heures du soir, il entra pour la seconde fois triomphant dans Chatillon. Le conseil supérieur était en fuite vers Chollet; ses papiers tombèrent au pouvoir de Westermann; il y trouva le plan de campagne du 2 septembre.

Les soldats de Lescure errèrent dans les campagnes, la plupart vers les Aubiers, pour éviter le fer des patriotes, qui, loin de les poursuivre, pillèrent Chatillon, s'enivrèrent et négligèrent les postes. Bonchamp qui accourait au secours de Lescure, mesurant la grandeur du péril qu'entraînerait le découragement des royalistes, fondit le lendemain sur les avant-postes républicains avec une fureur aveugle. Son choc fut tellement violent, que tout céda devant lui, et fut bientôt en pleine déroute: canons, caissons, vivres, bagages, trésor, tout lui fut abandonné. Ses soldats, surtout les Allemands, jaloux de célébrer une victoire si subite, burent avec excès de l'eau-de-vie, dont plusieurs charriots tombés en leur pouvoir étaient chargés. Plongés bientôt dans l'ivresse, ils n'écoutèrent plus la voix de leurs chefs.

Pendant ce temps, les républicains fuyaient en désordre vers Bressuire. Les grenadiers de la Convention s'étaient seuls rangés en bataille derrière Chatillon; Westermann sortit le der-

nier de la ville, et abattit d'un coup de sabre un Vendéen qui s'attachait à la queue de son cheval. Les grenadiers auxquels il ordonna de partir s'y refusèrent, voulant mourir à leur poste. Westermann employa la menace; et, pour favoriser la retraite de ces braves, il en fit mettre plusieurs en croupe derrière les cavaliers de sa légion. La nuit couvrait déjà l'horizon, lorsque Westermann trouva non loin de Bressuire Chalbos avec huit à neuf cents hommes. Il court à ce général, et lui dit en lui présentant son sabre : « Tout le monde m'a abandonné, je ne veux plus servir avec des lâches. » Les soldats l'entourent, et jurent qu'ils ne quitteront plus Westermann. « Eh bien! si vous » aimez encore la république, retournez avec » moi à Chatillon, reprendre ce que nous » avons laissé, ou mourir avec moi. » Tous le suivent, courent droit à Chatillon, et en criant *vive le roi!* taillent en pièces les avant-gardes royalistes, pénètrent dans la ville, trouvent les Vendéens épars, étendus, ivres-morts, et en font un horrible carnage. A peine les chefs eurent-ils le temps de monter à cheval pour se sauver, abandonnant les drapeaux et un énorme butin. Westermann les poursuivit avec sa cavalerie, et brûla en leur présence le village du Temple. De retour à Chatillon, il n'y trouva

plus ni son infanterie, ni le général Chalbos, ni le trésor de l'armée. Irrité de voir Chatillon abandonné, il résolut, dans sa colère, de détruire une ville si souvent funeste aux républicains. Sa cavalerie mit pied à terre, pilla, incendia les maisons, et rejoignit l'armée près de Bressuire.

La reprise de Chatillon avait plutôt consterné qu'affaibli les royalistes. Après avoir rallié les fuyards et reçu quelques détachements, ils s'y représentèrent en force. Au lieu d'ennemis à combattre, ils ne trouvèrent plus qu'une ville en feu, et des milliers de cadavres à demi brûlés ou écrasés sous les décombres, en voulant échapper aux flammes. L'image de la désolation les arrêta, et la rage dans le cœur, ils se donnèrent rendez-vous à Mortagne.

A peine y furent-ils réunis, que les divisions de Mayence et de Luçon marchèrent sur eux, menaçant à la fois Mortagne et Chollet. Le danger était imminent; il fallait de grands efforts pour opposer une digue au torrent des républicains; l'aveugle destin en décida autrement. Charette persista dans son système d'isolement, et abandonna la Haute-Vendée à ses propres forces pour se livrer à la stérile expédition de Noirmoutiers; mais rien ne put abattre

la courageuse constance des deux colosses vendéens. Bonchamp et d'Elbée se disposèrent à une bataille générale. Dans ces terribles conjonctures, Bonchamp rappela de nouveau la nécessité d'une diversion sur la rive droite, soit pour détourner l'attention de l'ennemi, soit pour se ménager une retraite en cas d'échec; le reste devait dépendre des évènements. En conséquence, deux cents hommes d'élite des compagnies bretonnes allèrent au-delà du fleuve emporter le poste de Varades, à la vue de Saint-Florent.

La division républicaine de Luçon venait d'entrer le 14 à Mortagne, évacué par les royalistes, et s'y était réunie à la division de Mayence, après avoir chassé devant elle aux Herbiers trois mille Vendéens du centre, commandés par Royrand. Quatorze à quinze cents prisonniers patriotes renfermés à Mortagne recouvrèrent la liberté. L'horreur et l'infection des cachots les avaient changés en autant de spectres; l'impression de l'air faillit leur donner la mort. Ainsi que Chatillon, Mortagne fut livré aux flammes. D'Elbée et Lescure, postés au-delà de cette ville, sur les hauteurs de Saint-Christophe-du-Bois, couvraient Chollet, bien décidés à défendre opiniâtrément ce boulevard

de la Vendée. De tous côtés il arrivait des renforts. Bonchamp amena quatre à cinq mille hommes, et Royrand tout ce qui venait d'échapper aux Herbiers.

Le lendemain, le général Lechelle donna ordre à la division de Luçon, qu'il fit soutenir par celle de Mayence, de se porter rapidement sur Chollet. A peine eut-elle défilé au-delà de Mortagne, que le canon annonça une attaque. Arrivés à la hauteur de Saint-Christophe, les républicains y furent assaillis par l'armée royale. Les deux partis, au coucher du soleil, s'entrechoquèrent avec fureur. Fatigués par plusieurs marches pénibles, les républicains plièrent d'abord; mais le conventionnel Turreau les rallia, aidé de son collègue Carrier, dont la funeste apparition dans la Vendée doit faire époque; il pressa la marche des Mayençais que conduisait Beaupuy. Ce général, par un circuit, tourna avec sa division la droite de l'armée catholique, restée sur une hauteur d'un accès difficile; ensuite il fondit brusquement sur cette colonne, commandée par Lescure. Une attaque aussi imprévue étonna les Vendéens; ils plièrent à leur tour. Lescure, d'abord entraîné, rallia quelques braves et s'élança avec eux sur les patriotes; blessé mortellement, il tomba dans la mêlée. Ses officiers l'arrachèrent san-

glant des mains de l'ennemi pour le transporter à Beaupreau. La chute de ce chef acheva la déroute. Déjà la division de Luçon avait profité de la manœuvre hardie des Mayençais pour reprendre l'offensive. Les royalistes ne reconnaissant plus les républicains, qui jusqu'alors avaient fui devant eux, prirent tous l'épouvante, et se replièrent en désordre, laissant la route et le champ de bataille couverts de morts. Poursuivis sur le grand chemin de Chollet à Mortagne, ils ne se rallièrent qu'à Beaupreau. Sans attendre la fin de la bataille, le prince de Talmont y avait fait filer l'artillerie. Le désordre et la consternation y étaient au comble; le conseil militaire s'assembla pour délibérer à la hâte. Atterrés par les pertes qui venaient d'éclaircir leurs rangs, aussi bien que par l'opiniâtreté d'un ennemi jusque-là si facile à décourager, les chefs vendéens sondèrent la profondeur de l'abîme ouvert sous leurs pas; mais plus le danger était imminent, moins ils semblaient pouvoir s'accorder. Chacun voulait faire prévaloir son avis, lorsqu'il n'eût fallu qu'une seule volonté. Ce fut dans ces conférences alarmantes que Talmont, désespérant de pouvoir résister à la fureur républicaine, insista sur l'avantage de la diversion de Varades pour traverser la Loire et se jeter en Bretagne.

Talmont assura que la présence seule des Vendéens suffirait pour soulever cette province, où la fermentation était au comble. Il promit des renforts puissants dans ses immenses propriétés de Vitré, de Laval et de la Gravelle. Ce projet fut regardé par d'Elbée comme un moyen désespéré de salut. Bonchamp démontra victorieusement l'impossibilité du passage du fleuve, tandis qu'on avait à dos toutes les forces de l'ennemi; ne dissimulant point que la perte de Chollet pouvait entraîner la destruction totale de la Vendée, il fit décider qu'on tenterait sur-le-champ un dernier effort pour reprendre ce poste important, ramener enfin la victoire sous les drapeaux royalistes, et passer ensuite la Loire en vainqueurs. La majorité vota dans ce sens, et persuadée qu'en cas de revers, il n'y aurait plus aucun lieu de retraite, voyant dans l'invasion de la Bretagne un moyen de s'unir à l'Angleterre, cette même majorité voulut s'assurer du passage de la Loire, et fit détacher à l'instant même un corps vendéen pour soutenir les deux cents Bretons envoyés par Bonchamp. Le même jour ceux-ci, avant l'arrivée du renfort, plantèrent l'étendard royal à Varades. En se séparant ainsi d'une partie de leurs forces dans un moment si décisif, non seulement les royalistes s'affaiblirent, mais ils

perdirent encore de leur audace; et pendant le combat qui suivit, ils durent nécessairement porter leurs regards vers le fleuve dont on leur avait préparé le passage. Quoi qu'il en soit, vainqueurs et vaincus étaient décidés à combattre à outrance.

Les républicains n'osèrent entrer dans Chollet pendant la nuit; ils bivouaquèrent au milieu des cadavres. Le lendemain, les éclaireurs n'y pénétrèrent qu'avec une extrême précaution. Au même instant les divisions de Saumur et de Fontenay, victorieuses à Chatillon, parurent à la vue de Chollet, conduites par les commissaires Fayau, Bourbotte et Bellegarde. Dès-lors la jonction de toutes les divisions républicaines fut entièrement consommée; celle de Mayence, transformée en corps de réserve, resta en arrière-garde, et l'armée tout entière fut postée sur les hauteurs de l'est qui dominent la ville. Le général Lechelle fit mettre à bas les havresacs, et ordonna que chacun se tiendrait à son poste. Cette précaution sauva peut être l'armée; car à peine les généraux assemblés à la hâte eurent-ils résolu de marcher à une attaque nouvelle, que l'ennemi arrivant à l'improviste, se précipita sur les avant-gardes avec la rage du désespoir. La générale fut battue sur tous les points; en un instant l'armée républicaine se

trouva rangée en bataille. Dépourvus d'artillerie, les royalistes commencèrent la fusillade à demi-portée de carabine et au pas de course. Bientôt Bonchamp et d'Elbée dirigèrent tous leurs efforts vers le centre, commandé par le général Chalbos. Malgré sa résistance et celle de quelques bataillons, malgré le zèle des commissaires de la Convention, la troupe de Chalbos fut enfoncée. Le général Bard reçut une blessure en chargeant avec les grenadiers; Carrier lui-même eut un cheval tué sous lui. Dès-lors ce ne fut plus une bataille, mais une mêlée d'hommes furieux ne respirant que le sang et le carnage. En même temps Laroche-Jaquelein et Stofflet attaquaient l'aile droite, et leur premier choc fut tellement violent, que de ce côté les Vendéens pénétrèrent jusqu'aux faubourgs de Chollet. Tous les efforts des républicains pour repousser un ennemi si acharné furent d'abord inutiles; quelques demi-brigades s'élancèrent sur les phalanges de Stofflet, mais rien ne put leur rendre l'avantage du combat. Déjà la moitié de l'armée républicaine avait pris la fuite, lorsque le général Bard, couvert de blessures, rallia les grenadiers et leur dit, en montrant la division de Mayence qui arrivait par Chollet au secours de l'armée: « Camarades! souffrirez-vous que les Mayen-

» çais viennent vous arracher le fruit de cette » journée? Voulez-vous passer pour des lâches? » A moi, grenadiers républicains! marchons, » chargeons encore une fois les rebelles, et je » vous promets la victoire. » Aussitôt les grenadiers font volte-face, et forment un mur d'airain qui arrête l'ennemi. Quelques demi-brigades lâchent encore le pied. Bonneval, à coups de crosse, essaie de ramener les fuyards; il atteint et renverse parmi eux un officier. Alors une compagnie encore incertaine bat la charge, et la division entière marche au feu. Bientôt les grenadiers républicains attaquent à la baïonnette cette masse énorme qui venait de percer la ligne. Partout on se mêle, on se serre, on se saisit; le champ de bataille devient une arène de gladiateurs forcenés qui, fatigués d'une lutte trop longue, semblaient ne chercher que la mort. Tandis que le centre présentait cet affreux tableau, et qu'à l'aile droite la fortune se déclarait encore pour les Vendéens, les Mayençais, après avoir traversé Chollet, les chargent avec vigueur sur leur flanc. Ce premier choc est soutenu et même repoussé. Aussitôt le brave Beaupuy commande une seconde charge, et, s'élançant dans les rangs ennemis, abat à coups de sabre tout ce qui se présente. Les Vendéens furieux, ne pouvant atteindre les hommes, s'at-

tachent aux chevaux et roulent avec eux. Ici l'intrépidité de Beaupuy et des Mayençais, au centre l'opiniâtreté des grenadiers, triomphaient de l'acharnement aveugle des royalistes. En vain d'Elbée, Bonchamp, Duhoux, Desessart, d'un côté ; Stofflet, Laroche-Jaquelein, Roy-rand, de l'autre, cherchent à ranimer leurs troupes découragées : quelques lâches avaient déjà regardé en arrière, et parlé hautement de fuir vers la Loire. L'artillerie filait à Saint-Florent par ordre de Talmont, non qu'il fût un lâche ; mais il voulait déterminer le fatal passage, et presser une entreprise hasardeuse qui devait entraîner sa perte en causant celle de la Vendée. Bientôt des cris de lâcheté étouffent la voix de quelques braves restés fidèles. Un sentiment de trouble et de vertige s'empare des Vendéens découragés ; tout ce qui est saisi d'effroi, tout ce qui craint la mort se débande, et court vers Beaupreau pour gagner la Loire. Les efforts héroïques de d'Elbée, de Bonchamp, de Laroche-Jaquelein, ne peuvent plus rien contre ce découragement universel ; ils appellent en vain la cavalerie, le plus grand nombre est en fuite. Ces trois illustres chefs voulant se sauver par un prodige ou s'ensevelir glorieusement sous les ruines de leur parti, parcourent les rangs ébranlés, éclaircis, rallient environ deux

cents cavaliers et une poignée de fantassins. Tous ces braves se groupent et attendent, sans presque nul espoir de vaincre, le signal de la charge. Guidés par ces mêmes chefs, ils partent au cri de *tue les républicains!* cri de rage qui devient le signal de nouveaux massacres. Tous se précipitent sur les vainqueurs comme des animaux furieux et déchaînés, laissant partout des traces de sang et de carnage. Le vaillant Beaupuy, emporté par sa bouillante valeur, se trouve bientôt entouré d'ennemis : un cavalier vendéen l'attaque ; Beaupuy lutte en combat singulier, et bientôt il le renverse. Les grenadiers mayençais chargent au milieu de la cavalerie les soldats de Bonchamp et de d'Elbée : tout est confondu ; rangs, drapeaux, chefs, soldats, amis et ennemis s'entrechoquent, se mêlent et ne se reconnaissent que pour se fusiller à bout portant, ou s'égorger à coups de sabre et de baïonnette. Beaupuy pare miraculeusement un grand nombre de coups : trois chevaux sont tués sous lui ; entouré, pressé de tous côtés, de nombreux escadrons arrivent et le dégagent. Bonchamp et d'Elbée, cernés à leur tour, voient la mort moissonner tout ce qui les entoure ; leurs meilleurs officiers ne sont déjà plus, eux-mêmes sont atteints ; couverts tous deux de blessures mortelles, ils combattent encore ; ren-

versés enfin, leurs corps seraient restés parmi les morts, si Piron n'eût bravé tous les périls pour les retirer des mains de l'ennemi. Ce brave homme arrivait à l'instant même sur le champ de bataille, à la tête de l'avant-garde de la division de Lyrot la Patouillère, qui marchait à grands pas, mais trop tard, au secours de la grande armée. Le généralissime, épuisé par la perte de son sang, fut porté par ses soldats à Beaupreau, puis à Noirmoutiers. Bonchamp, blessé plus grièvement encore, et arraché également du milieu du carnage, fut transporté à Saint-Florent. Quelques soldats, pleins d'admiration, le suivent en versant des larmes de rage. Ceux qui ont échappé au fer des républicains, et croyant d'ailleurs tout perdu, voient moins de danger à tenter le passage du fleuve qu'à résister plus long-temps. Ces débris courent en désordre vers Beaupreau, laissant dix mille morts moissonnés en deux jours sur les hauteurs et dans les champs de Mortagne et de Chollet. L'armée républicaine marchant dans le sang, pénètre dans Chollet la torche à la main, au lieu de poursuivre les fuyards. La ville fut incendiée, les manufactures au pillage; les ballots de mouchoirs, les chevaux, le bétail, rassemblés en grand nombre dans la ville et aux environs, tout fut partagé. Un bœuf, un che-

val, étaient donnés au plus vil prix par les soldats, qui ne s'occupaient qu'à grossir leur butin au lieu de profiter de la victoire.

Westermann, arrivé de Chatillon après le combat, s'était mis à la poursuite des vaincus en fuite vers la Loire. Un corps d'infanterie, conduit par Haxo et Beaupuy, le suivait.

Le torrent des fuyards entraîna Laroche-Jaquelein jusqu'à Beaupreau. Devenu l'âme de son parti, ce jeune guerrier, dont le courage indomtable s'alliait toujours à la modestie la plus simple, se vit engagé sous ces funestes auspices dans le hardi passage de la Loire. Sa première pensée fut de couvrir et d'assurer sa retraite. Il laisse d'abord une forte arrière-garde à Beaupreau, lui ordonne de se défendre avec vigueur, et de se porter ensuite rapidement sur les bords du fleuve; mais l'effroi glaçait tous les esprits; peu de Vendéens auraient attendu l'ennemi, si la plupart succombant de fatigue et d'accablement, n'avaient cherché inutilement le repos. Ils commençaient à se rassurer, lorsque l'infatigable Westermann, à la faveur des ténèbres, et après avoir égorgé trois avant-postes, pénètre au pas de charge dans Beaupreau même, renversant, taillant en pièces tout ce qui se présente devant lui. Les royalistes qui peuvent échapper au carnage,

prennent la fuite après avoir tiré le canon d'alarme, abandonnant dix pièces d'artillerie, trente mille rations de pain, un magasin à poudre, beaucoup d'eau-de-vie, et des prisonniers. C'en était fait des Vendéens, si les soldats de Westermann avaient poussé jusqu'à Saint-Florent; mais, épuisés par tant de marches et de combats, ils éprouvèrent, de même qu'à Chollet, la nécessité du repos, qu'ils semblèrent ne trouver que dans les excès et le pillage. Les généraux ne surent point profiter de cet instant décisif; en poursuivant jusqu'aux bords du fleuve l'ennemi saisi de terreur, on pouvait l'y précipiter sans peine; car, malgré les efforts et l'énergie de Laroche-Jaquelein, la retraite des royalistes n'était plus qu'une fuite honteuse et désolante.

L'aspect de Bonchamp blessé à mort de plusieurs coups de fusil dans la poitrine, et porté sur une civière, suspendit un moment la déroute. Bientôt les fuyards, plus occupés de sa fatale destinée que de leur propre danger, lui servent d'escorte. Bonchamp arrive sur les bords de la Loire au moment où les Vendéens s'y rassemblaient en tumulte. Toute la population de la Haute-Vendée s'était réfugiée à Saint-Florent; les cris douloureux des enfants, des femmes, des vieillards et des mourants aug-

mentaient encore la désolation et le désordre. C'était à qui gagnerait le plus tôt la rive opposée. Quelques-uns, la rage dans le cœur, troublés par l'idée de ne pouvoir échapper aux républicains, demandaient à grands cris l'égorgement de cinq mille prisonniers renfermés dans l'église de Saint-Florent. « Vengeons-nous, s'écriaient » ces forcenés, vengeons-nous, il est temps. » Voyez les flammes dévorer nos villes, nos » hameaux! Nos barbares ennemis ne nous font » point de quartier, usons de représailles. Se» rions-nous assez imprudents pour laisser der» rière nous cinq mille ennemis de plus? Tuons» les; massacrons les républicains. » Ce cri devint général. Déjà les canons avançaient pour mitrailler les prisonniers, lorsque le généreux Bonchamp, expirant d'une blessure mortelle, frappé de ces cris de rage et de mort, ranime ses forces défaillantes, appelle ses officiers et ses soldats, plongés dans la douleur. Il sollicite et obtient de leur dévoûment la grâce de tant de malheureux: ils lui font le serment de les sauver. Mais comment en imposer à cette tourbe furieuse qui voulait leur mort? La voix mourante de Bonchamp ne peut se faire entendre; un roulement annonce une proclamation. Les plus mutins accourent, ils écoutent: c'est un ordre donné par Bonchamp aux portes

du tombeau; il veut qu'on respecte la vie des prisonniers. Au nom de Bonchamp, le calme renaît; le recueillement succède à la fureur; on verse des larmes; les canons, déjà braqués, sont détournés; de tous côtés on entend crier: *Grâce! grâce! sauvons les prisonniers! Bonchamp le veut, Bonchamp l'ordonne....* Il est obéi. Telle fut la dernière action de ce héros chrétien. Parmi ces prisonniers qui lui doivent la vie, était un républicain digne de figurer à côté de Bonchamp. Plein d'ardeur pour la république, Haudaudine, négociant de Nantes, avait marché, dès l'origine, contre les insurgés du Bas-Poitou. Fait prisonnier à Legé en secourant un de ses camarades, il est conduit à Montaigu en présence d'un comité royal qui le charge de se rendre à Nantes pour proposer l'échange des prisonniers républicains. Ce comité fait dépendre leur sort de son retour dans la Vendée. Domet, président du district, partageait la mission d'Haudaudine. Tous deux arrivent à Nantes, y sont mal accueillis. Les patriotes rejettent avec dédain la proposition des royalistes; ils enjoignent aux deux prisonniers de rester; car, disent-ils, l'on peut être parjure aux brigands. Haudaudine n'écoute que sa conscience; elle lui rappelle son serment: nouveau Régulus, il veut se dévouer pour le salut

des prisonniers; il rentre seul dans la Vendée, et se remet à la disposition de ses ennemis, étonnés eux-mêmes de son rare dévouement. Ce fut après avoir erré de prison en prison, qu'ayant été conduit à Saint-Florent, Haudaudine y fut menacé de la mort, et ne dut la vie qu'à l'héroïsme de Bonchamp.

Ni Lescure, ni Bonchamp ne furent abandonnés aux républicains, qui ne les eussent point respectés; tous deux transportés sur les bords du fleuve, abordèrent sur la rive opposée. Bonchamp n'y fut pas plutôt, qu'il expira au hameau de la Meilleraye. Son âme noble et généreuse quitta la terre, emportant pour consolation le salut de cinq mille victimes. Ses restes furent déposés dans l'église de Varades, vis-à-vis Saint-Florent, encore rempli de sa gloire.

Le 19 octobre, l'avant-garde républicaine parut à la vue de cette ville; mais les bateaux voguaient depuis trois jours. Déjà l'arrière-garde vendéenne touchait au rivage opposé; elle y touchait malgré les efforts des prisonniers républicains qui avaient repris les armes contre leurs libérateurs. Ceux-mêmes qui devaient la vie à la générosité des chefs vendéens, égorgèrent les traîneurs et tirèrent sur l'armée fugitive. Mais les coups de canon répétés et la tardive arrivée de Westermann ne signalèrent que la rage et l'impuissance des républicains.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N°. Ier.

Plan de l'association bretonne, le 5 décembre 1791.

PAR ordre des princes, avec l'accession des Bretons émigrés, pour l'honneur des associés et le bien de la province,

1°. Il y aura, par ville d'évêché, six commissaires et un secrétaire pris dans les trois ordres, autant que faire se pourra; ils recevront leurs instructions du chef de l'association.

2°. Dans chaque ville ou arrondissement, il y aura trois commissaires pris dans les trois ordres, autant que faire se pourra; ils recevront généralement leurs instructions des commissaires d'évêché, lesquelles porteront, conformément aux instructions datées le...... et reçues le....... du chef......

3°. Les commissaires d'arrondissement ou de ville, correspondront directement avec le chef, ou indirectement par les commissaires de leur évêché, suivant la distance plus ou moins éloignée où ils se trouveront du chef ou de leur commissaire, et la promptitude plus ou moins grande que les circonstances exigeront; mais, dans le premier cas, ils instruiront les commissaires d'évêché, en leur faisant part à temps des objets importants de leur correspondance avec le chef.

4°. Le chef fera connaître à MM. les commissaires d'évêché, et à ceux des ville et d'arrondissement, les personnes qui, en cas de son absence ou d'évènements imprévus, pourraient recevoir, donner et signer des intelligences et des instructions, et le suppléer dans toutes les courses et autres objets qui exigeront

en même temps son activité dans toutes les parties ou dans plusieurs parties de la province.

5°. MM. les commissaires et autres membres de l'association prendront les mesures les plus actives, et en même temps les plus sages, pour propager l'esprit et les vues patriotiques de l'association, pour y réunir toutes les personnes qui, par leurs moyens quelconques, peuvent y être utiles; les moyens d'utilité sont des hommes et de l'argent. Ces objets doivent être préparés de manière qu'on puisse, vingt-quatre heures après l'avertissement, les faire partir pour un ou plusieurs lieux désignés.

6°. MM. les commissaires et autres agents associés ne perdront pas de vue que tout le succès dépend de l'ensemble; qu'en s'attachant à conserver une propriété particulière, comme une faible partie de la province, on courrait risque de ne rendre aucun service essentiel; enfin, que le salut général tant des individus et des propriétés, que de la constitution avantageuse et particulière de la province, dépend, en grande partie, de l'effet qu'aura, dans le principe de l'action, l'unanimité de toutes les parties, la force d'un grand ensemble, d'un corps respectable par le choix, les principes et le nombre, et dont on détachera, lorsqu'il sera formé et organisé (ce qui demande un peu de soins), des divisions proportionnées à ce que les circonstances, dans les différentes parties de la province, exigeront. Ils seront convaincus de la nécessité de ce premier rassemblement, et de celle de mettre quelque temps en oubli les intérêts personnels qui contrarieraient l'intérêt général, lorsqu'ils réfléchiront que l'objet de l'association embrasse à la fois l'avantage de contribuer essentiellement, et par les moyens les plus doux, au retour de la monarchie, à la conservation des droits de la province, des propriétés et de l'honneur breton.

7°. Après avoir consulté les députés, qu'on priera à temps MM. les commissaires d'envoyer, et qu'ils prendront indistinc-

tement parmi eux et les autres associés, on assignera un rendez-vous général, où l'on se rendra sans s'être préalablement assemblé à des rendez-vous particuliers, parce que ces rassemblements partiels, aussi marquants dans les cantons où ils auraient lieu, mais moins en état de résistance que le rendez-vous général, feraient peut-être des difficultés très dangereuses à surmonter pour se réunir à ce dernier.

8°. MM. les commissaires feront parvenir au chef, le plus souvent qu'ils pourront, l'état de leurs moyens actuels et de leurs espérances; ils accompagneront ces envois de leurs conseils et des désirs de la partie d'association, au service de laquelle ils seront particulièrement attachés. Ils feront, en même temps, part de la nature des encouragements et des récompenses qui peuvent faire entrer ou maintenir utilement les individus dans l'association.

9°. Tous les membres seront sans doute pénétrés de ce sentiment patriotique et profondément essentiel, que la division des ordres étant nécessitée dans tous les cas, pour rappeler au gouvernement monarchique et à la constitution bretonne, il est utile de faire voir que leur importance et leur existence politique et séparée, ne peuvent donner à aucun des trois d'influence distinctive dans les opérations, de quelque nature qu'elles soient, de l'association où tous les propriétaires ayant, à ce titre, des avantages égaux à obtenir, des dangers communs à éviter, doivent marcher main en main, en se communiquant leur force individuelle, pour composer une force générale, dirigée avantageusement pour tous vers le même but.

10°. MM. les commissaires et autres membres de l'association feront tous les efforts que le courage et la sagesse approuveront, pour faire entrer dans l'association les milices nationales et les troupes de ligne. Ils jugeront combien il est important de s'en réunir un nombre assez considérable pour détruire l'injuste

soupçon qu'elles auraient naturellement, que les vues de l'association sont dirigées contre elles, et pour lui donner une de ses plus grandes forces actives. Les pouvoirs seront communiqués à MM. les commissaires d'évêché et autres, et dans la confiance parfaite qu'ils n'en donneront aucune copie.

11°. L'organisation militaire sera communiquée et réglée à temps. Il est extrêmement essentiel que MM. les commissaires et autres associés fassent, sans perdre de temps, leurs efforts pour acquérir des hommes populaires disposant de beaucoup de bras. Les premiers auront, pour être officiers dans les premiers grades, des titres proportionnés au nombre d'hommes qu'ils feront parvenir au rendez-vous. A mesure que MM. les commissaires auront acquis de ces hommes essentiels, ils enverront au chef leur nom, avec quelques remarques caractéristiques des degrés d'utilité dont ils peuvent être, et de ceux de la confiance qu'on peut y mettre.

Bretagne, ce 5 décembre 1791.

Signé, ARMAND DE LA ROUARIE.

N°. II.

Commission donnée au marquis de la Rouarie par les princes frères de Louis XVI.

Les princes, frères du roi, considérant que le bien de la province de Bretagne et le service de sa majesté, exigent que le chef de l'association bretonne ait en même temps le pouvoir nécessaire pour diriger les mouvements des troupes de ligne, des maréchaussées et autres militaires et gens armés dans cette province; leurs altesses royales ont conféré et confèrent au marquis de la Rouarie, colonel au service de France depuis le 10 mai

1777, et ancien officier-général au service des États-Unis d'Amérique, la commission et le pouvoir de donner en leur nom les ordres que les circonstances lui paraîtront exiger, tant aux troupes de lignes qu'aux maréchaussées et autres militaires quelconques, et gens armés dans cette province. Ordonnant à tous les sujets fidèles qui y sont demeurés, de quelque état et condition qu'ils puissent être, de le reconnaître comme muni desdits pouvoirs, et d'obéir aux ordres qu'il leur donnera en cette qualité, soit avant, soit pendant le cours de la contre-révolution : le tout sous le bon plaisir du roi, et jusqu'à ce que les princes, frères de sa majesté, jugent à propos de révoquer et d'annuller la présente commission. Leurs altesses royales, persuadées de la nécessité de ramener au même but et de faire concourir avec un accord salutaire, les efforts de tous ceux qui seront employés dans la bonne cause; voulant d'ailleurs écarter et même détruire les soupçons, jalousies et inquiétudes que l'arrivée des troupes étrangères en Bretagne paraît y inspirer, désirent et jugent à propos que, dans le cas de l'arrivée de ces troupes ou de toutes autres, leurs chefs entrent en relation avec celui de l'association bretonne, pour que ces chefs se conduisent en tous points, de concert avec lui, relativement au bien des affaires du roi, au rétablissement de son pouvoir légitime et à la conservation de ses propriétés.

Autorisent, leurs altesses royales, M. le marquis de la Rouarie, en qui elles ont une juste confiance, à joindre, autant que faire se pourra, à l'association bretonne, les parties limitrophes des autres provinces, lesquelles seront sujettes aux mêmes règlements et travaux, et participeront aux mêmes avantages, à l'exception de ceux qui ne seraient relatifs qu'à la constitution particulière de la Bretagne.

Au surplus, les princes voyant avec satisfaction les principes d'après lesquels s'est formée ladite association, et convaincus des

bons effets qui doivent en résulter, recommandent au marquis de la Rouarie de faire connaître de leur part, à ses compatriotes, que les services qu'ils pourront rendre au roi et à l'état, en demeurant dans leur province, et en se réunissant à cette coalition de zèle et de fidélité, leur paraissent plus importants que ceux qu'ils pourraient rendre au-dehors ; et qu'en conséquence, quelque honorables que soient les motifs qui, dans les premiers moments, ont déterminé plusieurs d'entr'eux à venir se ranger sous les ordres de leurs altesses royales, elles désirent que le nombre n'en soit pas augmenté, et que les gentilshommes ou autres qui, par des raisons également honorables, n'ont pas abandonné leurs foyers, évitent de prendre le parti de l'émigration. En foi de quoi nous avons signé la présente, et y avons fait apposer le cachet de nos armes.

Fait à Coblentz, le 2 mars 1792.

Signé LOUIS-STANISLAS-XAVIER,
CHARLES-PHILIPPE.

Contresigné COURVOISIER.

N°. III.

Pièce jointe à la commission de la Rouarie.

Les princes, frères du roi, informés de la position où se trouvent, en Bretagne, les citoyens demeurés fidèles à la religion et au roi, exhortent le marquis de la Rouarie à continuer d'entretenir ces bons sentiments, à les confirmer de plus en plus, et à attendre avec confiance le moment où l'action prochaine des forces extérieures offrira aux bons Français la possibilité de manifester ouvertement leur loyauté et leur courage. Les princes feront paraître incessamment un manifeste, qui fera connaître

que leurs vœux ne tendent qu'au rétablissement de l'ordre, et annoncera l'esprit d'équité et de modération qui dirige toutes leurs démarches. Ce manifeste, soutenu par les armées des puissances confédérées, sera tel qu'il puisse éclairer la nation sur ses véritables intérêts, dissiper les fausses inquiétudes qu'on lui a imprimées, la rassurer contre la crainte d'être surchargée d'impôts, ou privée d'une liberté légitime; mais en même temps il présentera tout ce qu'ont à craindre les factieux révoltés contre le gouvernement paternel d'un roi dont ils ont indignement méconnu la bonté, et il fera trembler les plus audacieux, en leur faisant voir la vengeance due à leurs forfaits, suspendue sur leur tête.

La prudence dont jusqu'à présent le marquis de la Rouarie nous a donné des preuves, nous persuade qu'il évitera toute explosion prématurée; mais si la violence d'une secte sanguinaire attentait à la vie et aux propriétés des citoyens, nous autorisons M. de la Rouarie à repousser, en ce cas, la force par la force; et nous ordonnons à tout Français fidèle de lui prêter assistance, de seconder son zèle, de l'aider de tout leur pouvoir; nous reposant entièrement, pour les moyens de l'exécution, sur la sagesse et la modération dudit marquis de la Rouarie.

A Coblentz, le 15 juin 1792.

Signé LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

CHARLES-PHILIPPE.

N°. IV.

Lettre de Calonne à la Rouarie, le 11 août 1792.

Notre brave et féal Fontevieux n'a pas négligé votre affaire,

cher général, et nous ne l'avons pas négligée non plus, quoique nous l'ayons retardée. Il emporte la pièce qui va paraître, le jour même que nous marcherons vers nos pénates, et c'est après-demain. Il ne vous porte que l'épreuve : c'est tout ce que nous avons; et il vaut mieux s'en contenter, que d'attendre encore deux jours. Vous avez aussi les commissions signées, et 10,200 livres, faisant moitié de ce que vous recevrez dans un certain genre (1), qui sera bientôt dans le cas de vous être envoyé où vous indiquerez. *Euge, euge, macte animo, vir generose*, c'est tout ce qu'on peut vous dire à présent, et on vous le dira de la part d'un grand homme (2), dont nous sommes pareillement contents, ainsi que d'une grande majesté (3).

Recevez les embrassements et les vœux de votre serviteur.

Signé DE CALONNE.

N°. V.

Brevets en blanc donnés à la Rouarie.

M. étant instruit des motifs fondés sur votre mérite et l'utilité de vos services qui ont porté le marquis de la Rouarie, d'après les pouvoirs qu'il a reçus de nous, à vous nommer Nous approuvons et ratifions ladite nomination; voulons et ordonnons que vous soyez obéi en cette qualité. En foi de quoi nous avons

(1) Faux assignats fabriqués à Londres.
(2) Brunswick.
(3) Le roi de Prusse.

signé la présente confirmation, et y avons fait apposer le cachet de nos armes.

Fait à Coblentz, le juin 1792.

Signé Louis-Stanislas-Xavier.
Charles-Philippe.

Par leurs altesses royales,
Courvoisier.

N°. VI.

Pouvoirs donnés par le comité de sûreté générale à Morillon et Latouche-Cheftel, commissaires dans l'affaire des conspirateurs de Bretagne.

Du 13 mai 1793.

Le comité de sûreté générale, après avoir conféré avec le ministre des affaires étrangères, qui s'est plus particulièrement occupé de cette affaire; considérant qu'il résulte des rapports, que les vingt-huit conspirateurs traduits au tribunal révolutionnaire ne sont pas les seuls qui aient trempé dans cette infâme coalition; qu'il existe encore, dans la ci-devant Bretagne, un grand nombre de contre-révolutionnaires qui n'attendent que le moment d'éclater; que déjà des mouvements se renouvellent dans la ci-devant Bretagne; que même ces mouvements se propagent dans la ci-devant Normandie, où d'ailleurs il existe aussi une coalition ténébreuse, arrête :

1°. Le ministre des affaires étrangères délivrera aux citoyens Lalligant-Morillon et Latouche-Cheftel, une commission pour se transporter dans la ci-devant Bretagne et Normandie, ainsi qu'au citoyen Grenier, leur secrétaire adjoint.

2°. La mission de Morillon sera de rechercher tous les cons-

pirateurs, cachés ou connus, qui ont trempé dans la coalition bretonne; il pourra les faire mettre en état d'arrestation, requérir la force armée, etc. etc.

Pour tous ces objets, il se concertera avec le citoyen Cavaignac, député à la Convention, et membre du comité de sûreté, envoyé dans les départements où se transportera Morillon.

Cheftel aura pour mission de parcourir, avec son adjoint Grenier, la ci-devant Normandie; d'y rechercher et poursuivre les conspirateurs, etc. etc.; et il se concertera pour le tout avec le citoyen Prieur, de la Côte-d'Or.

Attendu que la mission confiée à Cheftel et à Morillon a la plus grande connexité, ils pourront correspondre ensemble, et même se transporter l'un et l'autre sur les points respectifs remis à leur surveillance.

N°. VII.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Adresse aux Français, de la part de tous les chefs des armées catholiques et royales, au nom de sa majesté très chrétienne Louis XVII, roi de France et de Navarre.

Le ciel se déclare pour la plus sainte et la plus juste des causes. Le signe sacré de la croix de Jésus-Christ et l'étendard royal l'emportent de toutes parts sur les drapeaux sanglants de l'anarchie. Maîtres des cœurs et des opinions, plus encore que des villes et des hameaux, qui nous donnent les doux noms de pères et de libérateurs, c'est maintenant que nous croyons devoir proclamer hautement nos projets et le but de nos communs efforts. Nous connaissons le vœu de la France, il est le nôtre :

c'est de recouvrer et de conserver à jamais notre sainte religion catholique, apostolique et romaine; c'est d'avoir un roi qui nous serve de père au-dedans et de protecteur au-dehors. Et c'est nous qu'on appelle des brigands sanguinaires! nous, qui, fidèles à nos principes de religion et d'humanité, avons toujours aimé à rendre le bien pour le mal; à épargner le sang de ceux qui versaient à grands flots celui de nos frères, de nos parents et de nos amis! Que la conduite de ceux qui se disent patriotes soit mise en parallèle avec la nôtre : ils égorgeaient nos prisonniers au nom de la loi, et nous avons sauvé les leurs au nom de la religion et de l'humanité!

A Bressuire, ils ont coupé par lambeaux des hommes qu'ils avaient pris sans armes pour la plupart, tandis que nous traitions comme des frères ceux que nous avions pris les armes à la main; tandis qu'eux-mêmes pillaient ou incendiaient nos maisons, nous faisions respecter, de tout notre pouvoir, leurs personnes et leurs biens; et si, malgré tous nos efforts, quelques dégâts ont été commis dans les villes que nous avons reconquises pour notre bon roi, sa majesté très chrétienne Louis XVII, nous en avons pleuré amèrement; nous avons puni avec la plus éclatante sévérité les désordres que nous n'avions pu prévenir. C'est un engagement formel que nous avons contracté en prenant les armes, et que nous remplirons au péril de notre vie; ainsi la France va être désabusée sur les mensonges aussi impudents que perfides et absurdes de nos ennemis...... Elle l'est depuis long-temps. Notre conduite à Thouars est connue; cette ville prise d'assaut, comme presque toutes celles où nous sommes entrés jusqu'à ce jour, puisque deux mille soldats de l'armée catholique avaient pénétré par la brèche, lorsque l'ennemi capitula, est un exemple frappant de notre douceur et de notre modération. Patriotes, nos ennemis, que nous opposerez-vous encore? Vous nous accusez de bouleverser notre patrie par la re-

bellion, et c'est vous qui, sappant à la fois tous les principes religieux et politiques, avez les premiers proclamé que l'infraction est le plus saint de tous les devoirs; et d'après ce principe, qui nous justifierait à vos yeux si la plus juste cause avait besoin d'être justifiée, vous avez introduit à la place de la religion, l'athéisme; à la place des lois, l'anarchie; à la place d'un roi qui fut notre père, des hommes qui sont nos tyrans. Vous nous reprochez le fanatisme de la religion, vous que le fanatisme d'une prétendue liberté a conduits au dernier des forfaits; vous que ce même fanatisme porte chaque jour à faire couler des flots de sang dans notre commune patrie. Ah! le temps est enfin arrivé où les prestiges d'un faux patriotisme vont disparaître; le bandeau de l'erreur est à moitié déchiré. O nos concitoyens! jugez-nous et jugez nos persécuteurs! Qu'ont-ils fait? qu'ont fait vos représentants eux-mêmes pour votre bonheur et pour le bien général de la France? Qu'arracher de vos cœurs les principes de votre foi, que s'amasser d'immenses trésors au prix de vos larmes et de votre sang; que porter la désolation dans le sein de vos familles, en traînant de force, au milieu des camps et des combats, vos enfants, vos frères et vous-mêmes, qu'ils n'ont pas craint d'exposer à mille morts pour assouvir leur rage contre le trône et l'autel; et pour s'assurer de l'impunité de leurs forfaits, ils ont enlevé à la charrue de paisibles cultivateurs, dont les bras assuraient à la patrie sa subsistance et sa vie. Ouvrez donc enfin les yeux, ô Français! rendez-vous à nous, rendez-vous à vous-mêmes. Eh! ne seriez-vous donc plus ce peuple si doux, généreux, fidèle à sa religion, idolâtre de ses rois?

Le peuple de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis, de Louis XII, d'Henri IV et de Louis XVI enfin, dont le fils, ce jeune et tendre rejeton de la famille auguste des Bourbons, prêt à observer les dernières volontés d'un père qui mourut en pardonnant à ses bourreaux, vous ouvre son âme et brûle du désir

d'être heureux de votre bonheur! Seriez-vous insensibles à ce langage? seriez-vous sourds à la voix de la religion qui, depuis trop long-temps la proie des loups ravisseurs, redemande aujourd'hui ses véritables et légitimes pasteurs? Non, sans doute, vous êtes nos amis, nos frères; nous ne sommes qu'un peuple, disons mieux, qu'une même famille. Nos misères, nos jouissances nous sont communes: réunissons donc nos efforts sous l'égide du Tout-puissant, sous la protection d'un père commun. Épargnons, épargnons le sang des hommes, et surtout celui des Français. Il n'est plus aujourd'hui de place dans l'état pour ces êtres froids et égoïstes qui, languissant dans une honteuse oisiveté, affectant une coupable indifférence pour l'intérêt général, se tiennent à l'écart prêts à s'engraisser des débris de la fortune publique et des fortunes privées. Deux étendards flottent sur le sol des Français, celui de l'honneur et de l'anarchie. Le moment est venu de se ranger sous l'un de ces drapeaux; qui balance est un traître également redoutable aux deux partis. Marchons tous d'un commun accord; chassons ces représentants infidèles qui, abusant de notre confiance, n'ont employé jusqu'ici qu'à des disputes stériles, à des rixes indécentes....... à des luttes déshonorantes pour le nom français, un temps qu'ils devaient employer tout entier à notre bonheur; chassons ces représentants parjures qui, envoyés pour le maintien de la monarchie qu'ils avaient solennellement jurée, l'ont anéantie, et renversé le monarque innocent sur les marches sanglantes d'un trône où ils règnent en despote; chassons enfin ces mandataires perfides et audacieux qui, s'élevant au-dessus de tous les pouvoirs connus sur la terre, ont détruit la religion que vous vouliez conserver, créé des lois que vous n'avez jamais sanctionnées; disons mieux, que vous eussiez rejetées avec horreur, si votre vœu eût été libre; ont fait du plus riche et du plus florissant des royaumes un ca-

davre de république, objet de pitié pour ceux qui l'habitent, et d'horreur pour les peuples étrangers : que ces arbres dépouillés de leur verdure, tristes images du trône dépouillé de sa splendeur, que ces vains emblêmes de la licence tombent dans la poussière, et que le drapeau blanc, signe du bonheur et d'allégresse pour les Français, flottent sur les remparts de nos cités, et sur les clochers de nos fidèles campagnes.

C'est alors qu'oubliant nos pertes mutuelles, nous déposerons nos armes dans le temple de l'Éternel; c'est alors que terminant une guerre dont les défaites et les triomphes réciproques ne sont que de vraies calamités pour notre mère-patrie, nous proclamerons avec la paix de la France le repos de l'univers; c'est alors que, confondant dans l'amour du bien public tous nos ressentiments personnels et jusqu'à nos moindres sujets de mécontentements réciproques, de quelque parti, de quelque opinion que nous nous soyons montrés, pourvu que nos cœurs et nos mains n'aient pas trempé dans le crime, nous nous réconcilierons, nous nous unirons tous au sein de la paix pour opérer le bien général, et donner à la France, avec son roi et son culte catholique, le bonheur qu'elle attendit en vain de ces représentants infidèles. Tels sont, nous osons le répéter et le proclamer hautement, tels sont nos vœux, tels sont les vœux de tous les Français. Qu'ils osent le manifester, et la France est sauvée.

Fait au quartier-général, à Fontenay-le-Comte, ce 27 mai l'an premier du règne de Louis XVII.

Signés de Bernard-de-Marigny, Desessarts, de Laroche-Jaquelein, Lescure, Duhoux, d'Auterive, Donnissan, Cathelineau.

N°. VIII.

Sommation faite par les chefs de l'armée catholique et royale, aux citoyens maire et officiers municipaux de la ville de Nantes.

Angers, 2 juin 1793.

Messieurs, aussi disposés à la paix que préparés à la guerre, nous tenons d'une main le fer vengeur, et de l'autre le rameau de l'olivier. Toujours animés du désir de ne point verser le sang de nos concitoyens, et jaloux d'épargner à votre ville le malheur incalculable d'être prise de vive force, après en avoir mûrement délibéré en notre conseil réuni au quartier-général à Angers;

Nous avons arrêté à l'unanimité de vous présenter un projet de capitulation, dont le refus peut creuser le tombeau de vos fortunes et de celles d'une partie de la France, et dont l'acceptation qui vous sauve, va sans doute assurer à la ville de Nantes un immense avantage et un honneur immortel.

En conséquence, nous vous invitons à délibérer et statuer que le drapeau blanc sera de suite, et dans l'espace de six heures après la réception de notre lettre, arboré sur les murs de la ville;

Que la garnison mettra bas les armes, et nous apportera ses drapeaux pliés comme nationaux;

Que toutes les caisses publiques, tant du département, du district et des municipalités, que des trésoriers et quartiers-maîtres de l'armée, nous seront pareillement apportées;

Que toutes les armes nous seront remises; que toutes les munitions de guerre et de bouche nous seront fidèlement déclarées; et que tous les autres effets, de quelque genre que ce soit, appartenant à la république française, nous seront indiqués et livrés, pour que, par nous, il en soit pris possession au nom de

sa majesté très chrétienne Louis XVII, roi de France et de Navarre, et au nom de M. le régent du royaume;

Qu'il nous sera remis pour ôtages les députés de la Convention nationale, de présent en commission dans la ville de Nantes, et autres dont nous conviendrons.

A ces conditions, la garnison sortira de la ville sans tambours ni drapeaux, les officiers seulement avec leurs épées, et les soldats avec leurs sacs, après avoir prêté le serment de fidélité à la religion et au roi, et la ville sera préservée de toute invasion et de tout dommage, et mise sous la sauve-garde et protection spéciale de l'armée catholique et royale. En cas de refus, au contraire, la ville de Nantes, lorsqu'elle tombera en notre pouvoir, sera livrée à une exécution militaire, et la garnison passée au fil de l'épée.

Nous avons l'honneur de vous faire passer, messieurs, plusieurs exemplaires d'une adresse qui vous instruira plus en détail de nos véritables sentiments, et nous vous donnons l'espace de six heures pour nous faire connaître votre refus ou acquiescement à nos propositions.

Nous avons l'honneur d'être très parfaitement, messieurs, vos très humbles et obéissants serviteurs,

Les commandants des armées catholiques et royales.

Signés DONNISSAN, BERRARD, D'ERVOUET, D'ELBÉE, CH. DESESSARTS, DUHOUX, D'AUTERIVE, LA TRIMOUILLE, DE LAROCHE JAQUELEIN, PIRON, CONCISE, LE CHEV. D'AUTICHAMP, CATHELINEAU, STOFFLET, LA LOUERIE.

No. IX.

Règlement général sur les biens dits nationaux.

Le conseil supérieur, considérant qu'il est urgent de statuer

sur l'exploitation et la jouissance des biens dits nationaux, de quelque nature qu'ils soient;

Pressé par les demandes itératives des conseils particuliers de différentes paroisses du pays conquis par sa majesté;

Voulant concilier les règles immuables de la justice avec les intérêts des différents particuliers, ouï sur ce M. Carrière pour le procureur-général du roi, a arrêté et arrête ce qui suit:

Art. I[er]. Les ventes des biens ecclésiastiques, domaniaux et autres, connus sous la dénomination de biens nationaux, faites en vertu des décret des soi-disant *assemblées nationales*, sont toutes et sans distinction déclarées nulles.

II. Toutes les cessions et reventes desdits biens, meubles ou immeubles, consenties par les premiers acquéreurs, sont également déclarées nulles.

III. Le conseil supérieur n'entend préjuger en aucune manière, par les dispositions des précédents articles, la question des indemnités que les acquéreurs desdits biens prétendraient obtenir pour les annuités payées par eux, ou les améliorations faites aux biens dont ils se sont rendus adjudicataires.

IV. Le conseil supérieur reconnaît qu'il n'appartient qu'au roi, à l'église et aux autres ordres de l'état, réunis en pleine et entière liberté, de réaliser, de telle manière légale et canonique qu'ils jugeront convenable, l'hypothèque assignée au papier-monnaie dans toute l'étendue du royaume, et de prononcer si la dîme, les abonnements de dîme et les autres redevances qui se percevaient en nature, continueront à être payés de la même manière qu'ils l'étaient en 1790.

V. L'administration des biens dits nationaux, dont les acquéreurs jouissent par eux-mêmes, sera confiée, pour la présente année, sous la surveillance des conseils particuliers, à des commissaires régisseurs qui seront nommés par le conseil supérieur, dans chacun des arrondissements qui leur seront assignés.

25..

VI. Sont exceptés de la régie et administration générale confiée auxdits commissaires :

1°. Les biens des évêchés, cures et bénéfices à charge d'âme, dont les titulaires non assermentés résident actuellement dans le pays conquis;

2°. Les biens confisqués en vertu des décrets des soi-disant *assemblées nationales*, au profit de la *nation*, et ceux des personnes émigrées dont les possesseurs légitimes résident actuellement dans le pays conquis, ou y sont suffisamment représentés par des fondés de procuration et des régisseurs.

VII. Les titulaires et possesseurs légitimes mentionnés dans l'article ci-dessus, entreront de suite en jouissance des bénéfices et biens dont ils auraient été injustement dépouillés, en tenant compte aux acquéreurs des frais de culture, à dire d'experts.

VIII. Il sera libre aux titulaires et propriétaires de transiger avec les adjudicataires de leurs biens, pour les en laisser jouir à tel prix et condition qu'ils jugeront convenables.

IX. Les commissaires régisseurs, nommés par le conseil supérieur, résideront dans le chef-lieu de leur arrondissement, et leur régie s'étendra à tous les biens qui y sont situés, fors ceux exceptés dans les articles précédents.

X. Lesdits commissaires régisseurs verseront dans la caisse du receveur général des deniers de l'état, près le conseil supérieur, et compteront avec l'administration de toutes les sommes qu'ils percevront; et pour sûreté des deniers qu'ils recevront, ils seront tenus de fournir bonne et solvable caution.

XI. Jusqu'à l'établissement des commissaires, les conseils particuliers de chaque paroisse sont autorisés à percevoir, en cas d'urgence, les fruits et revenus des biens qui devraient être administrés par lesdits commissaires et régisseurs, à la charge de leur en rendre compte, et d'en verser le produit en leur caisse, sitôt leur nomination.

XII. Les conseils de chaque paroisse seront tenus de dresser, aussitôt la réception des présentes, deux tableaux contenant l'état de tous les biens dits nationaux situés en leur paroisse, et d'envoyer l'un desdits tableaux au conseil supérieur, et l'autre au commissaire régisseur de l'arrondissement.

XIII. Pour éviter les frais d'administration, les commissaires régisseurs vendront, au plus offrant et dernier enchérisseur, et à prix comptant, tous les objets qui en sont susceptibles.

XIV. Ces ventes et adjudications seront précédées d'affiches et publications, et se feront en présence de deux membres du conseil particulier de la paroisse dans l'étendue de laquelle lesdits objets seront situés.

XV. Tous les objets qui n'auront pu être vendus à l'encan, ou ne pourraient pas l'être qu'à un prix trop modique, seront recueillis et conservés par les commissaires régisseurs, et l'administration leur tiendra compte des frais de régie sur le bordereau qu'ils en présenteront, visé et certifié par les conseils particuliers des paroisses dans l'étendue desquelles les frais d'administration auront été faits.

XVI. Les commissaires régisseurs désigneront au conseil supérieur les endroits où ils croiront convenable d'emmagasiner et de conserver, avec le moins de frais possible, les objets qui n'auront pas été vendus.

XVII. Le conseil supérieur autorise les commissaires à affermer pour une année le temporel des bénéfices, même à charge d'âmes, dont les titulaires non assermentés ne se présenteront point dans le mois de la publication des présentes.

XVIII. Les titulaires assermentés, ayant déjà reçu partie de leur traitement, n'entreront point en jouissance des revenus de leurs bénéfices pour la présente année; mais lesdits revenus seront perçus par les commissaires régisseurs, et le conseil supérieur fixera les sommes qui seront allouées aux-

dits titulaires assermentés, d'après les comptes qu'ils auron rendus.

XIX. Les commissaires régisseurs veilleront soigneusement à la rentrée des revenus dont la régie leur est attribuée, et décerneront des contraintes, si besoin est, d'après l'autorisation du conseil supérieur.

XX. A l'égard des bois de haute futaye qui sont actuellement séparés du fond, lesdits commissaires régisseurs les exploiteront, ou en disposeront par vente, de la manière la plus avantageuse, suivant l'usage pratiqué sur les lieux, et de concert avec les conseils des paroisses où ils sont situés.

XXI. Les commissaires régisseurs ne pourront, en aucun temps, et sous quelque prétexte que ce soit, disposer, sans l'autorisation spéciale du conseil supérieur, des deniers et objets dont ils sont établis percepteurs.

XXII. Les baux à ferme consentis par les titulaires légitimes, par les gens de main-morte, et les propriétaires ayant et depuis la révolution, sont maintenus jusqu'à leur échéance; à l'effet de quoi, les fermiers qui auraient été expulsés de leurs fermes, sont autorisés à y rentrer, si bon leur semble, au terme d'entrée en jouissance, qui suivra la publication des présentes.

XXIII. Si aucuns desdits baux sont déjà échus, ils pourront être renouvelés ou prorogés pour une année seulement, par les commissaires régisseurs, en la forme prescrite par l'article XIV.

XXIV. Les baux consentis par les acquéreurs des biens dits nationaux n'étant fondés sur aucun titre de propriété, sont et demeurent résiliés de plein droit pour le terme d'entrée en jouissance usité dans le canton, et qui suivra la publication des présentes.

XXV. Les fermiers qui se sont rendus ajudicataires des biens qu'ils tenaient à titre de ferme des anciens titulaires, et qui ex-



ploitaient lesdits biens par eux-mêmes, seront conservés dans leur jouissance jusqu'au terme en usage dans le canton, pour l'entrée et sortie des fermiers; et qui suivra la publication des présentes.

XXVI. A l'égard des adjudicataires qui occupent les maisons servant à la demeure ordinaire des pasteurs légitimes non assermentés, résidant actuellement en l'étendue du pays conquis, ou celles desdites maisons que l'administration supérieure jugerait devoir consacrer à des choses d'utilité publique, ils seront tenus de les vider de corps et de biens, un mois après la sommation qui leur en sera faite.

XXVII. Les fermiers-généraux des biens dits nationaux verseront directement le prix de leur fermage dans la caisse du receveur général des deniers de l'état, et en compteront avec l'administration supérieure.

XXVIII. Les fermiers particuliers verseront leur prix de ferme dans la caisse du commissaire régisseur de leur arrondissement, et leurs comptes seront reçus par les conseils particuliers des paroisses, et envoyés par eux au conseil supérieur, pour y être définitivement arrêtés.

XXIX. Les sommes perçues par les commissaires régisseurs et provenant des ventes de fruits des biens nationaux et du prix des fermages, seront affectées au paiement des frais nécessaires pour l'exercice du culte catholique, apostolique et romain, pour le traitement des ministres de ce même culte et l'acquit des charges dont chacun desdits biens est grevé.

XXX. Le conseil supérieur fixera incessamment, par un règlement particulier, la juste répartition des sommes affectées à l'acquit des dépenses ci-dessus mentionnées.

XXXI. Le conseil supérieur n'ayant rien préjugé par l'article IV sur la dîme, les abonnements de dîmes et autres redevances qui se payaient en nature de fruits, et cependant, désirant conserver les droits de chacun, autorise tous les fermiers et

propriétaires qui jouissent par eux-mêmes à lever tous les fruits de leur récolte, sans en laisser aucune partie sur les champs sujets auxdites dîmes et redevances.

XXXII. Il est enjoint auxdits fermiers et propriétaires qui jouissent par eux-mêmes, de se présenter sans retardement aux conseils particuliers des paroisses de la situation des biens, et d'y faire une déclaration sincère et exacte, qu'ils seront tenus de signer, de la nature et quantité des fruits qu'ils auraient dû laisser sur leurs terres pour l'acquit desdits dîmes, abonnements de dîmes et autres redevances ci-dessus, si elles eussent été payées en nature avant 1790; de laquelle déclaration les conseils particuliers des paroisses enverront un double bien et dûment certifié, au conseil supérieur.

XXXIII. Lesdits fermiers et propriétaires qui jouissent par eux-mêmes, seront également tenus de rendre compte de la valeur des fruits mentionnés dans leur déclaration, dans le cas où le roi, l'église et les ordres de l'état le jugeraient à propos; si mieux n'aiment lesdits fermiers et propriétaires, se libérer de suite, en payant sur quittance lesdites dîmes, abonnements de dîmes et redevances, soit en nature, soit en argent, de gré à gré, à ceux à qui elles étaient dues avant leur suppression prononcée par l'assemblée soi-disant *nationale*.

Fait en conseil supérieur, le 11 juillet 1793, l'an premier du règne de Louis XVII.

GABRIEL, évêque d'Agra, *président;* MICHEL DESESSARTS, *secr. prés.;* DE LA ROCHEFOUCAULT, doyen; BRIN, doyen de Saint-Laurent; BERNIER, curé de Saint-Laud d'Angers; BOURASSEAU DE LA RENOLLIÈRE, BOUTILLIER DES HOMELLES, BODI, LYROT DE LA PATOUILLÈRE, DE LA ROBERIE, COUDRAYE, MICHELIN, THOMAS, PAILLOU, LE MAIGNAN, LE NOIR, CARRIÈRE, *procureur-général du roi.*

Par le conseil supérieur.

P. JAGAULT, *secrétaire-général.*

N°. X.

Ordonnance du conseil supérieur d'administration.

Le conseil supérieur d'administration, considérant que par son règlement du 11 juillet dernier, la régie et administration des biens dits nationaux est provisoirement attribuée aux conseils particuliers des différentes paroisses, jusqu'à la nomination des commissaires régisseurs établis par l'article V du même règlement;

Que les officiers desdits conseils sont aujourd'hui surchargés d'affaires de détail et d'administration, qui ne leur permettent pas de vaquer plus long-temps à ladite régie;

Que d'ailleurs la récolte des foins, bleds et fruits déjà très avancée, nécessite plus que jamais la prompte élection et nomination desdits commissaires régisseurs;

Voulant en outre pourvoir aux inconvénients multipliés qui résultent de la cessation des fonctions des contrôleurs dans un grand nombre d'endroits du pays conquis, et réunir au même bureau et dans la même personne l'exercice des deux charges que l'expérience a démontrées très compatibles;

Ouï sur ce M. Carrière pour le procureur-général de sa majesté, a arrêté et arrête ce qui suit:

Art. Ier. Il sera, conformément à l'article V du règlement du 11 juillet dernier, procédé par le conseil supérieur, dans les trois jours qui suivront la publication des présentes, à la nomination des commissaires régisseurs qui ne sont pas encore désignés pour chaque chef-lieu d'arrondissement dans toute l'étendue du pays conquis.

II. Ces nominations et élections n'auront lieu qu'en faveur de ceux que leur attachement à la religion et aux principes du gouvernement monarchique, leur fidélité au roi et leurs lu-

mières auront rendus spécialement recommandables et dignes de la confiance de l'administration, tant supérieure que particulière.

III. Il sera délivré à chacun d'eux une commission en bonne forme, imprimée, signée des officiers du conseil supérieur, et scellée du sceau royal.

IV. Ils fourniront, dans la huitaine qui suivra la réception de ladite commission, conformément à l'article X du règlement du 11 juillet dernier, pour la sûreté des deniers de l'état, bonne et solvable caution en immeubles, de la valeur au moins de 6000 l., par acte devant notaire, contrôlé *gratis ;* et faute par eux de l'avoir fait dans le terme ci-dessus, ladite commission sera réputée nulle et de nul effet.

V. Aussitôt que les commissaires régisseurs auront satisfait aux dispositions exprimées dans l'article ci-dessus, et que leur caution aura été agréée par le conseil supérieur, sur l'avis des conseils particuliers de leurs paroisses, ils entreront de suite et de plein droit dans l'exercice de leurs fonctions.

VI. La régie et administration des biens dits nationaux, confiée provisoirement par l'article XI du règlement du 11 juillet dernier, aux conseils particuliers des différentes paroisses, cessera de leur être attribuée, dès que les commissaires régisseurs seront en activité.

VII. Les conseils particuliers des différentes paroisses fourniront aux commissaires régisseurs tous les renseignements dont ils ont besoin, et toutes les pièces dont ils sont actuellement dépositaires, qui pourraient faciliter l'administration des biens dont la régie leur est attribuée.

VIII. Les commissaires régisseurs exerceront leurs fonctions sous la surveillance des conseils particuliers des paroisses où les biens qu'ils administrent sont situés, et en outre, sous l'inspection d'un chef de régie, établi près le conseil supérieur, en qua-

lité de directeur-général du contrôle de la perception et administration des revenus de l'état, auxquels ils rendront compte à la fin de chaque mois, et celui-ci dans la quinzaine suivante, au conseil supérieur.

IX. Lesdits commissaires régisseurs réuniront à leurs fonctions celles du contrôle et insinuation des actes, et se conformeront, dans l'exercice de ces deux charges, tant aux dispositions du règlement du conseil supérieur du 11 juillet dernier, qu'à celles du tarif sur le contrôle de 1722, ainsi qu'aux autres règlements y relatifs et antérieurs à la convocation des états-généraux, faite par le feu roi en 1789.

X. Ils suivront, pour l'exercice de leurs fonctions, l'ancien arrondissement dépendant du chef-lieu duquel ils sont attachés, sauf les changements que le conseil supérieur croirait devoir faire, et que les circonstances ou l'étendue de nos conquêtes pourraient nécessiter.

XI. Il sera fait par les conseils particuliers, en présence des commissaires régisseurs et contrôleurs, un inventaire des papiers, registres et pièces déposés chez les ci-devant receveurs de l'enregistrement de leur paroisse, lesquels papiers, registres et pièces seront remis de suite audit commissaire régisseur et contrôleur, sur son récépissé.

XII. Les anciens receveurs de l'enregistrement, ou leurs fondés de procuration, seront dûment appelés à la confection dudit inventaire, et faute par eux d'y comparaître, il y sera procédé en leur absence, nonobstant toute opposition, par toutes les voies de droit.

XIII. Tout le papier timbré trouvé par les officiers des conseils dans les bureaux d'enregistrement, lors dudit inventaire, sera de suite envoyé au conseil supérieur.

XIV. Le papier timbré en vertu des décrets des soi-disant assemblées nationales, ne pourra être employé qu'après avoir été

de nouveau timbré, signé et paraphé, pour valoir timbre, par l'un des officiers du conseil supérieur, ou le commissaire qu'il lui plaira nommer à cet effet.

XV. Il est enjoint auxdits commissaires régisseurs et contrôleurs, d'exercer les fonctions qui leur sont déléguées avec exactitude et fidélité, à peine de déchéance et de privation du traitement qui leur est attribué.

Fait en conseil supérieur, à Châtillon-sur-Sèvre, le 24 juillet 1793, l'an premier du règne de Louis XVII.

GABRIEL, évêque d'Agra, *président*; MICHEL DESESSARTS, *second président*; BRIN, doyen de Saint-Laurent; BERNIER, curé de Saint-Laud d'Angers; BOUTILLIER DES HOMELLES, LE MAIGNAN, PAILLOU, LE NOIR, MICHELIN, THOMAS, GENDRON, DUPLESSIS et CARRIÈRE, *procureur-général*.

Par le conseil supérieur,

P. JAGAULT, *secrétaire-général*.

N°. XI.

Règlement général sur la circulation des assignats marqués au coin de la prétendue république française.

Le conseil supérieur d'administration, instruit que la circulation du papier-monnaie, autorisée par son ordonnance, en date du 8 juin dernier, éprouve, dans plusieurs endroits du pays conquis, des difficultés pour son interprétation et son exécution;

Que les assignats de 400 livres et au-dessous, marqués au

coin de la prétendue république, sont presque partout rejetés dans le commerce, par une suite naturelle de l'horreur qu'inspirent à tous les vrais Français l'horreur de la destruction de la monarchie, et tout ce qui porte empreinte du républicanisme et de l'irréligion;

Considérant que paralyser ou détruire entièrement la circulation desdits assignats, ce serait priver injustement lesdits sujets du roi, habitants du pays conquis, d'une partie de leur fortune, attenter à leurs propriétés et rendre inutiles et de nul profit pour eux, les caisses militaires enlevées à nos ennemis;

Que néanmoins l'admission et circulation illimitées desdits assignats entraîneraient après elles les inconvénients les plus dangereux, en ce qu'elles tendaient à favoriser un commerce proscrit avec les ennemis de l'état, ou à surcharger les habitants du pays conquis d'un papier-monnaie dont l'hypothèque est incertaine;

Qu'enfin il n'est aucun doute que notre jeune et infortuné monarque, rétabli sur le trône de ses pères, ne s'applique à réaliser, de préférence à tout autre, l'hypothèque assignée au papier-monnaie que ses plus fidèles sujets auront accepté, et que les officiers les plus zélés auront signé et admis pour valoir en son nom;

Ouï sur ce M. Carrière, pour le procureur-général de sa majesté, a arrêté et arrête ce qui suit:

Art. Ier. Les assignats marqués au coin de la république, de quelque création et valeur qu'ils soient, ne pourront avoir cours dans le pays conquis, s'ils n'ont été préalablement signés et admis au nom du roi, par les officiers du conseil supérieur qui seront délégués à cet effet.

II. Pour l'exécution du précédent article, tous et chacun des habitants du pays conquis qui sont maintenant posses-

seurs d'assignats de valeur quelconque, marqués au coin de la république, les déposeront aussitôt la publication des présentes, entre les mains des conseils provisoires de leurs paroisses, qui leur en donneront un récépissé, si mieux n'aiment lesdits habitants, les présenter directement au conseil supérieur.

III. Aussitôt que lesdits conseils provisoires auront reçu en dépôt la quantité d'assignats marqués au coin de la république, dont les particuliers habitants de leurs paroisses se sont trouvés nantis, ils les enverront sous cachet et enveloppe, par voie sûre, au conseil supérieur.

IV. Ils joindront à cet envoi un état explicatif et détaillé de la quantité et qualité desdits assignats, dont le procureur-général de sa majesté accusera la réception par le porteur.

V. Aussitôt l'envoi de la réception desdits assignats, ils seront signés et admis pour valoir au nom du roi, par les officiers du conseil supérieur délégués à cet effet, et renvoyés de suite aux conseils provisoires des paroisses respectives, en la manière ci-dessus mentionnée, pour être rendus à tous et chacun des habitants qui les auront déposés entre leurs mains, sur leur récépissé.

VI. Les habitants des paroisses du pays conquis, dans lesquelles le conseil supérieur n'aura point encore établi de conseils provisoires, s'adresseront au conseil provisoire le plus voisin du lieu de leur habitation, pour faire, entre leurs mains, le dépôt desdits assignats, en la forme ci-dessus, ou se présenteront directement au procureur-général du roi près le conseil supérieur.

VII. Le terme de rigueur pour la signature et admission desdits assignats, au nom du roi, par le conseil supérieur, sera d'un mois, à compter de la date des présentes; lequel temps expiré, aucun particulier habitant du pays conquis ne sera ad-

mis à faire circuler les assignats marqués au coin de la république, s'ils n'ont été signés et admis conformément aux dispositions du présent règlement.

VIII. Aussitôt qu'une ville aura été conquise par les armées catholiques et royales, le présent règlement sera lu, publié et affiché dans son arrondissement, pour que les habitants de ladite ville, banlieue et environs, aient à s'y conformer dans les huit jours qui suivront la publication.

IX. Les assignats marqués au coin de la république, qui sont ou seront dans la suite remis entre les mains et dans la caisse du trésorier de l'état, seront également signés et admis pour valoir au nom du roi, par les commissaires du conseil supérieur.

X. Il est défendu sur les peines de droit et amendes portées par l'ordonnance du conseil supérieur du 8 juin dernier, à tous les habitants du pays conquis, de refuser, sous quelque prétexte que ce soit, d'admettre en paiement lesdits assignats timbrés au coin de la république, dès qu'ils auront été munis, en la forme ci-dessus, de l'attache et signature des commissaires, officiers du conseil supérieur.

XI. Le conseil supérieur a nommé et nomme par les présentes, pour signer et admettre au nom du roi, en vertu du présent règlement, lesdits assignats de toute valeur, de vingt-cinq livres jusqu'à quatre cents livres inclusivement, MM. Michel Desessarts, second président; Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers; Carrière, procureur-général du roi près le conseil supérieur, et Jagault, secrétaire-général; et pour la signature des assignats de toute valeur au-dessous de vingt-cinq livres, MM. Thomas et Barré, secrétaires du bureau des dépêches, auxquels il donne, à cet effet, tout pouvoir nécessaire, à la charge par eux de tenir et rendre un compte exact de leurs opérations.

Fait en conseil supérieur, à Chatillon-sur-Sèvre, le 2 août 1793, l'an premier du règne de Louis XVII.

GABRIEL, évêque d'Agra, *président;* MICHEL DESESSARTS, *second président;* BRIN, doyen de Saint-Laurent; BERNIER, curé de Saint-Laud d'Angers; BOUTILLER DES HOMELLES, LE MAIGNAN, PAILLOU, LE NOIR, MICHELIN, THOMAS, GENDRON, BODI, DUPLESSIS et CARRIÈRE, *procureur-général.*

Par le conseil supérieur,

P. JAGAULT, *secrétaire-général.*

N°. XII.

Règlement sur l'ordre judiciaire.

Le conseil supérieur ayant jusqu'ici travaillé, autant qu'il lui a été possible, au milieu du tumulte des combats et des soins qu'ont exigés les approvisionnements de nos armées, a fait cesser les suites funestes de l'anarchie produite par l'établissement d'une république monstrueuse, dont les fastes du monde n'offrent aucun exemple, et dont les principes tendent à abolir l'idée de l'Être-suprême et du culte qui lui est dû, la distinction des rangs fondée sur la même nature, les notions du juste et de l'injuste, le respect dû aux propriétés et au pouvoir légitime, pour y substituer l'irréligion, l'égoïsme, des lois arbitraires, des tribunaux de sang, une insubordination subversive de toute société, le pillage, les massacres, les extorsions et tous les crimes, avant-coureurs de la loi agraire, si souvent proposée par les factieux, et toujours rejetée par la plus illustre république qui fût jamais;

Considérant que cette anarchie a fait encore de nouveaux progrès sous un gouvernement purement militaire, et a été fomentée par des hommes perfides qui, feignant d'embrasser le parti de la religion et du roi, mais toujours attachés aux principes républicains dont on vient de parler, s'efforcent de miner sourdement l'édifice de la monarchie renaissante, élevé sur nos victoires et sur nos triomphes;

Considérant de plus que tous les règlements faits jusqu'ici pour le public et l'administration des pays conquis, resteraient sans force et sans exécution, si le pouvoir judiciaire, avili, et, pour ainsi dire, anéanti par la prétendue république, n'était provisoirement rétabli, du moins en partie, et de la manière la plus propre à en faciliter les heureux effets, à rétablir le bon ordre, à assurer la vie, l'honneur et la propriété des fidèles sujets du roi, à prévenir et à punir les crimes, et à faire respecter les lois;

Voyant avec douleur qu'une grande partie de ceux auxquels le dépôt, l'interprétation et la défense des anciennes lois du royaume étaient confiées, ont été les premiers à s'élever contre elles et à les abroger; que très peu d'entr'eux leur sont restés fidèlement attachés; et que dans ce nombre même il y a des âmes honnêtes, à la vérité, mais timides, et que le despotisme républicain a glacées de terreur, ce qui fait qu'on ne trouvera qu'une petite quantité de sujets propres à remplir les places judiciaires;

Considérant enfin, que dans ce moment il est presque impossible de rétablir dans leur plein exercice toutes les justices seigneuriales, dont le nombre est presque infini dans les pays conquis, tant à cause de la disette des sujets, que parce que les sièges royaux dont la plupart de ces justices seigneuriales relevaient, ne font pas encore partie du territoire soumis au roi, et parce que leur rétablissement, s'il était possible, occasionnerait

dans le serf des justiciables des contrastes et des disparates capables de mécontenter une partie des sujets de sa majesté, et soumettant les uns à plusieurs degrés de jurisdiction, tandis que que les autres ne seraient soumis qu'à un, en plaçant dans un arrondissement plusieurs petits sièges, tandis qu'il n'y en aurait qu'un dans un autre;

Désirant néanmoins conserver dans leur entier les droits de tous et d'un chacun, maintenir et relever les anciens sièges royaux, établir, autant qu'il sera possible, l'uniformité et la juste proportion entr'eux et les sièges nouveaux qui vont être créés provisoirement, placer les justiciables assez près de leurs justiciables pour qu'ils puissent vaquer à leurs affaires contentieuses sans préjudice à leurs autres occupations et au bien de l'agriculture, terminer tout d'un coup les procès de peu de conséquence, faciliter les actes et contrats civils, et enfin remettre en vigueur les lois observées jusqu'à la convocation des états-généraux en 1789;

Ouï sur ce M. Carrière pour le procureur-général de sa majesté, a arrêté et arrête ce qui suit:

TITRE PREMIER.

Des différents sièges de justice, de leur compétence, des officiers desdits juges.

Art. Ier. Le pays soumis au roi sera divisé en tel nombre d'arrondissement qu'il plaira au conseil supérieur de fixer, en observant qu'il y ait, autant que faire se pourra, au centre de chaque arrondissement, une ville ou gros bourg, et que les paroisses qui se trouvent sur les limites d'icelui, n'en soient pas distantes de plus de trois à quatre lieues, afin que les habitants puissent commodément se rendre au chef-lieu placé vers le centre, et en revenir dans un jour.

II. Dans chacun des chefs-lieux d'arrondissement, il sera établi un siège royal provisoire de justice; et s'il y avait déjà un ancien siège, il sera maintenu, en lui donnant ou en ne lui laissant qu'un ressort à peu près égal à celui des sièges provisoires.

III. Dans chacun desdits sièges anciens ou établis provisoirement, il y aura un sénéchal ou un baillif, un procureur du roi et un greffier, et la justice y sera rendue au nom de sa majesté.

IV. Si le lieu où le siège se trouvera établi est considérable et fournit assez de sujets, il pourra être ajouté un lieutenant et même un assesseur.

V. Cet établissement n'est, comme il est dit, que provisoire, et en conséquence ne peut préjudicier aux droits de justice des seigneurs, au cas que le roi juge à propos de les conserver; mais toutes justices seigneuriales demeurent suspendues, quant à l'exercice, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné.

VI. Les juges connaîtront toutes les matières civiles et criminelles dont connaissaient, avant la convocation des états-généraux de 1789, les sièges royaux ordinaires et tous ceux connus sous le nom de tribunaux d'exception autres que les officialités, même de matières consulaires, en un mot de toutes les choses qui peuvent faire la matière ou l'appendice d'un procès quelconque, et exerceront d'ailleurs toutes les fonctions ci-devant attribuées aux juges royaux, sans aucune exception.

VII. Lesdits juges prononceront en dernier ressort sur toutes les affaires où il ne s'agira que de la somme de cent livres en capital ou cinq livres de revenu, et jusqu'au double par provision, à la charge néanmoins de l'appel en ce dernier cas.

VIII. Il y aura dans le lieu qui sera fixé par le conseil supé;

rieur d'administration provisoire, une cour royale supérieure et provisoire, où se porteront les appels des autres sièges, les questions de compétence, les demandes en évocation et cassation; elle expédiera toutes les lettres royales de bénéfice d'âge, de bénéfice d'inventaire, de restitution en entier et autres semblables, et ce jusqu'au rétablissement du conseil d'état, des parlements et autres cours supérieures et de chancelleries.

IX. Ladite cour royale supérieure sera composée au moins de sept membres, y compris le président; il y aura un procureur-général qui pourra avoir deux substituts, dont le premier fera les fonctions d'avocat-général; il y aura aussi un greffier civil et un greffier criminel.

X. Si on fait la conquête d'une ville où il y avait un présidial établi avant les états de 1789, ce présidial y sera conservé avec les fonctions, pouvoirs et prérogatives qu'ils avaient ci-devant; seulement le conseil supérieur se réserve de prononcer sur les difficultés qui pourraient s'élever sur les limites de son ressort, et d'en confirmer, suspendre ou destituer les anciers officiers, suivant l'exigence des cas.

XI. Dans les affaires criminelles, les juges en première instance appelleront d'autres juges ou des gradués jusqu'au nombre prescrit par les ordonnances, pour prononcer définitivement sur les matières.

XII. Les officiers de tous lesdits sièges et cour royale seront pris, autant que faire se pourra, parmi les anciens juges et officiers de justice royaux et seigneuriaux, afin que s'il y a quelque changement dans le titre et le ressort des jurisdictions, il y en ait le moins possible dans les dépositaires et défenseurs des lois de la monarchie.

XIII. La cour royale supérieure sera installée par le conseil supérieur d'administration; les présidiaux et sièges anciens et

provisoires inférieurs le seront par des commissaires nommés par ledit conseil supérieur.

XIV. Tous les juges seront tenus de se conformer, soit pour les formes à observer, soit pour leur jugement, aux lois, coutumes, ordonnances, arrêts de règlement, statuts, usances, qui étaient en vigueur avant la convocation des états-généraux de 1789.

XIV. La police immédiate, dans tous les lieux où il y aura un siége royal ancien ou provisoire, appartiendra aux officiers dudit siége; dans les autres lieux de leur ressort, elle appartiendra aux conseils provisoires desdits lieux, sauf l'appel au juge royal en cas de contestation, conformément à l'esprit de l'article XV du règlement du 27 juillet dernier, concernant les conseils provisoires des paroisses.

XVI. Tous les juges royaux anciens et provisoires en première instance, connaîtront de tous les procès par écrit et instance, en litispendance devant les juges qui en doivent connaître dans les temps, à la charge de l'appel, et seront tenus de suivre les derniers errements, quand même lesdits procès ou instances auraient été portés devant les tribunaux soi-disant constitutionnels ou républicains. Il en sera de même des juges de la cour royale en matière d'appel.

XVII. Tous juges, procureurs du roi ou greffiers, doivent être majeurs de vingt-cinq ans, et résider dans le lieu où sera établi le siége, ou du moins dans l'arrondissement d'icelui.

XVIII. Tous les officiers composant lesdites cours royales, présidiaux et siéges royaux, anciens et provisoires, seront nommés par le conseil d'administration. Cependant si dans les anciens siéges il est resté des officiers sans reproches, ils seront conservés, conformément à l'article XII ci-dessus.

XIX. Il sera attaché à chaque siége royal un bureau de la conservation des hypothèques, suivant l'édit de 1771, auquel

les juges se conformeront, tant pour les formes à observer que pour les droits à percevoir et les émoluments à eux attribués. Le conseil supérieur nommera le greffier des hypothèques qui comptera à l'administration des droits perçus.

XX. Tous les tribunaux établis par les soi-disant assemblées ou Convention nationale, demeurent abolis sans exception; défenses sont faites à qui que ce soit de les reconnaître et d'y exercer aucunes fonctions, sous peine d'être déclaré rebelle au roi et poursuivi comme tel.

XXI. Aussitôt la publication du présent règlement, les conseils provisoires des villes, bourgs ou paroisses, mettront les scellés sur les greffes et autres dépôts de titres situés dans l'étendue de leur territoire, se feront remettre les clefs des salles d'audience et autres lieux destinés à l'usage des tribunaux, et contraindront par corps à ce faire les dépositaires qui refuseraient de les remettre.

XXII. Les scellés ci-dessus seront levés aussitôt après l'installation desdits cours et sièges royaux, en présence, autant que faire se pourra, des anciens officiers et greffiers des tribunaux républicains, du conseil provisoire des lieux, et des officiers du nouveau siège royal, dont le greffier fera l'inventaire desdits titres et papiers.

TITRE II.

Des officiers inférieurs et ministériels, et de ce qui est nécessaire pour la validité des actes.

Art. Ier. Tous les huissiers et sergents royaux de création antérieure aux états-généraux de 1789, qui obtiendront de nouvelles provisions du conseil supérieur, continueront d'exercer leurs fonctions dans tout le ressort de ladite cour royale provisoire.

II. Seront aussi conservés, les sergents créés avant ladite époque par les seigneurs; mais ils ne pourront exercer que dans l'étendue du siège royal ancien ou provisoire, où le chef-lieu de la justice seigneuriale à laquelle ils étaient attachés se trouvera situé.

III. Le conseil supérieur conserve de même dans leurs fonctions les notaires royaux, pour les exercer dans tout le ressort de ladite cour royale.

IV. Sont également conservés, les notaires institués par les seigneurs avant la suppression de leur justice; mais ils n'exerceront leurs fonctions que dans le même ressort attribué par l'article II du présent titre aux sergents créés par lesdits seigneurs.

V. Tous lesdits notaires, huissiers et sergents, ne pourront néanmoins continuer leurs fonctions anciennes, ou en exercer de nouvelles, s'ils n'ont pris de nouvelles provisions du conseil supérieur. Tout acte qu'ils feraient sans être munis de ces provisions, sera regardé comme nul, et ceux qui l'auront fait ou passé, condamnés aux dommages et intérêts des parties.

VI. Le conseil supérieur se réserve la faculté de créer de nouveaux notaires, huissiers ou sergents, s'il est nécessaire.

VII. Tous les actes de jurisdiction volontaire ou contentieuse seront écrits sur papier timbré de nouveau timbre, ou visés pour valoir timbre par un officier du conseil supérieur, ou le commissaire qu'il lui plaira nommer à cet effet, conformément à l'article XVI du règlement du 24 juillet dernier, et en outre sujets aux contrôle, insinuation, centième denier et sceau, comme il en était usé avant les états-généraux de 1789, le tout à peine de nullité.

VIII. Le tarif de contrôle de 1722, les édits et déclaration concernant l'insinuation et centième denier, ensemble tous les

édits interprétatifs qui étaient en vigueur lors de la convocation des derniers états-généraux, seront les seuls suivis par les contrôleurs des actes, conformément à l'article IX dudit règlement du 24 du mois de juillet dernier.

IX. Tous les avocats et gradués pourront plaider et écrire les procès pendants en ladite cour royale supérieure, auxdits présidiaux et sièges royaux, anciens ou provisoires.

X. Les personnes qui postulaient ces différents sièges royaux continueront de le faire, tant à ladite cour royale qu'aux sièges inférieurs.

XI. Les procureurs postulants aux justices seigneuriales ne seront admis à postuler qu'à celui des sièges royaux, anciens ou provisoires, auxquels ils déclareront s'attacher, sans pouvoir le faire à ladite cour royale ni aux présidiaux en matière présidiale, à moins que le conseil supérieur ne juge à propos de leur en accorder la faculté par leurs provisions.

XII. Lesdits avocats gradués et procureurs ne seront admis à plaider qu'en représentant à ladite cour royale et autres sièges, l'agrément du conseil supérieur, faute duquel ils ne seront point reçus à plaider, et leurs écrits ne passeront point en taxe.

XIII. On suivra pour la taxe des dépens le tarif qui était en usage dans les sièges royaux, où le pays conquis ressortissait avant lesdits états-généraux.

XIV. Les greffiers desdits cour et siège seront nommés par le conseil supérieur, sur la présentation des juges.

XV. Le conseil supérieur nommera aussi, dans chaque lieu où il y aura un siège de justice quelconque, un receveur des amendes, consignataires et droits de sceau.

XVI. Tous règlements faits et à faire par le conseil supérieur, seront enregistrés en ladite cour royale supérieure, et dans tous les sièges en dépendants.

XVII. S'il se trouve quelque arrondissement où il ne soit pas

possible d'établir, dans ce moment, un siège royal provisoire, le conseil supérieur se réserve d'attribuer provisoirement la juridiction sur cet arrondissement à tel autre des sièges royaux, anciens ou provisoires en exercice, qu'il jugera à propos.

Fait en conseil supérieur d'administration provisoire, à Chatillon, ce premier août 1793, l'an premier du règne de Louis XVII.

Gabriel, évêque d'Agra, *présid.*; Michel Desessarts, *second président;* Brin, doyen de Saint-Laurent; Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers; Boutiller des Homelles, le Maignan, Paillou, le Noir, Michelin, Thomas, Gendron, Duplessis et Carrière, *procureur-général.*

Par le conseil supérieur,

P. Jagault, *secrétaire-général.*

N°. XIII.

Bulletin officiel du conseil supérieur de la Vendée.

Chatillon-sur-Sèvre, le 20 juillet, l'an premier du règne de Louis XVII.

La providence nous conduit de succès en succès; les efforts de nos ennemis tournent à leur confusion : la valeur de nos troupes anéantit tous leurs projets, et l'Éternel, vengeur des crimes, appesantit de plus en plus son bras sur ces impies destructeurs de toute religion et de toute autorité.

L'action du 15 du courant, quoiqu'entièrement à notre avantage, puisque nous avons pris trois pièces de canon et une grande quantité de munitions de guerre et de bouche, nous laisse le

regret de n'avoir pas complété une victoire qui aurait pu assurer pendant la moisson la tranquillité du pays conquis, en détruisant toutes les forces de nos ennemis.

Une colonne ennemie, d'environ six mille hommes, s'étant rendue maîtresse de Vihiers par la retraite de nos troupes, s'avança le 17 vers Coron. Trois cents braves réunis à la hâte, sans canons, et n'ayant d'autres armes que leurs fusils et leurs piques, opposèrent pendant plusieurs heures une résistance vigoureuse à un ennemi deux fois plus nombreux, et finirent par le repousser, avec perte d'un grand nombre d'hommes tués ou blessés, de deux caissons d'artillerie et d'un charriot chargé de provisions.

Le 18, nos soldats volèrent au secours des paroisses menacées par l'ennemi : rien ne put résister à leur valeur. La soif du triomphe les avait tellement excités, qu'elle ne leur permit pas d'attendre l'arrivée de plusieurs de leurs généraux pour marcher contre l'ennemi. Celui-ci, fort de seize mille hommes, ayant trente pièces de canon, se promettait une victoire certaine. L'action s'engagea un peu avant midi. L'armée chrétienne et royale occupait les hauteurs de Vihiers, sous les ordres de M. Piron de Marsange et autres; les chevaliers de Villeneuve et Kellars commandaient le centre; de la Guerivière et Boissy, l'aîle droite; Guignard de Tiffauges, la gauche, et Forestier, à la tête de la cavalerie, animés par l'exemple des Suisses et des Allemands, qui brûlaient de combattre l'ennemi, chargèrent avec la plus grande vigueur, sous la protection de l'artillerie, commandée par M. d'Herbold, connu par son habileté et son courage. La gauche résista. Le combat devint opiniâtre et sanglant dans la ville, et surtout sur la place du marché de Vihiers; mais enfin, après une fusillade qui dura trois quarts-d'heure, nos soldats se précipitant avec impétuosité dans les rangs de l'ennemi, renversèrent tout ce qui se trouva sur leur passage, et remportèrent

une victoire complète. L'ennemi fut poursuivi d'un côté jusqu'à Martigné, et de l'autre jusqu'à Concourson.

Nous estimons sa perte à près de deux mille hommes, tués tant dans le combat que pendant sa fuite; trois mille prisonniers, vingt-cinq pièces de canon et un plus grand nombre de caissons, deux charriots chargés de fusils. Un grand nombre de chevaux d'artillerie, de bœufs, de provision et de munitions de toute espèce furent en outre le fruit de cette victoire.

Le général patriote Menou doit être actuellement mort de ses blessures; Santerre n'a réussi qu'en sautant par-dessus un mur à se soustraire à la poursuite du brave l'Oiseau, le même qui tua trois cavaliers en défendant M. Domagné à l'attaque de Saumur. Le bruit court que Santerre est dangereusement blessé. L'inviolabilité du député Bourbotte, membre de la prétendue Convention, ne put le défendre contre le courage d'un de nos soldats; qui, ayant tué son cheval, le poursuivit long-temps et s'empara de ses armes qu'il avait jetées. La valeur de nos troupes en cette occasion est au-dessus de tous éloges, et l'Europe aura peine à croire un jour aux prodiges qu'elles ont fait.

N°. XIV.

De par le roi.

Nous général en chef, commandants de divisions et autres officiers des armées catholiques et royales, réunis en conseil de guerre, infiniment touchés des ravages causés par les ennemis de la religion et du roi dans les pays conquis; considérant que la prétendue Convention nationale ne respecte ni le droit des gens, ni l'humanité; que, non contente de refuser l'échange des prisonniers, elle traduit devant le tribunal de sang qu'elle a

établi ses propres soldats tombés entre nos mains, et que notre clémence avait renvoyés dans leurs foyers, après avoir promis de ne plus servir contre nous, s'ils refusent de manquer à cette promesse et de se parjurer; que tous officiers et soldats de l'armée catholique qui sont pris par les armées prétendues républicaines, sont égorgés sur-le-champ ou traduits au même tribunal qui fait aussitôt tomber leurs têtes sous la main du bourreau; considérant que nos ennemis exterminent hommes, femmes et enfants, et se font un amusement d'incendier les habitations et moissons, comme a osé s'en vanter le lâche et cruel Westermann; qu'en vertu d'un décret sanguinaire, violant les lois sacrées du domicile, ils font arrêter chez lui, pour le conduire au supplice, l'homme paisible et vertueux qui, pour le rétablissement du bon ordre, a accepté dans les conseils d'administration une place que son amour pour le bien public ne lui permettait pas de refuser; considérant, de plus, que les membres de la soi-disant Convention nationale, les officiers-généraux commandant l'armée dite républicaine, et les prétendus fonctionnaires publics dans l'administration ou dans l'ordre judiciaire, sont les véritables coupables, et les seuls peut-être; que leurs soldats ont été contraints de se réunir sous des étendards que la plupart détestent; qu'ils sont eux-mêmes opprimés par ceux qu'ils sont obligés de défendre; et que, si parmi eux un petit nombre est encore égaré et tient aux principes sanguinaires d'une république imaginaire, il ne faut, pour le détromper, que déchirer le bandeau qui leur cache la vérité; voulant enfin user à leur égard de tous les moyens de douceur et de modération pour les ramener dans le sentier de l'honneur, dans ce moment où nous venons de remporter trois victoires mémorables, à Chatillon, à Thouareau et à Vihiers, où l'on a pris à l'ennemi plus de quarante pièces de canon, sans parler d'un nombre infini de prisonniers, qui avec ceux précédemment faits sur les champs

de bataille, dans ce moment où le colosse monstrueux de leur prétendue république s'écroule de toutes parts, il va écraser par sa chute tous ses défenseurs; déclarons à tous les Français, et spécialement à la prétendue Convention nationale, aux généraux et officiers des armées républicaines, et à tous les prétendus fonctionnaires publics, administratifs et judiciaires, et même aux individus volontairement coupables des excès ci-dessus, que nous userons à leur égard de représailles, et qu'ils sont et seront responsables sur leurs têtes et sur leurs biens, des violences publiques et particulières qui seront exercées contre les personnes et les biens des soldats et officiers des armées catholiques et royales, contre les officiers du conseil supérieur et des conseils particuliers des villes et des paroisses où ils ont établi provisoirement, et contre chacun en particulier des Français attachés à la religion et au roi. Mandons au conseil supérieur séant provisoirement à Chatillon, de faire imprimer, publier et afficher les présentes partout où besoin sera.

Fait au quartier-général, à Argenton-Château, le 23 juillet 1793, l'an premier du règne de Louis XVII.

Signé D'ELBÉE.

Par MM. les commandants,

DUBY DE BEAUVAIS, *secrétaire*.

Vu la proclamation ci-dessus, le conseil supérieur, ouï sur ce M. le procureur-général du roi, en a ordonné l'impression, et enjoint aux conseils particuliers des pays conquis, de la publier et afficher partout où besoin sera.

Fait en conseil supérieur, à Chatillon-sur-Sèvres, ce 24 juillet, l'an premier du règne de Louis XVII.

Michel DESESSARTS, *second président*.

Par le conseil supérieur,

P. JAGAULT, *secrétaire-général*.

N°. XV.

Bulletin officiel du conseil supérieur de la Vendée.

Du premier août 1793.

Les débris de l'armée républicaine, battue à Vihiers le 19, s'étaient précipitamment retirés, partie sur Doué et Saumur, partie sur Angers; un corps d'environ deux mille patriotes occupait un camp sur les hauteurs désignées, et de là exerçait ses ravages dans tous les environs. Les habitants de Mozé et ceux de quelques paroisses voisines, réunis à la hâte, luttaient chaque jour avec avantage contre cette horde dévastatrice.

La division aux ordres de M. Bonchamp vint au secours de ces braves, et attaqua le 26 l'armée républicaine dans ses retranchements. Elle parut faire bonne contenance, et résista quelque temps à l'effort de nos troupes; mais enfin l'intrépidité des chefs, le courage des soldats, l'adresse et l'intelligence de nos artilleurs fixèrent la victoire. Le camp fut forcé, les retranchements emportés; les tentes et les bagages tombèrent en notre pouvoir; quatre pièces de canon furent prises, une autre tomba dans la rivière; six cents patriotes périrent dans le combat, environ trois cents furent faits prisonniers; un grand nombre précipité dans la Loire en essayant de passer ce fleuve à la nage, y trouva la mort.

Le reste fuyait à toute jambe vers Angers, lorsqu'environ quatre cents d'entr'eux croyant n'être pas poursuivis, revinrent sur leurs pas et chargèrent notre troupe avec audace. On leur répondit avec une vigueur à laquelle ils ne s'attendaient pas. Une prompte et forte décharge en mit un grand nombre hors de combat; le reste reprit à la hâte le chemin d'Angers, et nos troupes les poursuivirent jusqu'aux portes de cette ville.

On assure que le dimanche 26, dans la soirée, un détache-

ment de soldats patriotes se porta de nouveau vers les ponts de Cé; notre garde se replia pour ne pas être cernée. Les habitants des paroisses voisines se réunirent le lendemain et chassèrent le détachement républicain, avec perte de plus de quatre-vingts prisonniers et de trente et quelques hommes tués ou blessés.

Peu de jours auparavant, une division de notre armée sous les ordres du général en chef, s'étant portée sur Thouars, un détachement de cavalerie, commandé par M. de Laroche-Jaquelein, s'en sépara pour s'avancer jusqu'à Loudun. Il entra dans cette ville à trois heures du matin, sans éprouver la moindre résistance, fit sept gendarmes prisonniers, enleva la caisse du district, brûla les prétendus décrets contenus dans ses archives, et détruisit toutes les marques extérieures du républicanisme.

Pendant ce temps, un corps d'ennemis assez nombreux surprenait à St.-Philbert la garde avancée, aux ordres de M. de Roy-rand, et exerçait à Chantonnay ses ravages ordinaires. Le tocsin sonnait de toutes parts. L'effroi s'empara bientôt des vainqueurs; ils évacuèrent Chantonnay, après avoir incendié tout ce qu'ils ne purent emporter. Nos troupes les poursuivirent jusqu'à Sainte-Hermine, et de là s'avancèrent le 30 sur Luçon. L'armée républicaine les attendait rangée en ordre de bataille au-delà de Bessai : on l'attaqua avec vigueur. Nos troupes essuyèrent le feu le plus terrible de sa part, sans en être effrayées; notre artillerie, mieux servie que jamais, leur répondit par des décharges multipliées : chaque boulet plongeait directement dans les rangs ennemis et les sillonnait. Déjà les bataillons républicains se disposaient à fuir; leur centre était enfoncé, leurs soldats effrayés; tout nous présageait une victoire assurée, quand les lâches pillards qui se traînaient à l'arrière-garde, semèrent l'alarme dans tout le corps de l'armée en prenant la fuite. Ce

contre-temps fâcheux nécessita la retraite. M. le prince de Talmont la protégea avec un bataillon de cavalerie, qui s'élança plusieurs fois dans les rangs ennemis, détruisit presque entièrement un détachement de hussards et fit des prodiges de valeur. Les Suisses et dragons ne se distinguèrent pas moins, et plusieurs habitants des paroisses qui nous avoisinent, montrèrent autant de courage que de fermeté dans le combat.

Le général en chef et ses braves compagnons d'armes se sont exposés aux plus grands dangers; la Providence et leur sang-froid les ont préservés de tout accident funeste. Le cheval de M. de Lescure a été blessé; un gros de cavalerie ennemie qui s'acharnait à sa poursuite, fut mis en déroute. Le jeune M. Leriche de Langerie, qui faisait ses premières armes, a eu son cheval tué sous lui. Le nombre des prisonniers, des morts et des blessés est peu considérable de notre côté; nos troupes ont laissé entre les mains de l'ennemi deux pièces de canon. Tel est le récit de cette action, que, par intérêt pour la vérité, nous nous faisons un devoir de rapporter avec autant d'exactitude et de fidélité que nos succès et nos victoires. Au reste, notre armée n'était forte que d'environ douze à quinze mille hommes, réunis à la hâte dans les paroisses voisines, tandis que la grande armée, victorieuse à Vihiers, poursuivait l'ennemi par ses détachements aux ponts de Cé, à Thouars, à Loudun et dans les environs de Saumur et d'Angers.

Nous devons un juste tribut d'éloges et les regrets les mieux mérités à M. Sapineau de la Verrie, qui, blessé lors de la première attaque du Pont-Charron, tomba entre les mains de l'ennemi, éprouva de sa part les plus cruels tourments, et finit par être mis en pièces.

Un transfuge digne de foi, passé hier d'Ancenis en plein jour, écrit-on de Saint-Florent, a donné sur la situation de cette ville et celle de Nantes des nouvelles assez rassurantes. Il n'y a

pas à Nantes, en ce moment, plus de deux mille hommes de troupes; celles qui précédemment s'y étaient rassemblées, ont pris leur parti pour la Basse-Bretagne, ou plutôt chacun s'en est retourné chez soi. Le général Beysser est parti pour la Nouvelle-Angleterre, et le général Canclaux est fortement soupçonné d'aristocratie. Ancenis ne renferme pas plus de quinze à dix-huit cents hommes, qui tous n'ont pas un égal penchant à servir la république, et se rangeraient volontiers sous nos drapeaux, s'ils n'étaient chaque jour trompés par des nouvelles fausses et controuvées.

Un corps de républicains s'étant montré à Thouars dans la journée du 29, M. de Laugrenière est allé le reconnaître le lendemain, à la tête d'un détachement de cavalerie. S'étant assuré de la présence de l'ennemi, il a marché le 31 contre la ville. Un seul dragon s'est présenté d'abord, et a provoqué nos soldats par des insultes. L'un d'eux lui a fait passer une balle dans le côté d'un coup de carabine, à plus de trois cents pas; il ne s'est sauvé qu'à l'aide de son cheval, laissant le long de sa route des traces de son sang. Le corps de notre armée s'est porté de suite à la chaussée de Cuvan, où elle a passé la rivière presqu'à la nage. Pendant ce temps, deux cavaliers patriotes s'échappaient sur la route de Saumur, quatre cents autres les avaient précédés sur celle de Poitiers; en sorte que Thouars, à l'approche de nos troupes, s'est trouvé entièrement évacué.

No. XVI.

Grand conseil de guerre tenu à Saumur.

Saumur, 2 septembre 1793.

L'an mil sept cent quatre-vingt-treize, et deuxième de la ré-

publique française, une et indivisible, le lundi deux septembre, deux heures du matin.

Les citoyens Rewbell, Merlin, Richard, Choudieu, Bourbotte, Thurreau, Cavaignac, Meaulle, Philippeaux, Ruelle et Fayau, tous représentants du peuple, et les généraux Rossignol, Canclaux, Menou, Santerre, Aubert-Dubayet, Salomon, Duhoux, Ray, Mieskousky et Dembarère, en exécution de l'arrêté des représentants du peupie, du 27 août dernier, approuvé par arrêté du comité de salut public, se sont réunis en conseil de guerre.

D'abord l'on a élevé la question de savoir si les représentants délibèreraient concurremment avec les généraux.

Plusieurs ont soutenu que les instructions données aux représentants ne leur permettaient pas de délibérer avec les généraux; mais d'autres ont répondu que l'arrêté du comité de salut public, ci-dessus énoncé, approuvait les dispositions prises par les représentants, qui consistent à ce que les généraux commandants en chef des divisions d'armée et les représentants arrêtent de concert un plan de campagne définitif et irrévocable, et qu'au surplus ils consentent volontiers à supporter une responsabilité qui tend à sauver la chose publique.

D'après ces observations, celui qui avait élevé la question a retiré sa proposition.

Le conseil s'est ensuite occupé de la nomination d'un président et d'un secrétaire. Le représentant du peuple Rewbell a été choisi président, et Lachevardière, commissaire national, a été nommé secrétaire.

Le général Canclaux a donné lecture d'un arrêté du comité de salut public et d'une lettre du ministre de la guerre, par lesquels on lui annonce que l'armée formant la garnison de Mayence, va se porter sur Nantes, au moyen de quoi elle se trouve sous son commandement.



Différents membres ont répondu que le dernier arrêté du comité de salut public annullait implicitement l'arrêté antérieur, ainsi que les lettres du ministre de la guerre.

Après une discussion assez étendue, le président a mis aux voix cette question : « Le conseil pense-t-il que le dernier arrêté du comité de salut public annulle le précédent, et que le général Canelaux doit être déchargé de toute responsabilité relativement à l'arrêté premier du comité de salut public et aux ordres donnés en conséquence par le ministre de la guerre ? » L'affirmative a été arrêtée à la majorité de vingt voix contre une (1).

La discussion s'est alors engagée sur le fond de la question, qui consiste à savoir si la garnison de Mayence descendra sur Nantes, ou marchera directement contre les rebelles sur Chollet et Mortagne.

La discussion a été interrompue par une proposition incidente, tendante à ce que chaque membre du conseil soit tenu de motiver par écrit son opinion. On a proposé, par amendement, de laisser à chacun la faculté de motiver son opinion, sans que cette faculté soit obligatoire. Cette dernière proposition a été adoptée unanimement ; et il a été décidé que chacun serait libre de motiver son opinion dans un écrit qui serait joint au procès-verbal, et signé de l'opinant.

La discussion a été reprise : les différens membres ont parlé pour ou contre chacune des deux propositions.

Enfin, après une multitude d'observations, la discussion a été fermée, et l'on a commencé l'appel nominal sur cette question :

« La garnison de Mayence dirigera-t-elle sa marche par Saumur ou par Nantes ? » Sur vingt-deux votants, le citoyen Bour-

(1) Celle de Philippeaux.

botte a déclaré n'être pas en état de donner son avis; le général Dembarère a demandé que l'on marchât simultanément par Saumur et par Nantes; les citoyens Rewbell, Merlin, Thurreau, Cavaignac, Meaulle, Philippeaux, Ruelle, Canclaux, Aubert-Dubayet et Mieskousky ont été d'avis de marcher par Nantes; et les citoyens Richard, Choudieu, Fayau, Rossignol, Menou, Duhoux, Santerre, Salomon et Ray ont pensé que l'on devait marcher par Saumur. A l'égard du général Chalbos, il a voté pour que l'on marchât par Saumur et Niort à la fois.

D'après cela, et attendu que dix voix ont été pour la marche par Nantes, et dix pour celle de Saumur, il ne s'est pas trouvé de majorité.

Alors la discussion s'est engagée de nouveau; et après de longs débats, le conseil a arrêté que les généraux se consulteraient entr'eux pour arrêter un plan qui serait soumis ce soir au conseil. La séance a été levée à quatre heures, et l'on s'est ajourné à huit heures du soir.

Et le même jour, 2 septembre, huit heures du soir, le conseil réuni, l'un des généraux a annoncé qu'en exécution de l'arrêté pris cejourd'hui par le conseil, ils se sont rassemblés, et que les avis se sont réunis à cette question, que l'armée de Mayence marcherait par Nantes, et qu'il avait été convenu qu'ils se rassembleraient demain matin pour se concerter sur les mesures d'exécution. Un membre a demandé que le résultat de l'avis des généraux fût remis par écrit; l'on a réclamé l'ordre du jour sur cette proposition, et il a été adopté d'après le rapport ci-dessus. Le président a consulté le conseil pour savoir s'il adoptait l'avis des généraux; quatorze votants l'ont admis, et trois l'ont rejeté dans l'ordre suivant: les citoyens Rewbell, Merlin, Richard, Thurreau, Cavaignac, Meaulle, Philippeaux, Ruelle, Canclaux, Menou, Santerre, Aubert-Dubayet, Mieskousky et Dembarère ont voté pour l'adoption; et les citoyens Choudieu, Fayau et

Chalbos l'ont rejeté. En conséquence, il a été arrêté par le conseil que la garnison de Mayence marcherait par Nantes.

Fait à Saumur, les jour et an que dessus.

Signés Rewbell, Cavaignac, Meaulle, Ruelle, Philippeaux, Thurreau, Merlin, Choudieu, Richard, Santerre, Mieskousky, Chalbos, Dembarère, Menou, Canclaux; Lachevardière, *secrétaire.*

Plan concerté entre les généraux Rossignol et Canclaux, relatif à l'armée des côtes de la Rochelle.

L'armée des côtes de la Rochelle se tiendra sur une défensive active; néanmoins la division du général Mieskousky opèrera offensivement jusqu'à sa jonction à l'aile droite de l'armée des côtes de Brest et à l'aile gauche de la division de Chantonay; elle dirigera sa marche de la manière suivante :

Le 11, elle s'emparera d'Aisnay;

Le 12, elle marchera sur le Poiré;

Le 13, aux Essarts;

Le 14, à Saint-Fulgent, où elle prendra poste, et se gardera militairement.

La division de Chantonay sera chargée de balayer tout le pays qui se trouve entre Chantonay et la Roche-sur-Yon, de manière qu'elle ne laisse aucun ennemi derrière elle, et que ses subsistances soient assurées.

Les postes de sa gauche correspondront directement avec ceux du corps commandé par le général Mieskousky.

La même division de Chantonay enverra occuper les postes de Mouilleron et de Basoges, de la manière qui lui sera prescrite par le général de division Chalbos.

La division commandée par le général Chalbos se portera à

la Châtaigneraye, où elle devra arriver le 14; elle balayera ses derrières et ses deux flancs, et les postes de sa droite correspondront avec les postes de gauche de la division commandée par le général Ray. Il en sera de même des postes de sa gauche avec la division de Chantonay.

La division commandée par le général Rey se portera à Bressuire, où elle devra arriver le 14; sa droite occupera Chambroulet, et sa gauche le château de la Forêt-sur-Sèvre. Ce dernier poste correspondra avec la droite de la division commandée par le général Chalbos.

La division de Saumur fournira un poste à Argenton; il y sera rendu le 14, et occupera les hauteurs qui sont derrière cette ville, au lieu dit le Breuil.

La gauche des postes de cette division correspondra avec ceux de la droite de la division aux ordres du général Rey.

La division de Saumur se portera à Vihiers, où elle sera rendue le 14; sa gauche correspondra avec la droite de la division d'Argenton; elle occupera le château et les hauteurs qui avoisinent Vihiers.

La division aux ordres du général Duhoux, laissant une garde suffisante au pont de Cé, se rendra le 14 sur les hauteurs de Beaulieu, et occupera les ponts de Baré et de Bezignon; la gauche de ses postes enverra de fortes et fréquentes patrouilles pour correspondre avec la droite de la division de Vihiers; elle s'éclairera sur sa droite pour connaître la marche et la position des ennemis sur la rive gauche de la Loire.

La correspondance sera extrêmement active entre toutes les divisions et le général en chef, qui tiendra son quartier-général à Doué. La même correspondance aura lieu avec le général en chef des côtes de Brest, et entre les divisions, colonnes et postes des deux armées qui s'avoisinent, de manière que toutes les troupes puissent opérer de concert les mouvements qui leur

seraient ordonnés, et qu'elles puissent se porter des secours réciproques suivant l'urgence des cas.

Les différentes divisions et les postes se garderont par des retranchements, et auront soin de se garder par des patrouilles fréquentes et soutenues entr'elles.

Fait et arrêté à Saumur, le 3 septembre 1793.

Signés Canclaux et Rossignol.

Plan d'opérations concerté et arrêté entre les généraux Rossignol et Canclaux, touchant l'armée de Nantes.

L'armée de Mayence étant réunie à celle des côtes de Brest, sortira de Nantes le 11 ou le 12 de ce mois de septembre.

Elle aura sur sa droite une colonne de l'armée de Brest, qui, rassemblée à Paimbœuf, et partant de là, balayera toute la côte de Bourgneuf, et se portera sur Port-Saint-Père, qu'elle enlèvera, et de là sur Machecoult.

Cette opération peut avoir lieu dès le 9; elle sera soutenue par la présence de l'avant-garde de l'armée de Mayence, qui se sera portée le même jour sur la hauteur de Saint-Legé qui domine Port-Saint-Père, et d'où ce poste pourra être canonné et bombardé s'il est nécessaire. Une colonne, partie de la Hibaudière, en fera en même temps l'attaque de front, et s'en étant emparée, y restera pour se réunir à la colonne de droite, dont elle doit faire partie. L'occupation de Machecoult doit décider la marche en avant de la colonne de l'armée des côtes de la Rochelle, qui en tient la gauche. Cette colonne, dite *armée des Sables*, qui est maintenant à la Roche-sur-Yon et Lamotte-Achard, après avoir attaqué Aisnay et Poiré, se portera sur la droite de la colonne de l'armée de Brest jusqu'à Saint-Fulgent le 13, et le 14 aux Herbiers, où elle se trouvera à la hauteur de Tiffauges, et de là marchera toujours sur la droite de la même colonne, pour se porter devant Mortagne le 26.

L'armée de Mayence se sera portée le 11 devant Villeneuve; son avant-garde aura été le même jour au château de la Limousinière, en avant le Pont-James, où l'armée se portera le jour suivant, laissant la réserve à Villeneuve.

Sur la route de Nantes aux Sables, l'attaque aura lieu à Montaigu par une colonne qui partira de Machecoult, et qui pourra se diviser en deux parties pour l'attaquer par le côté de Palluau, en même temps que par celui de Machecoult, et que l'avant-garde de l'armée de Mayence l'attaquera par le chemin de Nantes. Vertou pourra aussi être attaqué ce même jour par la colonne de gauche de l'armée de Brest, ainsi que le château de la Loue; elle y prendra poste.

La légion nantaise, et partie de la garde nationale sortie de Nantes, feront une diversion sur Saint-Sébastien et Basse-Goulaine.

Le 13 ou le 14, le corps d'armée se portera sur la route de la Rochelle, vis-à-vis Aigrefeuille;

La colonne de droite à Montaigu, qu'elle enlèvera; le 14 ou le 15, elle se portera sur Tiffauges, et le 16 devant Mortagne.

Le même jour, le corps d'armée ayant passé le Maine, attaquera Clisson, et se portera devant Mortagne, y passera la Sèvre. Le 16, la réserve qui aura passé la Sèvre sur le pont de Vertou, viendra attaquer Clisson par le chemin de Nantes, s'il est nécessaire, ou par sa droite, et se réunira à l'armée.

Comme l'armée des côtes de la Rochelle doit se porter simultanément des différents points qu'elle occupe sur Mortagne, les forces combinées se trouvant alors rassemblées, ainsi que les généraux, on prendra pour la continuité de la campagne tel plan que l'on avisera bon être. Pour exécuter ces premiers mouvements dans un ensemble nécessaire, il faut qu'ils soient arrêtés d'une manière fixe et invariable, et sous la responsabilité de chaque général, à moins d'obstacles de guerre, dont chaque

colonne sera prévenue par une correspondance journalière, et par des courriers extraordinaires portant des dépêches écrites.

Fait et arrêté au conseil de guerre à Saumur, le 3 septembre 1793, l'an deuxième de la république française, une et indivisible.

Signé le général en chef de l'armée des côtes de Brest,

CANCLAUX.

J'adopte, pour le bien général, le plan présenté par le général Canclaux, me réservant le droit d'attaquer Mortagne, si je le juge convenable.

Signé ROSSIGNOL, général en chef commandant les côtes de la Rochelle.

Pour copie conforme,

GOULAIN, *secrétaire.*

N°. XVII.

Proclamation au nom de S. M. très chrétienne Louis XVII, roi de France et de Navarre, du général en chef et des commandants aux armées catholiques, à tous les bons Français; salut.

Français catholiques et fidèles au roi, vos amis, vos parents, vos libérateurs vous appellent; ils vous tendent les bras. Les soi-disant patriotes ont juré de vous arracher tous des bras de vos femmes et de vos enfants, pour vous faire marcher contre des hommes qui ne combattent que pour assurer votre bonheur. Au lieu de cette paix profonde, au lieu de ce bonheur si durable qu'ils vous avaient promis, ils n'ont apporté jusqu'ici chez vous

que la désolation et la mort. Ils vont vous forcer, le sabre sur la tête et le pistolet sous la gorge, à soutenir une cause barbare et impie, à maintenir des lois de sang que vous abhorrez: et nous vous disons, au nom de notre bon roi, qui va sous peu de jours remonter sur le trône de ses pères, d'où il se prépare à vous combler de bienfaits et de faveurs, si vous vous déclarez pour lui : Venez, nos amis, vous joindre à nous sous les drapeaux de notre sainte religion; venez : nous avons tous juré de vaincre ou de périr pour notre Dieu, pour notre roi. Le terme de nos travaux est proche; les puissances généreuses qui combattent pour le rétablissement de l'ordre et de la monarchie française, sont aux portes de Paris : mais nous voulons vous associer à notre gloire et aux récompenses qui attendent les courageux défenseurs de la religion et du roi. Ainsi, que tous les habitants qui sont en état de porter les armes, viennent avec des fusils, des piques, des fourches et toutes autres armes de guerre qu'ils pourront se procurer, pour être prêts à marcher avec nous où il leur sera commandé.

Ceux qui se réuniront avec nous seront exempts, conformément aux intentions de sa majesté, du paiement des impositions, jusqu'à l'entier rétablissement de l'ordre et de la monarchie, et susceptibles, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, des généreux secours réservés aux braves défenseurs du trône et de l'autel; et ceux au contraire qui refuseraient de marcher sous nos drapeaux, ou qui, par leurs menaces ou leurs insinuations perfides, chercheraient à détourner leurs compagnons d'armes de leurs devoirs, seront de suite assujettis aux paiements de leurs impositions, regardés comme complices des crimes de la soi-disant Convention nationale de France, et traités comme tels, en juste représaille des horribles traitements exercés jusqu'ici envers les vrais amis de la religion et du roi, plongés dans les cachots ou égorgés dans leurs foyers, ainsi

qu'envers nos prisonniers, indignement massacrés par nos ennemis.

Fait en quartier-général, à Chatillon-sur-Sèvre, ce 24 août 1793, l'an premier du règne de Louis XVII.

Signés D'ELBÉE, *généralissime*; DE DONNISSAN, *gouverneur des pays conquis;* prince DE TALMONT; chevalier DESESSARTS; DE LESCURE; DE LAROCHE-JAQUELEIN; DE BEAUVOLLIER l'aîné; DUHOUX-D'AUTERIVE; DE LA VILLE-DE-BAUGÉ; STOFFLET; chevalier DE BEAUVOLLIER.

Par MM. du conseil de guerre,

DU RIS-DE-BEAUVAIS, *secrétaire.*

Proclamation du conseil supérieur.

Le conseil supérieur d'administration, considérant que la signature des assignats de 25 liv. et au-dessous, marqués au coin de la république, devient de plus en plus difficile et pressante, par la multiplicité des demandes de ce genre et l'affluence des porteurs desdits assignats au bureau;

Ne pouvant néanmoins, pour des raisons d'utilité publique, proroger au-delà du 2 septembre prochain le terme fixé pour la signature desdits assignats;

Ouï sur ce les représentations de MM. Thomas et Barré; ensemble les conclusions de M. Baudi, faisant pour absence du procureur-général;

A arrêté et arrête que les assignats de la valeur de 25 sous seraient à l'avenir, et depuis le n°. 1000, inserits sur le registre, signés et admis pour valoir, au nom du roi, par MM. Duplessis, de Laroche-sur-Yon, officier du conseil supérieur, ou Redon de Puijourdain, et Mérand, secrétaire.

Le conseil supérieur avertit, en outre, les habitants des pays

conquis que, par assignats marqués au coin de la république, il n'entend que ceux qui ne portent pas empreinte l'effigie du roi, et qu'en conséquence on ne doit point soumettre à la signature ceux qui, quoique datés de l'an premier de la république, conservent néanmoins l'effigie royale.

Fait en conseil supérieur, à Chatillon-sur-Sèvre, le 20 août 1793, l'an premier du règne de Louis XVII.

GABRIEL, *évêque d'Agra.*

Par le conseil supérieur,

P. JAGAULT, *secrétaire-général.*

A Chatillon, le 2 août 1793, l'an premier du règne de Louis XVII.

Messieurs, je vous fais passer plusieurs exemplaires des travaux du conseil supérieur. Je vous prie de faire lire, publier et afficher partout où besoin sera, nos bulletins et règlements, afin qu'on n'en prenne cause d'ignorance pour se refuser à l'exécution de nos ordres. Vous veillerez scrupuleusement à ce que personne n'arrache ni ne déchire les affiches. Vous me rendrez compte de ceux qui se permettront ce genre de délit, pour que je puisse vous mettre à même de les punir sévèrement.

Je suis très parfaitement, messieurs,

Votre affectionné serviteur,

CARRIÈRE, *procureur-général.*

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.



